# La CMQ refuse de modifier le budget de la communauté urbaine

par Pierre-L. O'Neill

La Commission municipale du Québec rejette la requête des maires de banlieue et le budget de la Communauté urbaine de Montréal pour 1972 ne sera pas modifié.

Dans le rapport remis hier aux intéressés, la CMQ, présidée par le juge John Sheehan, recommande par ailleurs au gouvernement de procéder sans délai à une étude concernant: a) les structures de la Communauté urbaine de Montréal; b) la fiscalité; c) le partage des services et des coûts entre les diverses municipalités.

La requête de la Conférence des maires de banlieue visait à prouver à la Commission municipale du Québec que les prévisions budgétaires pour 1972 étaient irréalistes et, surtout, que la répartition du fardeau fiscal cause préjudice aux banlieues. Aussi, les maires demandaient que ce budget soit modifié. Quatre jours durant, la CMQ a entendu les représentations de la banlieue ainsi que la défense de la CUM et de la ville de Montréal. La loi obligeait la CMQ à remettre hier au plus tard son rapport sur l'enquête terminée le 4 février.

Le procureur qui a plaidé la cause de la banlieue, Me Jacques Viau, ainsi que le président de la Conférence des maires, M. Bernard Benoît, se sont tous deux montrés satisfaits tout en déplorant le refus par la CMQ de modifier le budget de 1972.

Avant d'arriver à recommander au gouvernement d'entreprendre une étude, les commissaires reconnaissent et soulignent avec insistance que la CUM est aux prises avec de "sérieux problèmes". En convainquant les autorités de l'acuité du problème, MM. Viau et Benoît estiment avoir atteint le but recherché.

Concernant l'avenir de la Communauté urbaine de Montréal et plus précisément les sources de revenus de ses membres, la mise en garde de la CMQ est sans équivoque. "Le déséquilibre amènera, tôt ou tard, la paralysie, soit de la CUM, soit des municipalités, ou peut-être des deux à la fois."

Voir page 6: La CMQ refuse

*La querelle s'envenime*

# La FTQ envisage de boycotter le congrès du CTC

par Gisèle Tremblay

Nouvelle étape de sa polémique avec le Congrès du travail du Canada (CTC) dont elle est la filiale québécoise, la FTQ annonce qu'elle ne présentera pas de proposition au congrès biennal du CTC en mai prochain, à Ottawa, et appuiera coûte que coûte les représentants du CTC au Québec qui continueront à promouvoir ses politiques.

Telles sont les positions qu'a adoptées lundi soir le conseil général de la FTQ, assemblée souveraine de la centrale entre les congrès, après que cinq des sept permanents québécois du CTC eurent confirmé les propos attribués par le Toronto Star au président de la centrale canadienne, M. Donald Macdonald.

Sous le titre "Le CTC combat le marxisme de ses syndicats québécois", le Toronto Star rapporte, dans son édition du premier février, que M. Macdonald a menacé de congédier les représentants du CTC au Québec qui poursuivraient les objectifs "marxistes" de la FTQ. L'ultimatum aurait été lancé à Toronto au cours d'une réunion à huis clos des permanents du CTC et M. Macdonald aurait enjoint ces derniers de n'en rien divulguer sous peine de renvoi.

Dans un communiqué publié hier, la FTQ révèle que cinq permanents du CTC, qui travaillent en étroite collaboration avec elle au Québec, ont déclaré devant le conseil général qu'ils avaient été témoins des dé-

Voir page 6: FTQ-CTC

■ la météo

Généralement ensoleillé et venteux. Maximum de près de 20.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIII - NO 39 | Montréal, mercredi 16 février 1972 | 15 CENTS

*Elle devait verser $50*

# La commission entend à huis clos le témoignage de Mlle X

par Pierre Richard

Le juge Roger Gosselin a décrété le huis clos hier avant qu'une ancienne prostituée, important témoin à l'enquête sur la conduite du directeur Jacques Saulnier, ne dise pourquoi et à qui elle devait verser, chaque semaine, la somme de $50 dans le cadre de son travail au restaurant-bar La Roma.

C'est la deuxième fois que le huis clos est décrété au cours de l'enquête que mène présentement la Commission de police du Québec sur la conduite du directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier. Le huis clos avait été prononcé une première fois au cours du témoignage du constable Léo Villeneuve sur une rencontre qu'il avait eue avec M. Saulnier.

Mlle X, dont les commissaires ont interdit aux journalistes de révéler le nom, a déclaré, hier, qu'elle devait donner $50, par semaine, pour pouvoir opérer au club La Roma où elle a travaillé pendant deux ou trois mois en 1966. Elle a précisé qu'elle versait cet argent à un employé du club La Roma. C'est à huis clos que le témoin a pu révéler à la Commission l'identité de la personne à qui elle remettait cet argent et pour quelles raisons elle devait faire ces paiements hebdomadaires.

Par ailleurs, Mlle X a révélé que, vers 1964 et 1965, alors qu'elle travaillait au club "Couci-Couça", elle a vu M. Saulnier à plusieurs reprises avec le propriétaire de ce club. La femme de ce propriétaire, a-t-elle précisé, est l'une des quatre "madames" mentionnées dans un organigramme sur le monde de la prostitution, c'est-à-dire une dirigeante de réseau.

Le capitaine Saulnier, a poursuivi ce témoin, venait régulièrement au club "Couci-Couça", une ou deux fois par quinze jours; il venait avec un policier et passait quelques heures à boire avec le propriétaire du club.

Mlle X a aussi déclaré, avant que le huis clos ne soit décrété, que le capitaine Jacques Saulnier l'a interrogée, le 14 décembre 1965, après qu'elle fut amenée au quartier général à l'occasion d'une perquisition à son domicile.

Le capitaine Saulnier, a continué le témoin, m'a dit qu'on avait vu un policier entrer chez moi et m'a demandé si j'avais eu des relations sexuelles avec ce policier. Je lui ai dit que non et que je ne connaissais pas intimement ce policier.

Mlle X a précisé que cette arrestation

Voir page 2: Mlle X témoigne

## *Une injonction interrompt l'enquête des 2 Bourses*

par Guy Deshaies

La Cour supérieure du district de Montréal a ordonné, hier, à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne d'interrompre leur enquête relative aux opérations boursières de la maison Holland, Andrews, Perrier et Associés.

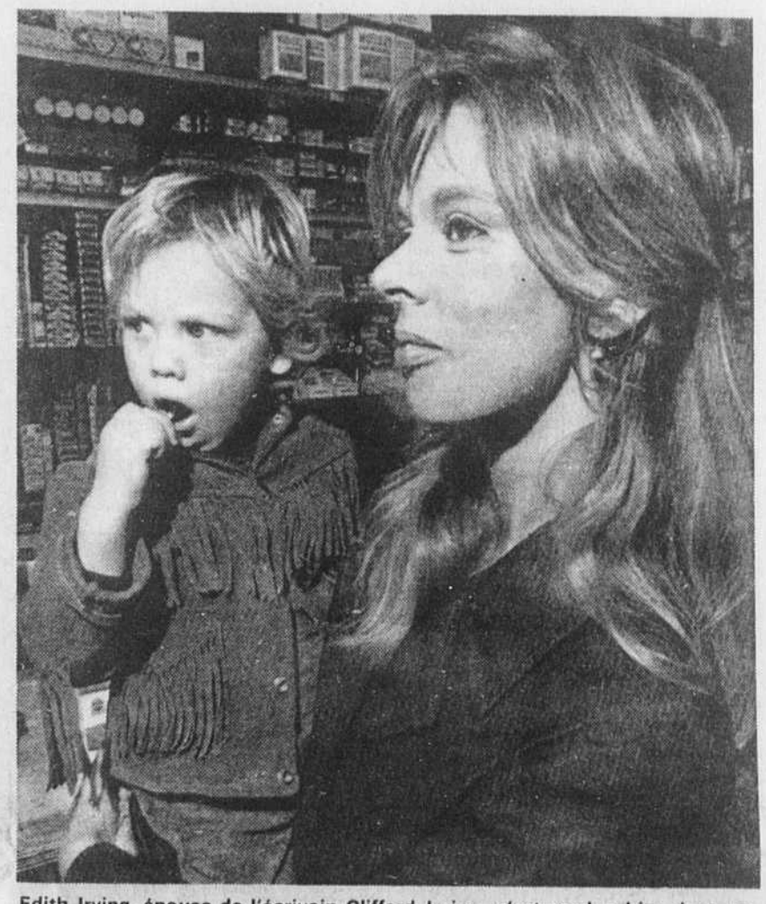
C'est en réponse à une demande d'injonction interlocutoire présentée par Holland, Andrews et Perrier que la cour a émis cette ordonnance, sous peine d'une amende de $50,000 et d'une année de prison pour les présidents des deux bourses et les 23 directeurs mis en cause, faute de s'y conformer.

D'autre part, Holland, Andrews et Perrier présenteront, le 25 février, une demande d'injonction permanente afin que l'enquête amorcée par les deux bourses soit annulée.

Par la même occasion, les demandeurs réclameront $6,700,000 en dommages-intérêts pour les pertes qu'ils prétendent avoir subies depuis novembre dernier, alors que leur maison a fait l'objet de plaintes de la part de la Commission des valeurs mobilières.

Les demandeurs ont fait signifier, hier, leur demande d'injonction

Voir page 6: Une injonction



Edith Irving, épouse de l'écrivain Clifford Irving, s'est rendue hier dans un restaurant de New York en compagnie de son fils Bernaby. Plus tard dans la journée, un mandat d'arrestation était émis contre elle au nom du gouvernement suisse. (Téléphoto AP)

# Le premier recteur élu à Laval: L. Kerwin

par Gilles Lesage

QUEBEC – M. Larkin Kerwin a été élu hier recteur de l'université Laval, au quatrième tour de scrutin.

Elu pour cinq ans, M. Kerwin succède à Mgr Louis-Albert Vachon. Agé de 47 ans, professeur à Laval depuis 1946, il était depuis trois ans vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Le Collège électoral était formé d'une centaine de membres de la communauté universitaire: 93 se sont prévalue de leur droit de vote hier. M. Kerwin a pris la tête dès le premier tour, obtenant 38 voix comparativement à 27 pour M. Fernand Grenier, doyen de la faculté des lettres, et 16 pour M. Hubert Reid, doyen de la faculté de droit.

Au second tour, les trois principaux candidats obtinrent respectivement 43, 37 et 4 voix. Au troisième tour, les votes furent de 49, 38 et 4 voix. Au dernier tour, M. Kerwin recueillit 54 voix, 34 allant à M. Grenier et 4 bulletins étant annulés.

Au cours d'une conférence de presse, le nouveau recteur a dit qu'il voulait être d'abord un animateur et un leader plutôt qu'un exécutant et un administrateur. Il a l'intention de sortir de son bureau et d'être présent sur le campus. Il se propose de continuer la réforme entreprise il y a trois ans à deux volets: décloisonnement et intégration des diverses facultés d'une part; décentralisation des décisions d'autre part.

C'est la première fois au Canada qu'un recteur d'université est élu par un collège représentant les divers groupes de la communauté universitaire. Pour M. Kerwin, même si des lacunes ont été relevées, l'expérience est concluante et les autres universités pourront en tirer profit.

Faisant écho à certaines critiques, notamment celles de M. Raymond Laliberté, pour qui l'on a encore une conception "élitiste" de la recherche à Laval, M. Kerwin a répondu qu'il a l'impression que l'ex-président syndi-

Voir page 6: Kerwin recteur

*L'affaire Hughes*

# Un mandat d'arrêt contre Edith Irving

NEW YORK (AFP) – Un mandat d'arrêt a été lancé hier contre Mme Clifford Irving à la demande des autorités suisses pour la participation de l'épouse de l'écrivain américain dans l'imbroglio entourant l'affaire de la fausse "autobiographie" du milliardaire américain Howard Hughes.

Le juge Martin Jacobs a signé le document après un entretien à huis clos de quarante minutes avec les représentants des autorités américaines et suisses.

La situation est encore confuse et l'on ne sait au juste s'il y a eu requête de la part des autorités judiciaires helvétiques en vue d'une extradition éventuelle ou s'il s'agit d'un mandat qui aurait été lancé par l'autorité judiciaire américaine au nom de l'autorité suisse, pour s'assurer de la personne d'Edith Irving avant de procéder à son extradition.

Toujours est-il, qu'à la suite d'une réunion d'une quarantaine de minutes dans les bureaux du magistrat présidant le tribunal du comté de New York où réside actuellement Mme Irving, réunion à laquelle assistaient, outre le magistrat, des représentants, non autrement nommés de l'"autorité" américaine et suisse, le mandat d'arrêt a été lancé. Il ne sera rendu exécutoire, présume-t-on, qu'aujourd'hui.

Edith Irving, de nationalité helvétique, est poursuivie par la justice de son pays pour avoir déposé sous le faux nom de H. R. Hughes dans une banque suisse des fonds s'élevant à la somme de 650.000 dollars qui avaient été remis à son mari par la maison d'éditions américaine McGraw Hill pour être transmis à M. Howard R. Hughes en paiement d'une "autobiographie" que M. Irving préten-

Voir page 6: Edith Irving

## *Ogives nucléaires: la supériorité des USA risque d'être éphémère, croit Melvin Laird*

WASHINGTON (AFP) – Vers le milieu de cette année, les forces stratégiques soviétiques disposeront de 1.550 ICBM et de 560 fusées sous-marines. A cette époque, les Etats-Unis n'en auront, respectivement, que 1,054 et 656, déclare le secrétaire à la défense Melvin Laird dans le rapport annuel qu'il a remis hier au congrès sur la position défensive des Etats-Unis.

Le chef du Pentagone ajoute que Moscou a élargi son arsenal stratégique plus vite que ne le prévoyaient les Etats-Unis au début de l'an dernier.

Mais, grâce aux ogives multiples (MIRVS – Multiple Independent Reentry Vehicles) dont sont dotés un nombre grandissant de missiles américains intercontinentaux, les Etats-Unis disposent pour le moment de 4.700 ogives nucléaires et l'URSS de 2.100. Le potentiel américain, selon le même document, s'accroîtra de 1.000 ogives d'ici à l'été prochain; celui de l'Union soviétique de 400.

Dans ce rapport soumis à la commission sénatoriale des forces armées, le secrétaire à la défense fait allusion aux nouvelles armes "Minuteman-3" et "Poseidon" dotées respectivement, chacune, de trois et de dix "MIRVS".

Le message de M. Laird note cependant que la supériorité numérique américaine en matière d'ogives nucléaires stratégiques risque d'être éphémère: "L'URSS, dit-il en effet, pourrait avoir ses propres ogives multiples l'an prochain".

Sous le titre de "Stratégie de dissuasion réaliste pour la sécurité nationale", le rapport Laird aux sénateurs souligne d'autre part que les missilés chinois menacent la majeure partie du Sud-Est asiatique et de l'Union soviétique. Le déploiement de telles armes d'une portée de 3,000 milles marins pourrait commencer dès cette année, précise le ministre de la défense.

"On ne peut pas encore confirmer qu'ait eu lieu le premier vol d'essai sur ICBM", poursuit-il. Mais les deux derniers satellites chinois et la douzaine d'essais nucléaires auxquels a procédé ce pays depuis 1964 "indiquent un niveau assez élevé de perfectionnement dans la mise au point des missiles et des ogives".

En Indochine enfin, le secrétaire à la défense estime que "la majeure partie du programme de vietnamisation a été réalisée. Nous sommes en avance pour ce qui reste. La situation est encourageante."

M. Laird souligne enfin que cette vietnamisation "ne sera pas complète tant que l'ennemi refusera de libérer tous les Américains". Les Etats-Unis sont disposés à recourir à leur aviation si la sécurité de ce qui reste du corps expéditionnaire américain au Vietnam est menacée ou si l'adversaire se livre à de nouvelles offensives."

Le chef du Pentagone donne d'autre part les précisions suivantes sur les effectifs de l'adversaire actuellement en Indochine: 150,000 Nord-Vietnamiens et Vietcong au Vietnam-Sud; plus de 40,000 hommes appartenant à ces troupes ainsi que 10,000 à 15,000 communistes khmères au Cambodge; au moins 120,000 Nord-Vietnamiens et membres du Pathet-Lao au Laos.

"La menace principale, poursuit le rapport annuel du Pentagone, qui comprend plus de deux cents pages, résul-

Voir page 2: Ogives nucléaires

*Grande-Bretagne*

# La crise double le nombre des chômeurs

LONDRES (AFP et Reuter) – Un million deux cent mille personnes ont été privées d'emploi hier du fait de la grève des mineurs, indiquent des estimations officielles. Le nombre des personnes mises à pied en raison de la crise qui était évalué lundi à 800,000 s'est donc accru d'un contingent d'environ 400,000 au second jour des restrictions d'énergie décidées par le gouvernement.

Cette progression dépasse largement les prévisions qui étaient faites en début de matinée et selon lesquelles un million de personnes environ seraient touchées. Au total, si l'on compte que la Grande-Bretagne avait déjà à la fin janvier plus d'un million de chômeurs permanents, près de 2,5 millions de personnes étaient sans emploi hier.

Et cette aggravation du conflit survient à un moment où les Communes sont appelées à débattre d'un projet de loi de 12 articles sur la législation d'application de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Hier soir, c'est aux cris de "Heath dehors" et brandissant des drapeaux noirs et rouges, qu'une dizaine de milliers de mineurs et de sympathisants ont manifesté devant la Chambre des Communes. Cette manifestation inhabituelle a provoqué de vifs remous dans les travées de l'assemblée et a notamment donné lieu à une violente passe d'armes entre le premier ministre, M. Edward Heath, et le leader de l'opposition travailliste, M. Harold Wilson.

Les manifestants se poussaient aux portes du palais de Westminster pour pénétrer dans les couloirs. Devant les piétinements dont ont été victimes plusieurs manifestants, le leader des Communes, M. William Whitelaw, a pris l'initiative d'informer la Chambre en début de séance qu'il avait pris personnellement toutes les mesures nécessaires pour qu'un nombre aussi important que possible de mineurs en grève soient admis dans les couloirs pour s'entretenir avec les députés.

Le gouvernement britannique a par ailleurs rappelé de son périple asiatique Sir Alec Douglas-Home afin de permettre au secrétaire au Foreign Office d'être présent lors du vote crucial qui sanctionnera, demain soir, le débat de trois jours ouvert hier à la Chambre des communes sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Poursuivant ses efforts en vue de remédier à une situation susceptible de de-

Voir page 6: Grande-Bretagne

# Une déclaration de guerre de Victoria?

VICTORIA (d'après CP) – "C'est une véritable déclaration de guerre contre le gouvernement fédéral"!

Ainsi réagit M. Pat McGeer, leader libéral de la Colombie-Britannique, au coup de théâtre du gouvernement créditiste de M. W.A.C. Bennett qui a annoncé son intention de contester devant les tribunaux la constitutionnalité du programme que M. Bennett a souvent dénoncé, le jugeant inéquitable pour les trois provinces fortunées (C.-B., Alberta et Ontario) qui sont les seules à ne pas percevoir de telles subventions dont la somme globale s'élève annuellement à $1.1 milliard et s'élèvera en 1976-77 à $1.6 milliard en vertu d'un projet de loi dont les Communes seront saisies à la reprise de la session.

M. Bennett est convaincu que cette formule de redistribution des revenus, conçue dans les années 30 pour aider les provinces moins riches à profiter de la prospérité des régions mieux nanties, n'est pas la meilleure solution au problème des inégalités régionales qu'elle vise à résoudre. A son avis, il serait plus efficace d'instituer un programme fédéral de revenu annuel garanti; bref, d'aider les citoyens individuellement, plutôt que les provinces.

Si le procureur général de la Colombie-Britannique M. Leslie Peterson, est

Voir page 6: Déclaration

## ■ au gré du temps

### *Flocons et flacons*

**Les adversaires de la motoneige se font souvent accuser de nuire au développement d'une industrie éminemment québécoise.**

**Les fabricants de ces machines ont un argument simpliste: elles sont inoffensives; ce sont les utilisateurs qui mettent leur vie et celle des autres en péril.**

**On en doute moins lorsqu'on apprend que ces engins permettent à certains d'organiser de chaleureuses beuveries au fond des bois enneigés.**

**Cela explique bien des imprudences fatales. On devrait placer sur les sentiers qu'empruntent les motoneigistes ces vers célèbres d'un poète qui l'est moins: "Sous un mince cristal l'hiver conduit leurs pas; le précipice est sous la glace; telle est de vos plaisirs la légère surface: Glissez mortels, n'appuyez pas".**

**Louis-Martin TARD**



# Aux Communes: cette session qui sera la dernière

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Les députés fédéraux, en congé depuis l'ajournement de la session, la veille du jour de l'an, se réunissent aujourd'hui pour mettre un terme officiel à la troisième session de la 28ème Législature. Demain, jeudi, ils se réuniront de nouveau pour écouter le traditionnel discours du Trône exposant les intentions législatives du gouvernement pour la quatrième session.

Les spéculations vont bon train sur le contenu de l'exposé gouvernemental. Il s'agit d'une session préélectorale – et l'intérêt porte particulièrement sur la nature des mesures économiques que le gouvernement entend prendre devant le problème de l'inflation et les pressions exercées par les nationalistes économiques de l'Ontario.

La session d'aujourd'hui est une pure formalité. Le gouvernement justifie sa décision de ne pas mettre un terme officiel à la session avant l'ajournement, en invoquant le fait qu'il peut, de cette manière, rappeler les députés plus facilement lorsqu'il y a urgence.

En réalité, les députés jouissent de certains privilèges lorsque le Parlement est officiellement en session. Ils peuvent expédier leur courrier franc de port. L'avantage, on s'en doute, est particulièrement important à la veille d'une élection, lorsque le courrier expédié par les députés est abondant.

Nul ne sait actuellement, si ce n'est le premier ministre Trudeau, la date des prochaines élections. On sait seulement que la quatrième session est la dernière du Parlement actuel. Aussi, le discours du trône que lira le gouverneur général, demain est-il d'une importance exceptionnelle. Cette déclaration n'est pas seulement importante à cause de la tenue de l'élection; elle l'est surtout à cause des options fondamentales que le Canada devra prendre concernant ses structures économiques et ses rapports avec les Etats-Unis.

L'état de l'économie canadienne présente des difficultés telles que les observateurs s'interrogent longuement sur la possibilité que le gouvernement décide d'appliquer certaines mesures de contrôle des prix et des salaires. Ils se demandent aussi quelles garanties le gouvernement consentira à donner aux nationalistes ontariens qui réclament un meilleur contrôle des investisements américains. On sait que M. Trudeau tarde à faire connaître la position du conseil des ministres sur la création d'un organisme de contrôle des investissements étrangers, organisme qui avait été proposé par les auteurs d'un rapport gouvernemental secret (le rapport Gray), qui avait fait l'objet d'une fuite en novembre dernier. Le gouvernement subit des pressions diverses et contradictoires dans ces deux cas.

En comparaison, la publication du rapport du comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution, qui a également fait l'objet d'une fuite, samedi dernier, et dont le dépôt officiel devrait normalement être fait demain après-midi, à la reprise de la session, n'a qu'une importance marginale.

D'abord, il ne traite pas d'une politique gouvernementale et il est difficile de concevoir que le gouvernement aura le temps et le goût de ranimer le débat constitutionnel avant la prochaine consultation électorale. Ensuite, le premier ministre Trudeau a fréquemment pris pour acquis, récemment, que la pensée constitutionnelle des Canadiens a pris un tournant favorable – favorable à la pensée de M. Trudeau s'entend – et il s'en est dit satisfait.

Le premier ministre Trudeau a, de surcroît, apporté une fin de non-recevoir aux revendications du Québec en matière de politique sociale. Il est difficile de croire qu'il fera maintenant volte-face et qu'il se rendra à la prétendue recommandation principale du rapport constitutionnel qui propose de donner aux provinces une juridiction prépondérante sur la politique sociale. Pourquoi jugerait-il que la centralisation à Ottawa de cette politique sociale sera politiquement moins rentable dans quelques mois qu'elle ne l'est maintenant?

Les pressions pour l'établissement d'une politique de contrôle des prix et des revenus sont par contre plus fortes. Le gouvernement avait institué une commission des prix et des revenus, il y a deux ans, qui a envisagé l'opportunité d'imposer des telles mesures.

Il est peu probable que le gouvernement cède à ces pressions. Les observateurs soulignent que la principale objection réside dans l'admission que le gouvernement Trudeau ferait, par ce geste, de la faillite de sa politique de combat contre l'inflation. D'autres observateurs indiquent que l'imposition unilatérale des mesures de contrôle des prix et des salaires poserait des problèmes constitutionnels. Mais cet argument est plus faible, puisque le contrôle des prix touche davantage le commerce interprovincial et international, de juridiction fédérale, que les affaires internes provinciales.

Des sources proches du gouvernement ont indique, par ailleurs, que si jamais le conseil des ministres décidait de créer une agence de tamisage des investissements étrangers, il s'agirait d'un organisme de faible portée qui ne serait pas de nature à effrayer le gouvernement américain. C'est sans doute cette déclaration de principe qui est la plus attendue, et il sera intéressant de voir, dans l'exposé de demain si le gouvernement à l'intention de se prononcer là dessus dans les jours prochains. Toute la communauté d'affaires et les pays étrangers sont en tout cas à l'écoute. Il n'est pas interdit de croire que le gouvernement des Etats-Unis a justement décidé d'attendre de connaître la politique canadienne en matière d'investissements étrangers avant de ratifer le projet de règlement du contentieux canado-américain en matières commerciales. Le gouvernement canadien ne s'est en tout cas jamais trouvé devant un choix plus difficile à faire.

Les quatre projets de loi les plus importants dont l'adoption a été retardee, au cours de la 3ème session, enfin, seront peut-être ranimés. Le gouvernement continue en effet de croire que les lois sur les allocations familiales, le travail, la concurrence et le code pénal (la loi sur les tables d'écoute) sont des sujets prioritaires.

**suites de la première page**

## MLLE X TÉMOIGNE

n'a été suivie d'aucune plainte contre elle et que le capitaine Saulnier lui avait refusé le droit d'être interrogée en présence de son avocat.

C'est Me Jean-Louis Léger, avocat du directeur Saulnier, qui avait exigé, jeudi dernier, que ce témoin soit sommé de comparaître hier. Cependant, après que le constable Villeneuve eut témoigné, hier, au sujet d'un schéma sur le monde de la prostitution, Me Léger a déclaré qu'il ne demandait plus à ce que Mlle X soit entendue comme témoin. C'est Me Philip Cutler, avocat du Devoir, qui a demandé à la Commission d'entendre quand même le témoignage de Mlle X.

D'autre part, le constable Villeneuve a affirmé, hier, que l'organigramme sur le monde de la prostitution, dont il avait été question jeudi dernier, a été préparé par l'ex-constable, Roch Piché.

En avril 1967, a révélé le constable Villeneuve, à la suite de ce rapport, nous avons pu procéder aux arrestations simultanées de quatre "grosses madames", dirigeantes de réseaux, et de la personne qui touchait l'argent des prostituées qui travaillaient pour elles.

"Il y a eu enquête préliminaire et ces cinq personnes ont été conduites à leurs procès. C'est là que tout a flanché. Nous n'étions plus là; nous avions été mutés de l'escouade de la moralité", a déclaré le constable Villeneuve. A ce chapitre, les commissaires ont noté que le capitaine Saulnier n'était plus alors officier-commandant de la moralité.

Appelé à la barre des témoins, le directeur Saulnier a déclaré que, le 5 janvier 1966, il a fait rapport au sujet des informations contenues dans cet organigramme à la demande de l'inspecteur-chef, Maurice Saint-Pierre.

Le directeur Saulnier a affirmé que le constable Piché a produit ce tableau devant le Conseil de discipline qui a décidé son renvoi du service de police de Montréal. M. Saulnier devait ajouter qu'il avait été informé qu'une prostituée était à l'origine de ce tableau, parce qu'elle "était choquée contre nous parce que son ami était pour être renvoyé de la police".

M. Saulnier a précisé que le constable Piché a été remercié de ses services quelques jours avant la fin de décembre 1965. Au sujet de ce renvoi et de l'enquête qui l'a précédé, le constable Villeneuve a fait cette déclaration inattendue, hier, devant la Commission: "J'ai été empêché de témoigner au procès de M. Piché. La présente enquête ne serait pas nécessaire, si j'avais pu témoigner à ce procès."

L'organigramme préparé par l'ex-constable Piché, a soutenu le directeur Saulnier, ne nous a rien appris. Les personnes qui y était mentionnées comme étant des "madames", faisaient l'objet d'une constante suveillance, a-t-il poursuivi.

L'enquête a été ajournée à demain matin, alors que l'ex-constable Roch Piché sera entendu.

## OGIVES NUCLÉAIRES

te de la capacité de l'ennemi de lancer des attaques de grande envergure. Le Cambodge sera vraisemblablement la scène de la pression constante – militaire et psychologique – de l'ennemi."

M. Laird exprime enfin "sa satisfaction, en général" en ce qui concerne les efforts des alliés atlantiques pour assumer une plus large part du fardeau de la défense commune. Mais, poursuit-il, "la réussite raisonnable de nos efforts l'année écoulée "n'est pas une raison pour s'adonner au laisser-aller". Le ministre affirme en effet que les forces du Pacte de Varsovie, loin de diminuer leurs capacités, les améliorent au contraire.

Les Etats-Unis, pour leur part, "projettent de maintenir au niveau actuel le déploiement de leurs forces en Europe pour l'année fiscale 1972-73". Le secrétaire à la défense mentionne toutefois des "ajustements de peu d'importance" dans leur dispositif militaire sur ce continent. "Ils sont conformes, précise-t-il, à la modernisation et à l'amélioration de l'efficacité des unités de soutien".

L'exercice fiscal actuel consacre 140 millions de dollars au développement. Le prochain leur affectera, conclut M. Laird, 94 millions.

## LA POLICE

Suite de la page 3

Ce n'est pas l'opinion des aumôniers des prisons provinciales qui soulignent dans un communiqué que les droits minimes des prisonniers se trouvent encore diminués par le conflit actuel...

"Nous pensons notamment à certains droits acquis qui ne peuvent plus s'exercer, écrivent les auteurs du communiqué, – privation des visites pour leur support moral, activités réduites au minimum (travail, loisirs, rencontres pastorales et culturelles), dans un centre de détention, confinement aux cellules 24 heures par jour, dans d'autres suppression de la pratique religieuse."

## DE L'ÉTOILE

Suite de la page 3

avoir constaté que jamais il ne serait plus à l'emploi de la ville comme pompier. Le président du tribunal avait dit aussi aux jurés qu'ils pouvaient retenir une accusation moindre que celle de tentative de meurtre et c'est ce qu'ils ont fait.

Rappelons que 7 jours avant l'attentat dont a été victime M. Gagnon, trois dirigeants de la Dupont of Canada avaient été assassinés par un individu. M. Vincent Meloche est l'accusé dans cette affaire et il est d'ores et déjà connu que la veille du triple meurtre il avait été congédié de la Dupont of Canada.

## LA CONFUSION

Suite de la page 3

terrissage.

Le local 2228 est formé de 2200 techniciens en électronique reliés à des postes de la fonction publique canadienne, soit 14 ministères ou organismes reliés au gouvernement. Même les techniciens "désignés" débrayaient jeudi dernier (210 sur 486) malgré les représentations de dirigeants syndicaux tel William Andreeff. (Les services de ces techniciens sont considérés comme essentiels à la sécurité du pays).

Dans les tours de contrôle des aéroports, les appareils dont les techniciens ont la charge sont surtout des radars au service des "aiguilleurs du ciel" (ou contrôleurs du trafic aérien) lors de atterrissages ou décollages. D'autres instruments facilitent la navigation aérienne d'un aéroport à l'autre (PACAN ou ILS).

Lundi, il devint évident que sans les techniciens, la plupart de ces machines commençaient à être inutilisables. Des mesures d'urgence durent être prises. Dans un aéroport comme celui de Toronto, on réduisit de 40 à 10 le nombre d'atterrissages et de décollages autorisés en une heure.

Le ministère des transports et les compagnies aériennes ont conservé comme première préoccupation la sécurité des voyageurs; l'on fit savoir qu'il n'y avait aucune opération laissée au hasard malgré la réduction du nombre de vols. Il est peu probable qu'un accord intervienne avant demain, jour de reprise de la session à Ottawa.

La grève a commencé le 6 février. Sans exiger la parité avec leurs homologues américains, les électroniciens soulignent qu'ils ne peuvent plus accepter une disparité comme celle qui existe présentement (pour le même travail, un électronicien touche aux Etats-Unis $18,000 par année, là où un ouvrier spécialisé du Canada gagne au plus $10,-000).

Il ne semble pas que tous les syndiqués soient satisfaits de la grève qui se prolonge; des représentants de la FIOE ont admis hier que des électroniciens à l'emploi des ministères de la défense et des communications étaient rentrés au travail mais il semble bien que les techniciens relevant du ministère des transports – plus de la moitié du total des grévistes – soient solidement groupés dans leur appui à la grève déclarée.

## LES GRÉVISTES

Suite de la page 3

D'autre part, une pétition circule présentement dans les hôpitaux de Montréal et aurait recueillie déjà près de 4,000 signatures de médecins, d'infirmières, d'employés des services paramédicaux et même de malades qui se plaignent de la lenteur des négociations.

Le débravage des physiothérapeutes compromet la réhabilitation de certains patients atteints de paralysie. L'absence des ergothérapeutes se fait particulièrement sentir en pédiatrie. Quant aux diététites, le personnel de cadre ne peut tout simplement pas suffire à combler le vide, d'autant que les malades qui ont subi des greffes, par exemple, requièrent des soins nutritufs constants.

Le président du comité de négociation de l'AHPQ, M. René Auger, a confirmé hier au téléphone que la première offre patronale se résumait au maintien des échelles salariales en vigueur plus une somme forfaitaire d'environ $200 par syndiqué pour la rétroactivité.

Les parties se sont rencontrées lundi soir et se sont fixé rendez-vous pour au plus tard aujourd'hui, a indiqué M. Auger. Celui-ci a ajouté que les négociateurs patronaux étaient maintenant disposées à de nouvelles offres: "Il se peut que les échelles de salaire en vigueur soient à retoucher, a-t-il dit, on est prêt à bouger un peu."

M. Auger a expliqué toutefois que la scolarité universitaire n'était pas le seul facteur à envisager dans l'évaluation des salaires: il y a aussi l'influence du marché et la complexité de la tâche à accomplir, a-t-il souligné.

Mlle Tremblay prétend précisément que les négociateurs patronaux n'ont aucune idée de la nature des activités professionnelles dont ils doivent pourtant évaluer le prix.

Chez les diététistes, par exemple, il n'y a pas moins de 15 catégories de fonctions qui équivalent à autant de spécialisations, a-t-elle indiqué, et les responsables de service qui assurent présentement la relève dans les hôpitaux ne sont pas préparés aux tâches diverses qui exigent, outre une connaissance théorique, une formation "sur le tas".

## BLOC-NOTES

Suite de la page 4

nada depuis quelque temps et qui nous range peu à peu parmi les puissances partout acceptables.

On notera que Washington, pour des motifs évidents, ne bouge guère sur ce front. La Chine s'est profondément compromise en faveur du Pakistan et M. Nixon ne fera sûrement pas exprès pour louanger le Bangla Desh au moment où il termine les préparatifs de sa visite à Pékin. Pourtant, M. Nixon vient de soulever de nouvelles possibilités en invitant M. André Malraux à un tête-à-tête avec lui. On connaît les liens qui attachent M. Malraux à la Chine, mais on sait également que l'écrivain français a aussi exprimé récemment sa profonde sympathie pour le peuple bengali. Rien n'interdit de penser que M. Nixon ait tenu à savoir d'un des rares hommes qui puissent faire le pont entre le Bangla Desh et la Chine comment il fallait manoeuvrer.

Laurent LAPLANTE

### Décès du Frère Alfred (Albert Minville), des E.C.

Les Frères des Ecoles chrétiennes recommandent aux prières de ses amis, confrères et anciens élèves le repos de l'âme du f. Albert Minville décédé bien doucement au soir du 14 courant dans sa 86e année d'âge. Fils de Joseph Minville et d'Adélaïde Fournier, il naissait à Grande Vallée, Gaspésie, le 29 juin 1886. Jusqu'à l'âge de 22 ans, il aide à la subsistance de ses 10 frères et soeurs. Puis il entre au noviciat de Mont-de-La-Salle alors à Maisonneuve (Montréal). Religieux en 1909, il fait 30 mois de formation religieuse et pédagogique. En septembre 1911, il enseigne aux écoles Ste-Brigide (3 ans), St-Henri (1 an), au pensionnat St-Laurent (5 ans), puis Notre-Dame de Hull (4 ans.) Pendant 13 ans, il dirige les écoles S.J.B. Salle, Notre-Dame de Hull, Salaberry et Ste-Brigide. Il est inspecteur des classes à Viauville durant 4 mois en 1937. Sa vue baisse péniblement. Il entre à l'infirmerie du district où il vit ses 34 dernières années dans la prière pour les oeuvres d'apostolat et l'acceptation de la volonté de Dieu. Un frère lui survit: M. Esdras Minville qui fut professeur et Directeur général à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (Montréal).

Les restes mortels sont exposés au salon funéraire du Foyer De-La-Salle (300, boul. Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée, V. de Laval). Les funérailles auront lieu au même endroit, jeudi, le 17 février, à 10h.

Le cortège se rendra de là au cimetière catholique du Mont-Royal.

## Canada et drogues

NATIONS UNIES (AFP) – Le représentant permanent du Canada aux Nations unies, M. Yvon Beaulne, a remis au secrétaire général Waldheim un chèque de $150,000 représentant la première tranche de la contribution de $400,000 que le Canada s'est engagé à verser en deux ans au fonds des nations pour la lutte contre l'abus des stupéfiants.

## ■ en bref

DUBLIN – Une vieille maison de 200 ans, située 52 St-Stephen's Green, à Dublin, décorée d'importantes fresques murales et d'autres peintures par deux artistes du 18ème siècle, Angelica Kauffman et Peter de Gree, vient d'être complètement restaurée par des travaux qui prirent plus d'un an.

L'entreprise a été financée par la Canada-Vie, et la maison georgienne ainsi qu'un autre projet auquel elle est reliée sera louée pour des bureaux.


anglais-espagnol-allemand

Si vous voulez vraiment apprendre une autre langue
vous aimez les méthodes rapides et efficaces
vous cherchez une écoie sérieuse et bien située
vous désirez un cours pratique et économique

LPS® peut vous aider

enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)

téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT

(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F PLACE BONAVENTURE
LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage 500 EST GRANDE ALLÉE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Education



INITIATION À LA CÉRAMIQUE • INITIATION À LA CÉRAMIQUE

Collège du Vieux Montréal
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

CÉRAMIQUE I
(COURS CULTUREL POUR ADULTES)

CE COURS FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE DE TROIS COURS ET SE DONNERA
LE MARDI SOIR DE 18.30 à 22.00 h.

*Un maximum de 20 étudiants sera accepté à ce cours*

**Contenu du cours** - DÉPLIANT SUR DEMANDE
**Début du cours** : 29 février 1972
**Durée du cours** : 45 heures
**Condition d'admission** : aucune
**Prix : $66.25**
**Inscription** : jusqu'au 28 février 1972 au pavillon Marie-Victorin.

244 est, rue Sherbrooke, local 212, 9 h 00 à 22 h 00.

*Pour renseignements* 842-5294

INITIATION À LA CÉRAMIQUE • INITIATION À LA CÉRAMIQUE



RÉVÉLATION 1972
LA MAZDA 808 La Sur-Douée!
conçus spécialement pour le CANADA



INVITATION spéciale au lecteur du DEVOIR

au coeur de MONTRÉAL stationnement gratuit à l'arrière du 3475 Avenue du Parc

Tous les modèles MAZDA, sont en montre chez le PLUS GROS ET DYNAMIQUE concessionnaire au QUÉBEC.

NOIVO AUTOMOBILE INC.
3475 AVENUE DU PARC MONTRÉAL
TÉL.: 849-7787
(entre Sherbrooke & Milton)



un jour viendra où vous prendrez votre retraite... nous y avons pensé!

Avez-vous fait le nécessaire pour vous assurer une retraite à l'abri des soucis financiers? Nous, au Montréal Trust, nous avons pensé à mettre sur pied un régime d'épargne-retraite qui peut vous assurer les revenus dont vous aurez besoin après 65 ans.

Vous déterminez le montant annuel que vous voudriez alors recevoir, et nos équipes de spécialistes se feront un plaisir de vous expliquer les moyens d'y arriver.

D'abord, l'argent que vous placez en vue de la retraite est déduisible aux fins de l'impôt chaque année, ensuite, vous pouvez souscrire jusqu'à 20% de votre revenu annuel, sans dépasser un plafond de $2,500 et enfin, nos formules de placements vous offrent la possibilité de répartir vos épargnes sur 1, 2 ou 3 sections, selon vos objectifs.

De plus, si vous le désirez, vous pouvez placer vos versements dans la *section garantie* qui, comme son nom l'indique, garantit le capital investi plus un bénéfice intéressant. C'est là un avantage précieux que le Montréal Trust peut vous offrir grâce à l'importance et à la diversité de ses investissements.

Pour tous renseignements additionnels, communiquer avec
Michel Girouard, 1, Place Ville-Marie, Téléphone: 861-1681 ou Gilles Mercier, Centre Commercial Fairview, Téléphone: 695-5230

Montréal Trust

la société qui innove constamment

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, mercredi 16 février 1972

*Un effet du contingentement universitaire*

# Québec recrute plus de 50% de ses médecins à l'étranger

par Gérald LeBlanc

Bien que l'on déplore le manque de médecins et bien que plus de la moitié des 656 nouveaux médecins admis l'an dernier à la pratique au Québec venaient de l'étranger, les quatre facultés de médecine du Québec ne pourront pas accepter, en septembre 1972, plus de candidats que l'an dernier.

D'après les statistiques fournies par le registre central des admissions dans les universités québécoises, 3,148 personnes ont fait 5,906 demandes d'admission aux familles de médecins (chaque individu peut faire jusqu'à quatre demandes) et 556 de ces candidats ont été acceptés pour la rentrée de septembre 1971.

La date limite pour les demandes d'admission n'est fixée qu'au 1er mars et les conseils d'administration n'ont pas encore déterminé définitivement le contingentement à accepter dans les facultés de médecine. Toutefois les régistraires des quatre universités québécoises ayant des écoles de médecine (Montréal, McGill, Laval, Sherbrooke), s'accordent à prévoir que les capacités d'accueil seront sensiblement les mêmes que l'an dernier.

L'on prévoit en effet pouvoir accepter 215 candidats à Montréal, 165 à Laval, 160 à McGill et 64 à Sherbrooke. A McGill où l'an dernier seulement 87 des 160 candidats étaient Québécois dont 10 des francophones, on espère accueillir cette année 110 candidats du Québec. La date limite pour les demandes d'admission a d'ailleurs, été déplacée du 1er décembre au 1er mars pour les candidats québécois. L'on espère que cette augmentation des étudiants du Québec s'accompagnera d'un accroissement du nombre de francophones.

Par ailleurs, selon le régistraire du Collège des médecins, le docteur Augustin Roy, plus de la moitié des médecins admis à la pratique l'an dernier n'avaient pas été formés au Québec. Des 656 nouveaux médecins, 313 venaient du Québec, 69 des provinces anglaises du Canada, 7 des Etats-Unis et 267 d'autres pays.

En plus de préparer seulement la moitié de nos médecins, le docteur Roy signale que nous contribuons à enlever des médecins à des pays du tiers-monde qui en ont encore plus besoin que nous.

Quant au manque de médecins, le docteur Roy considère que la pénurie est réelle mais qu'il est impossible de l'évaluer précisément. Depuis dix ans le nombre de médecins au Québec est passé de 5,000 à 8,600 dont 6,200 sont dans la pratique active. Le Collège des médecins procède présentement à une étude sur "les besoins réels" de la population québécoise en ce qui regarde les médecins.

Le docteur Roy signale également que nos facultés acceptent actuellement le nombre maximum de candidats par rapport à leur capacité d'accueil. Il se demande même si l'augmentation de candidats survenue au cours des deux dernières années n'a pas été accompagnée par une baisse dans la qualité de la formation offerte.

Les facultés de médecine ne sont pas les seules à établir des contingentements de beaucoup inférieurs soit aux besoins de la population soit aux aspirations des jeunes Québécois.

On retrouve en effet des capacités d'accueil inférieures aux demandes d'admission dans à peu près toutes les facultés dites professionnelles, particulièrement en droit et en psychologie.

A l'université de Montréal, seulement 350 candidats ont été admis l'an dernier, alors que l'on avait reçu 1,200 demandes d'admission. A cela s'ajoute la sélection en cours de route. Depuis septembre, 40 étudiants ont abandonné et 92 ont reçu des avis leur disant de ne pas se présenter au second trimestre, leurs notes étant trop faibles.

Selon un étudiant actuellement en troisième année aux HEC, entre 35 et 40% des étudiants inscrits en 1969-70 ont été éliminé dès le premier semestre, après qu'ils eurent cependant fait deux versements de frais de scolarité. On dit d'ailleurs aux étudiants que seulement un sur quatre se rendra au bout.

Pour les facultés de psychologie, les capacités d'accueil ont été considérablement élargies au cours des dernières années. Ce rythme de croissance a cependant été accompagnée par un taux de croissance supérieur dans les demandes d'admission. Il y a donc là aussi des contingentements comparables à ceux en vigueur aux facultés de droit et de médecine.

Pour les autres facultés, il semble y avoir suffisamment de places. C'est ainsi qu'à l'université de Montréal on aimerait bien avoir beaucoup plus d'étudiants en sciences. L'université du Québec à Montréal, qui possède pas de facultés dites professionnelles, ne connaît pas de contingentement si ce n'est en psychologie où l'on ne peut admettre qu'une centaine d'étudiants.

# La police disperse des gardiens de prison manifestant à Bordeaux

Des gardiens de prison membres du Syndicat des agents de la paix, dont les membres sont en grève depuis 10 jours, ont manifesté pendant quelques heures devant la prison de Bordeaux.

Avant d'être dispersés par les policiers de Montréal et de la Sûreté du Québec, les grévistes, au nombre de 50 environ ont réussi à interrompre temporairement les livraisons de victuailles à la prison, et à empêcher la relève des cadres de surveillance et des policiers provinciaux qui avaient terminé leur quart de nuit à la prison.

D'autres manifestations de moindre importance ont été signalées devant d'autres prisons provinciales, notamment à Québec, à Saint-Hyacinthe et à Chicoutimi.

La manifestation à la prison de Bordeaux a débuté vers huit heures, et a empêché le transport des détenus vers les tribunaux. Les livraisons ont aussi été interrompues momentanément. A midi, des agents de la SQ sont venus prêter main forte aux policiers de Montréal déjà sur les lieux et ont intimé aux grévistes de quitter les lieux.

Les gardiens de prison, ainsi que les autres membres du syndicat, garde-chasse, garde-pêche, policiers des autoroutes, ont choisi ce moyen, après une semaine de "journées d'étude" à Drummondville, pour protester contre la lenteur du gouvernement à entamer les négociations dans le but de renouveler le contrat collectif échu en juillet 1971.

En fin de semaine, d'autres membres du syndicat avaient opté pour le ralentissement de la circulation sur l'autoroute des Cantons de l'est. Ils y ont réussi en bloquant la route par des voitures qui roulaient à faible allure, contenant derrière elles une longue queue d'automobilistes impatients.

Aux kiosques de péage des trois autoroutes, les paniers de perception ont servi de réceptacles à diverses matières gluantes et collantes, ce qui a eu comme résultat d'interrompre la perception automatique des droits de péage.

Les paniers ont été nettoyés depuis et fonctionnent normalement depuis midi hier.

Le Syndicat des agents de la paix, qui n'a pas le droit légal de grève, a confié l'organisation de la grève à la CSN, qui est à mettre au point les structures que nécessite un arrêt de travail.

La direction générale des centres de détention du Québec, qui avait au début du débrayage des gardiens de prison fermé plusieurs de ses institutions de détention pour concentrer les détenus et le personnel de cadre dans quelques institutions centrales, a dû fermer hier une autre de ses prisons, celle de Waterloo. On maintient à la direction générale que même en l'absence des gardiens, la situation n'est pas trop anormale dans les prisons et que les prisonniers jouissent de presque tous leurs privilèges.

Suite à la page 2

# De l'Étoile coupable d'un crime moindre

par Guy Deshaies

Après plus de 4 heures de délibérations, douze jurés de langue française ont déclaré, hier soir, à 17h, Réjean de l'Etoile coupable d'avoir déchargé une arme à feu avec l'intention de blesser.

De l'Etoile, 37 ans, ancien sapeur-pompier à la cité de Verdun, était accusé de tentative de meurtre sur la personne de M. Guy Gagnon, gérant de la cité de Verdun, sur qui, le 14 octobre dernier, de l'Etoile a tiré trois balles de carabines.

Les jurés ont donc prononcé un verdict de culpabilité relativement à un chef d'accusation réduit et l'accusé est passible d'une peine maximale de 14 années de prison.

Me Patrick Falardeau, procureur de la Couronne, n'a pas caché sa déception en entendant ce verdict réduit. Le juge Jean-Paul Bergeron a libéré les jurés et il a fixé la date de la sentence au 29 février.

Entre-temps, Me Phil Cutler, avocat de la défense, a fait savoir au tribunal qu'il présenterait un rapport présentence d'un psychiatre avant cette date.

Durant les 15 jours qu'a duré le procès il a été mis en preuve que, le 14 octobre dernier, Réjean de l'Etoile s'était procuré une carabine, s'était rendu chez M. Gagnon, rue Beatty, à Verdun, avait attendu que ce dernier sorte de chez lui pour l'aborder en pleine rue et faire feu en sa direction.

M. Gagnon a été blessé à la poitrine et à la colonne vertébrale si bien que depuis cet attentat il est cloué sur une chaise roulante à l'Institut de réhabilitation.

D'après les rapports médicaux produits par la Couronne, M. Gagnon est paralysé complètement depuis le nombril jusqu'aux pieds.

Me Cutler a fait valoir, pour sa part, que son client avait fait l'objet d'un congédiement injuste, en 1968, lorsqu'il avait été évincé du corps des pompiers pour manquement à un règlement. Depuis cette date il n'avait cessé de multiplier les démarches auprès du gérant Gagnon, du maire et autres personnes pour être réintégré au sein des pompiers de Verdun et pratiquer le seul métier qu'il voulait faire et qu'il aimait.

Le juge avait indiqué au jury qu'il pouvait acquitter l'accusé s'il en arrivait à la conviction que Réjean de l'Etoile eût pu être victime d'une crise passagère de folie le jour de l'attentat après

Suite à la page 2

## aujourd'hui

A 12h30, à la salle Joliette du Reine-Elizabeth, **M. Peter C. Newman**, rédacteur en chef du magazine Maclean's est l'invité de l'Advertising and Sales Executives Club of Montreal. Sujet: "Struggle for Power Canadian Politics 1972".

●

A 12h30, à l'Ecole polytechnique, **M. Max Gros-Louis**, participe à un débat sur les répercussions de l'aménagement de la baie James sur les autochtones.

●

A 13h, au YWCA, 1355 Dorchester ouest, réunion de femmes intéressées à faire circuler une **pétition demandant le rappel de la loi sur l'avortement**. La pétition est une initiative du Montreal Women's Coalition for Abortion Law Repeal.

●

De 14h à 23h, **teach-in** au pavillon central de l'université de Sherbrooke organisé par le **"département parallèle"** de service social.

●

De 19h à 22h, au collège Vanier, 821 boul. Sainte-Croix, le public est invité à **un "Open House"** organisé par ce cegep anglophone.

●

A 20h, à la polyvalente Roussin, **assemblée des enseignants de quatre associations** portant sur les négociations en cours. Invités: MM. Michel Chartrand (CSN), Fernand Daoust (FTQ) et André Charbonneau (CEQ).

# *Martha Adams: procès en mars*

(par G. D.) Mlle Martha Adams, accusée, entre autres choses, d'avoir tenu une maison de débauche, ne subira son procès, pour cette accusation; que le 14 mars prochain.

Mlle Adams, qui a fait parler d'elle ces jours-ci, notamment à l'enquête de la commission de police sur la conduite du directeur Saulnier, doit également subir un procès pour une accusation de proxénétisme, c'est-à-dire pour avoir vécu des fruits de la prostitution.

Pour ce dernier chef, elle a choisi, comme le lui permet la loi, d'avoir un procès devant un juge et douze jurés de sorte que la date de ce procès sera fixée lors de l'ouverture de la prochaine session des assises le 6 mars prochain.

Quant au procès pour le premier chef, il a été entendu entre le procureur de la Couronne, Me Pierre Verdun et l'avocat de Mlle Adams, Me Auguste Choquette, que l'instruction de ce procès, durerait plusieurs jours et, qu'en conséquence, on ne pouvait bloquer une cour des sessions pour cette période. Après entente avec le juge en chef des sessions, M. André Fabien, il a été convenu qu'un juge spécial serait désigné pour entendre la cause dans une cour spéciale, le 14 mars prochain.



Pour souligner le 360e anniversaire de naissance de Paul Chomedey de Maisonneuve, la République française lance une émission de timbres à l'effigie du fondateur de Montréal. Le timbre a été dévoilé hier, à l'hôtel de ville, où le consul général de France à Montréal, M. Étienne Coldan, a donné au maire, M. Drapeau, certaines explications. Le timbre sera officiellement lancé le 19 février à Neuville-sur-Venne, lieu de naissance de Paul Chomedey de Maisonneuve. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

# La confusion règne dans les aéroports

OTTAWA (d'après CP) — La situation créée par la prolongation de la grève des électroniciens en était une de confusion dans les aéroports canadiens, hier.

Le médiateur Gordon Simmons est rentré à Ottawa où il espère que reprendront les pourparlers entre le Conseil du Trésor et les négociateurs de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE) — local 2228 (les membres de ce syndicat ont rejeté, lundi dans une proportion de 72% le rapport du médiateur qui leur offrait une moyenne d'augmentation de salaire de 16% en 28 mois).

Air Canada a annulé hier la plupart de ses vols à court rayon, ne conservant que ses vols transcontinentaux et trans-Atlantique ainsi que ceux vers Miami, Los Angeles et les Antilles. La Compagnie Canadian Pacific pour sa part annonçait que certains vols à destination de Toronto étaient dirigés plutôt sur Montréal Air Canada ne répondait plus au bureau des réservations à Montréal et priait ses clients d'utiliser d'autres moyens de transport s'il était possible.

Partout, les sacs de courrier s'accumulent et les responsables des postes n'ont pas encore arrêté une stratégie pour la livraison du courrier entre grands centres.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré hier que le Conseil du Trésor souhaitait la signature d'une convention collective le plus rapidement possible; la grève en est à son douzième jour et l'on note la détérioration de certains appareils de radar et de communications qui commencent même à affecter la navigation maritime.

Certains représentants de la FIQE ont fait peu de cas des propositions du médiateur Simmons et s'en tiennent à leur demande initiale: une hausse de 23.4 pour cent en 24 mois.

En raison du mauvais temps, le travail des contrôleurs du trafic aérien était diminué de 75% dans son efficacité, calcule-t-on.

Dans les aéroports du pays, des dizaines de milliers de travailleurs encombraient les salles d'attente mais malgré des retards parfois importants, les vols continuaient à se faire, sauf à Ottawa où ne se faisait plus aucun at-

Suite à la page 2

# *Les grévistes des hôpitaux manifesteront*

par Gisèle Tremblay

Les syndicats de diététistes, de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes, dont la grève entre ce matin dans sa troisième semaine, doivent participer aujourd'hui à compter de 16 heures à une marche de protestation, du square Philips aux bureaux de l'Association des hôpitaux (AHFQ), 505 ouest boulevard Dorchester.

C'est ce qu'a révélé hier Mlle Hélène Tremblay, présidente du Syndicat professionnel des diététistes, à la suite d'une assemblée tenue au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, quartier général des grévistes à Montréal.

Les quelque 450 professionnels de la santé impliqués dans le conflit réclament la parité de salaire avec les travailleurs sociaux, dont la scolarité est équivalente à la leur. L'écart entre ces deux groupes dépasse présentement $1000 par année.

Diététistes, physiothérapeutes et ergothérapeutes ont formé en septembre un cartel de négociation pour l'obtention de leur première convention collective qui doit couvrir la période antérieure à la ronde de négociations de 1971-72 dans la fonction publique québécoise.

Les trois syndicats ont en effet été formés tardivement, au printemps 1970 vu à l'orée de 1971 selon le cas, et leurs négociations n'ont été entreprises, d'abord à des tables séparées, qu'en avril-mai dernier alors que s'amorçait une nouvelle ronde de pourparlers dans la fonction publique.

Seule la question salariale demeure en suspens, les clauses normatives étant toutes paraphées ou presque. Les contrats seront cependant désuets dès la signature puisque les trois syndicats sont en retard d'une négociation.

La Société des étudiants en ergothérapie et en physiothérapie de l'université de Montréal, qui groupe 150 membres, appuie officiellement les revendications des trois syndicats. Ces étudiants, de même que leurs confrères de McGill, seront représentés cet après-midi à la manifestation, ainsi que plusieurs cadres non syndiqués des hôpitaux qu'inquiète le prolongement de la grève.

Suite à la page 2

**COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET**

*COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC*

**EXTERNAT MIXTE**
**COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE**

1- SCIENCES DE LA SANTÉ
2- SCIENCES PURES
3- SCIENCES HUMAINES
4- SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
5- ARTS ET LETTRES

**ADMISSIONS 1972-73**

*S'ADRESSER AU BUREAU DE L'ADMISSION*

**1001 EST BOUL. CRÉMAZIE, MTL 352** (MÉTRO-CRÉMAZIE)
***DU LUNDI AU VENDREDI DE 9h. 00 À 17h. 00***
**TÉL. : 388-5745**

**AVANT LE 1er MARS**

**LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC**

conseille vivement à ses membres de ne pas manquer d'assister à la causerie-débat qui sera animée à l'Université de Montréal par

le professeur **B. QUEMADA**

**le jeudi 7 février 1972 à la salle F 2245 du Pavillon des Sciences Sociales à 19h. 30 et qui sera intitulée :**

**"Des dictionnaires... Pourquoi faire?"**

— *Un grand conférencier,*

— *Une soirée pleine d'enseignements.*

**université du québec**
**institut national de la recherche scientifique**

**CENTRE QUÉBÉCOIS DES SCIENCES DE L'EAU**

**ÉTUDES AVANCÉES INTERDISCIPLINAIRES**
dans le domaine des sciences de l'eau conduisant à la MAÎTRISE ÈS SCIENCES de l'Université du Québec

**PROGRAMME**
- Les cours commencent en septembre 1972
- **Tronc commun**
  La première année, tous les étudiants suivent les mêmes cours dans les différentes d'études spécifiques.
- **Cours de spécialité**
  La deuxième année, par des cours à options, permet la spécialisation dans un domaine d'études spécifiques.
  Les enseignements de spécialités portent sur des domaines aussi variés que les équilibres et la cinétique des réactions en milieux aquatiques, le métabolisme de ces milieux, les phénomènes chimiques aux surfaces, la microbiologie et la biologie cellulaire, l'hydrologie paramétrique, l'hydrologie de la neige et de la glace, les processus stochastiques et la théorie des modèles, la circulation et la diffusion dans les lacs, l'analyse de systèmes appliquée aux ressources en eau et les aspects technologiques et économiques du traitement des eaux usées.
  L'étudiant doit choisir au moins un cours dans une discipline différente de sa formation d'origine.
- Participation à la recherche et présentation d'un mémoire.

**ADMISSION**
- Les candidats devront posséder un diplôme de premier cycle universitaire dans une des disciplines suivantes :
  - agronomie — géographie — chimie
  - physique — géologie — biologie
  - économie — mathématique — génie
- Les candidats sont choisis par voie de concours et un maximum de 10 candidats sera accepté.
- La sélection des candidats se fera en deux étapes :
  - présélection basée sur l'examen des dossiers
  - sélection définitive après entrevue

**SOUTIEN FINANCIER**
- Aide financière sous forme de bourse/ou de postes d'assistance de recherche disponible.

**INSCRIPTION**
- Pour obtenir les formulaires d'admission et tout renseignement supplémentaire, s'adresser à :

**Le directeur**
**Centre Québécois des sciences de l'eau**
**Institut national de la recherche scientifique**
**C.P. 7500**
**Québec (10), Qué., CANADA**

*ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION :* **le 15 mars 1972**

# éditorial

## Le plan Pelletier

Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a dévoilé le 11 février un programme d'aide fédérale à l'édition qui répond vraisemblablement à des besoins pressants, au Québec comme dans le reste du pays. De la satisfaction de ces besoins dépend en grande partie le développement culturel de la communauté canadienne-française.

Cela peut être dit sans que l'on s'interdise pour autant de douter que l'assainissement et l'essor de l'industrie québécoise de l'édition puisse être assurée uniquement, ou presque, à coup de subventions – le seul mode d'intervention, dans ce secteur, auquel puisse recourir le gouvernement central. Encore davantage peut-on douter que l'animation de cette industrie puisse être laissée en priorité à ce gouvernement, contrôlé aux trois quarts par d'autres, sans faire courir de graves risques politiques et culturels à la collectivité québécoise. C'est pourtant, en fait sinon en droit, ce qui est en train d'arriver, sous le regard complaisant du gouvernement Bourassa.

•

Mais signalons d'abord ce que le programme annoncé par M. Pelletier a de valable.

Les éditeurs canadiens de langue française – soit ceux du Québec – toucheront vraisemblablement la moitié, environ, du million de dollars (le double du montant prévu pour cette année) qu'Ottawa, par le truchement de son Conseil des Arts, versera aux éditeurs du pays pendant l'année financière 1972-73. Sans doute les éditeurs québécois toucheront-ils aussi une bonne part des subventions de $215,000 qu'Ottawa déboursera pendant la même période pour financer la traduction d'ouvrages canadiens; il est certain qu'ils profiteront, au surplus, des achats massifs d'ouvrages canadiens – pour une valeur d'un demi million – que le gouvernement central effectuera la même année; et de cet autre demi million de dollars qui sera affecté au développement des exportations de livres; et des profits que les éditeurs du pays pourront désormais réaliser en diffusant des publications fédérales.

Tout cela, sans parler d'une réglementation éventuelle du gouvernement central de la propriété étrangère dans le secteur de l'édition, dont M. Pelletier a laissé voir, vendredi dernier, quel esprit l'inspirerait. Les propos du secrétaire d'Etat sur cette dernière question méritent d'être cités "in extenso", tant ils sont pétris d'intelligence et de bon sens:

"... la population canadienne a clairement compris, je crois, qu'un peuple ne peut pas abandonner à l'étranger, si amical et si sympathique que soit celui-ci, ses instruments culturels de base, à moins qu'il n'ait déjà consenti à perdre son visage et sa personnalité propres. Car jamais l'étranger ne pourra faire à notre place les choix qui s'imposent à n'importe quelle société et qui répondent à des besoins, à des sentiments si profonds, qu'elle seule les perçoit vraiment et peut les traduire sans les trahir."

Voilà qui nous change un peu des idées courtes du docteur François Cloutier qui, du temps où il était encore notre ministre des affaires culturelles, devant la pénétration de la maison Hachette sur le marché québécois de l'édition et de la librairie, nous conseillait tout bonnement d'apprendre à vivre avec les entreprises multinationales.

Editeurs et libraires québécois auront compris, j'espère, ce qu'il y a d'écrit entre les lignes du discours de M. Pelletier: le gouvernement Trudeau est tout disposé à adopter une réglementation qui plafonnerait à un pourcentage donné (25%, par exemple) la participation d'intérêts étrangers au capital-actions des entreprises oeuvrant dans ces deux secteurs; et la compétence générale d'Ottawa sur les relations économiques internationales lui permet de le faire tout à fait régulièrement.

C'est donc à Gérard Pelletier, plutôt qu'à Claire Kirkland-Casgrain, que les groupes de pression en cause doivent désormais s'adresser pour obtenir une réglementation de la propriété étrangère qui obligerait Hachette à retirer partiellement ses capitaux du Centre éducatif et culturel, et qui éviterait que pareille situation ne se reproduise à l'avenir. Entre-temps, le secrétaire d'Etat joint déjà la lettre à l'esprit de ses positions là-dessus: ne seront éligibles aux mesures d'assistance qu'il vient d'annoncer, en effet, que "l'ensemble des livres écrits ou traduits par des Canadiens, publiés par des maisons d'édition dont la propriété et la direction effective sont canadiennes, et produits au Canada."

Le nouveau programme fédéral risque cependant de provoquer les plus vives protestations de la part du gouvernement Bourassa, pour peu que celui-ci ait quelque suite dans les idées. On se rappelera, en effet, que le premier ministre du Québec a préconisé à plusieurs reprises, depuis son accession au pouvoir, un aménagement constitutionnel qui conférerait à son gouvernement l'équivalent de la souveraineté en matière culturelle et sociale; en retour de quoi, semble-t-il, la province serait disposée à voir confirmées et même étendues les compétences fédérales en matière économique.

La dernière initiative de M. Gérard Pelletier va évidemment à l'encontre de ce schéma constitutionnel. Il faut dire, toutefois, que ce schéma est encore tout à fait théorique et risque de le demeurer longtemps, puisque M. Bourassa n'en n'a pas encore saisi la conférence constitutionnelle en lui soumettant des propositions concrètes en ce qui a trait au partage des compétences culturelles; et depuis l'échec de la conférence de Victoria, on ne sait si cette conférence se réunira jamais à nouveau. M. Bourassa a-t-il déjà oublié ce qu'il proposait hier? On a des raisons de le craindre. De même que M. Bourassa a réussi, selon toutes apparences, à réconcilier la primauté législative en matière sociale qu'il réclamait naguère avec les "accommodements administratifs" qu'Ottawa lui propose aujourd'hui et dont il ne discute plus que le détail, M. Bourassa trouvera-t-il le moyen de concilier le programme fédéral d'aide à l'édition avec la souveraineté culturelle dont il parlait hier pour le Québec? C'est fort probable.

La chose est d'autant plus probable que les mesures annoncées par M. Pelletier semblent être conformes, à première vue, aux dispositions de la constitution canadienne en vigueur à l'heure actuelle. Même l'interprétation la plus autonomiste de l'AANB n'interdit pas au gouvernement central de promouvoir les exportations (ce que lui commande même sa compétence exclusive sur le commerce extérieur), d'acheter des livres, de faire éditer ses publications officielles par des maisons privées et même de subventionner des traductions d'ouvrages littéraires ou de culture générale.

A la rigueur, on pourrait soutenir que l'aide financière qu'administrera le Conseil des Arts constitue une utilisation abusive du pouvoir général de dépenser d'Ottawa; mais alors, il faudrait contester tout autant l'aide financière que le gouvernement central dispense aux entreprises et aux institutions québécoises sous d'autres postes – expansion régionale, recherche, technologie et le reste – chaque fois que cette aide ne découle pas d'un pouvoir explicite de réglementation. Au surplus, le gouvernement Bourassa est mal placé pour contester l'usage qu'Ottawa fait de son pouvoir général de dépenser, lui qui n'a même pas cru bon de reprendre à son compte les timides propositions faites par le premier ministre Trudeau pour limiter cet usage, lorsqu'il se manifeste dans des domaines de compétence provinciale.

•

Il n'en reste pas moins que, dans le secteur de l'édition comme dans beaucoup d'autres de la vie collective du Québec, les "accommodements administratifs" – explicites ou implicites – avec le pouvoir fédéral auxquels le gouvernement Bourassa consent – manifestement ou tacitement – ne vont pas au fond de la question. Cela demeure vrai, même s'il est admis que l'un et l'autre ordre de gouvernement d'un régime fédéral doivent s'intéresser, sous des aspects et dans des optiques différentes, à la plupart des domaines de la vie en société.

A quel gouvernement, en effet, la priorité conceptuelle appartient-elle dans le domaine de l'édition? Qui peut décider, en dernier ressort, dans quel cadre et à l'intérieur de quels paramètres oeuvreront les éditeurs québécois?

Autant de questions sur lesquelles la lettre de la constitution de 1867 reste muette, et auxquelles on ne peut apporter réponse que par des interprétations et des extrapolations toujours contestables. Autant de questions, pourtant, qui devront être tranchées avant que l'on puisse instaurer une planification dans cette zone grise de la constitution où se loge l'édition. Autant de questions, enfin, que le gouvernement du Québec devrait s'acharner à poser et à reposer au sein de la conférence constitutionnelle, après avoir exigé que celle-ci renaisse des cendres de Victoria.

**Claude LEMELIN**




*Les Pensées de Pelletiao*

# bloc-notes

## L'évolution universitaire

Avec un laconisme assez étonnant, le recteur de l'université de Montréal, M. Roger Gaudry, a présenté les résultats de son premier effort de regroupement des facultés. Six facultés n'en composent désormais qu'une, au niveau du premier cycle: arts, lettres, sciences, philosophie, sciences sociales et musique se regroupent en une faculté des arts et des sciences. Une seconde faculté, celle des études supérieures, assume maintenant les cours des deuxième et troisième cycles pour toutes les facultés.

Les compte-rendu ne permettent pas d'évaluer avec précision jusqu'à quel point le regroupement va décloisonner les facultés. Prenons un exemple. L'assureur-vie peut fort bien requérir une formation universitaire sans qu'on doive mettre sur pied une faculté pour les seuls besoins de ce groupe. Peut-être l'assureur-vie a-t-il besoin d'un an de sociologie, d'un an de mathématiques et d'actuariat, d'un an de psychologie. Pour répondre à ses exigences particulières, il faut qu'il puisse passer d'une faculté à l'autre sans recommencer chaque fois au bas de l'échelle comme c'est souvent le cas dans nos chasses-gardées actuelles. Ce qui est vrai de l'assureur-vie l'est également de certains types d'animateurs sociaux, des gérants de caisses populaire, etc.

Si le regroupement sous une même autorité doit déboucher sur un véritable décloisonnement, allons-y gaiement. Il faudrait pourtant que les autorités de l'université en disent beaucoup plus long pour que nous puissions en juger.

Même à partir d'un bilan sommaire et de déclarations sybillines, on peut quand même s'étonner de la nature du premier regroupement. Des facultés acceptent l'intégration alors qu'on s'attendrait à les voir demeurer à l'extérieur, et c'est le cas des sciences. D'autres devraient normalement se rattacher d'emblée aux arts, aux lettres, à la philosophie, aux sciences sociales et à la musique, mais ne le font pas. On songe ici au droit, aux sciences de l'éducation. D'autre part on aimerait savoir si ce premier regroupement compromet les prochains. On comprendrait, par exemple, que les sciences un jour se rattachent aux Hautes Etudes Commerciales, à Polytechnique, peut-être à la médecine. Faudra-t-il, si ce second regroupement se matérialise, entamer le premier regroupement et transférer de nouveau les sciences? Le recteur n'en dit pas long sur ces questions.

Il est tout simplement honteux que la transition d'une faculté à l'autre comporte aujourd'hui tant d'aléas. Dans cette perspective, tout assouplissement est bienvenu. D'autre part, le marché du travail évolue à une rapidité inimaginable et maints groupes d'étudiants se rendent compte en cours de route qu'ils perdent leur temps à terminer tel curriculum. Encore là, l'assouplissement constitue un actif. On aimerait pourtant en savoir plus long sur un regroupement qui rattache des éléments difficilement compatibles et qui laissent séparés des groupes fortement apparentés. Si certaines grandes professions ont joué un rôle dans les réticences de certaines facultés, que l'université le fasse également savoir: l'enseignement universitaire est devenu assez dispendieux que le public a sûrement le droit de savoir pourquoi les regroupements ne suivent pas toutes les règles de la rationalité.

## Autour du Québec

La CSN n'aura pas le financement du programme des Initiatives locales pour l'inspection des chantiers de construction. La décision, longuement attendue, est enfin parvenue au Syndicat de la construction de Montréal Au moment d'écrire ces lignes, les motifs du refus n'ont pas été transmis à la CSN et seul un appel téléphonique a fait connaître le verdict.

Le syndicat de la construction avait déjà commencé à effectuer les inspections quand même. Pourtant, personne, et surtout pas le syndicat, n'a jamais considéré cette compensation comme un mécanisme d'inspection normal. Le syndicat a eu l'habileté de présenter un projet qui rencontrait parfaitement les normes du programme des Initiatives locales et il a ainsi contraint la direction du programme à faire état de ses préoccupations politiques. Mais le syndicat savait pertinemment qu'une approbation du projet n'aurait réglé le problème que pour quatre mois environ. Le syndicat savait donc qu'il faudrait, un jour ou l'autre, revenir à la charge pour donner une solution permanente à un problème permanent.

Or, la solution permanente, c'est un service d'inspection financé par le gouvernement impliqué au premier chef, c'est-à-dire le gouvernement québécois. M. Cournoyer pouvait peut-être croire que le problème recevrait une solution temporaire et il s'accordait peut-être quatre mois de répit. Il n'a plus ce répit. A lui de reprendre une responsabilité dont il n'aurait jamais dû se décharger.

## L'urgence du rapport Symons

Les francophones ontariens ont hâte de lire le rapport Symons. Alors qu'ils menaient vigoureusement la campagne de Sturgeon Falls, les francophones ontariens ont accepté de suspendre les hostilités contre la promesse d'un rapport rédigé dans les trois mois. Ceci permettait au gouvernement ontarien de ne prendre aucune position ferme pendant sa campagne électorale. Les francophones acceptèrent la trêve de bonne grâce, car ils avaient la plus grande confiance en l'intégrité de l'enquêteur Symons et en sa largeur de vues.

Les mois ont passé et le rapport est déjà d'une couple de mois en retard. Or, voici que les francophones ontariens entrent bientôt dans leur saison de congrès importants et voudraient bien soumettre à leurs assemblées les conclusions et recommendations de l'enquête Symons. Encore faut-il que le rapport accouche de ses constatations et recommandations. Du 19 au 22 mars, l'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario (ACEBO) tient son congrès. Les 18 et 19 mars, la Fédération des Associations de parents et d'instructeurs (API) se réunit en journées d'études. Pendant les séances de l'ACEBO, l'Association des comités consultatifs de langue française se ménage quelques heures de discussion. Du 7 au 9 avril, c'est au tour de l'Association canadienne-française de l'Ontario, la société-mère, de tenir son congrès général.

Tous ces groupes doivent étudier en détail le texte du rapport Symons et faire connaître officiellement la position des francophones ontariens. Si le rapport n'est rendu public qu'en avril, aucune véritable étude n'aura lieu de la part des grandes associations francophones à temps pour la session du printemps et celle d'automne. La conséquence directe, c'est que la législature ontarienne ne procédera pas aux modifications souhaitables dans la loi 141 et ne garantira pas encore aux francophones une représentation équitable au sein des conseils scolaires publics.

Le rapport Symons est requis de toute urgence. Pour ne pas avoir l'air d'accuser injustement l'Ontario, disons que le rapport Gendron aussi est attendu avec fébrilité.

## Une décision logique

En reconnaissant officiellement le Bangla Desh, le Canada adopte une attitude réaliste. La décision canadienne s'ajoute à celles d'autres pays comme la Grande-Bretagne et la France et survient à un moment où la stabilité politique du nouveau pays semble assurée. On pouvait comprendre un temps de réflexion de la part des autorités canadiennes tant et aussi longtemps que le Bangla Desh n'avait pas recouvré son chef Mujibur Rahman. Une fois le leader politique libéré par Islamabad, le Bangla Desh présentait toutes les caractéristiques d'un Etat unifié et politiquement stable.

Le Pakistan regrette la décision canadienne et on le comprend. Aucun geste n'a pourtant été posé qui puisse interrompre les relations entre le Canada et le Pakistan. Là encore, il faut interpréter comme des "protestations limitées" les regrets exprimés par les autorités pakistanaises. Le Canada a procédé à l'endroit du Bangla Desh de manière à ne pas indisposer à plaisir le gouvernement pakistanais; le Pakistan, dans sa protestation, n'a brandi aucune menace à l'endroit du Canada. Tout cela demeure conforme à cette politique de "neutralité unilatérale" à laquelle s'en tient le Ca-

**Suite à la page 2**

# ■ lettres au DEVOIR

## À propos d'un "nouveau Labrador"

Monsieur le directeur

Je serais très reconnaissant au "DEVOIR" de bien vouloir mentionner que le titre de l'article publié en page 5 le 11 février dernier, concernant des problèmes territoriaux, était: "Un nouveau Labrador?" et non pas "Ottawa prépare-t-il un autre Labrador dans le Nouveau-Québec?"

En effet, le nouveau Labrador en question ne serait pas dans le Nouveau-Québec, il serait le Nouveau-Québec, et autre chose encore. De plus, le titre qu'on a substitué à l'ancien laisse penser que c'est "Ottawa qui prépare..." alors que le sens général de l'article indique plutôt que c'est "Québec qui se prépare..." un autre Labrador par sa propre négligence. Les vilains ne sont pas cette fois-ci à Ottawa, mais à Québec. Rien ne sert de blâmer les voisins; la source des problèmes, c'est l'inconscience territoriale des gouvernements québécois successifs.

Encore une fois, j'insiste pour ne signer que ce que j'écris.

Merci à l'avance,

Léonce NAUD

Ottawa, le 13 février 1972.

**P.S. LE DEVOIR se réserve en général le choix des titres devant coiffer les articles publiés dans ses pages. Nous estimons, dans ce cas-ci, que le titre rendait fidèlement l'intention objective de l'article. Nous comprenons mal, en conséquence la protestation de notre correspondant.**

## *Pourquoi Mont-Laurier aurait-il peur de Pierre Vallières?*

Je suis étudiant en droit au Cegep du Vieux-Montréal et avant d'entreprendre mon cours collégial, je vivais à Mont-Laurier. Mes parents y vivent encore d'ailleurs. Au sujet de l'affaire Pierre Vallières, je suis abasourdi de voir que la population n'est pas disposée (selon ce qu'en disent certains quotidiens) à ce qu'il travaille là-bas.

Combien de fois, à Mont-Laurier et dans la région, n'ais-je pas entendu les gens se plaindre au sujet de leur condition de défavorisés, de sous-développés, de pauvres gens. Ils sont heureux de vivre sur le bien-être social, sur l'assurance-chômage et même sur la finance, alors, pourquoi se plaignent-ils? Pourquoi, aussi refusent-ils l'aide qu'on veut leur donner, qu'elle vienne de Pierre Vallières, de Robert Bourassa ou de Robert "Bob" Stanfield? Lorsqu'un rond-de-cuir s'assied derrière son bureau en se disant: "Ben oui, les gens de Mont-Laurier, y sont donc pauvres" et qu'il n'essaie même pas de penser à une esquisse de solution pour y remédier, il est bien plus coupable que Pierre Vallières de ce qu'on a appelé "conspiration séditieuse" qui lui, se dit: "Bon, allons-y voir, par là, ce qui se passe.

Qu'on frappe Pierre Vallières d'extradition, de conspiration, d'excommunication, de tous les "tions" qu'on voudra bien, ça ne m'empêche pas de penser qu'un gars qui a eu une flamme si ardente pour son pays au point de prendre les armes pour le libérer peut faire pas mal de bien aux gens défavorisés. Je suis d'accord, il a probablement eu des torts par le passé mais: "Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre" comme dirait un certain gars de Palestine dont j'ai entendu parler.

André-G. ROULEAU

Montréal, le 7 février 1972.

## "La feuille d'érable": une entreprise ratée

Voici quelques opinions sur les épisodes de "La feuille d'érable" On se demande si l'on aura encore le courage d'écouter les deux dernières émissions sur les Indiens – que l'on devrait plutôt appeler "Amérindiens", ces émissions démontrant surtout leurs amours avec les Blancs.

Si cette situation était assez normale pour des êtres isolés, perdus dans d'immenses territoires, ces émissions ne touchent pas le vrai problème qui existait entre les Hurons et les Iroquois.

Les tribus des Mohawks, Onéidas, Sénécas, Cayunas, Onadagas, et Toskororos formaient la grande nation iroquoise, de sorte qu'elle était fort puissante et belliqueuse. On se demande si Cartier, connaissant les Iroquois, se serait allié aux Hurons plus sympathiques, il est vrai, mais combien plus faibles en nombre et en qualités guerrières.

Cartier fut tout de même très bien reçu par le chef Acouhana, lorsqu'il vint en 1534 à Hochelaga. Avec quelques Français et des hallebardiers, il y eut échange important de fourrures contre de la verroterie et Cartier, dans un élan magnifique s'écria: "ce mont est vraiment royal, il s'appellera Mont-Royal"!

La grande fresque historique que l'on pouvait en faire pour le petit écran, afin de rétablir les faits qui se sont déroulés sous les différents gouverneurs français et anglais, que n'eurent pas toujours, hélas, l'envergure et le doigté nécessaires, aurait pu être analysée beaucoup plus en profondeur, car c'est de loin que l'on voit la forêt et que "la montagne est belle".

Il est inconcevable que l'on n'ait songé à consulter, à s'informer auprès d'ethnologues compétents, de spécialistes connaissant les moeurs des Amérindiens et de personnes qui les aiment...

Au lieu de les faire vulgairement bégayer, on aurait pu les faire s'exprimer en français pour les mots les plus usuels, car il ne faut pas oublier que les Français avaient déposé une grammaire que l'on feuilletait dans le choeur de la chapelle des Mohawks, sur le grand lutrin qui se voit encore à Caughnawaga et qui fait l'admiration des touristes.

D'ailleurs beaucoup d'Amérindiens – je tiens spécialement à cette appellation, parlaient le français: le chef Onantagoue et sa fille furent amenés à la cour de François 1er de France et expliquèrent dans un bon français les richesses inépuisables en métaux de toutes sortes que l'on pouvait trouver en Kanada. Ils se firent tant remarquer que la France les garda indéfiniment.

Et puisqu'on était disposé à la télévision à ne pas lésiner sur le budget pour parler de la civilisation des Amérindiens, n'y avait-il pas lieu de prendre un conseiller tel que monsieur Jean Nolet par exemple, "leur produit" qui aurait pu démontrer à quel point les Amérindiens pouvaient se civiliser, se réaliser à en faire pâlir, ceux-là même qui participèrent à la réalisation des films.

VOYONS MAINTENANT LE COTE PUREMENT MUSICAL.

Etant donné que le tam-tam était le mode d'expression des Amérindiens, comment se fait-il qu'on l'ait peu entendu, sauf dans une scène qui rappelait le Vaudou? Dans la quatrième émission, il n'y eut ni tam-tam ni même chants, alors que ces tribus en possédaient de nombreux!

Peux-on concevoir des Africains sans tam-tam? Il en est de même encore aujourd'hui dans les tribus qui nous environnent.

Ce qui est effroyable, c'est que ces films seront distribués dans tous les pays francophones... ô traditions!...

Je doute fort que les Français, fussent-ils conquérants, séducteurs, aient pu se constituer un harem en arrivant au Canada; les jeunes amérindiennes étaient jalousement gardées et surveillées. Ces Amérindiens étaient, sauf exceptions, fort possessifs, même avec d'autres tribus, de telle sorte que la scène jouée avec Coutu est absolument anachronique...

Le grand public ne saura alors jamais que les archives conservent plus de 6,000 chants... Il y en a même de millénaires, d'origine Mongole, dont on se sert encore aujourd'hui tout près de l'Alaska, pour la crémation des Chefs.

Faut-il oublier encore que l'Amérindien était profondément artiste de nature, chantant soit en canöe ou autour d'un grand feu, fumant le calumet de la paix! Il faut voir les sculptures des 90 totems de la cote du Pacifique: il faut voir leur art esquimaux, les masques ou faux visages chez les Iroquois de l'Est, fabriqués avec une imagination débordante, pour se rendre compte de leurs talents.

Le perlage était en honneur chez ces peuplades, surtout chez les Hurons et voilà que l'on fait... tricotter une indienne au repos...

Il faut croire que leur artisanat était bien artistique puisqu'il a résisté à l'usure du temps et qu'aujourd'hui il a influencé les grands couturiers et la mode presque mondiale.

En vérité, il y avait beaucoup à réaliser – et à bien réaliser, lorsqu'on songe à l'ampleur du sujet Amérindien.

Madame Roy VILANDRE, YOHADIO

Montréal, le 8 février 1972

## *Solidaires des thérapeutes syndiqués*

Monsieur,

En tant que physiothérapeutes non-syndiquées du Centre de Réadaptation Lethbridge, nous supportons catégoriquement les demandes de l'Association professionnelle des physiothérapeutes.

Nous considérons que la reconnaissance du statut professionnel et une échelle de salaire comparable aux travailleurs sociaux, ayant les mêmes années de scolarité, sont des demandes objectives.

Nos services professionnels sont une néecessité pour les patients hospitalisés et handicapés. Ce sont ces personnes qui souffriront, non seulement de la présente crise, mais à long terme, si nos conditions de travail ne sont pas égales aux autres professions para-médicales dans la province de Québec, ces conditions étant déjà supérieures dans les autres provinces.

Il serait regrettable que ceci soit fait au détriment des patients.

Combien de temps, Québec laissera-t-il souffrir les handicapés?

Les physiothérapeutes du Centre de Réadaptation Lethbridge. (la lettre est signée par douze physiothérapeutes)

Montréal, le 9 février 1972

**LE DEVOIR**

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Edition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Edition du samedi : $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361** (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

*Les Francophones et l'industrie aérienne*

# 2) Malgré certains progrès Air Canada demeure un bastion anglophone

**par une équipe de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) du Québec**

**Dans ce deuxième extrait du rapport final sur la main-d'oeuvre à Dorval et à Sainte-Scholastique effectuée pour le compte de la Commission de développement de la région de Montréal, l'équipe de l'INRS établit que, malgré certains progrès réalisés depuis 1965, spécialement aux échelons supérieurs, l'immense majorité des employés d'Air Canada est toujours formée d'anglophones. En conséquence, les francophones continuent d'être grossièrement sous-représentés au sein du personnel de cette société d'Etat fédérale, dont le siège social est pourtant à Montréal.**

## A. Statut légal d'Air Canada

Air Canada a été constituée en 1937 sous le nom "Lignes Aériennes Trans-Canada"; cette société de la Couronne a pour rôle d'assurer, pour le compte de l'Etat, un service aérien d'un océan à l'autre du Canada et hors du Canada. Elle relève du Parlement par le canal du Ministère des Transports (cf. organigramme du M.D.T.)

Air Canada est une "corporation de propriétaires" qui se définit comme une corporation de la Couronne responsable de la conduite d'opérations de prêts ou de finance ou de la conduite d'opérations commerciales ou industrielles comportant la production ou le commerce de marchandises et la fourniture de services publics; elle est ordinairement tenue de conduire ses opérations sans crédits budgétaires et est tenue de payer des impôts sur ses revenus.

Air Canada doit soumettre tous les ans au Ministre des Transports un budget d'exploitation pour l'année financière suivante pour approbation par le ministère compétent et par le Ministère des Finances; ce budget doit être ensuite approuvé par le Parlement. Air Canada doit aussi remettre un rapport financier annuel au Ministre des Finances et au M.D.T.: ce rapport est également présenté au Parlement.

Le conseil d'administration est composé de 7 personnes dont quatre sont nommées par les actionnaires de la Corporation (le Canadien National est propriétaire d'Air Canada) et trois sont nommées par le gouverneur en conseil.

Le gouvernement exerce un contrôle sur Air Canada par ses nominations au conseil d'administration et par le contrat qui lie la compagnie au Ministère des Transports. Ce contrat comprend des stipulations sur l'exploitation des tracés, l'horaire des services, les subventions, les tarifs, le matériel et les services et les aéroports du gouvernement.

Tableau 1

COMPAGNIE AIR CANADA
ORIGINE ETHNIQUE ET LANGUE PARLÉE

| | 1965 | 1970 (4) |
|---|---|---|
| Employés bilingues (Canada) | 35.6% (1) | 35.8% |
| Employés francophones (i.e. langue maternelle française) (Canada) | 14.3% (2) | 16.3% |
| Employés francophones (Québec) (Hull exclu) | 28.6% (3) | 30.4% |
| Cadres francophones (Québec) | – | 14.0% |
| Hôtesses bilingues (Québec) | – | 99% |

(1) Tiré du rapport Dunton-Gagnon Livre III. Chiffre obtenu par calcul: Tableau A65 (lieu de travail et langue maternelle) p. 427 et tableau A4 (aptitudes linguistiques dans organismes fédéraux) p. 380.

(2) Rapport Dunton-Gagnon Livre III p. 426

(3) Rapport Dunton-Gagnon Livre III p. 427

(4) Les chiffres proviennent d'un rapport sur la situation linguistique (Rapport Richer) qui était destiné à la Commission Gendron, mais que la compagnie a décidé de garder secret pour des raisons que nous ignorons.

## B. Organisation et structure administrative

La compagnie termine une phase de réorganisation interne. L'organigramme détaillé de toutes les opérations n'est pas publié.

Nous en avons constitué un, tres partiel, qui indique les relations entre les éléments qui nous intéressent. Il indique plus particulièrement de qui dépend le personnel qui travaille sur le site des aéroports.

**1° Administration supérieure**

Tous les départements impliqués dans les décisions fondamentales, qui touchent les grandes orientations de la compagnie, relèvent directement du président du conseil d'administration, Yves Pratte.

Par ailleurs, les vice-présidences liées aux opérations courantes, au fonctionnement quotidien de la compagnie, relèvent du président, M. Baldwin, lequel se rapporte à M. Pratte. Ce dernier lien indique que le pouvoir de décision, en définitive, appartient à M. Pratte.

La vice-présidence "Customer Services" est une des plus importantes: toutes les vice-présidences régionales relèvent de la vice-présidence au Customer Services.

Les régions sont divisées en districts. La région Eastern en compte environ 18, dont le district de Montréal. Les régions sont des niveaux relais. Elles transmettent les directives générales de la compagnie au district, harmonisent les politiques de ceux-ci, et retransmettent vers le haut l'information émanant de leurs différents districts. Il y a très peu de personnel attaché au niveau régional en tant que tel.

**2° Les districts**

Il semble y avoir une certaine décentralisation du pouvoir de décision, et les districts sont par conséquent des éléments importants dans la structure.

Ainsi le district de Montréal a sous sa juridiction directe 1,400 employés.

L'embauche du personnel relevant du district est faite par celui-ci, dans le cadre de normes et de critères généraux qui sont déterminés au siège.

**3° Le personnel des aéroports**

a) Entretien

Tout le personnel affecté à l'entretien relève directement de la vice-présidence à l'entretien (Maintenance).

Ce département est divisé en deux grandes branches (outre les services auxiliaires) autonomes l'une par rapport à l'autre: l'entretien de ligne (line maintenance) et l'entretien-avion (aircraft maintenance). L'entretien-avion, c'est essentiellement la base d'entretien de Dorval.

L'entretien de ligne remplit deux fonctions: Premièrement, corriger dans la mesure où cela est possible, les défectuosités constatées en vol. Cela suppose que des mécaniciens sont affectés à tous les aéroports où Air Canada fait escale (sauf à ceux où la compagnie a une entente de service avec une autre compagnie).

Deuxièmement, l'entretien de ligne effectue les inspections et opérations d'entretien de routine auxquelles les avions sont soumis à tous les 35 heures de vol. Cet entretien de ligne se fait à différents aéroports: Dorval, Toronto, Vancouver, etc.

A Ste-Scholastique, il n'y aura aucun entretien-avion, puisque la base d'entretien demeure à Dorval. Il y aura cependant deux postes d'entretien de ligne (line maintenance baies) employant en tout environ 200 mécaniciens.

b) Le personnel navigant

Comme le diagramme l'indique, tout ce personnel relève des Flight Operations.

N'ayant pas en main l'organigramme détaillé, nous ne connaissons pas avec précision le degré de décentralisation interne de ce département. On constate cependant que des employés de ce département sont postés en différents aéroports de ce pays. Il se peut que, pour des régions éloignées comme celles de l'ouest du pays, tous les horaires du personnel navigant soient élaborés sur place par un bureau relevant directement du Flight Operations.

c) Services passagers du service de station

Un des éléments importants de la réforme administrative a été la fusion, sous une même autorité (districts, régions, customer services) de ces deux activités (services sur piste à l'avion, services aux passagers).

Tableau 2

FRANCOPHONES, PAR ECHELON ADMINISTRATIF, MONTREAL (1)
(La base d'entretien exclue)

| | Siège Social | Région Eastern | District de Montréal (2) |
|---|---|---|---|
| Vice-présidents (3) | 4/18 = 22% | 1/1 | – |
| Directors | 6/49 = 12% | – | 1/1 |
| Managers | 17/122 = 14% | 4/8 = 50% | 7/9 = 78% |
| Supervisors (Coordinators & ass. managers) | 13/114 = 11% | – | 2/4 = 50% |
| Classe moyenne (4) | 32/240 = 13% | 0/5 = 0% | 10/26 = 39% |
| Clerks and secretaries | 48/151 = 32% | 1/6 = 17% | 4/13 = 31% |

(1) Ces statistiques sont des compilations que nous avons faites à partir du bottin téléphonique interne de la compagnie (édition septembre 1970, donc après la réforme administrative). Nous avons postulé que les francophones avaient des noms à consonance française, et inversement pour les anglophones.
Tous les employés subalternes n'ayant pas un téléphone à eux, notre échantillon pour les postes inférieurs non-cadres (classe moyenne, commis et secrétaires) n'englobe pas tout le personnel québécois de la compagnie.

(2) Il y a en tout 1,400 employés sous la juridiction du district de Montréal. Notre échantillon de cadres est visiblement fragmentaire dans ce cas-ci.

(3) Les 5 vice-présidents régionaux hors du Québec sont inclus avec les vice-présidents du siège. Le vice-président à l'entretien est aussi inclus.

(4) Classe moyenne: une catégorie "fourre-tout" où nous avons regroupé: "analyst, programmers, planning consultants, ingeners, representatives, designers, specialists", etc. . . dont le nom apparaissait au bottin.

## C. Composition ethnique du personnel

Trois points ressortent clairement des tableaux ci-contre.

– Il n'y a aucune transformation apparente dans la composition ethnique du personnel depuis 1965. Pourtant, à l'époque, Air Canada était, parmi les organismes étudiés par la Commission Dunton-Gagnon, l'un de ceux où les francophones étaient les plus mal représentés (6ième sur une liste de 7 organismes importants).

– Le siège social d'Air Canada à Montréal demeure visiblement un bastion anglophone.

– Par ailleurs, la situation est différente à la Région Eastern et au district de Montréal. On observe au district de Montréal, dont nous avons souligné l'importance, une nette majorité de cadres francophone.

– On constate qu'au siège social et, à un degré moindre, au district de Montréal, la grande majorité de ce que nous avons appelé la "classe moyenne" est anglophone. Ces emplois ont dans l'ensemble deux caractéristiques.

1° Ils sont occupés par des gens instruits.

2° C'est dans ce réservoir que les cadres futurs de la compagnie se trouvent.

## D. Politique linguistique de la compagnie

A travers toute notre enquête, nous ne nous sommes intéressés qu'à la langue de travail interne. Tout le monde sait que Air Canada a dû faire, au cours des dernières années, des efforts considérables pour franciser ses services au public. Cela n'implique aucunement que les départements chargés de formuler les politiques ou de gérer le personnel aient été francisés. Ainsi, le département du siège social dont dépendent indirectement les agents passagers (customer services) est en même temps celui où les francophones sont les plus mal représentés: 0% de francophones au poste de "directors", "supervisors" et "managers".

Des tableaux précédents on peut déduire qu'actuellement la langue de travail interne est l'anglais à tous les niveaux. La situation diffère peut être légèrement au district de Montréal; mais étant donné la situation au siège social, il est certain que les communications émanant du district et allant vers le siège social doivent se faire en anglais.

**1° Les objectifs**

Si les propositions que M. Jacques Richer, le directeur des programmes de bilinguisme, a soumises récemment au Conseil d'Administration sont acceptées, la politique de la compagnie en matière de langue de travail et de composition ethnique du personnel pourra se formuler comme suit:

– La composition du personnel du siège social, à tous les niveaux, devrait refléter la réalité canadienne; c'est-à-dire qu'il devrait idéalement y avoir entre 26 et 30% de francophones au siège. Objectif bien modeste, mais que la compagnie n'a pas encore réussi à atteindre.

– Le personnel des régions et des districts, suivant le même principe, devrait également refléter la population desservie. Comme la Région Eastern englobe les Maritimes, le Québec et la Capitale fédérale, il devrait y avoir environ 65% de francophones.

– La langue de travail est et doit demeurer l'anglais au siège social et à la Région Eastern (en tant que palier administratif); cela découle des deux premières propositions et de l'analyse de l'organigramme que nous avons faite au début du chapitre.

**2° Les contraintes auxquelles la compagnie doit faire face**

– La principale contrainte est qu'au début des années 1950, le siège social était à Winnipeg, après avoir été pendant de longues années à Vancouver. Le déménagement s'est fait en 1952; de sorte que beaucoup de postes de cadre sont aujourd'hui occupés par des employés qui sont venus de l'ouest avec la compagnie. Ce facteur peut contribuer à expliquer la faiblesse de la représentation francophone aux échelons supérieurs de la hiérarchie.

– Les pilotes viennent presque tous de l'Aviation Canadienne et sont unilingues anglais. Etant donné les exigences très spécifiques des compagnies aériennes pour l'embauche des pilotes, la situation va demeurer la même aussi longtemps que des changements n'auront pas eu lieu au sein des Forces Armées Canadiennes.

**(à suivre)**

# lettres au DEVOIR

## OUI au Bloc québécois fédéral

Je me réjouis fortement de la mise sur pied d'un Bloc québécois indépendantiste à Ottawa annoncé par Me Guy Bertrand la semaine dernière et décrit par lui dans une libre opinion publiée dans LE DEVOIR le 27 décembre 1971. Que cette formation politique s'appelle parti indépendantiste à Ottawa (selon la terminologie utilisée par M. Marcel Chaput qui a exprimé son point de vue à ce sujet dans une libre opinion parue dans LE DEVOIR du 15 janvier) ou qu'elle se denomme autrement, peu importe. Ce qui compte c'est que nous participions à bâtir ce parti temporaire!

Je veux mettre l'accent sur le caractère officiel de ce mouvement politique. Il existe de véritables "députés québécois" aux Communes d'Ottawa et plusieurs d'entre eux m'apparaissent indépendantistes mais camouflés sous l'étiquette de partis, comme celui du Crédit social et du parti libéral. Souvent il ne s'agit que d'un pas à franchir pour qu'ils redeviennent eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils représentent les intérêts réels du Québec.

J'enseigne le service social à Ottawa et j'ai eu l'opportunité d'inviter des représentants ou des députés du parti conservateur dans la personne de M. Roch LaSalle, maintenant indépendant, du parti Crédit social soit MM. René Matte et André Fortin et du parti Crédit social soit MM. ReBané. Nos discussions portaient d'abord sur les politiques sociales et sur d'autres points d'intérêt pour les étudiants. Je ne pouvais m'empêcher, à maintes reprises, de constater que ces députés étouffaient dans ce fédéralisme centralisateur et qu'ils aspiraient à une libération. Peut-être qu'un bloc québécois indépendantiste une fois élu aux Communes augmenterait son nombre avec l'adhésion de plusieurs députés québécois déjà en place et officieusement ou à tendance indépendantistes.

Après avoir vécu pendant quelque 12 ans à Ottawa comme étudiant, travailleur social et professeur de service social, je suis revenu vivre au Québec plus convaincu que jamais de la nécessité de notre libération et de notre indépendance politique, économique, culturelle et sociale. La crise d'octobre 70 "perçue comme telle" par le gouvernement Trudeau m'a ouvert les deux yeux. Après un an de réflexion, je ne pouvais plus continuer à demeurer dans la "capitale du Canada" même si je n'avais jamais cessé d'être Québécois durant cette période. Ce n'est que maintenant que je peux m'engager pleinement dans cet effort de libération du peuple québécois. L'Outaouais québécois a grandement besoin d'être libéré et d'être représenté tant à l'Assemblée nationale qu'aux Communes par des députés soucieux de faire primer les aspirations de leur population. (...)

MM. Bertrand et Chaput ont énuméré et quelque peu décrit les objectifs d'un groupe indépendantiste à Ottawa. Je situe cette entrée sur la scène fédérale comme un pas logique vers une phase de pré-négociation à la reprise de nos pouvoirs après la déclaration de l'indépendance du Québec promulguée. Les élections québécoises de 1974 seront cruciales à cet égard. D'ici là, la colline parlementaire d'Ottawa constitue une dernière opportunité de faire porter le débat sur deux fronts, soit québécois et canadien. Si les quelques députés élus par des Québécois assoiffés de libération ne réalisaient que cet objectif, la cause de l'indépendance en gagnerait d'autant.

Je serais prêt à oeuvrer dans un tel mouvement comme militant ou même comme candidat (tout dépendant de certains facteurs) soit dans les comtés de Gatineau ou de Hull aux élections qui vraisemblablement auront lieu cette année. L'Outaouais québécois ne saurait tolérer encore longtemps le sort qui est le sien présentement.

La souplesse de cette formation indépendantiste d'abord et avant tout soutenue par la participation de véritables citoyens québécois, ceux de la base et les autres, assurera une action efficace en vue de notre libération collective de la domination américaine et canadienne. Ce n'est qu'une fois indépendant que le Québec pourra s'ouvrir sur le monde en vue d'une coopération plus humaine entre hommes libres et pays autonomes.

Maurice CORRIVEAU,
professeur de service social
Lucerne, Qué., le 31 janvier 1972

## La taxe de vente sur les vitamines

M. Claude Castonguay,
ministre des Affaires sociales,

J'ai eu la surprise de ma vie lorsqu'il m'a fallu acheter des vitamines pour ma fille (15 mois). A la pharmacie où j'ai acheté une bouteille de 50 cc de DCFluor, j'ai dû acquitter en plus le montant de la taxe de vente. La somme en elle-même paraît dérisoire si l'on veut. Cependant je considère comme une grave anomalie que, alors que les produits alimentaires et les vêtements pour enfants sont exempts de ce 8%, les vitamines, entre autres choses, ne le soient pas.

Gratien ALLAIRE
Montréal, le 26 janvier 1972


**TOUT DOIT ÊTRE VENDU CETTE SEMAINE!**

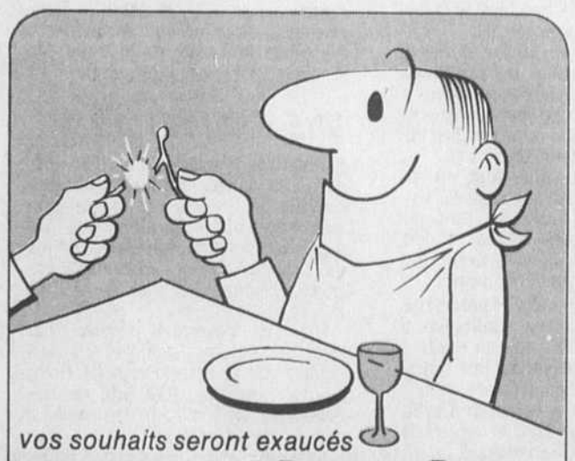
C. Krieghoff
F.A. Verner, A.R.C.A.
Lawren Harris, group of 7
A.Y. Jackson, group of 7
Arthur Lismer, R.C.A.
Suzor-Cote, R.C.A.
M.A. Fortin, A.R.C.A.
Horatio Walker, R.C.A.
F.S. Coburn, R.C.A.
Mower Martin, P.R.C.A.
Lucius R. O'Brien, P.R.C.A.
Marmaduke Matthews, P.R.C.A.
Maurice Cullen, R.C.A.
Harold Town
Stanly Cosgrove, A.R.C.A.
Jean Paul Lemieux, R.C.A.
B. Des Clayes, R.C.A.
G. Des Clayes, A.R.C.A.
A. Sherriff-Scott, R.C.A.
Henri Masson, L.I.D.
W.J. Phillips, R.C.A.
Blanche Bolduc
Goodridge Roberts, R.C.A.
Henry Simpkins, A.R.C.A.
Tom Roberts, R.C.A.
J.L. Shadbolt
Ross Huggins
Andre Bieler, R.C.A.
Lorne Bouchard, R.C.A.
Bruno Bobak, C.GP.-GS.G.A.
Fred Schonberger, S.C.A.
J. Johnstone, R.C.A.
Rita Mount, R.C.A.
William Winters, R.C.A.

PEINTURES À L'HUILE
AUTHENTIQUES PAR DE
GRANDS MAITRES CANADIENS.

**Veuillez téléphoner entre 2 et 10 p.m.**
**Hôtel Laurentien, Salon 3, Montréal,**
**Tél.: 866-2322**

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A.DÉSY Ltée
MONTRÉAL
521-1104

VOLS CANADA-EUROPE CANADA
Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $188
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève
VOLS aller simple vers l'Europe à partir de
$100
S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél. 861-0200



vos souhaits seront exaucés
au poulet doré
340 est, ste-catherine, montréal. 861-9495

La Faculté de Théologie de l'Université Saint-Paul, Ottawa

Programme rénové

**Premier cycle:**
L'ensemble des matières théologiques fondamentales (Écriture Sainte, Histoire de l'Église, Jésus-Christ, le Mystère de Dieu, l'homme dans la perspective chrétienne . . . ) couronné après trois ans par un baccalauréat civil et canonique.

**Deuxième cycle:**
Études supérieures conduisant à la licence et à la maîtrise en théologie, en pastorale (sciences familiales et counseling) et en sciences missionnaires.

**Troisième cycle :**
Recherches en vue du doctorat (Ph.D., D.Th.).

**Cours d'été - du 3 juillet au 15 août**
Les cours offerts sont des cours réguliers du programme préparant au baccalauréat en théologie.

**Bibliothèque exceptionnelle:**
Plus de 150,000 volumes spécialisés et plus de 1,000 périodiques.

*Pour tous renseignements s'adresser au:*
**Secrétariat/Faculté de Théologie,**
**Université Saint-Paul,**
**223, rue Main,**
**Ottawa, Canada K1S 1C4**
**Tél.: (613) 235-1421**

CE SOIR

LANCEMENT DE GEORGES P. VANIER AUX ÉDITIONS FIDES

SOLDAT, DIPLOMATE ET GOUVERNEUR GÉNÉRAL

528 pages — par ROBERT SPEAIGHT — $7.50

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES — ET CHEZ FIDES

245 est, boul. DORCHESTER, MONTRÉAL 129, 861-9621
ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DU METRO BERRI-DE-MONTIGNY ET CHAMP-DE-MARS

suites de la première page

## GRANDE-BRETAGNE

venir désastreuse pour le pays à court terme, le premier ministre, M. Edward Heath, a rencontré hier M. Vic Feather, président de la centrale inter-syndicale – Trades Union Congrès pour lui demander d'intervenir auprès des mineurs et de les convaincre de reprendre rapidement le travail et de renoncer à leurs piquets de grève.

Mais M. Feather, qui vient de rentrer des Etats-Unis, a déclaré qu'il se comporterait exactement comme les dirigeants des mineurs s'il était à leur place.

Un espoir, très faible encore, d'une prochaine amélioration dans "la crise de l'énergie", est apparu hier. En effet, le syndicat des 280,000 mineurs britanniques a annoncé que les piquets de grève postés à l'entrée des centrales thermo-électriques seraient levés "dans un jour ou deux".

"Notre victoire est pratiquement acquise, et il n'y a plus de raisons de maintenir nos piquets sur une aussi vaste échelle", a déclaré un représentant du syndicat. Il a toutefois mis le public en garde contre tout espoirt prématuré.

Il ne fait aucun doute que la levée des piquets de grève, dont la légalité a été mise en doute, permettrait aux centrales électriques de reprendre une production plus importante, sinon tout a fait normale. Des millions de tonnes de combustibles appartenant à l'électricité de Grande-Bretagne n'ont pu, jusqu'ici, atteindre les foyers des centrales en raison des barrages établis par les mineurs.

## EDITH IRVING

dait avoir rédigée à la suite de nombreuses interviewes ave le financier américain. M. Hughes affirme n'avoir même jamais rencontré l'écrivain.

Edith Irving avait par la suite retiré les fonds déposés dans cette banque et avait déposé dans une banque voisine sous un autre faux nom la somme de 442.000 dollars qui a été retrouvée par les autorités suisses.

Plus tôt dans la journée d'hier, Edith Irving avait été interviewée par un journaliste alors qu'elle se rendait à la pharmacie pour acheter du sirop pour l'un de ses deux enfants enrhumés et elle avait fait état de sa détermination, quand l'affaire serait terminée, de rentrer chez elle à Ibiza, en Espagne.

Hier également deux des jolies femmes dont M. Irving semble habitué de s'entourer ont apporté leurs dépositions devant le grand jury fédéral, ou chambre des mises en accusation, siégeant à huis clos à New York sur leurs relations avec l'écrivain.

Ce fut tout d'abord le tour de Miss Ann Baxter, spécialiste de plongée en eaux profondes et qui a déclaré avoir eu l'occasion de donner des leçons de ce sport à M. Irving. Elle avait été convoquée, semble-t-il, pour relater les détails d'un voyage qu'elle fit en compagnie de l'écrivain en décembre dernier, à l'île de Sainte-Croix, aux Iles Vierges. Sa déposition a été de courte durée et elle a déclaré à la presse, en sortant de la salle d'audience, qu'on ne lui avait pas demandé de revenir. Elle a ajouté qu'elle n'avait pas vu M. Irving depuis son arrivée à New York de Floride, où elle réside.

Puis ce fut le tour de la chanteuse de genre Nina Van Pallandt, qui a répété devant le grand jury ce qu'elle avait déjà dit à la presse qu'elle s'était rendue au Mexique il y a un an avec M. Irving et que celui-ci n'avait jamais, au cours de ce voyage, rencontré le milliardaire Howard Hughes "en ma présence".

Les journalistes lui ayant demandé à sa sortie de la salle d'audience si elle ne pensait pas qu'une telle déposition risquait d'incriminer M. Irving: "Cela reste à voir", a-t-elle répondu énigmatiquement, ajoutant tout de suite après: "Nous sommes de vieux amis".

## DÉCLARATION

revenu à la charge lundi soir, c'est surtout parce que le gouvernement de Victoria et son premier ministre ont été vivement blessés par l'attaque lancée dimanche à Ottawa par M. Pierre Trudeau contre M. Bennett. Le premier ministre a en effet traité M. Bennett de "fanatique". Il lui reproche en particulier son attitude négative envers l'avènement du bilinguisme dans la fonction publique fédérale et sa tendance à nier la présence fédérale en Colombie, comme en témoigne par exemple la décision de supprimer sur les affiches routières le mot "Canada" le long de la route transcanadienne.

M. Peterson a confirmé que la décision du gouvernement avait été "hâtée" par l'attaque de M. Trudeau contre M. Bennett. A l'Assemblée législative de Victoria, il a donc annoncé que le gouvernement de cette province, exaspéré par le traitement qu'Ottawa réserve à la Colombie-Britannique, contestera devant les tribunaux la légalité même du programme de péréquation, selon lui contraire aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique stipulant que toutes les provinces doivent être traitées sur un pied d'égalité après leur entrée dans la Confédération.

Le procureur général n'a toutefois pas précisé à quel tribunal s'adresserait Victoria. En bonne logique, c'est normalement à la Cour suprême qu'une telle requête devrait être adresseé.

M. Pat McGeer s'est dit d'avis que "la déclaration de guerre contre le gouvernement fédéral" est d'autant plus grave qu'elle est le fait du cabinet tout entier, et non seulement du procurer général ou du premier ministre. Jamais, a-t-il ajouté, la Colombie-Britannique n'était encore allée aussi loin sur la voie du séparatis me.

A Ottawa, le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a déclaré hier que le Canada est un pays qui

# Le Conseil des recherches invite à la prudence quant aux effets du fluor

OTTAWA (PC) – Le Conseil national des recherches a publié hier un rapport qui réclame une enquête minutieuse sur les effets du fluor sur l'homme.

Il laisse entendre que l'homme serait en train d'ajouter du fluor à celui que l'on trouve naturellement dans l'environnement et que cet état de choses pourrait avoir des effets néfastes sur sa santé.

Le rapport signale que l'homme moderne est probablement plus exposé au fluor naturel qu'il s'en est rendu compte jusqu'ici, et qu'il y a un imposant écart scientifique en ce qui a trait aux conséquences qui peuvent en découler.

Il souligne que les enquêtes scientifiques sur les effets du fluor sur l'être humain ont été extrêmement limitées.

Elles ont démontré que le niveau inférieur du fluor, comme la quantité qui peut être ajoutée aux approvisionnement d'eau d'une municipalité pour enrayer la carie dentaire, n'a aucun effet néfaste significatif en elle-même.

Par ailleurs, d'autres études ont démontré que des doses toxiques de fluor peuvent provoquer divers genres de malaises.

De telles doses, dit le rapport, ont provoqué des symptômes d'anomalies squelettiques, d'anémie et autres perturbations sanguines, de même que des symptômes de malaises de la peau, des yeux, gastro-intestinaux et neurologiques.

Très peu de travaux ont été entrepris, dit le rapport, sur les effets des divers niveaux de fluor sur l'homme, pouvant provenir de l'absorption de fluor de diverses sources.

Il pourrait s'agir d'eau traitée au fluor ainsi que de pâtes dentifrices et de comprimés de vitamines, d'aliments provenant de régions polluées par le fluor et de boissons préparées à l'eau traitée au fluor, de même que des produits pharmaceutiques, des cosmétiques et des vaporisateurs qui dégagent du fluor de diverses façons.

Le rapport, préparé par M. J.R. Marier, chimiste attaché à la section de l'environnement du Conseil et par M. Dyson Rose, attaché à la section de la culture des cellules de la division de biologie, signale qu'il est difficile de se documenter sur les effets du fluor sur l'homme au Canada parce que les analyses sont restreintes et les résultats variables dans les expériences utilisant des niveaux inférieurs de cet élément.

M. Marier, a déclaré: "Je ne veux pas être alarmiste, mais je ne peux pas donner d'assurance en écartant la question sous prétexte que le fluor ne nous fera jamais de mal, précisément parce que j'en suis incertain."

Cependant, il a ajouté qu'il y a vraisemblablement analogie entre le fluor, le DDT et le plomb dans l'essence.

Ces deux derniers produits, a-t-il fait remarquer, étaient destinés à résoudre des problèmes et ce au profit de l'humanité.

Depuis le temps, d'importantes enquêtes scientifiques au sujet de leur vaste usage ont démontré qu'ils avaient des caractéristiques néfastes.

"Je suis d'avis que la société devrait exercer les mêmes règles fondamentales à l'endroit du fluor qu'avec celles qui ont présidé aux enquêtes sur le DDT et le plomb, soit de minutieuses enquêtes scientifiques."

doit avoir pour principal objectif d'égaliser les chances de succès de tous les citoyens. Il a par conséquent "regretté vivement que l'une des provinces dites riches entreprenne de détruire l'organisme-clef qui assure la répartition des richesses entre les provinces.

"M. Lewis a dit qu'à son avis le gouvernement de la Colombie-Britannique adoptait une politique à courte vue qui était moralement et économiquement inaceptable et qui risquait de semer la désunion dans le pays.

## LA CMQ REFUSE

Considérant que les municipalités et la CUM puisent aux mêmes sources, les commissaires affirment la nécessité de limiter nettement les champs de taxation.

Quant au principal grief exprimé par les maires de banlieue, la Commission municipale du Québec souligne que le partage des coûts, basé sur l'évaluation, est la seule façon indiquée et conforme à la loi. Néanmoins, les commissaires reconnaissent que cette forme de partage pourrait être modifiée.

Pour ce qui est du budget même de la CUM, la commission est d'avis qu'il serait irréaliste de penser le réduire. Et que, de toute façon, ce budget a été établi en conformité avec des dispositions de la loi qui régit la CUM.

Par ailleurs, les commissaires affirment qu'il n'y a pas non plus lieu d'accroître le budget de la CUM sans risquer nuire au principe d'une saine administration. La CUM, disent-ils, devra fonctionner à l'intérieur du budget.

Enfin, les commissaires veulent bien reconnaître avoir dépassé l'objectif original de l'enquête mais se disent convaincus qu'ils n'auraient pas rempli leur devoir en agissant autrement.

## KERWIN RECTEUR

cal redevenu étudiant ne connaît pas l'université. Il a fait valoir les contributions très considérables de l'université à la vie québécoise, évoquant spécialement les apports précieux à la révolution tranquille des années 60.

A son avis, l'université est intégrée au milieu et est sensible aux variations des demandes de la société québécoise.

Le nouveau recteur se propose de rendre publiques à brève échéance les délibérations du conseil de l'université.

M. Kerwin estime que, tout en ne boudant pas la collaboration avec les autres universités, Laval ne doit pas être un maillon d'une chaîne et doit conserver sa pleine autonomie, au risque de perdre son identité propre.

Pour le nouveau recteur, l'université est d'abord un lieu de vie intellectuelle et spirituelle intense et non un endroit où les étudiants se préparent une situation intéressante et rémunératrice.

M. Kerwin est le 23e recteur de Laval, université fondée en 1852 et qui était jusqu'ici une université pontificale.

M. Kerwin est né et a grandi à Québec. Il est de culture canadienne-française sinon "pure laine", dit-il en riant, du moins "au coton". Docteur en sciences de Laval, il y enseigne depuis un quart de siècle. C'est un physicien dont les recherches lui ont valu de nombreuses distinctions. Il est membre de nombreuses associations scientifiques et a publié un manuel d'introduction à la physique atomique qui a été traduit en anglais et en espagnol.

## FTQ-CTC

clarations de M. Macdonald et que l'article du Star à ce sujet était "conforme à la réalité".

Les propos de M. Macdonald, a ajouté le groupe des cinq, visaient de toute évidence le Québec, ce que M. Macdonald avait nié récemment au cours d'une conversation téléphonique avec le président de la FTQ, M. Louis Laberge.

Prié de commenter ce nouveau développement, le vice-président du CTC, M. Jean Beaudry, a déclaré hier au téléphone qu'il se rendait sur-le-champ d'Ottawa à Montréal pour apprendre ce qui s'y passe et qu'il émettrait sans doute un communiqué aujourd'hui ou demain, sur la position du CTC dans cette affaire.

M. Beaudry s'est entretenu hier après midi avec M. Macdonald et doit rencontrer aujourd'hui dans la métropole le directeur national adjoint du CTC, M. Philippe Vaillancourt. Ce dernier, présent lundi soir à la réunion du conseil général de la FTQ, n'est pas intervenu pour nier le témoignage du groupe des cinq, précise le communiqué de la centrale québécoise.

M. Beaudry affirme que le reportage du Toronto Star n'est pas exact, M. Macdonald, indique-t-il a pris la parole à une réunion pan-canadienne du CTC, au cours d'une discussion générale sur des problèmes qui touchent plusieurs régions du Canada et non pas seulement le Québec. Il n'est pas question d'une guerre avec la FTQ, conclut-il.

M. Laberge a expliqué pour sa part lundi soir, que les décisions du conseil général ne constituaient pas une déclaration de guerre: "Nous voulons simplement affirmer notre détermination à être maîtres de nos orientations au Québec et à appuyer sans équivoque et de façon inconditionnelle ceux qui appliquent les politiques de la FTQ dans les régions."

M. Laberge a d'ailleurs précisé que si la FTQ renonçait à présenter des propositions au congrès du CTC, ses syndicats affiliés, eux, demeuraient libres de soumettre leurs propres résolutions. M. Laberge a ajouté qu'une délégation de la FTQ sera présente à ce congrès, "à moins que des éléments nouveaux ne viennent changer la situation".

Le débat reprend donc de plus belle entre les deux centrales, et il n'est certes pas près de s'éteindre, dans la mesure où plusieurs politiques de la FTQ, définies à son congrès de décembre dernier, entrent effectivement en contradiction avec les principes officiellement défendus par le CTC: le statut du français au Québec, le droit du Québec à l'autodétermination et le rejet du système capitaliste, par exemple.

## UNE INJONCTION

permanente, assortie de 150 allégués, en verdu desquels Holland, Andrews et Perrier ont été injustement accusés et traités par les deux bourses qui, de surcroît, ne sont pas habilitées à mener une enquête, puisqu'elles sont à la fois juge et partie.

C'est en novembre dernier, par suite de plaintes formulées en particulier par la revue Financial Post, que M. Andrews était prié de démissionner de son poste de président de la Bourse canadienne.

La Commission des valeurs mobilières avait été saisie de plusieurs plaintes concernant la vente par Holland, Andrews et Perrier des actions de Pan American Mines sur le marché des valeurs mobilières.

D'ores et déjà, deux individus, MM. Schwart et McNaughton, font face à des accusations de fraudes, à Montréal, relativement à la vente des actions de Pan American Mines dont les prix avaient varié indûment durant une courte période, à la fin de l'été dernier. Schwart et McNaughton sont accusés d'avoir vendu des fausses valeurs pour plus de $5 millions.

Toute cette affaire avait éveillé les plus vives inquiétudes dans les milieux financiers de Montréal quant à la provenance et la sécurité des actions qui sont mises en marché.

C'est à ce moment que la Bourse canadienne et la Bourse de Montréal avaient entrepris de faire enquête sur les opérations de la maison de courtiers mise en cause. Hier, à cause de l'injonction, la séance de cette enquête à huis clos a été levée.

# Québec choisira le remplaçant de Saulnier

par Pierre-L. O'Neill

C'est au gouvernement qu'il reviendra de choisir le successeur de M. Lucien Saulnier à la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Au terme d'une rencontre de trois heures hier soir à Ville Mont-Royal les maires de banlieue ont convenu qu'ils ne pouvaient accepter l'ultimatum du maire Jean Drapeau.

C'est pourquoi, ils s'opposeront avec la dernière énergie à la candidature de M. Lawrence Hannigan proposée par la ville de Montréal

Outrés par l'attitude du maire Jean Drapeau, les maires de banlieue n'entretiennent plus d'espoir d'arriver à une entente. Néanmoins, ils s'entretiendront à nouveau, ce soir, avant que ne débute la réunion du conseil de la CUM'

Nous aurions souhaité collaboré, a expliqué le président de la Conférence des maires, M. Bernard Benoît, mais le geste du maire Jean Drapeau ne nous laisse pas de choix.

Quant au maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, il a dit avoir tenté de convaincre ses collègues, non pas de sa candidature, mais du principe d'alternance entre Montréal et la banlieue pour le choix du président du comité exécutif.

En conclusion, ajoutait M. Ryan, Montréal ne nous laisse pas le choix et nous n'acceptons pas d'être traités comme partenaires de second ordre. "Nous voulons être des partenaires égaux", a-t-il conclu.

# Des flèches conservatrices à l'endroit de M. Trudeau

Pressentant des élections fédérales prochaines, le parti progressiste conservateur, par la voix de son vice-président, Me Bernard Flynn, a commencé à décocher des flèches en direction du premier ministre du Canada, M. Trudeau.

Me Flynn, conférencier invité hier soir devant les membres du Club bleu, composé de conservateurs invétérés, s'est attaché à souligner toutes les défaillances du gouvernement de M. Trudeau depuis son accession au pouvoir, insistant particulièrement sur les points sensibles comme le chômage et l'inflation.

C'est en décortiquant les plus récentes déclarations de M. Trudeau que Me Flynn a mis des nerfs à vif. Devant un millier de libéraux ontariens réunis à Ottawa, rappelle M. Flynn, M. Trudeau déclare il y a quelques jours que son gouvernement avait eu la preuve, en octobre 1970, au plus profond de la crise déclenchée par le FLQ, qu'il pouvait gouverner.

"Est-ce que ça veut dire que le gouvernement s'est retrouvé au sommet de sa puissance lorsque Jean Marchand terrorisait tout le monde avec ses centaines et ses centaines de bâtons de dynamite et son armée de révolutionnaires prêts à descendre dans la rue?

"Est-ce que ça veut dire que le gouvernement se sentait au faîte de sa puissance lorsque le premier ministre entretenait des rumeurs à l'effet qu'un gouvernement parallèle présidé par Claude Ryan était à la veille de se substituer au gouvernement légitime de la province de Québec?

"Je crois que la somme des erreurs commises est trop grande pour ne pas trouver indécent que le gouvernement de M. Trudeau situe là un des grands moments de son règne."

M. Flynn s'en est aussi pris aux propos peu élogieux que M. Trudeau a adressé en fin de semaine dernière au premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett.

"On a besoin de la collaboration des premiers ministres provinciaux dans une foule de domaines et en particulier sur la question du bilinguisme, alors insultons le premier ministre de la Colombie-Britannique pour le mieux disposer".

# Coup d'État en Équateur

QUITO (Reuter) – Le président de l'Equateur, Jose Maria Velasco Iberra, a été victime hier soir d'un coup d'Etat des forces armées, ont déclaré des sources proches du ministère de la défense.

Selon ces sources, c'est le brigadier général Guillermo Rodriguez Lare qui succédera à Iberra. Celui-ci, croit-on savoir, sera exilé en Argentine.

Tout indique que le coup d'Etat s'est fait sans violence.

On s'attendait hier soir que les leaders militaires, qui se sont rencontrés au ministère de la défense se rendraient au palais présidentiel pour proclamer qu'ils venaient de prendre le pouvoir et donner les raisons de leur geste.

Le coup d'Etat est survenu après quatre jours de carnaval, si bien que plusieurs ignoraient qu'il y avait eu renversement du gouvernement malgré des rumeurs à cet effet qui avaient commencé à courir en début de soirée.

# faits divers

## Un réseau de distribution de faux chèques démantelé à Québec

L'escouade des fraudes de la Sûreté du Québec (division Québec) a démantélé lundi soir un réseau de distribution de faux chèques, qui opérait depuis plusieurs mois dans la région de la vieille capitale.

A cette occasion, trois hommes ont été arrêtés par les policiers qui étaient sur leur piste depuis quelques semaines déjà. Les prévenus devaient comparaître en fin d'après-midi hier, à Québec.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, les enquêteurs ont saisi pour $10,000 de faux chèques. Il s'agissait dans la majorité des cas d'imitation de chèques du ministère des finances du Québec.

Chacun de ces chèques, dont le montant se chiffrait entre $200 et $300, était vendu par les distributeurs pour $30.

Sur les individus arrêtés, la police a découvert des faux papiers portant l'identité d'une femme au nom de laquelle les faux chèques étaient émis.

Enfin, le porte-parole de la police a déclaré que certains des faux chèques avaient été faits au nom de la Caisse populaire des fonctionnaires provinciaux du Québec. Dans ces cas, les faux chèques étaient faits au nom de plusieurs personnes.

## Un bandit cueilli à la sortie de la banque

Un bandit qui venait de commettre un hold-up de $1,094 à la succursale de la Banque Toronto-Dominion, située au 1601 ouest, rue Sainte-Catherine, à Montréal, a été arrêté hier après-midi à la sortie de la banque par deux gardes de sécurité de la compagnie Brink's.

Questionné, par la suite, par les membres de l'escouade des hold-up de la police de Montréal et soumis à la séance d'identification, le voleur s'est vu accuser de deux autres hold-up commis dernièrement à Montréal.

L'homme un Américain de 45 ans qui avait déjà été condamné aux Etats-Unis pour vols à main armée s'est présenté vers 13h20 hier à l'une des caisses de la banque et a présenté à la caissière un billet sur lequel il avait écrit ses intentions. La jeune fille lui remit alors la somme de $1,094 et ce dernier quitta prestement les lieux. Il ne devait pas aller loin car deux gardes de securite alertés par les cris de la caissière, arrêtèrent l'homme à la sortie.

Selon la police, l'individu arrêté pourrait bien être l'auteur de deux autres vols commis récemment à Montréal dont un, la semaine dernière. Les deux endroits où l'homme aurait présumément commis des hold-up sont la succursale de la Banque de Montréal, située au 1205 ouest, rue Sainte-Catherine, ainsi que la Place Alexis-Nihon. Le montant total de ces deux vols est d'environ $2,-200.

Deux autres hold-up ont été commis hier à Montréal entre 13h00 et 14h00.

Le premier est survenu à 13h10 dans une épicerie située au 949 est, rue Marianne. A cet endroit, un individu armé a réussi à faire main basse sur une somme de $157.

Le second vol à main armée a été commis par deux bandits armés dans une bijouterie située au 5457 ouest, boul. Gouin. Les voleurs, qui ont ligoté et bâillonné le propriétaire se sont emparés de bijoux pour une valeur d'environ $2,000.

L'enquête dans les deux cas a été confiée à la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

## Un barman blessé de 5 coups de couteau

Un barman du Club Pushkin sur, la rue Clark à Montréal, a été atteint de cinq coups de couteau portés par deux individus qui lui ont par la suite volé $40.

La victime a été conduite à l'hôpital Saint-Jeanne d'Arc. Mais ses blessures n'étant pas sérieuses, il a pu accompagner les policiers à la section de l'identité judiciaire où il a identifié ses deux agresseurs. L'enquête se poursuit toujours mais l'on s'attend à des arrestations d'ici peu.

L'incident s'est produit vers 04h00 dans la nuit de lundi à mardi.

Selon les rapports de police, quatre hommes se sont rendus au club Pushkin. Deux d'entre eux ont pénétré dans l'établissement tandis que les deux autres sont restés à l'extérieur. Les deux hommes qui ont pénétré dans le cabaret se sont par la suite dirigés vers le bar où la victime travaillait. Une vive discussion s'est alors produite et à un moment donné l'un des deux hommes s'est emparé d'un couteau qui était sur le comptoir et a frappé le barman à cinq reprises.

Les deux hommes ont pris la fuite en n'oubliant pas cependant les $40 contenus dans la caisse.

## Trois points de suture à la gorge

Le propriétaire du Tinny's Snack Bar, situé au 15 ouest, rue Mont-Royal, a été légèrement blessé à la gorge tôt hier matin par deux individus qui lui ont volé la somme de $85.

La victime, M. Issie Ornstein, 64 ans, a été transporté à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc où les médecins ont dû lui faire trois points de suture pour refermer la plaie causée par le coup de couteau qu'il avait reçu.

L'incident s'est produit vers 06h45 hier matin. Les deux agresseurs de M. Ornstein ont pris la fuite en taxi.

## Un réseau Beyrouth-Londres démantelé

BEYROUTH, (AFP) – Le brigade antinarcotique libanaise a demantelé un important réseau de trafiquants de drogue qui opéraient entre Beyrouth et Londres et qui avaient notamment fait passer dans la capitale britannique 520 livres de haschisch dans des valises à double fond.

Huit arrestations ont été opérées lundi: quatre Libanais dont un douanier qui facilitait les opérations de trafic, deux Soudanais et deux Anglais: une jeune fille de 22 ans, Joan Bradshaw et son ami, Darvy Daggers 29 ans.

Le démantèlement du réseau a été rendu possible par l'arrestation de deux jeunes filles, revendeuses de la bande, à Soho. Vendredi dernier, deux inspecteurs d'Interpol-Londres étaient arrivés à Beyrouth pour aider la police libanaise à démasquer les trafiquants: ils étaient munis de la liste complète des membres du réseau, dénoncés par les revendeuses.

# La capacité des gouvernements de libérer l'économie mise en doute à un colloque

par Denis Giroux

C'est au gouvernement qu'il appartiendra de libérer graduellement le Québec et le Canada de l'emprise étrangère sur notre économie, mais il ne faut probablement pas compter sur les présents gouvernements pour être à l'origine d'une telle initiative.

Tel est à peu près le seul point de consensus auquel sont aboutis les quatre panelistes invités hier par la section du Québec de l'Institut canadien des affaires internationales à répondre à la question "Faut-il contrôler les investissements étrangers au Québec?"

M. Charles Perrault, président du Conseil du patronat du Québec, a d'abord déploré l'absence d'une stratégie industrielle globale au Québec, stratégie qui constitue, selon lui, une base essentielle pour contrôler la venue des capitaux étrangers et leur rôle dans le développement économique du Québec.

"Le Conseil du Patronat réalise comme tout le monde que le contrôle de l'économie québécoise devrait d'abord être aux mains des Québécois, mais encore faut-il poser les assises d'une action nationaliste dont la portée complexe est trop mal connue."

M. René Lévesque, président du Parti Québécois, qui a pris la parole à la suite de M. Perrault, a prôné une "libération par étape de l'économie québécoise". Pour lui, cette libération passe par une solution politique et "on ne s'imagine pas à quel point l'accession du Québec à l'indépendance et l'attribution du pouvoir politique à Québec à un parti qui n'a pas les mains liées à certains intérêts privés pourrait résoudre de problèmes."

Selon M. Lévesque, le "nouveau gouvernement" récupère un levier fiscal et concentre le pouvoir dans une foule de secteurs de sorte qu'il pourrait, plus que tout autre, se tenir debout face aux entreprises étrangères.

M. Fernand Daoust, secrétaire-général de la FTQ, a dénoncé la "collusion" qui existe entre l'entreprise privée et les milieux gouvernementaux.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur ce que feront les mandarins technocratisés à l'extrême d'Ottawa."

Pour eux, le Canada est encore formé d'une nation et l'Ontario est toujours le pôle d'attraction du pays. Partant de prémisses aussi fausses et subissant les pressions que l'on sait il ne faut rien attendre de gouvernements de ce type, a dit M. Daoust.

Enfin, le quatrième paneliste, M. Bernard Bonin, économiste et professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, a souligné à quel point il était malaisé de choisir entre les investisseurs que l'on veut avoir et les autres. Les relations commerciales entre les pays et l'interdépendance entre les secteurs industriels rendent malaisés une politique de discrimination des investissements."

En fait, tous les panelistes ont été d'accord pour admettre qu'en pratique personne n'avait présentement des pouvoirs suffisants ou les reins assez solides au Canada et au Québec pour affronter les sociétés munitinationales. Les gouvernements ont un horizon limité par des exigences électorales alors que les entreprises multinationales ont un horizon de quinze à vingt ans au moins

La politique gouvernementale des subventions est un fiasco, ont également admis en bloc les panélistes. Mais comment s'en sortir? Les opinions des panelistes étaient plutôt pessimistes. Seul M. René Lévesque avait une solution globale: l'indépendance et plus de pouvoirs au nouveau gouvernement québécois.

A moins, comme on l'a noté, que la solution ne se trouve à l'échelle individuelle, que chacun pense au geste qu'il peut poser pour limiter l'emprise étrangère sur l'économie? Mais, a-t-on ajouté, qu'arrivera-t-il si l'individu n'a pas, entre-temps, de quoi vivre?

# MONTROSE

VALABLE JUSQU'AU 29 FÉVRIER

# VENTE DE DISQUES

# MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

## DEUTSCHE GRAMMOPHON 5.58

12" MICROSILLON — GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGGERE 6.98 DU MANUFACTURIER Sp. 5.58

**136.020 - LISZT :** Rapsodie hongroise nos. 1, 2 **GRIEG :** Peer Gynt suites nos. 1, 2. Bamberg sym. orch./Krauss.
**136.029 - TCHAIKOVSKY -** Suite casse-noisettes. Capriccio italien. Marche slave./Berlin phil./leither.
**136.036 - TCHAIKOVSKY -** Sleeping beauty. Swan lake. suites. Polonaise pour E. Onegin./Warsaw National phil. sym. orch. Rowicki cond.
**136.211 - BALLET MUSIC FROM THE OPERA.** Faust Otello Aida. La giconda. E. Onegin./Berlin Radio sym. orch./Friscay.
**136.226 - MOZART :** Petite musique de nuit. **Beethoven :** Ed mour ouverture. **SMETENA :** La moldeau. **LISZT :** Les prelud s. Berlin phil./F ray.
**136.236 - BEETHOVEN -** Triple concerto pour piano violon, violoncelle. Anda. Schneideran. Fournier./Berlin phil. orch.
**136.270 - ROSSINI -** Le barbier de Seville. extraits./Angelo Monti Capecchi./Barteletti cond.
**136.275 - PUCCINI -** La Boheme extraits./Scatto. Poghi. Gobbi. Votto.
**26.276 - VERDI -** La traviata extraits./Scatto Raimondi. Bastianini. La scala char. orch.
**136.277 - VERDI -** Illtrovatore. extraits./Stella Cossato. Bergensi. Bastianini. La scala char. orch. Serafin.
**136.280 - VERDI -** Rigoletto extraits. Scatto. Fisher Dieskau. Bergonsi. La scala char. orch. Kubelik.
**136.366 - HANDEL :** Alleluiha du Messie. **MOZART :** Laudate ò dominum./**SCHUBERT :** Ave Maria./**BIZET :** Agnus dei./Ave verum corpus.
**136.367 - DARK EYES -** Don Cossak choir. chante Moscou soir. Deux guitares. Nightingale. et autres.
**136.451 - CHOPIN -** Scherzi nos. 1, 2, 3, 4 /Basary au piano.
**136.452 - CHOPIN :** Piano concerto no. 2/Grande polonaise./ Nocturne. Vasaary. piano./Berlin phil. orch.
**136.453 - CHOPIN -** Piano concerto no. 2. et 4 mazurdas. Vasary au piano. Berlin phil. orch.
**136.454 - CHOPIN -** Études op. 10 et 25. Vasary au piano.
**136.455 - CHOPIN -** 4 impromptus et 4 ballades. Vasary au piano.
**136.457 - RUSSIAN SONGS -** Don Cossak choir./Jeraff cond.
**136.470 - CONCERTO TROMPETTES -** Stradella Torelli. Vivaldi. Telemann. Graupher. Fasch./Scherbaum et Haubald/Hamburg Baroque.
**136.483 - CONCERTOS POUR TROMPETTES -** Haydn. Mozart. Telemann. Scherbaum a la trompette.
**136.485 - CHOPIN -** 17 valses/Vasary au piano.
**136.486 - CHOPIN -** Nocturnes nos. 1 - 10./Vasary au piano.
**136.487 - CHOPIN -** Nocturnes, nos. 11 - 20/Vasary au piano.
**136.488 - SCHUBERT -** Trout quintet et nocturne au piano. violon et violoncelle. Eschenbach au piano./Koeckert string quarter.
**136.518 - VIRTUOSO TRUMPET CONCERTOS -** Scherbaum/ Kluentz chamber orch./Jachini. Alberti Torelli. Gabrielli.
**136.547 - FLÛTES CONCERTOS -** Mozart. Blavet. Leclair./A. Nicolet/Lucerne festival string.
**138.048 - SCHUBERT -** String quarted in D mineur. op. Posth. Quarter movement c minor. Amedeus quarter.
**138.076 - RACHMANINOFF -** Piano concerto no. 2./6 preludes. /Richter.
**138.111 - BARTOK -** Piano concerto no. 2 et 3. Anda. - Fricsay. - Radio symp. orch. Berlin.
**138.112 - MOZART -** Symphonie nos. 35, 32, 38. K. Bohm. Berlin phil. orch.
**138.675 - RAVEL -** L'enfant e sortileges./Orch. nat. Paris./ Maezel.
**138.708 - BARTOK -** Piaao concerto no. 1/Rapsodie pour piano et orch. no. 1./Gesa. Anda. Berlin radio sym. orch.
**138.714 - BACH -** Concerto en re pour deux violons et cordes. **BEETHOVEN:** deux romances pour violons et orch. **VIVALDI:** Concerto pour deux violons et cordes./Goosens et Oistrack.
**138.755 - DVORAK -** Cello concerto. op.104./Fournier. Berlin phil Szell.
**138.766 - SVIATOSLAV RICHTER RECIRTAL. -** Piano works. Haydn Chopin. Debussy et Prokof.
**138.767 - MOZART -** Requiem. Lipp. Majdan. Dermota. Berlin phil. Karajan.
**138.774 - BEETHOVEN -** Piano concerto no. 1/Kempff/Berlin phil./F. Leitner.
**138.775 - BEETHOVEN -** Piano concerto nos. 2 et 4./Kempff/ Berlin phil./F. Leitner.
**138.776 - BEETHOVEN -** Piano concerto no. 3/Kempff/Berlin phil/Leitner.
**138.777 - BEETHOVEN -** Piano concerto no. 5. Empereur./Kempff Berlin phil./Leitner.
**138.783 - MOZART -** Piano concerti nos. 17 et 21./ "Theme from Elvira Madigan". Anda pianiste et cond.
**138.790 - SCHUBERT -** Symphonies nos. 2 et 3./Berlin phil./ Maazel.
**138.801 - BEETHOVEN -** Symphonies nos. 1 et 2./Berlin phil./ Karajan.
**138.802 - BEETHOVEN -** Symphonie no. 3 Eraica./Berlin phil./Karajan.
**138.803 - BEETHOVEN -** Symphonie no. 4/Berlin phil./Karajan.
**138.804 - BEETHOVEN -** XSymphonie no. 5./Berlin phil./Karajan
**138.805 - BEETHOVEN -** Symphonie no. 6 La Pastorale./Berlin phil./Karajan.
**138.806 - BEETHOVEN -** Symphonie no. 7./Berlin phil./Karajan.
**138.811 - STOCKHAUSEN -** Gesang der Junglinge et Kontakte. Electronique ensemble./West German radio.
**138.815 - MOZART -** Symphonies nos. 40 et 41./Berlin phil./ Boehm.
**138.820 - BACH -** Concertos violon nos. 1 et 2./Concerto pour deux violons et cordes./David et Igor Oistrack./Coossens cond.
**138.822 - TCHAIKOVSKY. -** Piano concerto no. 1/Richter/Vienna symp. orch./Karajan.
**138.824 - MOZART -** Piano concerto no. 22 et no. 6./Gesa. Anado pianiste et cond.
**138.830 - MOZART -** Serenade no. 10 pour treize instr. a vent. Bavarian radio sym./Jochum.
**138.849 - SVIATOSIAV RICHTER RECITAL -** Piano works de Chopin Debussy et Scriabin.
**138.853 - MOZART:** Concerto pour flute et harpe. **REINECKE:** Concerto pour harpe./Zabaleta. Harpe./Zoeller. flute/Berlin phil. orch./Marzendarter.
**138.864 - HANDEL -** Water music suite./Musique pour The Royal Fireworks./Berlin Phil./Kubelik.
**138.870 - MOZART -** Piano concerto nos. 116 et 23./Gesa Anda./pianiste et cond.
**138.877 - SCHUBERT -** Symphonie no. 9./Berlin phil./Boehm.
**138.890 - NICONOR ZABELATA -** Recital de harpe: Bach, Handel, Corelli, Saohr, Faure et Albeniz.
**138.907 - BACH ORGAN WORKS. -** Toccate et fugue en re mineur. et autres pieces./K. Richter.
**138.908 - SCHUMANN -** Symphonie no. 3 et Manfred ouverture./Berlin phil./Kubelik.
**138.917 - MOZART -** Piano concertos nos. 18 et 20./Anda pianiste et cond.
**138.920 - STRAVINSKY -** Le sacre du printemps. Berlin phil. Karajan.
**138.922 - DVORAK -** Symphonie no. 9 du nouveau monde./ Berlin phil./Karajan.
**138.923 - DEBUSSY -** La mer. Prelude à l'apres-midi d'un faune. **RAVEL -** Daphnis et Chloe: suite no. 2. Berlin phil. Karajan,
**138.924 - BRAHMS -** symphonie no. 1/Berlin phil. Karajan.
**138.925 - BRAHMS -** Symphonie no. 2./Berlin phil./Karajan.
**138.926 - BRAHMS -** Symphonie no. 3 et Haydn variations. Berlin phil. Karajan.
**138.927 - BRAHMS -** Symphonie no. 4/Berlin phil. Karajan.
**138.930 - BRAHMS -** Violon concerto./Ferraas va violon./Berlin phil. Karajan.
**138.934 - BEETHOVEN -** Piano music: 6 bagatelles./Ecossaises. 2 rondos./6 variationss Nel ( Cor piu./Andante fravari. Fur Elise. Kempff.
**138.935 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 1.12.19.20. Kempff.
**138.936 - BEETHOVEN -** Piano sonaates bnas. 2 et 3. Kempff.
**138.937 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 5, 6, 7./Kempff.
**138.938 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 4, 9, 10./Kempff.
**138.939 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 11, 13, 27./Kempff.
**138.940 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 16 18, 22./Kempff.
**138.941 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 8 "Pathetique". 14 "Clair de lune". 115 "pastorale" et 24./Kempff.
**138.942 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 17 "tempest". 26 "les adieux" et 28./Kempff.
**138.943 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 21, 23, 25./Kempff.
**138.944 - BEETHOVEN -** Piano sonates no. 29 et 30./ Kempff.
**138.945 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 31 et 32./Kempff.
**138.949 - MOZART -** Pianos sonates nos. 12 et 13./Variations Ah 4ous dirais-je maman./Eshenback.
**138.950 - S. ritcher -** Piano recital: Bach. Rachmaninoff. Scbubert. Scbumann. Prokofiev.
**138.964 - BERLIOZ -** S ymphonie fantaastique./Berlin phil. Karajan.
**138.996 - MOZART -** Clarinet quintet et obae quartet. Soliste de la Berlin phil.
**139.003 - BARTOK -** Concerto pour orch./Berlin phil./Karajan.
**139.004 - MOZART -** Petite musique de nuit./Berlin phil. Karajan.
**139.005 - BACH -** Concerto brandbourgeois nos. 1, 2, 3./Berlin phil. Karajan.
**139.006 - BACH -** Concerto brandbourgeois nos. 4, 5, 6./Berlin phil. orch. Karajan.
**139.007 - BACH -** Suites pour orch. nos. 2 et 3./Berlin phil. Karajan.
**139.010 - RAVEL -** Balero./MUSORGSKY. Pictures and exibition. Berlin phil. Karajan.
**139.018 - TCHAIKOVSKY -** Symphonie no. 5/Berlin phil. Karajan.
**139.020 - SHOSTAKOVITCH -** Symphonie no. 10/Berlin phil. Karajan.
**139.021 - BEETHOVEN -** Violon concerto. Ferras./Berlin phil. Karajan.
**139.029 - TCHAIKOVSKY -** 1812 ouverture./Marche slaave. Roméo et Juliette./Karajan/Berlin phil.
**139.030 - TCHAIKOVSKY -** Suite Casse-naisette./Sérénade pour cordes en d. Berlin phil./Karajan.
**139.037 - LISZT -** Les préludes./Symphonic poem no. 3/Hungarian rapsodie no 23./Smetana: My fatherland. part 1, 2. La maldeau. Berlin phil. Karajan.

**139.038 - MOZART -** The 4 horn concertos. Seifert./Karajan./
**139.112 - CONCERTO D'HARPE -** Eichner. Wage5seil. Dittersdofs. Mozart Adagio et rondo./Zabaleta/Harpe./Paul Kuentz chamber orch.
**139.113 - MOZART -** Piano concerto no. 12 et no. 26./Cesa Anda pianiste et cond.
**139.122 - RALPH KIRKPATRICK HARPSICHORD -** Purcell. Couperin. Rameau Handel Scarlatti. Bach.
**139.160 - MOZART -** Symphonies nos. 36 et 39. Berlin phil. Boehm.
**139.166 - RODRIGO -** Concerto d'Aranguez./S. Behrend, guitare. Berlin phil.
**139.196 - MOZART -** Piano concertos nos. 114 et 24. Gesa Anda çianiste.
**139.300 - BEETHOVEN -** Piano sonates nos. 211, 25, 15. Kempff
**139.319 - MOZART -** Piano concertos. nos. 13, 19./Gesa Anda.
**139.322 - SCHUBERT -** Piano sonate en c majeur./Kempff au piano.
**139.331 - MAHLER -** Symphonie no. 1./Kubelik.
**139.362 - ORFF. -** Carmina burana. (Scenic cantate)/Janowitz./ Stolze./Fisher Dieskau,/Chor. orch. German opera./Jochum.
**139.364 - FERNANDO SOR -** 24 études Narciso Yepes à la guitare.
**139.365 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE -** Sor.
**139.365 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE -** Mudarra. Milan. Narvaez. Pisador. Snaz. Soler.
**139.366 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE.** Sor. Tarrega. Abeniz de Falla. Rodrigo. Halffter. Torroba. Montsalvage.
**139.370 - PAGANINI -** Trio pour guitar, violon, violoncelle. Behrend./Drolc./Passagia./Donderer.
**139.383 - CHOPIN -** Piano concerto no. 1 Liszt: Piano concerto no. 1. Arnerich/London sym. orch.
**139.385 - MOZART:** Symphonie no. 23./Schubert: Symphonie no. 5. Berlin phil./Boehm.
**139.393 - MOZART -** Piano concertos nos. 11 et 15. Gesa Anda.
**139.405 - MOZART -** Symphonies nos. 21, 22, 23, 24./Berlin phil. Boehm.
**139.406 - MOZART -** Symphonies nos. 28, 29./Berlin phil. orch./Boehm.
**138.417 - CONCERTO DE GUITARE. I MUSICI -** Vivaldi, Caruli, Giuliani, Behrend a la guitare.
**139.419 - LA HARPE, ZAABELATA -** Krumpholz. Viotti, Salzedo. Caplet. Prokofiev, Hindemith.
**139.424 - PAGANINI -** Violon concertos nos. 1 et 2./Ashkenasi au violon. Vienna sym. orch./Esser.
**139.440 - RODRIGO -** Concerto d'Aranguez./Narciso yepes a la guitare.
**139.446 - BEETHOVEN -** Messe en do./Janowitz./Hamari./ Laubenthal./Schramm./Munich bach choir orch./Richter.
**139.453 - MOZART -** Piano concertos nos. 2 et 9./Gesa Anda.
**139.455 - BACH -** Golberg variations./Kempff au piano.
**139.461 - STOCKHAUSEN -** Opus 1970.
**136 441 - WAGNER /Siegfried -** H. Dernesch - J. Thomas - G. Stolze - T. Stewart - Von Karajan / Berlin phil.
**136 - 457 - CHOEUR DES COSAQUES DU DON -** avec Serge Jaroff.
**136 543 - MUSIQUE VIRTUOSE A LA TROMPETTE DE LA BOHEME -** A. Scherbaum /Trompette/ - Kruentz dir. Orch. de chambre.
**136 902 PROKOFIEV -** Pierre et le loup. dit. Madeleine Renaud.
**137 002 - STOCKHAUSEN -** Gruppen pour 3 orch. et Carre pour 4 orch.
**138 823 - HAYDN -** Symphonies nos. 88 et 98. Berlin phil. - E. Jochum.
**138 955 - SCHUMANN -** Symphonie no. 2 et ouverture d. Genoveva. Berlin phil. - R. Kubelik.
**139 034 - BRAHMS -** Concerto pour piano no. 2 - G. Anda /Piano/ Berlin phil. / Karajan.
**139 104 - SCHUBERT -** Sonates pour piano en A et G. Piano : W. Kempff.
**139 149 - SCHUBERT -** 4 impromptus op. 90 et 4 impromptus op. 142. Piano - W. Kempff.
**139 152 - CONCERTOS POUR HAUT-BOIS ET FLUTE -** De Bellini. Salieri. Cimarosa. Donizetti. Halliger /Haut-Bois/ A. Nicolet /Flute/
**139 420 - CHOPIN -** Polonaises. Piano : S. Scherkassky.
**2530 021 - SIBELIUS -** Symphonie no. 2. Berlin phil. orch.
**2530 061 - GILELS JOUE MOZART -** Sonate pour piano nos. 3 et 8. - 6 variations. Fantaisie pour piano.
**2530 069 - BOCCHERINI -** Trois quintettes pour guitare. Narciso Yepes /Guitare/ Quatuor Melos Stuggart.
**2530 074 - CARL ORFF CATULLI CARMINA -** Opera Allemand /Berlin/ et E. Jochum.
**2530 082 - MOZART AVEC BOEHM -** Serenade pour orch. nos. 6 et 9. Berlin phil.
**2530 090 - KEMPFF JOUE SCHUBERT -** 3 impromptus en Piece pour piano. A. Illegreto. 13 variations en re.
**2530 094 - KARAJAN DIRIGE VIVALDI -** Concerto pour violon et cordes. /I'Amorosa - L'inquietudine: Concerto pour cordes /Alla rustica-Madrigalesco: Sinfonia / Al Santo Sepolcro :
**2630 096 - YEPES JOUE BACH -** Chaconne en re mineur de la partita no. 2 - Sarabande et double de la partita no. 1 en re mineur. Yepes a la guitare.
**2530 125 - BRAHMS -** Symphonie no. 2 - Berlin phil. / Claudio Abbado
**2530 133 - BRAHMS -** Quatuor avec piano no. 1 en sol mineur. Piano : Emil Gilels.
**2530 136 - MOZART -** Serenade no. 10 en si bemol majeur, pour instr. à vent. Blaser der Berliner phil. / K. Bohm
**2530 138 - CONCERTOS POUR TROMPETTES -** Telemann - Tarelli - Mozart - Haydn - P. Thibaud / Bamberger symph.
**2530 140 - HECTOR VILLA LOBOS -** 12 etudes et 5 preludes. Narciso Yepes a la guitare.
**2530 159 - MUSIQUE ESPAGNOLE -** Albeniz - Granados - De Falla. - Turina. - Narciso Yepes a la guitare.
**198 020 - BACH -** Variations Goldberg. Clavecin : R. Kirkpatrick.
**198 027 - BACH -** Cantate nos. 51 et 202. M. Stader - Munich Bach orch /Richter.
**198 028 - BACH -** Cantate no. 8 et no. 45. Munich Bach Choir - Anschbachfestival arch orch. /Richter.
**699 032 - BACH -** Concertc italien et partita pour clavecin. R. Kirkpatrick au clavecin.
**198 179 - BACH -** 15 inventions a deux parties et 15 a trois parties. R. Kirkpatrick au clavenin.
**198 186 - BACH -** Suites pour violoncelles non-accompagne nos 1 et 2. Viiolancelle. P. Fournier.
**198 187 - BACH -** Suites pour violoncelle non-accompagne nos. 3 et 4. Violoncelle : P. Fournier.
**198 188 - BACH -** Suites pour violoncelle non-accompagne nos 5 et 6. Violoncelle : P. Fournier.
**198 272 - BACH -** Suites orchestral nos. 2 et 3. Munich orch / Richter.
**698 273 - BACH -** Suites orchestral nos 1 et 4. Munich Bach orch. /Richter.
**198 331 - BACH -** Cantates nos 147 et 60 - Munich Bach choir. / Richter.
**198 365 - HANDEL -** Water music. (Complete) A. Wenzinger dir.
**198 407 - BACH -** Cantates nos. 80 et 140. Leipzig Grewandhaus orch.
**198 442 - ALCALATI -** Six concerti grossi. Scarlatti orch. de Naples/Gracis.
**2533 043 - FERNANDO GERMANI JOUE -** Pasquini. Domenico Zipoli. G. Gasini. etc . . . a l'orgue.
**2533 044 - VIVALDI -** Concertos pour instruments a vents Linde (Flute) - Klepac (Bassoni - Michaels (Clarinette) Munich chamber orch.
**2533 050 - CARL PHILIPPE E. BACH -** 4 sinfonias pour orch. Munich Bach orch /Richter.
**2533 051 - TOMAS LUIS DE VICTORIA -** Musique de chorale sacree. Regensburg cathedral choir.
**2533 072 - SCARLATTI -** 9 sonates pour clavecin. Clavecin R. Kirkpatrick.

## ALBUM DE DEUX DISQUES

**2707 013 - BEETHOVEN -** Symphonies nos. 8 et 9 "Choral" Janowitz. Rossel - Majdan. Berlin phil/Karajan.
**2707 015 - BACH -** Le clavier bien tempere vol.1 clavecin: R. Kirkpatrick
**2707 018 - BRAHMS -** Requiem allemand. Varation sur un theme de Haydn. Janowitz. Waechter, Berlin phil/Karajan.
**2707 030 - BEETHOVEN -** Missa Solemnis, en re majeur. Berlin phil./Karajan.
**2707 032 - BERLIOZ/REQUIEM -** Peter. Schreier - Bavarian radio ch. et orch. sym./Munch.
**2707 036 - MAHLER -** Symphonie no.3 en re mineur. Thomas. Orh. symph. de la radio Bavaroise/Kubelick.
**2707 037 - MAHLER -** Symphonie no.6 et adagio de la symph. no.10. Bavarian radio symp. orch /Kubelick.
**2707 038 - MAHLER -** Symphonie no.9 en re majeur. Bavarian radio symp. orch./Kubelick.
**2707 039 - STOCKHAUSEN: HYMNEN -** Hymne Nationaux. Realisation electronique de la radio allemagne o.
**2707 043 - MAHLER -** Symphonie no.2 "resurrection" Mathis et Procter. Bavarian radio symp. orch./Kubelick.
**2707 044 - HAYDN -** La creation - Janowitz, Ludwig, Wunderlich, etc. . . Berlin phil./Karajan.
**2707 045 - stockausen -** Kurzwellen
**2707 052 - STRAUSS/salome -** G. Jones, Fisher - Dieskau, Dunn Cassily, Orch. Hamburgischen Staatsoper./Bohm.
**2708 002 - BACH -** L'art de la fugue. Orgue: H. Walcha.
**2708 005 - BACH -** 4 suites pour orch. Munich Bach orc./ Richter.
**2708 011 - BAEH -** 6 sonates pour violon et clavecin. Violon: Schneiderhan. Clavecin: Richter.
**2708 013 - BACH -** Les six concertos Brandbourgeois. Munich Bach orch./Richter.
**2707 016 - BEETHOVEN -** Streichquartette nos. 13. Amadeus Quartet.

## ALBUM DE TROIS DISQUES

**2709 010 - VERDI -** La traviata. (Complete½ Scatto. Raimondi. Bastianini. La Scale ch. et orch./Votto.
**2709 011 - VERDI/RIGOLETTO -** Scatto. Cossatto. Bergonzi. Fisher-Dieskau. La Scala ch. et orch./Kubelick.
**2709 014 - VERDI/RIGOLETTO -** Scatto. Cossatto. Bergonzi.
**2709 017 - MOZART -** La flute Magique. (Dialogue inclus) Lear. Wunderlich. Fisher-Dieskau. Crass. etc . . . Berlin phil /Boehm
**2708 018 - BEETHOVEN -** Oeuvres complete pour piano et violoncelle. Kempff au piano.
**2709 019 - BACH -** Clavier bien tempere livre 2. R. Kirkpatrick au clavecin
**2709 019 - BACH -** Le clavecin bien temorer 2 ieme partie. Ralph Kirkpatrick. au clavecin . Album de trois disques.
**2709 028 - BACH -** six Sonates et partitas pour violon nonaccompagne. Violon: Szerying.
**2709 34 - SCHUMANN -** Quatre symphonies. Les ouvertures Manfred et Genaveav. Berlin phil./Kubelick
**2709 035 - WEBER/OBERON -** Nilsson. Hamari. Domingo. Prey, Grobe. Orch. des Bayerischen Rundfunks./Kubelik
**2710 001 - BACH -** Messe en sol mineur. - Stader. Topper. Engen. Fisher-Dieskau. Munich Bach choir et orch./Richter.
**2710 002 - BACH -** Passion de St-Jean. Lear Topper. Haefliger. Prey. Engen. Munich Bach choir orch./Richter.
**2710 008 - VIVALDI -** L'Estro Armonico. (12 concerti grossi) Lucerne festival string.

## ANGEL

12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGG. DU MANUFACTURIER 6.29 Spécial

| | | PRIX SUGGÉRÉ | | SPÉCIAL |
|---|---|---|---|---|
| 2 | DISQUES SB | 12.98 | SPÉC. | 8.98 |
| 3 | DISQUES SC | 19.98 | SPÉC. | 12.97 |
| 3 | DISQUES SCLX | 21.98 | SPÉC. | 14.97 |
| 4 | DISQUES SD | 25.98 | SPÉC. | 16.96 |
| 5 | DISQUES SE | 31.98 | SPÉC. | 21.95 |

3.99 LE DISQUE

S-SR et SFO indique 1 disque

EXTRA SPÉCIAL MONTROSE
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
$3.63 LE DISQUE



SUR CES 4 DISQUES SEULEMENT



**SFO 36032 - Brahms -** Double Concerto In aA Miror, Op. 102 (David Oistrakh, Matislav Rostropovich, Cleveland orch., cond. George Szell)

**S 36050 - Duets With The Spanish Guitar -** Laurindo Almeida/Martin Ruderman/Salli Terri



**S 36333 - Carl Orff -** Carmina Burana - New Philharmonia Chorus & Orch./Rafael Frühbeck de Burgos



**S 36496 - Rodrigo -** Giuliani - Concertos (Alirio Diaz - Guitar and members of the Spanish National)

**S 3599 EL - J. S. Bach -** "St. Matthew Passion" (Complete) (Phil. Orch./Klemperer)
**S 3603 B/L - Bizet é** The Pearl Fishers (complete) (Dervaux/Blanc' Gedda/Micheau) 2 Disques
**S 3604 C/L - Puccini -** Madame Butterfly (Complete) (jussi Bjorling/Victoria de Los Angeles, 3 Disques
**S 3605 D/L - Mozart -** Don Giovanni (Phil. Orch. Giulini)
**S 3608 D/L - Mozart -** The Marriage Of Figaro (Complete) by Carlo Maria Guilini)
**S 3613 C/L - Bizet -** Carmen-(Complete) (Nicolai Gedda/Others) 3 Disques
**S 3615 C/L - Bellini -** Norma (Complete) (Franco Corelli) 3 Disque
**S 3618 B/L - Leoncavallo -** I Pagliacci; Verdi: Opera Choruses (Tito Gobbi, othersD(Orch. and Chorus of La Scala Opera House, 2 Disques
**S 3623 C/L - Verdi -** La Traviata-(Complete) (Victoria de Los Angeles) 3 Disques
**S 3624 B/L - Brahms -** Ein Deutsches Requiem, Klemperer, 2 Disques

**SCL 3625 - Beethoven -** "Fidelio" (CompleteT (Phil. Orch. Klemperer) 3 Disques

**S 3633 D/L - Moussorgsky -** Boris Godounov Paris Conservatoire Orchestra. Cond. by Andre Cluytens. 4 Disques
**SB 3634 - Mahler -** Symphony No. 2 in C Minor (Resurrection) (Elisabeth Schwarzkopf, Otto Klemperer) 2 Disques
**S 3643 BL - Puccini -** "La Boheme" (Sereni/Gedda/Opera House Rome) 2 Disques
**S 3649 BL - Berdi -** Requiem Mass (Ludwig/Gedda/Schwarzkopf/ Philharmonia/Carlo Maria Giulini) 2 Disques
**S CLX 3650 - Bizet -** Carmen (Maria Callas/Nicolai Gedda/Paris Opera Orch./Cond. Prêtre) 3 Disques
**S 3653 C/L - Verdi -** "Il Trovatore" (L. Moneta - Mezzo-Soprano' Robert Merrill/Franco Corelli; 3 Disques
**S 3655 B/L - Puccini -** "Tosca" (M. Callas/T. Gobbi/C. Bergonzi, Others/Paris Conser. Orch. 2 Disques
**S 3657 CL - Handel -** "Messiah" (Complete) (Gedda/Hines Klemperer) 3 Disques
**S 3667 CLX - Offenbach -** The Tales of Hoffman (Nicolai Geddo' Victoria De Los Angeles/Elisabeth Schwarzkopf/Ernest Blanc/Others) 3 Disques
**S BL 3683 - The Genius of Puccini -** (Gedda, Freni, Calla 2 Disques
**S B 3696 -** The Art Of Maria Callas
**SCL 3702 - Puccini -** "Madame Butterfly"/C. Berganzi, R. Scotto, 3 Disques
**S CL 3705 - Handel -** Messiah-R. Tear, R. Herincx, J. Baker, others, English Chamber Orch. 3 Disques
**SCL 3714 - Prince Igor -** (complete) (Boris Christoff), 3 Disques
**SCL 3716 - Verdi -** Aida (Nilson, Corelli, Bumbry, Orch. & Chorus of Opera House Rome), 3 Disques
**SCL 3718 - "Rigoletto" - Verdi -** Nicolai Gedda, Franco R Mirella Fiorentini, Orcheatra and Chorus of The Opera House, Rome 2 Disques
**SC 3720 - J.S. Bach -** Mass in B Minor (A. Giebel, J. Baker, N Gedda and h. Prey and B.B.C. Chorus with the New Philharmonia Orch. cond. by Otto Klemperer) 3 Disques
**SE 3731 - Beethoven -** The Five Piano Concertos (Emil Gilels (Piano), George Szell, 5 Disques
**SCL 3736 - Massenet -** Werther (Benoit, Grigoriou, Gedda, de L& Angeles)
**SB 3740 - Mahler -** Symphony No. 7 (New Phil. Orch. cond. Klemperer)
**SCL 3742 - Verdi -** Otello-(Fischer-Dieskau), 3 Disques
**SB 3747 - Chopin Nocturnes (Alexis Weissenberg),** 2 Disques
**SD 3752 - NBeethoven -** Five Piano Concertos (Daniel Barenboim, New Phil., Klemperer), 4 Disques
**SB 3757 - Verdi -** Requiem (Montserrat Caballe, Fiorenza Cossato, Jon Vickers, 2 Disques
**SB 3760 - Mahler -** Symphony No. 5 and Five Ruckert Songs (New Phil. Orch. Sir John Barbirolli
**SCL 3772 - Bellini -** Il Pirata; Montserrat Caballe, Bernabe Marti, 3 Disques
**SDL 3747 - Verdi -** Don Carlo (Carlo Maria Giulini Cond.), 4 Disques
**SEL 3776 - Wagner -** Die Meistersinger (Dresden State Orchestra/ Herbert Bon Karajan Cond.), 5 Disques
**35025 - Beethoven -** "Moonlight"/"Pathetique" (Gieseking)
**35092 - Mozart -** Horn Concerti (Brain/Phila/Karajan)
**S 35411 - Soviet Army Chorus and Band**
**S 35427 - Suppe 6 Overtures -** (Phila/Promenade Orch./Krips)
**S 35506 - Lillipops -** Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc. (Royal Phil/Beecham)
**35547 - Villa-Lobos -** Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9
**S 35614 - Tchaikovsky -** Overture 1812, Op. 49 (The Phil. Orch. /Karajan)
**S 35615 - Dvorak -** Sym. No. 5; Smetana; Moldeau (Karajan)
**S 35697 - Beethoven -** Triple Cot., Op. 56 (Oistrakh/Knushevitzky/Oborin)
**S 36722 - Beethoven -** Piano Concerto No. 5 in E Fiat Major Op. 73 (Claudio Arrau (Piano)
**S 35724 - Meethoven -** Concerto No. 3 in C Miror, Op. 37 (Arrau/Phil Orch./Gallierа)
**S 35726 - Chopin Waltzes (Malcuzynski)**
**S 35728 - Chopin -** Six Polonaises (Piano Solo by Malcuzynski)
**S 35740 - Tchaikovsky -** "The Swan Lake" - Ballet Suite, Op. 20; Tchaikovsky; "The Sleeping Beauty" Ballet Suite, Op. 66 (Phil. Orch./Karajan)
**S 35777 - Schubert -** "Trout" Quarret In A Miror, D.667 (Hepz Menuhin/Amadeus Steng)
**S 35818 - Bizet -** Carmen - Highlights - Sir Tomas Beecham, Niclai Gedda, Victoria de Los Angeles
**S 35821 - Puccini -** Madame Butterfly - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Bjorling
**S 35822 - Verdi -** La Traviata - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles
**S 35877 - Vidaldi -** Seasons (Virtuosi Di Roma
**35882 - Maria Callas -** Sings Great Arias From French Opera
**S 35890 - Rossini Overtures -** (Phil./Herbert Von Karajan)
**S 35924 - Saint-Saens -** Symphony No. 3 In C Miror, Maurice Durufle (Organ) cond. by Georges Pretre)
**S 35948 - Mozart -** Senerade In G Major "Eine Kleine Machtmusik" Mozart; German Dances, Handel "Water Music" - Suite (Berlin Phil./Karajan)
**S 35953 - Poulenc -** Gloria In G Major. **Poulenc -** Concerto In G Minor Georges Pretre
**S 36005 - Saint-Saens -** Concerto No. 3 in B Minor for Violin and Orch; Chausson; Poemé for Violin and Orch. (Nathan Milstein, violinist)
**S 36006 - Bach -** Concerto In D Minor For Two Violins And Strings, BWV 1043; Vivaldi: Concerto InD Minor For Two Violins, Cello And Strings, Op. 3, No. 11 (Milstein/MOrini)
**S 36010 - J. S. Bach -** Two Violin Concertos; Vivalda: Concertos - Nathan Milstein
**S 36026 - West Meets East, Vol. II -** Y. Menuhin, A. Rakha, R. Shankar, H. Menuhin
**S 36027 - Beethoven -** Concerto No. 1 In C Major Op. (Emil Gilels, Piano)
**S 36028 - Beethoven -** Piano Concerto No. 2 - Emil Gilels (Piano)
**S 36029 - Beethoven -** Concerto No. 3 (Emil Gilels, Piano)
**S 36030 - Beethoven -** Piano Concerto No. 4 In G; Emil Gilels (Piano)
**S 36031 - Beethoven -** Concerto No. 5 Emil Gilels (Piano)
**SFO 36032 - Brahms -** Double Concerto In A Minor, Op. 102 (David Oistrakh, Mstislav Rostropovich, Cleveland orch., cond. George Szell)
**SFO 36033 - Brahms -** Violin Concerto in Dç Op. 77 (David Oistrakh, Cleveland Orch. cond. by George Szell)
**SFO 36135 - Bartok -** Concerto for for Orchestra; cond. by Seiji Ozawa)
**SFO 360139 - Stravinsky -** Petrouchka & Firebird suites Carlo Maria Guilini Cond.)
**SFO 36040 - Brahms -** Sumphony No. 4 in E Minor Op. 98 (Chicaga Symphony Orchestra, Carlo Maria Giulini Cond.)
**S 36041 - Parkening Plays Bach -** Christopher Parkening (Guitar)
**S 36044 - Schubert -** Symphony No. 9 (Great C-Major) (The Cleveland Orchestra, George Szell
**S 36046 - Dvorak -** Cello Concert & Silent Woods (Jacqueline De Pre)
**S 36047 - Mahler -** Symphony No. 1 in D Carlo Maria Giulini Cond.)
**S 36048 - Beethoven -** Symphony No. 7 Carlo Maria Giulini
**S 36050 - Duets With The Spanish Guitar -** Laurindo Almeida/Martin Ruderman/Salli Terri
**S 36101 - Vaughan Williams -** Fantasia On A Theme By Talli; Fantasia On Greensleeves; Sir John Barbirolli
**S 36103 - Bach -** Concerto In D Minor For Violin And Oboe; Handel; Oboe Concerti Numbers 1,2 and 3; Vivaldi: Concerto In B Minor (Leon Goosens, Oboe/Yehudi Menuhin
**S 36128 - Mozart -** Symphony No. 35, No. 36 Otto Klemperer)
**S 36129 - Mozart -** Symphony No. 38, Symphony No. 39 in (Philharmonia Orch. Cond. by Otto Klemperer)
**S 36130 - Corelli -** Four Concerti Grossi From Op. 6 (Virtuosi Di Roma
**S 36135 - Great Sopranos Of Our Time -** (Schwarzkopf/De Los Angeles/Crespin/Nilsson/Callas)
**S 36143 - Red Armu Ensemble**
**S 36146 - Chopin -** Ballads (Malcuzynski)
**S 36148 - Haydn -** Concerto In E Fiat Major; Divertimento In D Major; Divertimento In E Fiat Major; Serenade Adante Cantabile(Pro Arte Chambre Orch.)
**S 36150 - Rich

# informations internationales

## Un Tet calme à Saigon

SAIGON (AFP) – Le passage de l'année du cochon à l'année de la souris s'est déroulé dans le calme, hier à minuit, dans tout le Sud-Vietnam. Dans chaque foyer on rendait hommage aux ancêtres en allumant des bâtonnets d'encens devant les petits autels familiaux tandis qu'à la télévision le président Nguyen Van Thieu s'adressait à ses compatriotes.

Les premières heures de la nouvelle année lunaire du "Tet" se sont déroulées sans incident majeur au milieu des importantes – mais, dans la capitale même, discrètes – mesures de sécurité qui avaient été prises pour parer à une éventuelle offensive "ennemie."

Quatre heures avant la nouvelle année, les avions américains et sud-vietnamiens qui, depuis une semaine, pilonnaient systématiquement les positions et les unités "ennemies" dans le nord et le centre du pays s'étaient posés pour une trêve de vingt-quatre heures, tandis que les troupes mettaient fin pour la même durée à toute opération offensive, mesure que les forces du Front national de libération observaient depuis déjà dix-sept heures et doivent respecteur jusqu'à la première heure de vendredi.

Ces dernières heures de trêve ont été marquées de leur lot habituel de "violations". Mais leur nombre et leur importance ne sont pas, semble-t-il, supérieurs aux "Tet" précédents.

Dans une capitale d'où avaient brusquement disparu les innombrables étalages qui encombraient les trottoirs depuis plusieurs semaines, les Saigonnais, restaient chez eux pour y attendre le premier visiteur de l'année, dont les caractères et la personnalité seront, croit-on, une indication certaine de ce que sera pour eux l'année à venir.

### *Pas de séance cette semaine, avenue Kléber*

PARIS (AFP) – Les délégations des Etats-Unis et de la république du Vietnam ont décidé de ne pas tenir séance cette semaine et de prendre "ultérieurement" contact avec "le côté communiste" pour fixer la date de la prochaine séance.

"Notre côté a informé le côté communiste qu'en raison de ses récentes activités de propagande tapageuse et calomnieuse, activités que nous considérons incompatibles avec les négociations, notre côté a décidé de ne pas tenir séance cette semaine", annonce une déclaration conjointe.

"Nous nous mettrons en contact avec le côté communiste ultérieurement pour fixer la date de la prochaine séance". conclut la déclaration conjointe.

### *Uruguay: Bordaberry proclamé président*

MONTEVIDEO (AFP) – M. Juan Maria Bordaberry a été officiellement proclamé hier président de l'Uruguay par la Cour suprême électorale.

Il assumera ses fonctions dès le 1er mars 1972, avec M. Jorge Sapelli comme vice-président, également membre du parti "Colorado".

C'est le 28 novembre que s'étaient déroulées les élections, dont le dépouillement devait se prolonger jusqu'à la semaine dernière, à la suite de diverses contestations. 12,802 voix séparaient seulement le parti "Colorado" du parti "Blanco" et M. Wilson Ferreira,qui ont obtenu respectivement 681,-624 voix et 668,822. 304,273 suffrages s'étaient portés sur le "Frente A nplio".

### *Relations diplomatiques entre Mexico et Pékin*

HONG KONG (AFP) – La Chine a annoncé hier l'établissement de relations diplomatiques avec le Mexique, rapporte l'agence "Chine Nouvelle".

Les deux pays procèderont à l'échange d'ambassadeurs aussitôt que possible, ajoute l'agence chinoise.

Un communiqué officiel cité par "Chine Nouvelle" déclare notamment que la reconnaissance des deux Etats et l'établissement de relations diplomatiques ont été décidés "en application des principes d'égalité juridique des Etats, de respect mutuel de leur souveraineté, de leur indépendance et de leur intégrité territoriale, de non-agression et de non-intervention dans leurs affaires intérieures et extérieures".

## Négociation entre Khartoum et ses dissidents sudistes

ADDIS ABEBA, (AFP) – Des négociations entre le gouvernement de Khartoum et les dissidents sud-soudanais pourraient s'ouvrir ce matin dans la capitale éthiopienne.

Ces négociations auront lieu sous les auspices du Conseil mondial des églises dont cinq représentants, un Européen et quatre Africains sont sur place pour servir éventuellement de médiateurs au cours des conversations.

La délégation soudanaise comprend le ministre des affaires étrangères, M. Mansour Khalid, le ministre chargé des affaires du Sud, M. Abdel Aleir, le général Baghir Ahmed, ministre de l'intérieur, etc. Les dissidents sont représentés pour leur part par MM. Enoch Mading Garang, Frederic Maggot et Eziboni Mundisi.

L'avenir de ces pourparlers dépend de deux facteurs: tout d'abord de l'évolution de la situation politique à Khartoum à la suite de la démission du général Khalid Hassan Abbas, ministre de la défense et "homme fort" du régime et de l'attitude des représentants de Khartoum. La question est de savoir si le gouvernement soudanais va poser comme préalable que ces pourparlers soient limités à son offre d'autonomie locale aux trois provinces dissidentes ou s'il est prêt à accepter que les revendications des "fédéralistes" soient incluses dans l'ordre du jour des négociations.

Il faut enfin signaler que parmi les dissidents, certains groupes ont manifesté leur hostilité à l'égard de négociations avec le régime de Khartoum.

## Réaction soviétique à l'accord gréco-américain

MOSCOU (AFP) – L'accord gréco-américain faisant du Pirée un port d'attache servira vraisemblablement d'argument aux Soviétiques pour renforcer leur présence militaire en Méditerranée, estiment les observateurs à Moscou.

En dépit de la protestation adressée ces jours-ci aux gouvernements de Grèce et des Etats-Unis, les Soviétiques ont maintenant les mains libres pour consolider leur présence militaire dans la région. C'est d'ailleurs ce qui apparaît dans la déclaration du gouvernement soviétique rendue publique hier qui souligne en substance que l'accord gréco-américain appelle la conclusion, entre l'URSS et un pays méditerranéen d'un accord semblable.

Mais l'éventualité d'un tel accord paraît exclu à l'heure actuelle. Les Soviétiques en effet disposent de très peu de possibilités pour trouver un port suffisamment important dans les pays arabes afin d'en faire un véritable port d'attache. Sauf Alexandrie et Lattaquich (Syrie) où la flotte de guerre soviétique peut mouiller grâce aux bonnes relations que l'URSS entretient avec Le Caire et Damas. Les Soviétiques n'on d'autres ressources que de renforcer le nombre de leurs navires au large (selon les estimations des experts militaires occidentaux, l'URSS dispose en Méditerranée d'une cinquantaine de bâtiments dont notamment un porte-hélicoptères).

Toutefois, sur le plan politique, l'accord gréco-américain contrecarre les plans du Kremlin en Europe. L'aménagement de nouvelles bases de l'OTAN en Grèce va à l'encontre des propositions soviétiques sur une réduction réciproque des armements en Europe et des forces navales en Méditerranée et sur les océans, et recule l'ouverture de négociation sur ces questions, estime-t-on à Mosion.

### *Nixon et l'émigration juive*

WASHINGTON (AFP) – Le président Richard Nixon a laissé entendre qu'il pourrait soulever la question de la libre émigration des Juifs russes en Israël au cours des entretiens qu'il aura avec les dirigeants soviétiques lors de son voyage à Moscou en mai prochain.

Dans une réponse à une lettre d'une juive d'URSS ayant récemment émigré en Israël, dont le "Washington Post" a publié hier des extraits, le président Nixon déclare: "Nous sommes profondément engagés à soutenir le droit de libre émigration et la liberté religieuse pour tous les peuples du monde. Nous continuerons à réclamer ces libertés aussi bien en public que dans des discussions privées".

### *Le rachat des Mirage: une affaire technique*

PARIS (AFP) – L'accord franco-israélien sur le rachat par la France des 50 "Mirage" mis sous embargo par le général de Gaulle au moment de la guerre des Six jours, en 1967, porte sur une somme globale de 380 millions de francs. Il règle un point important du contentieux entre les deux pays, sans pour autant impliquer une nouvelle ère dans les rapports entre la France et Israël, estime-t-on dans les milieux compétents à Paris.

## *Les familles des 13 morts de Londonderry refusent de coopérer à l'enquête Widgery*

BELFAST (d'après l'AFP) – Les familles des 13 morts du "dimanche sanglant" de Londonderry ont annoncé qu'elles ne coopéreraient en aucune façon à l'enquête de lord Widgery, chargé par le gouvernement britannique de faire toute la lumière sur cette tragédie.

"Nous voulons une enquête, mais elle doit être internationale", a déclaré l'avocat des familles des tués en précisant que ces dernières avaient envoyé des télégrammes au secrétaire général des Nations unies, à M. Lynch et aux leaders des deux partis d'opposition à Westminster, MM. Harold Wilson et Jeremy Thorpe pour solliciter leur aide.

La ligue des droits civiques avait déjà annoncé qu'elle ne coopérerait pas non plus à l'enquête de lord Widgery, mais elle avait laissé entendre qu'elle était prête à aider les gens désirant témoigner à titre individuel.

D'autre part, l'aile "dure" de l'IRA, les "Provisoires", un moment éclipsée par le mouvement des droits civiques et les grandes marches de protestation, a repris le devant de la scène en Irlande du Nord avec la série d'attentats qui ont ébranlé Belfast hier et lundi.

Les nuages de fumée, visibles dans toute la ville, sont venus prouver que les militants les plus décidés de l'IRA pouvaient frapper où et quand ils le voulaient.

Au moment où tous les regards sont braqués sur Westminster et le plan de réformes que s'évertue à élaborer le gouvernement de M. Edward Heath, l'aile "dure" de l'organisation clandestine a tenu à rappeler qu'elle entendait poursuivre la lutte en vue de la réunification de l'Irlande et qu'elle rejetait tout compromis avec Londres et le Stormont.

Cependant, cet avertissement s'adresse tout autant aux gouvernements de Londres et de Belfast qu'à ceux des catholiques qui, comme M. Gerry Fitt, président du parti travailliste social-démocrate (SDLP) pourraient être enclins à accepter une négociation sur la base du "plan Heath".

Avant même que son contenu exact soit connu, ce plan qui, croit-on, prévoit notamment l'inclusion dans le gouvernement de Belfast d'un vice-premier ministre et de trois ou quatre ministres catholiques, divise profondément la minorité. Jusqu'à présent, le combat contre les deux ennemis – les protestants et l'armée britannique – avait permis aux catholiques de rester unis. Le débat portait seulement sur la tactique à adopter: lutte armée ou manifestations pacifiques.

## Chaban accuse à son tour

PARIS (AFP) – Le premier ministre français Jacques Chaban-Delmas a accusé publiquement ses détracteurs d'avoir monté contre lui une manoeuvre politique destinée "à l'empêcher de poursuivre sa tâche à la tête du gouvernement et de la majorité". Répondant, au cours d'une émission télévisée aux attaques dont il est l'objet depuis près d'un mois, attaques qui concernent aussi bien sa situation fiscale que l'origine de sa fortune, le premier ministre a précisé que ces attaques "ne reposaient absolument sur rien" et qu'elles étaient motivées uniquement par l'intention de nuire "pour le discréditer et le disqualifier".

C'est la première fois en France, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement est ainsi amené à se justifier publiquement devant l'ensemble de l'opinion d'attaques personnelles dont il est l'objet. Cette intervention du premier ministre donne ainsi, selon de nombreux observateurs, la mesure même de l'impact qu'avait la campagne menée contre lui depuis un mois et qui avait consisté initialement à assurer que M. Jacques Chaban-Delmas n'avait pas payé d'impôts pendant quatre ans alors qu'il était président de l'Assemblée nationale puis chef de l'exécutif.

### *La dernière offre "équitable" anglo-atlantique à La Valette*

LONDRES (AFP) – La Grande-Bretagne et l'OTAN ont offert au premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff, un paiement annuel de 14 millions de livres sterling ($30 millions), pendant sept ans et demi, à compter du premier octobre dernier, et une aide économique de sept millions de livres sterling (environ $15 millions) en échange d'un accord militaire "satisfaisant", a déclaré hier le ministre britannique de la défense, Lord Carrington, à la Chambre haute, en rendant compte des négociations de Rome.

"Nous continuons à espérer que le gouvernement de Malte estimera possible d'accepter l'offre de l'OTAN, que nous considérons comme équitable", a ajouté le ministre.

Pendant la période couverte par l'accord, l'aéroport de Luqa continuerait à être contrôlé par la RAF, mais la Grande-Bretagne a offert de se charger de l'entraînement du personnel maltais destiné à prendre la relève de la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne a également offert de prendre en charge la totalité des frais nets d'exploitation du bureau régional d'information de vol de Luqa, au lieu d'assumer seulement une partie de ces frais.

Le personnel britannique à Malte serait maintenu à un niveau tel qu'il apporte une "contribution substantielle" à l'économie du pays, mais Lord Carrington a clairement indiqué que le nombre actuel des employés civils et militaires, qui est de 6,000, devrait être réduit.

### *Médiations internationales dans le conflit Nicosie-Athènes*

ATHENES (AFP) – Les ambassadeurs des grandes puissances et des représentants d'organismes internationaux ont offert leurs bons offices aux gouvernements grec et chypriote pour tenter d'apaiser la crise qui s'est développée ces derniers jours entre les deux gouvernements, a-t-on appris hier de source bien informée.

Selon les observateurs, tant les Nations unies que le Conseil de l'Europe et la Communauté économique européenne estiment qu'une aggravation de la crise gréco-chypriote pourrait avoir de sérieuses conséquences sur le plan mondial.

Dans les milieux diplomatiques de la capitale grecque, on croit savoir que ces médiations ont finalement de bonnes chances d'aboutir à un compromis. Déjà, précise-t-on, le président Makarios, tout en repoussant catégoriquement le remaniement de son gouvernement demandé par Athènes, aurait accepté de remettre aux "Casques bleus" une partie des armes récemment importées de Tchécoslovaquie, notamment les armes lourdes. En revanche, il aurait demandé le rappel du commandant de la Garde nationale, le général Ch. Charalampoulos, ainsi que d'une vingtaine d'officiers grecs qu'il remplacerait par des hommes de son propre choix, mais cependant toujours pris parmi les militaires grecs.

Pour sa part, le parti communiste grec dit "de l'intérieur" (non reconnu par Moscou) déclare dans une circulaire de son comité central parvenue aux correspondant de la presse étrangère à Athènes: "La junte et les Américains, appuyés par leurs alliés, les Turcs, se préparent à appliquer le fameux plan de partage de Chypre, le plan dit de la double Enosis qui fera de l'île une base militaire de l'OTAN".

Les communistes grecs accusent enfin le "régime des colonels" de vouloir "créer une division artificielle à Chypre pour justifier son intervention dans l'île", et cela avec l'aide de "Grivas et de quelques officiers de la Garde nationale".

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

**Plan d'amaigrissement Recette à domicile**

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

*$500,000 de caution*

## Le FBI arrête un espion soviétique en aéro-navale

NEW YORK (AFP) – Un employé du secrétariat de l'ONU de nationalité soviétique, M. Valery Ivanovich Markelov, 32 ans, arrêté lundi soir par la sûreté fédérale alors qu'il venait d'entrer en possession de documents concernant un nouvel avion de l'aéro-navale, le F14A, a comparu hier matin devant un tribunal fédéral de New York.

Le consul soviétique à New York, M. Leonid V. Shcherbakov, qui assistait à la comparution, s'était offert au président du tribunal pour servir d'interprète, mais celui-ci déclina l'offre. Le magistrat a pourtant ajouté: "Si vous n'êtes pas d'accord avec l'interprétation qui sera faite, vous serez autorisé à prendre la parole."

Le parquet a demandé que la caution pour la mise en liberté provisoire de M. Markelov soit fixée à 500,000 dollars parce qu'il s'agit d'un étranger sans attaches particulières aux Etats-Unis.

Aucune décision n'a été prise sur ce point ni sur aucun autre par le tribunal dans l'attente de l'arrivée d'un interprète officiel et le prévenu, qui s'est entretenu quelques instants avec le conseiller juridique du secrétariat de l'ONU, Mme Alice Weil, qui lui avait été envoyé, a été reconduit en prison.

D'après la catégorie administrative à laquelle il appartient en tant que réviseur des traductions en russe, le traitement annuel de M. Markelov se situe entre 18,000 et 24,000 dollars par an. Ce traitement n'est pas sujet à la fiscalité américaine.

On précise à l'ONU que M. Markelov est spécialisé dans les traductions de documents techniques et scientifiques.

Valery Markelov a été appréhendé dans un restaurant de Patchoque (Etat de New York) à l'issue d'une enquête ouverte en automne 1970. D'après M. Hoover, directeur du FBI, Markelov était entré en contact avec un ingénieur de la société Grumman Aerospace Corporation qui avait prévenu le FBI.

L'espion avait rencontré 11 fois l'ingénieur dans divers restaurants de la région de New York, chaque fois sous la surveillance d'agents du FBI. L'arrestation eut lieu lundi soir alors que l'ingénieur venait de remettre des documents à Markelov qui lui avait fourni précédemment un appareil de photo spécial.

Valery Markelov, était arrivé aux Etats-Unis en novembre 1967. Il est passible d'une peine de 10 ans de prison et d'une amende de 10,000 dollars.

Il renseignait Moscou

## *Un général roumain exécuté*

PARIS (AP) – Un général roumain a été passé par les armes pour avoir livré des renseignements secrets sur les systèmes de défense de la Roumanie à l'Union soviétique, révèle-t-on à Paris de source diplomatique.

Chef de la garnison de Bucarest, le général Ion Serb était également commandant de la région militaire, qui comprend la capitale roumaine. Il était également membre de l'Assemblée nationale roumaine.

Les sources affirment que le général Serb a été fusillé par un peloton d'exécution le mois dernier, après avoir été arrêté en décembre et jugé aussitôt par un tribunal militaire.

La presse roumaine n'a pas fait état de l'arrestation et de l'exécution, et toujours selon les sources diplomatiques, les Roumains ont tout fait pour garder la chose secrète.

C'est la première fois qu'un pays membre du Pacte de Varsovie réagit aussi violemment pour arrêter les fuites d'informations vers l'URSS.

Le contact de Serb aurait été l'attaché militaire soviétique à Bucarest, avec lequel il avait régulièrement des entretiens. L'attaché militaire a été prié de quitter la Roumaine "pour activité incompatible avec ses fonctions" après l'arrestation du général Serb.

Celui-ci a été formellement accusé d'avoir transmis à l'officier russe des informations concernant la défense roumaine et les installations de fusées.

L'URSS et la Roumanie ont 1,000 milles de frontière communs.

L'exécution du général Serb illustre les problèmes qu'affronte la Roumanie depuis son refus de participer à l'invasion de la Tchécoslovaquie, en 1968.

**Vous y gagnez à payer par chèque chez Guaranty**

**Chez Guaranty** votre compte de chèques rapporte de l'intérêt (*4% sur le solde semestriel minimum: plus que dans les banques*)

**Chez Guaranty** les frais de service de votre compte de chèques sont moins élevés

**Chez Guaranty** les dépôts effectués par la poste sont francs de port

*Et—pour mieux vous servir*

**Chez Guaranty** les heures d'affaires sont plus longues

**Pour vous en convaincre, allez chez Guaranty**

Pour vos questions d'argent, nous avons plusieurs autres services à vous offrir

**Guaranty Trust**
COMPANY OF CANADA

Capital et réserve: $40,000,000
Institution inscrite à la Régie d'assurance-dépôts du Québec

427 St-Jacques ouest 849-5705

GT-72-15MF

**COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF**
(cours secondaire)
dirigé par les Pères Jésuites
reconnu d'intérêt public.

* Cours secondaire général de 5 ans.
* Externat et internat pour garçons.
* Secondaire V mixte.

**EXAMENS D'ADMISSION**
en secondaire I
les samedis: 5, 12 et 19 février, 9h.00 a.m
3200 Chemin Ste-Catherine, Montréal 250.

*RENSEIGNEMENTS:*
**Secrétariat du cours secondaire**
**Tél.: 342-1320, poste 229**
**De 9h. 00 à 12h. 00, de 13h. 30 à 17h. 00**
**Du lundi au vendredi**

Le collège offre aussi le cours collégial général mixte.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**
**SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE**
3333, Chemin de la Reine-Marie,
tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

**ENSEIGNEMENT CULTUREL**
*"L'ACTUALITÉ POLITIQUE INTERNATIONALE"*
**LE CHILI: DÉMOCRATIE ET SOCIALISME**
**Le jeudi soir, de 19h 30 à 22h 00**
**INSCRIPTION: JUSQU'AU 24 FÉVRIER**

I. Géographie du Chili: les grandes régions.
Introduction à l'histoire du Chili.

***Participants:*** Santiago LUCQUES, géographe, Marc-André BLAIN, professeur d'histoire de l'Amérique latine.

II. Le Chili est-il socialiste?
En quoi consiste l'originalité de ce socialisme.

***Participants:*** Santiago LUCQUES; Emilio DE IPOLO, sociologue; Adèle LAUZON, journaliste; Yvan LABELLE, sociologue.

***Renseignements complémentaires***
**AU SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE**

## ■ radio / télévision

# L'absolution à Radio-Canada

par Gilles Constantineau

Il avait pu nous sembler depuis quelques mois, à nous du commun des mortels, qu'on avait adressé bien des reproches à l'information fournie par la Société Radio-Canada, et que tels qu'ils avaient été publiquement formulés, à plusieurs reprises, ces mêmes reproches portaient principalement sur la diminution du contenu québécois des bulletins radio ou TV, d'abord, et deuxièmement sur la diminution toute particulière de l'information québécoise ayant trait à la contestation.

Mais la haute direction de la Société ne voit pas les choses de la même façon – du moins pas en public. S'adressant hier aux sociétaires de la Chambre de commerce de Montréal réunis par leur déjeuner-causerie périodique, le directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada, M. Raymond David, n'a pas craint de relever les deux reproches, bien qu'il en ait traité dans une perspective étonnamment, pour ne pas dire artificiellement, nouvelle.

La contestation? Qu'en veut savoir le public? Ceci, aux yeux du VPDG de Radio-Canada: "On voudrait que la télévision ne heurte ni ses idées préconçues, ni ses préjugés, ni ses habitudes acquises. On voudrait un écran rassurant. "En d'autres mots, rien, bien que nous ayons cru, nous du commun des mortels, être largement informés du contraire depuis un an ou deux.

Et que lui offre la télévision? Ceci, aux yeux de celui qui en est en quelque sorte le grand-prêtre, en neuf des dix provinces du pays "Au lieu d'être le serviteur rassurant, la télévision devient souvent un messager de mauvaises nouvelles, le porte-parole de contestataires de l'ordre établi, l'opposant de ses idées politiques les plus chères."

Il ne faut évidemment pas perdre de vue que M. David s'adresse à la Chambre de commerce, que les membres de cet organisme sont souvent les meilleures recrues de la majorité silencieuse, et que le vice-président de Radio-Canada ne fait peut-être là que donner, enfin! une voix à des milliers de reproches d'une autre allure mais malheureusement encore inexprimés.

Peut-être serait-il opportun, dans cette perspective toute fraîche, de revoir entièrement l'histoire des vases chinois dont on avait brutalement menacé la Société, voici deux ans, sans que personne à l'intérieur n'ait eu le courage d'élever la plus petite protestation. Mais M. David, dans l'intervalle, va beaucoup plus loin, et partant des faits nouveaux qu'il annonce, débouche en primeur sur le plan des principes. "Le journalisme électronique, ajoutera-t-il, doit être tout à tous. . .car les ondes appartiennent à tout le monde."

Dans la bouche d'un haut représentant de la Société, un énoncé semblable a quelque chose sinon de révolutionnaire, du moins de renversant. Mais le VPDG de Radio-Canada a prévu le coup et a pris soin de réconforter son auditoire en lui expliquant d'abord que "le choc du non-conformisme ou de l'opinion contestante est d'autant plus brutal en radiotélévision que le public ne peut exercer un droit de sélection à la source, sur ce qu'il va voir et entendre".

On pourrait s'étendre, mais il y a autre chose. M. David, qui souhaite "vous dire simplement comment nous nous acquittons de la tâche qu'on nous a confiée", reconnaîtra que "dernièrement, certains s'interrogeaient sur la place qu'occupent ou devraient occuper les nouvelles proprement québécoises à l'intérieur de nos actualités et de nos émissions d'affaires publiques".

La situation, déclare-t-il, "n'est pas simple": d'une part, il y a le territoire desservi, constitué de neuf provinces; de l'autre, il y a l'auditoire qui se concentre à 80 pour cent au Québec. Et entre les deux, il y a aussi "la forte polarisation culturelle" de la région montréalaise. Mais pour complexe que soit la situation, la réponse de Radio-Canada est extrêmement simple: c'est l'absolution, généreuse et totale. "Nous croyons, affirme M. David,... que dans l'ensemble le partage de nos informations entre l'actualité internationale, canadienne et québécoise est honorable."

A lui seul, cet "honorable" qui ne veut rien dire est plus rassurant que les plus élogieux relevés. Il signifie indirectement, pour qui connaît un peu la mentalité de la maison, qu'on s'y sent aux plus hauts échelons en proie à l'inconfort, et peut-être même au doute. Rien de tel pour faire présager une époque de réaménagements heureux. Rien de tel non plus pour faire absoudre un VPDG de société publique de toutes ses propres absolutions.

# R.-Canada et le secret des sources

TORONTO (PC) – Ce n'est pas sans réticence que Radio-Canada a soumis hier à un tribunal un court métrage tourné par son caméraman, Martin Burke, sur la manifestation qui avait eu lieu, le 25 octobre dernier, devant le Centre des sciences d'Ontario, à Toronto, à l'occasion de la visite du premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexei Kossyguine.

Le juge Anthony Vannini a entendu la déposition de deux dirigeants de Radio-Canada: MM. Eugene Hallman, vice-président et directeur général des services anglais de la société, et Knowlton Nash, directeur de l'information et de la programmation du réseau anglais.

Les deux témoins ont donné lecture d'une déclaration écrite, dans laquelle ils se sont opposés à la projection de ce film en invoquant le droit du journaliste au secret de ses sources.

Le juge Vannini, cependant, a estimé que le droit du public à l'information avait préséance sur celui du journaliste au secret des sources.

Le film a donc été projeté. La projection a duré cinq minutes.

M. Nash a fait valoir qu'on avait déjà soumis à l'enquête toute la partie du film que la télévision de Radio-Canada avait projetée.

"Demander maintenant la partie qui n'a pas été projetée équivaut, à notre avis, à une intrusion dans les affaires privées des média de l'information.

"Cela compromet la liberté fondamentale de la paresse. Ce n'est pas tant la substance ou la nature du film qui nous préoccupe, que le principe fondamental qui est en jeu."

– "Un tel geste fait, en réalité, du journaliste un agent d'enquête au service de la police, du gouvernement et des tribunaux. Il attribue au journaliste le rôle d'un policier, ce qui est fondamentalement mauvais".

– "Un tel geste aura un effet de frustration – encore plus un effet de terreur – sur le journaliste dans son rôle de cueillir les nouvelles et de les rapporter, parce qu'il met ses sources d'information confidentielles en danger d'être exposées publiquement et de lui attirer des représailles".

# *Rachat des petites fermes: Québec dit NON au fédéral*

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC – Le Québec n'entend pas laisser Ottawa s'immiscer dans l'aménagement de son territoire par le biais d'un programme de rachat de petites fermes, a déclaré hier le ministre de l'agriculture, M. Normand Toupin, commentant la conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue la veille dans la capitale canadienne.

Cette question était le principal sujet à l'ordre du jour de la conférence. Notant que toutes les provinces ont été unanimes à trouver inacceptable le programme fédéral dans sa forme actuelle, le ministre s'est dit déçu de l'inflexibilité du gouvernement fédéral.

Il s'agit d'un programme mis au point par M. H. A. Olson pour réaménager les petites exploitations agricoles canadiennes sur une base rentable. L'agriculture québécoise est particulièrement touchée par le problème des fermes dites "marginales".

Par ce programme-cadre, le gouvernement fédéral mettrait sur pied un service d'inventaire des petites fermes, un service d'achat et de vente à brève échéance, de même qu'un système de subventions aux agriculteurs qui décideraient de quitter leur petite exploitation.

"Ce que nous reprochons à Ottawa, a déclaré M. Toupin, c'est de prétendre décider unilatéralement de l'administration du programme-cadre, ne laissant aux provinces que les rôles de consultants et d'informateurs.

A son avis, l'offre est inacceptable parce qu'une initiative de cette sorte touche directement à l'aménagement du territoire, à la production agricole, à la commercialisation et par conséquent à toute l'économie agricole du pays.

Il devait toutefois révéler que l'unanimité des provinces s'est sensiblement ramollie à la fin de la conférence devant l'offre de M. Olson de négocier la question séparément avec chaque province.

M. Toupin reconnaît d'ailleurs que cette question a été fouillée très attentivement par son ministère et n'a pas donné de résultats pratiques en raison du coût d'un tel programme, soit environ $20 millions sur une période de sept ans pour le Québec seulement. Encore ne s'agit-il là que de la partie proprement agricole du programme et non pas de la réaffectation des terres.

Quelles sont les chances d'entente avec Ottawa? Le ministre espère que des négociations ultérieures permettront d'atteindre les objectifs visés par le programme fédéral tout en respectant les priorités minimales de chaque palier de gouvernement. Il ajoute toutefois que si le Québec décidait de répliquer par un programme parallèle, les agriculteurs se retrouveraient "plongés dans la confusion", en plus des inconvénients financiers d'une telle duplication.

Dans le domaine des oeufs et des poulets, particulièrement fertile en disputes de toutes sortes entre les provinces depuis plusieurs mois, la situation est sur le point de se régler sur une base durable, selon M. Toupin.

Le Comité technique national chargé d'étudier la question de la commercialisation des oeufs a fini par s'entendre. Il s'agit maintenant de prolonger cette entente dans le cadre établi par la loi fédérale C-176.

Pour les poulets, un autre comité technique poursuit son travail. Les négociations sont plus délicates, a confié M. Toupin à la presse, dû au fait que ce secteur est en bien meilleure posture financière et qu'il y a bien des intérêts en cause.

Il note toutefois que les choses devront se régler sans plus de délais si l'on veut éviter que les producteurs québécois et ontariens ne se retrouvent avec des surplus qui plongent tout le monde dans le marasme économique.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

# Une Association veut améliorer le sort fait aux enfants sourds

par Solange Chalvin

L'enfant atteint de surdité ne jouit pas au Québec du même statut que l'enfant normal. L'éducation gratuite lui est refusée, soutiennent les 350 familles membres de l'Association Trépanier pour les enfants sourds, puisque ses parents doivent débourser de $5 à $150 par mois pour le faire instruire dans des institutions privées sans but lucratif subventionnées par l'Etat.

Malgré une série de démarches aux ministères de l'éducation et des affaires sociales, malgré l'envoi en six, huit et dix exemplaires d'un mémoire contenant un exposé complet du problème et un échange de correspondance avec le premier ministre M. Bourassa, le statut de ces enfants n'a pas bougé d'un iota depuis plusieurs années, affirme l'Association.

En désespoir de cause, les parents ont décidé d'un commun accord de refuser de payer les sommes exigées par le ministère des affaires sociales. Celui-ci soutient de son côté que les parents doivent assumer une partie des frais spéciaux que nécessitent l'éducation et l'entretien de ces enfants. En fait, aucun barème officiel n'existe et ce sont souvent les agents sociaux qui fixent selon les revenus des parents les cotisations mensuelles.

Un sondage effectué par l'Association auprès de 750 familles comprenant 1,000 enfants sourds, et auquel ont répondu 438 de ces familles, indique que les dettes ainsi accumulées par les parents s'échelonnent de $240 à $4,755.

Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu hier à Montréal à l'Institut des sourds qui reçoit 375 jeunes de 6 à 18 ans souffrant de surdité, le président de l'Association, M. J.J. De Serres, a souligné que les parents ne pouvaient être tenus responsables du manque d'organisation du réseau de classes pour enfants sourds au Québec.

## *Des appels qui risquent de coûter cher*

RIMOUSKI (PC) – A compter du 1er mars prochain, les abonnés de la compagnie Québec-Téléphone qui s'adresseront à la téléphoniste pour obtenir un renseignement apparaissant déjà dans les annuaires régionaux, se verront imposer des frais de 25 cents pour chaque demande.

La nouvelle a été confirmée à Rimouski par le vice-président de la compagnie, M. Raymond Sirois, qui a précisé que cette mesure venait d'être approuvée par la Régie des services publics du Québec.

Les personnes handicapées ne seront cependant pas touchées par cette mesure.

La Régie a également approuvé trois autres requêtes de la compagnie Québec-Téléphone, qui dessert le Bas-du-Fleuve, la Gaspésie, la Côte-Nord et quelques comtés de la région de Québec.

La compagnie a obtenu l'autorisation d'imposer des frais additionnels de 25 cents pour tout appel de personne à personne non-complété dans une période de 24 heures et pourra également exiger des frais de 25 cents de tout abonné qui demandera à la téléphoniste de le rappeler après une communication pour lui faire part de la durée et du coût de son appel.

Par ailleurs, la compagnie exigera $7.50 chaque fois qu'un abonné demandera qu'un numéro de téléphone non-publié soit changé pour un autre numéro également non-inscrit.

La Régie des Services publics a toutefois rejeté la requête de Québec-Téléphone qui voulait porter à $2 le tarif mensuel pour les numéros non-publiés.

La compagnie Québec-Téléphone avait annoncé, en novembre dernier, son intention de s'adresser à la Régie pour obtenir ces changements.

M. Sirois avait alors précisé que ces mesures avaient pour but de mettre un frein à la hausse anormale des coûts de ses services causée par les abus d'un nombre relativement restreint de clients.

Montréal dispose de cinq institutions, Québec d'une institution, et il n'y a rien d'autre ailleurs. Il s'ensuit des déplacements onéreux, le placement en institution et de multiples autres frais pour tous les parents n'habitant pas ces deux centres s'ils veulent faire instruire leurs enfants.

On a cité l'exemple d'une famille de 13 enfants de Saint-Joseph de Beauce dont 4 enfants sont atteints de surdité et fréquentent les institutions pour sourds de Montréal et Québec. Le ministère des affaire sociales réclame $50 par mois à cette famille dont le revenu annuel est de $3,000 à $4,000.

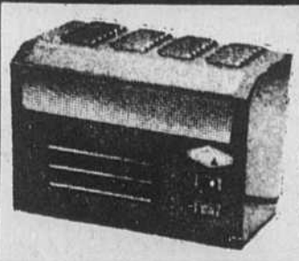
Notons que sur le territoire de Montréal, la CECM ne compte que cinq classes pour enfants demi-sourds, ce qui ne facilite pas la tâche des parents et occasionne des frais de déplacement.

Le mémoire de l'Association Trépanier qui se promène entre le ministère de l'éducation et celui des affaires sociales fait état des difficultés suivantes rencontrées par ces parents: difficulté de communication avec leurs propres enfants et l'entourage; ignorance de la profession médicale qui offre peu de ressources et de traitements appropriés; fortes dépenses, malgré l'avènement de l'assurance-maladie, pour consultation dans des centres spécialisés tous situés dans les grandes villes; frais de prothèses souvent inutile et exploitation par des marchands d'appareils auditifs; possibilités très réduite d'éducation (ces enfants dépassent rarement le niveau secondaire); difficulté d'intégration au marché du travail (seuls les emplois de perforatrices de machine IBM, couturières, emplois de copistes et certains métiers manuels leur sont accessibles.

L'Association Trépanier pour les enfants sourds entreprendra de nouvelles démarches auprès du nouveau ministre de l'éducation, M. François Cloutier, du ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay ainsi que du premier ministre, M. Bourassa.

En fait, l'Association prétend qu'il s'agit d'un problème relevant du ministère de l'éducation puisque les enfants sourds n'ont rien à voir avec l'assistance publique. D'autre part, les institutions qui reçoivent ces enfants relèvent du ministère des affaires sociales.


L'ARGENT DEVIENT DE PLUS EN PLUS RARE!
Vous pouvez pourtant encore vous régaler le midi
The Irish Lancer
BUFFET CHAUD et FROID
"FAITES LE VOUS MÊME"
sans amincir votre porte-monnaie
$1.75
"Tous les plats chauds et Toutes les salades que vous pourrez préparer"
Du lundi au vendredi de midi à 3 hres
Hôtel de LaSalle
1240 DRUMMOND ST. – 866-6492

Tel qu'annoncé à la TV

INDISPENSABLE
COMBATTRE LA POLLUTION C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
1- UNE FOIS POUR TOUTES, RÉGLEZ VOS PROBLÈMES DE MAISON AVEC LE PURIFICATEUR D'AIR ERZON.
2- LE SEUL PURIFICATEUR D'AIR AVEC LAMPE A MERCURE GENERAL ELECTRIC
3- AVANT D'ACHETER UNE IMITATION DE PURIFICATEUR, CONSULTEZ VOTRE DÉPOSITAIRE ERZON, RECONNU PAR DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS
ERZON ÉLIMINE
• Toutes senteurs • Fumée (cigares, cigarettes) • Odeurs (cuisine) • Humidité • Poussière
• Pas plus gros q'un radio • Aucun produit à ajouter • Aucune installation • Moins de 5¢ par semaine • Satisfaction garantie
DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT
ERZON - Siège social : 692 ouest, Jean-Talon, Montréal
DISTRIBUTEURS ERZON
POUR VILLE DE QUÉBEC ET ENVIRONS : 529-3385
POUR TROIS-RIVIÈRES : 979 RUE STE-URSULE, TÉL. : 375-0542
POUR L'ASSOMPTION ET ENVIRONS : 837-4224
POUR DRUMMONDVILLE, Studio Drummond, Place Drummond, 472-4888
Sans obligation de votre part postez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . Tél. : . . . . .
L.D.

Librairie Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne
GRANDE VENTE ANNUELLE
50%
20%
SUR TOUT SAUF :
• formats de poche
• dictionnaires
• canadiana-livres anciens
1635, rue Saint-Denis, métro Berri 845-0911

AVIS AUX COMMERÇANTS
Comptes en fiducie
1- Les règlements adoptés en vertu de la Loi de la protection du consommateur imposent à tout commerçant qui reçoit un montant d'argent du consommateur, en vue de la passation éventuelle d'un contrat, (durant les démarches et les pourparlers préliminaires), de garder cette somme dans un compte en fiducie.
2- Tout commerçant doit prendre cette précaution pour que cette somme qui ne lui appartient pas puisse être rendue à son propriétaire, le consommateur, au moment où il en fait la demande, si le contrat n'est pas conclu.
En ce qui concerne les commerçants qui sont reconnus comme vendeurs itinérants, ou vendeurs à domicile, ils doivent également conserver en fiducie toute somme ainsi versée jusqu'à l'expiration du délai de réflexion prévu pour la rupture du contrat, (cinq jours depuis la remise d'un exemplaire du contrat, sans compter le samedi et le dimanche), à moins que le contrat ne soit rompu avant la fin de ce délai.
De plus, tout commerçant est tenu de consigner dans ses dossiers les inscriptions comptables relatives aux sommes qui lui sont ainsi confiées et d'en rendre compte aux consommateurs qui lui en font la demande.
3- Si le consommateur veut obtenir des renseignements sur les sommes d'argent ainsi versées au commerçant, celui-ci est tenu de les lui fournir.
Cette mesure est en vigueur depuis le 1er janvier 1972.
QUÉBEC
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES
une pia$tre c'est une pia$tre

*En marge du voyage chinois*

# La diplomatie soviétique à Pékin ne reste pas inactive

PEKIN (AFP) – Peu avant l'arrivée du président Nixon en Chine, les Soviétiques de Pékin multiplient les démarches auprès des diplomates des pays du tiers monde en poste dans la capitale. Hier, un bulletin d'information de l'ambassade d'URSS insinue en outre que la Chine soutient la politique américaine en Asie.

Au cours de leurs entrevues, les Soviétiques font preuve d'une certaine inquiétude devant le "rapprochement chinois avec l'impérialisme américain". Certains de leurs interlocuteurs n'ont pas manqué de leur rappeler que la visite en Chine du président des Etats-Unis sera suivie d'un voyage en URSS au mois de mai.

La campagne des Soviétiques a franchi un nouveau pas avec la publication hier dans un bulletin distribué par l'ambassade d'URSS aux autres représentations diplomatiques d'une "information" accusant les dirigeants chinois de "tolérance" à l'égard de la politque américaine en Asie. Le bulletin cite à ce propos de larges extraits d'un commentaire critiquant la Chine à propos des exercices navals que l'OTASE (traité du Sud-Est Asiatique) doit effectuer en mer de Chine méridionale "pendant la visite du président Nixon". "Pékin ne devrait pas ignorer que vont se dérouler ces exercices, et pourtant, les Chinois préfèrent se taire. Les intérêts des mouvements de libération des peuples sont étrangers aux dirigeants chinois", ajoute le commentaire qui souligne d'autre part l'enthousiasme avec lequel les journalistes américains qui ont récemment visité la Chine ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé par les autorités chinoises.

# Nixon comme un étudiant à la veille d'un examen

WASHINGTON (AFP) – Comme un étudiant à la veille d'un examen qui doit décider de toute sa carrière, le président Nixon s'est isolé complètement pour le peu de temps qui lui reste avant son départ à destination de Pékin, demain matin.

Aucun rendez-vous officiel ne figurait au programme de ses deux dernières journées aux Etats-Unis. Hier en début d'après-midi, il a pris l'hélicoptère pour Camp David, sa retraite dans le Maryland, proche de la capitale, le lieu de séjour présidentiel le mieux protégé de tous contre les importuns et les curieux. Il est parti, accompagné seulement de deux ou trois agents du service secret, de son valet de chambre espagnol, Manolo, et de ses trois chiens. Il regagnera la Maison-Blanche aujourd'hui, pour boucler ses bagages.

Parmi ses tous derniers rendez-vous, lundi, M. Nixon avait eu un entretien d'une heure et 26 minutes avec l'écrivain français André Malraux.

Au nombre des dernières touches apportées à la préparation de l'expédition présidentielle, la Maison-Blanche a annoncé lundi les grandes lignes du programme – d'ailleurs très élastique – de ce voyage, puis la levée de certaines restrictions au commerce entre les Etats-Unis et la Chine.

Le département d'Etat, le conseil national de sécurité et la C.I.A. ont déjà déposé sur le bureau présidentiel, depuis juillet dernier, 50 livres de documents censés résumer tous les aspects – passés, présents et à venir – des relations sino-américaines. Mais M. Nixon ne cesse de poser d'autres questions à ses collaborateurs, dit-on, et les dossiers avec lesquels il s'est enfermé sont constamment mis à jour.

L'objectif de Mao, d'après Malraux:

# *Industrialiser la Chine pour en faire une nation unifiée*

WASHINGTON (AFP) – L'écrivain français André Malraux a déclaré que le voyage du président Nixon à Pékin n'avait de sens que s'il ouvrait la voie à un nouveau plan Marshall américain pour l'industrialisation de la Chine populaire.

"C'est là le vrai problème, le reste n'est que du bavardage", a déclaré l'ancien ministre du général de Gaulle au cours d'une conférence de presse donnée avant son départ de Washington où il était venu s'entretenir de la Chine avec le président Nixon.

"Je pense que le président Nixon est prêt à envisager la question", a-t-il dit, en soulignant qu'une aide économique d'envergure des Etats-Unis à la Chine populaire, avec les conséquences qu'elle comporte sur le plan politique, entraînera "à coup sûr" l'hostilité de l'Union soviétique.

Au cours d'un entretien de 45 minutes avec une cinquantaine de journalistes réunis à la résidence de l'ambassadeur de France, André Malraux a expliqué que l'objectif primordial de Mao Tsé-toung n'était pas la révolution internationale mais l'industrialisation de la Chine pour en faire, pour la première fois, une nation unifiée.

"Aujourd'hui, les Chinois ne s'intéressent absolument plus aux problèmes révolutionnaires, a-t-il dit. Il ne s'agit pas de croire que Mao va faire des concessions au capitalisme. Mais la révolution est maintenant derrière lui... On ne recommence pas tous les matins les batailles que l'on a gagnées. Ce qui l'intéresse c'est comment hausser le niveau de vie des Chinois. Si les Etats-Unis représentent pour lui un moyen de hausser le niveau de vie des Chinois, qu'ils soient capitalistes n'a aucune importance".

## PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
**844-3361**

- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

## PETITES ANNONCES DU DEVOIR

**Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.**

## PETITES ANNONCES ENCADRÉES
**844-3361**

- Le prix des petites annonces encadrées est de $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

### AMEUBLEMENTS A VENDRE

MOBILIER de chambre à coucher "colonial": lit double plus matelas, commode avec miroir, table de nuit plus une table de salon colonial. Le tout $400. Valeur $1,500. Tél.: **272-8629.** 21-2-72

MEUBLES NON PEINTS vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux double et triple, bibliothèques) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél.: **276-9067.** 21-2-72

### ANIMAUX A VENDRE

ST-BERNARD: chiots, descendants de lignées de champions, garantis. Bon tempérament. Eleveur fiable. Tél.: **622-5696 soir et fin de semaine.** 22-2-72

CHIOT, 6 semaines, pure race, Griffon D'Arrêt Korthals. Tél.: **387-8414.** 18-2-72

### ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir: **667-0774.** 18-2-72

### APPARTEMENT A PARTAGER

2 ETUDIANTES partageraient 4 avec une 3ième. Grande chambre libre, centre-ville, $50. par mois. Occupation immédiate. Tél.: après 6 p.m. **473-7863 ou 849-8560.** 17-2-72

### APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT AVE Rockland, 8½ haut de duplex, chauffé. $225. Visite le soir de 7 p.m. à 10 p.m. Tél.: **274-1951.** 19-2-72

COTE-DES-NEIGES: 3740 Edouard Montpetit, 5½, équipé, chauffé, 1er mai. Près Université de Montréal. 3-3-72

### APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 2800 Kent, 3½, grandes pièces, luxueux, balcons, intercom, ascenseur, 220, taxe incluse, site exceptionnel, près centre commercial, université, hôpitaux. $130. - $135. Tél.: **342-2560.** 19-2-72

OUTREMONT 809 Bloomfield près Van Horne, luxueux 4½, aussi 3, meublés, ascenseur, sundeck, garage. Tél:**270-3938.** 6-3-72

EDOUARD-MONTPETIT, près Gatineau et Université de Montréal, 3½, moderne, à sous-louer, possibilité nouveau bail. $125. chauffé. Idéal pour professeur. Tél.: **731-1543.** 18-2-72

**OUTREMONT**
50 Willowdale, près Bellingham
1½ - $120; 2½ - $135; 3½ - $155
4½ - $220. (2 salles de bain)
**NOUVEL IMMEUBLE**
**Tél.: 738-8693, 273-4451.** 20-2-72

domaine **d'iberville**
**Chez soi, plus près, plus vite,**
**PAR MÉTRO**
Taxe d'eau, électricité payées. Chauffage tout électrique. À l'épreuve du feu. Insonorisé. Piscine à l'année. Saunas. Tennis. Buanderies. Antenne TV toutes chaines.
**3, 3½, 4½ pièces prix très étudiés**
Heures de visites : semaine : 10 a.m. à 9 p.m. fin de semaine : 10 a.m. à 6 p.m.
**300 rue JOLIETTE LONGUEUIL**
**TÉL. : 679-1330** 18-2-72

### APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 3750 Edouard-Montpetit, $190. par mois, 6 pièces incluant 3 chambres à coucher, chauffé, non équipé, garage $10. extra. Tél.: **739-7434.** 22-2-72

ADJACENT OUTREMONT. 5462 avenue du Parc, angle St-Viateur. 3½-$84, 4½-$99. Meubles $6. supplémentaires. 3 fenêtres. Compris, taxes d'eau, chauffage, eau chaude courante. Vacances actuellement. 13-3-72

VILLERAY 1210 près Christophe-Colomb, 3½, chauffés, non-meublés, poêle, réfrigérateur fournis, prix raisonnable. Tél.: **270-1387.** 21-2-72

### AUTOS A VENDRE

FORT CHAMBLY AUTO: dépositaire Volvo, Fiat, ventes, pièces, service. Prix défiant toute compétition. Toute échange acceptée. 2575 Bourgogne, Chambly. **658-6623-24.** Achetez directement du propriétaire. 21-2-72

VOLVO 144 S. 1970, standard, radial, 13,000 milles, $2,100. Tél.: **322-0119.** 17-2-72

CITROEN: Dyane, 1969, très bon état. Tél.: **737-2656** 21-2-72

RENAULT 16, T.S. 1971, radio AM-FM, entièrement équipée, 23,000 milles, condition excellente, $1,000. de rabais sur prix original. $2,500. Administrateur transféré. Tél.: **636-4149.** 17-2-72

CHEVELLE, 1969, Malibu, décapotable, V8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio avec 2 hauts-parleurs, couleur or, toit et intérieur noirs. Excellente condition $1,800. Tél.: **365-0362** après 6 p.m. 18-2-72

### ARTISANAT

MAITRE-EBENISTE français vous fera sur mesure et démontable vos meubles et bibliothèques par élément. Travail soigné assuré. Tél.: **467-2223.** 1-3-72

### ASSOCIÉS DEMANDÉS

Une importante société nouvellement créée au Canada, voulant élargir son champ d'activités à l'étranger, désire se spécialiser dans les branches suivantes:

- Architecture
- Urbanisme
- Planification
- Études de rentabilité
- Génie rural
- Photographie et analyses aériennes
- Import-export

demande **ASSOCIÉS**, possédant capital et ayant expérience dans l'une des ces branches.
**Écrire Case 241, Le Devoir** 18-2-72

### BUREAUX A LOUER

ST-HUBERT coin Sherbrooke, 800 pieds carrés, idéal pour professionnel. Libre immédiatement. $150. Tél.: **849-3789.** 18-2-72

TOUR DE LA BOURSE: libre immédiatement, suite - 3 bureaux fermés, climatisés, 463 p.c. Tél.: **878-9634** entre 9 - 5 p.m. 19-2-72

3 MINUTES DU PALAIS, Locaux prestigieux, différentes dimensions. Prix attrayants. Rénovation fantastique dans vieux Montréal. Chaleureuse atmosphère créée par poutres, colonnes géantes, murailles-pierre. Tél.: **844-4420.** 17-2-72

### CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, près pentes, 5½ chauffé, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaines ski. (Aussi location été, piscine, équitation). Tél.: frais virés (819) **326-5836.** 4-3-72

### CHALETS A VENDRE

PRES STE-ADELE: authentiques chalets Suisse, hiver-été, 2 et 3 chambres à coucher, grand vivoir avec foyer pierre naturelle, plage sablonneuse, privée, tennis, piscine. Adjacent pentes ski. Prix $14,750 et $17,850. Comptant $1,500. **731-3501.** 1-3-72

LAC ARCHAMBAULT St-Donat, chalet avant-gardiste, 3 chambres à coucher, grand vivoir, foyer en pierre naturelle, bord du lac, adjacent pentes de ski, golf, modèles à partir de $16,250. Comptant $1,250. Occupation en mai. Tél.: **273-5753** 6-3-72

### COURS PRIVES

Leçons de piano et formation musicale générale. Méthodes les plus modernes sous le contrôle direct du Maître Paul Loyonnet. Leçons en français et en anglais. Téléphoner Raymonde Michaud. **341-6136.** 18-2-72

### COMMERCES A VENDRE

COMMERCE ET TERRAIN COMMERCIAL. Marchandises neuves et seconde main. Surplus d'Armée, établi depuis 40 ans. 1ère Ave. Amos, Abitibi, chemin pour Baie James. Tél: **732-3565,** maison **732-2710** 22-2-72

### DIVERS

DACTYLOS manuels, électriques louons, vendons, échangeons, réparons. Enseignons français, anglais, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques; jour, soir, correspondance, privé, petit groupe. Venez, Frère St-Yves, Directeur **332-0044, 688-5777** 15-13-72

### DUPLEX A LOUER

OUTREMONT, haut - duplex, luxueux, détaché, ensoleillé, eau chaude fournie, salon, 3 chambres, salle à manger, cuisine, dinette, vivoir, 2 bains modernes. Ménage fait. Tél.: **272-0351.** 9-3-72

### DUPLEX A VENDRE

LONGUEUIL: Domaine de Normandie, duplex semi-détaché, près Cegep, école primaire, nouvelle polyvalente, futur centre civique, garage, sous-sol fini. Peu de comptant requis, financement facile. Tél: **679-9893.** 10-3-72

### FEMMES DEMANDEES

Demande personne pour ouvrage général de bureau et comptabilité. Personne d'un certain âge de préférence. Tél.: **935-2151.** 17-2-72

**SECRÉTAIRE**
Notre laboratoire situé à St-Laurent, est à la recherche d'une secrétaire de grande expérience, parfaitement bilingue, ayant des connaissances de secrétariat médical si possible.
Salaire selon compétence.
*Demandez:*
**M. Demers**
**731-3507** 17-2-72

### BUREAUX A LOUER

**275 RUE ST-JACQUES**
**(coin rue St-Pierre)**
Édifice occupé par des compagnies d'assurance et des bureaux de professionels.
- Espace modernisé
- Loyer modique.

*Veuillez téléphoner à:*
**M. G. Riopel**
**842-1701** 18-2-72

### FEMMES DEMANDEES

INFIRMIERE licenciée comme remplaçante le soir. Ecrire Casier Postal 41, Pointe-aux-Trembles 21-2-72

**INFIRMIÈRES LICENCIÉES**
demandées pour travailler à temps partiel, le soir de 15:30 à 23:30 heures et la nuit de 23:30 à 7:30 heures.
**Hôpital Bourget**
**645-1673** 17-2-72

**ATTENTION**
Nous voulons offrir à **TROIS STÉNO-DACTYLOS**, bilingues des postes où il leur sera possible de mettre en valeur leur personnalité. L'atmosphère y est agréable, les conditions de travail sont avantageuses et le salaire varie entre $5,800. et $7,300.
Si vous possédez une excellente connaissance de la sténographie et de la dactylographie dans les deux langues, un diplôme d'études secondaires et au moins quatre années d'expérience, veuillez communiquer avec:
**L'Office National du Film**
**333-3160** 17-2-72

### FOURRURES

Magnifique manteau de seal d'Alaska, noir, jamais porté, dernier modèle, grandeur 12 ans. Tél.: **931-4790.** 19-2-72

### GARDERIES

GARDERIE éducative et sportive, enfants 2½ à 6 ans. 7 a.m. à 7 p.m. Natation, art plastique, gymnastique, français oral, danse, etc. Dîner, sieste et collation. Centre Immaculée Conception. 4265 Papineau Tél.: **527-1257.** 26-2-72.

### HOMMES DEMANDES

**HOMME SÉRIEUX QUI PEUT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE.**
Revenu : $14,000 par année plus boni. Pour contacter clients dans région de Montréal. Voyages limités en auto. Nous entrainons. Doit être bilingue. Écrire par avion: **W.F. Dickerson, Prés. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth. Texas. U.S.A.** 19-2-72

CAMP d'été pour enfants cherche DIRECTEUR du 25 juin au 19 août 1972. 25 ans au moins. Expérience requise. Envisagerions couple marié. Ecrire: Rév. Jacques Baudon, 155 Dunkin, Drummondville, Qué. 17-2-72

**COMME GARDIEN**
**et pour ouvrage général**
Fins de semaine au complet; 3 heures par après-midi les autres jours.
*S'adresser au:*
**Directeur du Personnel, 4951 est, Ontario**
**Tél. : 255-2811** 19-2-72

**COMMIS AU CARDEX**
**Fonctions :**
La personne aura la responsabilité de faire toutes les entrées et sorties des matières premières et produits finis; procéder aux commandes de production et réquisition d'achats.
- 2 années d'expérience et plus.
- âge minimum 22 ans.
- expérience dans compagnies manufacturières.

*S'adresser au:*
**10740 - 6e rue, Rivière-des-Prairies.** 17-2-72

### HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

Important studio de Yoga, recherche professeurs ou personnes désireuses recevoir formation. Grande possibilité pour personne sérieuse. Informations: **523-2815** 17-2-72

### LOGEMENTS A LOUER

CHAMBLY SUR LE BASSIN: 1-4, 1-6 pièces, chauffé, libres 1er mai. Tél.: **658-6225;** après-midi et début soirée **381-6258.** 23-2-72

### LOGEMENTS A LOUER

BELANGER EST 3292; 4½ très grand, 2e, presque neuf, fournaise, linoléum, ventilateur, tuiles – couleurs, hangar, lingerie, dépense, sorties laveuse-sécheuse, fenêtres panoramiques, chaud, $105. Tél.: **381-5039.** 10-3-72

AVENUE CLANRANALD 5829 a, 4½, semi-sous-sol, spacieux et confortable, bien situe parmi duplex, chauffé, eau chaude, frigidaire, cuisinière, lavoir. $105. Tél.: **489-6096.** 6-3-72

PREFONTAINE, nord Sherbrooke, 3785 app. 2, 3 pièces modernes, éclairées, non chauffées, $55. terrain-gazon, 220. 2e étage, balcon $68. Près centre d'achats **747-0482.** 19-2-72

### LOGEMENTS DEMANDES

JEUNE femme recherche appartement original, foyer naturel, 2½ ou 3 pièces, secteurs: Outremont, Côte-des-Neiges, Westmount. Tél.: après 5 p.m. **739-6660.** 21-2-72

OUTREMONT ou Côte-des-Neiges, 4½ pièces, libre 1er mars. Tél: **276-1830** après 6 p.m. du lundi au vendredi 21-2-72

Couple cherche logement non équipé avec entrée laveuse-sécheuse, 4 ou 5 pièces dans maison paisible. Secteur: Outremont, Côte-des-Neiges, Ahuntsic ou Ville St-Laurent. Tél.: **684-9798.** i 17-2-72

### MAGASINS A LOUER

ST-HUBERT 7363: près Jean-Talon, presque neuf, 12' x 70', cave 8', 2 vitrines. Idéal: variétés, librairie, pâtisserie, lingerie, chaussures, quincaillerie, bijouterie, articles sports, cordonnerie. $235. Tél.: **381-5039** 22-2-72

### MAISONS A LOUER

OUTREMONT: à 10 minutes de l'Université, maison avec jardin, 3 chambres à coucher. Du 15 mai au 15 août, $300. par mois. Tél.: **276-5738.** 17-2-72

### MAISONS DE CAMPAGNE A VENDRE

ESPAGNE: COSTA DEL SOL, urbanisation, rancho verde, maisons à vendre. Information: M. Requena: **849-5485** ou **521-7717.** 17-2-72

### PENSION

PENSION pour personnes âgées, bonnes conditions, vie familiale, visites: médecins, prêtre, Proximité hôpital, parc, église. Tél.: **382-3574** ou **382-3479.** 23-2-72

### PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Marthe Gaudette. B.A. B. Ped. B. Ph., L. ès Lettres Tél.: **288-2332,** 3 h. à 8 h. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101 Station Rosemont, Montréal, Québec. Information: **729-0680.** 17-2-72

### PROPRIETES A VENDRE

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hôpitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél: **581-2484** ou **259-1348.** 9-3-72.

CHERRIER, belle résidence, pierre, près métro, 16 pièces ou 2 logements 9-8 pièces, choix meublé, garage, revenus $8,000. idéal bureau, studio, communauté disponible, propriétaire **521-6906.** 19- -72

OUTREMONT, cottage détaché, 13 pièces, face au parc, 4 chambres de bains, "powder room", foyer naturel, piscine chauffée 15'x30', garage neuf, fenêtres Rusco. Prix demandé: $59,500. Tél.: jour: **527-1393,** soir: 272-8715. 18-2-72

OUTREMONT: 274 de l'Epée, centre d'écoles, cottage brique solide. 4 chambres à coucher plus chambre de domestique, sous-sol fini, pin noueux, sortie terrasse, cuisine complètement planifiée, tapis, construction 1955. $38,900. Propriétaire **731-7005, 276-4401.** 25-2-72

DUPLEX: Université Montréal, 2-7, détaché, sous-sol moderne, foyers, garages, rénovés, brique, 2-6 plus logement sous-sol, 2 chambres, garages. Fenêtres, portes aluminium. Rénovés. Propriétaire **738-5456.** 21-2-72

AHUNTSIC: rue St-Firmin, triplex, détaché, construction 32' x 48', 1-7, 2-4, garage double, Propriétaire. Tél: **389-3957** J.N.O.

### PROPRIETES A VENDRE

BROSSARD: Place Bruno, 8 pièces, bungalow, 4 chambres à coucher, salle de jeux, garage niveau de rue, paysagé. Coût original $27,500. Vendrais $24,500. Comptant $7,000. Tél.: **672-5350** ou **321-6223.** 21-2-72

ST-LEONARD: Nouveau développement, cottage semi-détaché, 5 pièces, garage, $17,300. Comptant $1,700. Tél: **323-5642** sur semaine après 6 p.m. 19-2-72

ST-LAMBERT: 222 Bolton, près Riverside, bungalow, 6 pièces, meublées, foyer naturel, face golf privé, près Marina, site enchanteur. Doit vendre cause départ. Tél.: **672-7337.** 21-2-72

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

**DUPLEX**
**N.D.G. : AVENUE GREY,** au nord de l'avenue N.D.G., 6 et 7 pièces - construction Lambert. Rez-de-chaussée libre mai. **SEULEMENT $31,050.00**
**AVENUE OLD ORCHARD :** près Terrebonne, 6 et 7 pièces. Rez-de-chaussée libre 30 jours. **AUBAINE $28,200.00**

**COTTAGES**
**AVENUE GREY :** près Villa-Maria et Marguerite-Bourgeoys. 10 pièces, jardin, garage, sous-sol complet. UNE DES PLUS BELLES RÉSIDENCES DE CE SECTEUR.
**PRÈS MARIE-DE-FRANCE.** 7 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol en pin noueux avec bar. Terrain SUPERBE - patio - PISCINE. Rue paisible. Le grand luxe à prix raisonnable.
**AVENUE NORTHCLIFFE (N.D.G.),** 8½ pièces, 5 chambres à coucher. Sous-sol avec bar, buanderie-garage-allée privée. **PRIX RÉDUIT.**
**Pour renseignements complémentaires, prière de consulter Guy Labrecque, 935-8541, soir : 488-3770.**

**CIRCLE ROAD**
6 chambres à coucher au même étage. Une superbe résidence magnifiquement décorée, située sur plus de 10,000 pieds carrés de terrain, pouvant accommoder une très grande famille. Rez-de-chaussée avec den. Très beau salon et salle à manger, cuisine, dinette, buanderie, powder-room. Haut comprenant 6 chambres à coucher, 3 salles de bain dont 1 au rez-de-chaussée, 2 salles de jeux très bien finies. Garage et stationnement. **$69,500.** Ruth Moss, 935-8541; soir 737-3685. M.L.S.
**À DEUX PAS de l'UNIVERSITÉ**
Charmante maison détachée avec piscine; au bas bas prix de **$47,500.** 4 chambres à coucher, salon avec foyer naturel. Sous-sol fini avec bar. Beau grand jardin avec Bar-B-Q. Appelez T. Brault, 935-8541, soir : 482-7646. M.L.S. 17-2-72

### PROPRIETES A VENDRE

**VILLE ST-LAURENT**
Idéal pour professionnel. Bungalow à paliers multiples. Près école française Cardinal Léger. Maison en excellente condition, 9 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, garage pour 2 autos. Piscine "Val-Mar", chauffée avec cabana "Kidney Shaped", salle de séjour avec accès donnant sur la piscine. Équipement de cuisine inclus. Doit être vendue. Un vrai bijou. Exclusivité. Appelez Françoise D. Besner, 731-7741, rés: 744-0973.
**Compagnie Immobilière Westmount** 17-2-72

AU CENTRE DE MONTREAL. 30 pièces avec chapelle, complètement à l'épreuve du feu, construite 15 ans, qualité et conditions excellentes. Idéal pour groupe religieux. Tél.: **259-2591.** 17-2-72

**OUTREMONT**
Maison de style Normand, détachée en pierre, à mis-hauteur du chemin Ste-Catherine, vis-à-vis rue Laurier, 12 pièces dont 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, solarium donnant sur beau jardin. Garage double sur façade. Conditions générales parfaites $50,000.
**BOUL. MONT-ROYAL**
Cottage détaché, 20 ans, très ensoleillé, face au parc, 8 pièces, terrain idéal pour piscine, garage.
**CHEMIN STE-CATHERINE**
Triplex entièrement rénové avec goût, 1-8; 1-6; 1-4; 2 grandes pièces finies au sous-sol, garage double, stationnement, double terrain de grande valeur.
**M.A.D. Préfontaine**
**273-3789**
**IMM. TREMBLAY INC.**
courtiers
**735-5588** 17-2-72

DORVAL, administrateur transféré, cottage, 8 grandes pièces, 4 chambres, 2 foyers, 3 salles de bains, garage double, terrain boisé, près train, écoles, centres commerciaux, $41,800. Tél.: **636-4149.** 17-2-72

### REMBOURRAGE

**REMBOURRAGE** général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: **521-5484.** 22-2-72

### TROUVE

CHAT NOIR, jeune mâle, trouvé avenue Melrose depuis deux semaines. Tél.: **487-3793** 17-2-72

### HOMMES DEMANDES

**VENDEUR AU BUREAU DES COMMANDES**
**LA COMPAGNIE:**
Important distributeur en gros de Montréal. Produits de bois et matériaux connexes.
**LE POSTE:**
Excellente ouverture dans notre département des commandes.
Chance d'avancement.
**QUALIFICATIONS:**
Bilingue - 11e année
Expérience dans la vente des produits de bois et de matériaux connexes.
*Écrire ou appeler:*
**GOODFELLOW LUMBER SALES LTD.**
**101 - STINSON BOULEVARD**
**MONTRÉAL 379, QUÉ.**
**Tél. (514) 748-6511** 21-2-72

### FEMMES DEMANDEES

**SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONISTE**
**pour bureau de professionnels**
**Exigences:**
• Personnalité accueillante • Approche professionnelle • Souplesse, maturité et discrétion • Dactylo rapide • Expérience nécessaire.
**Fonctions:**
• Répondre aux appels téléphoniques • Accueillir les clients • Dactylographier textes, correspondance • Expédier courrier, etc.
Tous les jours de 2:00 à 9:00 P.M. Possibilité d'alterner de 8:45 à 4:45 P.M. occasionnellement.
*Adresser curriculum vitae à:*
**Mlle A. Morin,**
**5055 avenue Gatineau,**
**Montréal, 247.** 17-2-72

Appartements de luxe
**La Place du Cercle**
à la station de métro **SHERBROOKE**
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi à 9 p.m. Information
Sam., dim. jusqu'à 6 p.m. 849-5365
1½, 3½, 4½ A PARTIR DE $130.
AIR CLIMATISÉ • ELECT., TAXES INCLUSES
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO 17-2-72

*Gregor house*
**1550, AVENUE McGREGOR**
Côte des Neiges au-dessus Sherbrooke
PENTHOUSE 5 CHAMBRES À $535
3½ CHAMBRES À PARTIR de $240.00
4½ CHAMBRES À PARTIR de $307.50
Occupation immédiate
Édifice luxueux • Fenêtres jusqu'au plafond • Air climatisé • Machines à laver la vaisselle • Piscine intérieure • Bains sauna • Portiers • Stationnement souterrain.
S'ADRESSER AU BUREAU DE LOCATION 935-1973
**WESTMOUNT REALTIES**
Administrateurs d'édifice - Courtier agréé 17-2-72

**ALTITUDE 500**
La plus nouvelle tour résidentielle du Chemin de la Côte-des-Neiges. Le centre-ville est à quelques minutes d'autobus, mais les calmes promenades des parcs Mont-Royal et Westmount sont toutes proches . . .
*appartements par excellence*
***SPACIEUX LOGEMENTS DE 1 ou 2 CHAMBRES À COUCHER. QUELQUES STUDIOS.***
■ Vaste salle de réception; les parois de verre, coulissantes, donnent sur la piscine extérieure ■ Jardin-terrasse sur le toit ■ Excellent sauna ■ Câblevision ■ Avec 2 chambres à coucher: 2 salles de bain et lave-vaisselle ■ Stationnement extérieur et intérieur ■ Buanderie moderne.
*VISITEZ POUR APPRÉCIER*
**4760 CÔTE DES NEIGES**
*PRÈS RIDGEWOOD*
**739-5533** 17-2-72

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mercredi 16 février 1972

# Décès de l'écrivain Edgar Snow, ami personnel de Mao Tsé-toung

EYSINS SUR NYON (Cantons de Vaud) (AFP) – L'écrivain américain Edgar Snow est mort tôt hier à l'âge de 57 ans. L'écrivain, qui souffrait d'une grave affection du pancréas, s'est éteint paisiblement dans sa résidence d'Eysins sur Nyon, dans le canton de Vaud, entouré de sa femme, Loïs, et de ses deux enfants, Sian et Christopher.

Edgar Snow, qui avait subi à la fin de l'an dernier l'ablation de la rate dans une clinique de Lausanne, était alité depuis plus de deux semaines. Quand son état de santé s'est aggravé, le président Mao Tsé-Toung, qui est son ami personnel, avait dépêché à son chevet deux spécialistes et des infirmières chinois, qui ne l'ont pratiquement pas quitté.

Edgar Snow était l'américain connaissant le mieux la Chine et qui a le plus contribué à une éventuelle réconciliation sino-américaine.

Ses relations avec le président Mao et M. Chou En lai remontent aux temps héroïques où ces dirigeants vivaient repliés et encore inconnus du monde dans leur maquis chinois du Yenan.

Cet américain non conformiste avait été le premier à annoncer dès avril 1971 que le président Mao était prêt à recevoir M. Richard Nixon.

Edgar Snow était né le 19 juillet 1905 à Kansas City. Après des études supérieures à l'université du Missouri, il arriva à Shanghai en 1928 et y devint rédacteur en chef adjoint de la China Weekly Review puis correspondant de divers journaux anglo-saxons, notamment le Chicago Tribune (1929) le New York Sun (1934-37), le Daily Herald de Londres (1932-39).



Il a raconté lui-même comment Mme Sun Yat-Sen, veuve du Fondateur du Kuomintang, lui avait procuré une lettre écrite à l'encre invisible et destinée à Mao tsé-toung dont la tête était mise à prix par Tchang Kai-Chek. Après un périple à dos de mulet assez mouvementé, Edgar Snow fut le premier des journalistes occidentaux à interviewer le leader communiste dans une caverne qui lui servait d'état-major et d'abri anti-aérien.

Des entretiens qu'il eut avec les dirigeants chinois sortit son livre "Etoile rouge sur la Chine" (1937) devenu depuis un classique de l'histoire chinoise comptemporaine.

De 1942 à 1946, Edgar Snow parcourut le monde comme correspondant de guerre de journaux anglo-saxons. Il fut également, de 1943 à 1952, co-directeur du Saturday Evening Post et réalisa plusieurs reportages en Europe, au Moyen-Orient et en Inde.

Il laisse de nombreux ouvrages d'histoire et de reportage: "Far Eastern Front (1934), Scorched Earth (1941), Stalin Must Have Peace (1947), The Other Side Of The River (1962), traduit en français et qui constituait une dure critique de la politique asiatique des Etats-Unis, Washington Tokyo Pekin (1969).

Edgar Snow effectua, au cours des douze dernières années, trois longs séjours en Chine: en 1960, en 1965, et d'août 1970 à février 1971. Tout au long de ce dernier séjour, il avait été l'objet d'honneurs exceptionnels, assistant notamment avec son épouse, aux côtés mêmes du président Mao, au grand défilé de la fête nationale chinoise sur la place Tien-An-Men. Ce fut également au cours de ce séjour, le 18 décembre 1970, que Mao lui accorda un entretien de cinq heures pour lui annoncer que le président Nixon "serait le bienvenu à Pékin".

Les dirigeants chinois, et Mao Tsé-toung lui-même, manifestèrent en toutes occasions des égards particuliers pour Edgar Snow, rendant ainsi hommage à sa profonde amitié pour le peuple chinois et à ses efforts courageux pour favoriser l'avènement "d'une nouvelle ère politique en Extrême-Orient et dans le monde" qu'il avait pu prédire après l'annonce par le président Nixon de sa visite à Pékin.

Il avait, en 1968, rassemblé dans un film peu connu, intitulé The China Story – qui n'a pas été un succès et qui lui a coûté beaucoup d'argent – les séquences les plus disparates, où l'on voyait aussi bien des courts métrages de sa collection privée sur des révolutions d'étudiants chinois que des descriptions horrifiantes de mains coupées et recousues dans les hôpitaux chinois selon les techniques les plus modernes.

Lui manquait-il, en cours de réalisation, un détail? Il était probablement le seul "Européen" en Suisse à pouvoir appeler au téléphone les dirigeants chinois, pour se rafraîchir la mémoire. Le film ne plaisait pas? Il rangeait ses bobines, passait à un autre sujet, plaisantait. Rien n'altérait la bonne humeur de cet "Américain pas comme les autres", qui détonait autant dans le canton de Vaud que dans son Missouri natal.

# *$500,000 à un quartier défavorisé*

par Solange Chalvin

Le sens communautaire des citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve a joué en leur faveur. Au moins 250 personnes de cette zone à faible revenu du Montréal métropolitain travailleront d'ici la fin de mai à une dizaine de projets financés par le programme fédéral Inititatives locales. Des subventions de l'ordre de $500,000 ont été accordées dans Hochelaga-Maisonneuve.

Une journée d'étude avait lieu hier afin de rencontrer tous les travailleurs de ces projets pour mettre en commun une politique d'information pour les citoyens de la zone.

"Il est urgent, a dit un travailleur social, M. Léo Cormier, que les projets atteignent une grande majorité de citoyens. Ils ne sont pas faits pour vivre en vase clos".

Il y aura par conséquent dans Hochelaga-Maisonneuve une garderie, une étude des besoins des adultes en éducation, un regroupement des locataires, des travaux de rénovation et d'entretien des logements, un service d'amitié et de secours pour les personnes âgées, la formation d'auxiliaires familiales communautaires, la mise sur pied d'un service d'avocats populaires pour les assistés sociaux, un service d'entraide et de dépannage, un drogue-secours et centre de réhabilitation ainsi qu'un service de budget familial.

Si tous ces projets ont pu être mis sur pied en si peu de temps et recevoir l'approbation fédérale, c'est qu'il existe dans Hochelaga-Maisonneuve une habitude longue d'au moins quatre ans de travail communautaire. Le Service social aux familles, organisme subventionné par la Fédération des oeuvres de charité, a aidé les citoyens à présenter leurs projets qui répondaient tous à des besoins précis dans la zone. Tout en gardant leur autonomie propre, les projets seront regroupés au niveau de l'information afin que les citoyens en aient une meilleure connaissance.

Au cours de la même conférence de presse, on apprenait que les négociations sont sur le point d'aboutir entre le conseil d'administration du Centre local de services communautaires (CLSC) Hochelaga-Maisonneuve et les représentants de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus, en vue de l'achat du presbytère qui regroupera les services de santé et services sociaux. On sait qu'à défaut d'une telle entente, certains professionnels (deux médecins, quatre infirmières et deux travailleurs sociaux) ont commencé à dispenser leurs services dans un local temporaire situé au 1678 rue de La Salle. La marge de $50,000 entre le prix offert et le prix convoité serait réduite et une entente interviendrait d'ici quelques jours, ce qui laisse prévoir une ouverture officielle du CLSC Hochelaga-Maisonneuve pour le printemps 72.

*La Corporation des ingénieurs*

# Pas question de faire de l'action syndicale

Les membres de la Corporation des ingénieurs du Québec ont souvent indiqué leur souhait que la Corporation ne se mêle pas de syndicalisme et la proposition de créer au sein de la CIQ des sections fonctionnelles autonomes ne signifie pas que ces sections se lanceront dans l'action syndicale ou para-syndicale.

C'est ce que soutient le président de la Corporation, M. Robert J. Delisle, dans une lettre adressée au premier ministre, M. Bourassa, dans le but de corriger les "déclarations fausses et erronées faites par ceux qui parlent au nom de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec (CSN)".

La semaine dernière, la Fédération des ingénieurs et cadres avait affirmé que la Corporation des ingénieurs du Québec, en demandant à ses membres d'approuver la création de sections dites fonctionnelles dont le rôle serait de faire de l'action syndicale et para-syndicale, allait à l'encontre de la nouvelle législation des corporations que le gouvernement a fait connaître.

Une fois lancée dans l'action syndicale, la CIQ ne pourra s'occuper à la fois du bien-être de ses membres et de la protection du public, affirmait la Fédération, et c'est ordinairement le public qui souffre d'un tel conflit d'intérêt.

"La formation de sections fonctionnelles autonomes, répond M. Delisle, permettra une séparation plus nette et plus claire des deux fonctions nécessaires de protection des membres et de protection du pblic".

"Nous pouvons établir à la satisfaction de tous que la proposition qui leur est soumise par référendum en ce moment est le résultat de nombreuses consultations démocratiques et de la participation de nos membres à tous les niveaux, pendant une période de plus de deux ans. Par contre, la FICQ, qui ne représente que 6% de nos membres, n'a jamais consulté les siens sur cette proposition".

D'autre part, affirme M. Belisle, la consultation que nous avons entreprise auprès de nos membres a montré que 80% de ceux qui avaient voté sur la question, en octobre 1971, étaient favorables au principe même des sections fonctionnelles, à condition que certaines modifications soient apportées à la proposition.

La proposition a été modifiée et la Fédération des ingénieurs et cadres n'a pas raison de dire que la CIQ utilise la technique des référendums à répétition où éventuellement, à cause de la loi des grands nombres, "on finira par obtenir la réponse désirée".

Dans sa lettre au premier ministre Bourassa, le président de la Corporation des ingénieurs du Québec demande que soient respectés les désirs de la grande majorité des 14,600 membres de la Corporation.

La FICQ groupe moins de 1,000 membres, souligne M. Delisle à M. Bourassa, et nous sommes sûrs que vous saurez juger des arguments et de la représentativité des deux mouvements.

## Bienvenue à Mujibur aux USA

NEW DELHI (AFP) – Cheikh Mujibur Rahman sera toujours le bienvenu aux Etats-Unis, a déclaré hier soir le sénateur Edward Kennedy à son arrivée à Calcutta.

Le sénateur démocrate a ajouté qu'il avait été "profondément impressionné par l'énergie déployée par le peuple bengali pour reconstruire son pays".

Avant de partir de Dacca, Edward Kennedy avait rencontré pendant une heure le président Abu Sayed Chowdhury qui a exprimé le souhait que les Etats-Unis reconnaissent le Bangla Desh. Il a ajouté que le gouvernement et le peuple bengalis étaient reconnaissants au peuple américain de les avoir soutenus dans les jours les plus sombres. Avant de s'envoler pour l'Inde, le sénateur américain a déclaré qu'il ferait tout son possible pour que les Etats-Unis reconnaissent le Bangla Desh.

Edward Kennedy quittera Calcutta jeudi, à destination de Tokyo, à déclaré le porte-parole du parti démocrate.

# *M. Loubier part en guerre contre les 'faux' assistés*

par Pierre-L. O'Neill

Le chef d'Unité-Québec, Me Gabriel Loubier, a émis l'opinion hier que le gouvernement devrait poursuivre en cour criminelle les "faux" assistés sociaux coupables de fraude.

Parlant devant les membres du Club professionnel et commercial de Verdun, Me Loubier a affirmé qu'une dizaine de milliers de bénéficiaire fraudent annuellement le gouvernement d'un montant qu'il établit entre $50 et $60 millions.

Selon le chef Loubier, des mesures draconiennes s'imposent d'urgence. Il est d'avis qu'une attitude plus ferme du gouvernement donnerait l'exemple et amènerait nombre de fraudeurs à repenser leur comportement.

Déjà la semaine dernière, rappelons-le, le ministère des affaires sociales annonçait avoir déclenché à travers la province une enquête pour déceler les cas de fraude.

Plus encore, le chef d'Unité-Québec croit que les assistés sociaux devraient compenser pour l'aide reçue. Il suggère que les bénéficiaires soient mis au service de l'industrie pour aider à diminuer le coût de production.

Dans l'esprit du chef d'Unité-Québec, l'industrie serait invitée à bénéficier de cette main-d'oeuvre à prix de rabais. Et à même les économies réalisées, le gouvernement disposerait de millions additionnels pour favoriser l'activité économique.

Au cours de son exposé, Me Loubier a par ailleurs longuement traité de l'orientation politique de son parti ainsi que du financement des syndicats. Il s'en est pris aux théoriciens qui véhiculent des formules miracles et au manque de réalisme de trop de Québécois.

"Depuis deux ans, on est sur un volcan" a dit Me Loubier en commentant les relations patronales-ouvrières au Québec. De nouveau, il a accusé les syndicats de cacher la vérité à leurs membres et réitéré la demande d'une enquête gouvernementale. Il établit à environ $40 millions la somme annuellement perçue par les grandes centrales syndicales auprès des travailleurs québécois. Selon Me Loubier, les syndicats doivent être tenus de dire à leurs membres où va tout cet argent.

Quant aux mesures à prendre pour résoudre les conflits ouvriers qui, selon Me Loubier, sclérosent l'activité économique, il propose la formation d'un tribunal du travail dont les sentences seraient exécutoires et sans appel.

Le monde du travail serait réparti en trois confédérations, représentant les employeurs, les employés et les employés-cadres. Le tribunal serait composé d'un représentant de chaque confédération et de deux membres du gouvernement.

Enfin, concernant les affaires internes d'Unité-Québec, Me Loubier affirme qu'il poursuit les réformes entreprises depuis son élection à la direction. D'ici quelques jours, le parti aura complété la vente du quotidien "Montréal-Matin". Des Fiduciaires seront chargés de placer et faire profiter ces millions.

Outre les revenus du capital investi, le chef d'Unité-Québec compte sur les dîners-bénéfice et la vente des cartes de membres. Au total, il se dit assuré de revenus annuels de $600,000. Au moment de son élection, souligne-t-il, le parti était complètement à sec. "Nous n'avions pas une maudite cent." D'ici la fin 1972, il entend publier l'état des revenus et dépenses en plus d'identifier les sources de revenus.

Concernant l'orientation politique du parti, Me Loubier affirme que les assises prévues pour la fin avril permettront à la population de savoir à quoi s'en tenir.

D'ici là, le chef d'Unité-Québec compte beaucoup sur les résultats des consultations populaires. Un questionnaire reproduit à 15,000 exemplaires a été diffusé à travers les différents secteurs et régions de la province.

"Il est temps au Québec que chacun s'exprime librement au delà des luttes partisanes en vue de dégager une opinion de bon sens et de réalisme," écrit Me Loubier dans le texte qui accompagne le questionnaire:

- Pensez-vous qu'il serait souhaitable d'avoir des gouvernements régionaux auxquels le patronat participerait?
- Pensez-vous que le patronat doit avoir son mot à dire dans le contrôle des prix et des salaires?
- Doit-on, en même temps qu'un système de trois syndicats penser à un tribunal de travail dont la sentence serait exécutoire et sans appel?
- Pensez-vous que le français se doit d'être la langue de travail au Québec et comment?
- Etes-vous en faveur de l'établissement d'un régime présidentiel au Québec?

# 2,032 demandes de prestations d'ass.-chômage sont examinées

OTTAWA (PC) – La commission d'assurance-chômage annonce qu'elle vient de terminer l'examen de 2,032 demandes de prestations, en retard de deux semaines et qui remontent au 27 janvier.

A propos de 3,047 autres ces, dont le retard était de moins de deux semaines, la mise à jour est maintenant terminée.

Ces quelque 5,000 cas représentant moins de un pour cent du nombre total de prestataires.

Selon le communiqué, les retards étaient souvent dus au fait que l'employeur ou le prestataire n'avaient pas fourni certains renseignements indispensables.

Le ministre responsable de la Commission d'assurance-chômage, M. Bryce Mackasey, a tenu à rappeler que la période de transition entre l'ancien et le nouveau régime d'assurance-chômage n'est pas encore terminée.

Selon le ministre, les gens doivent comprendre que le régime d'assurance-chômage n'en est pas un d'assistance sociale et que le prestataire doit prouver son admissibilité en se pliant à toutes les exigences de la loi et en fournissant tous les renseignements requis.

Les prestataires doivent en outre être disponibles, capables de travailler et enquête d'un emploi; ils ne doivent pas être en chômage par leur faute. "La loi est très catégorique sur les points, a souligné le ministre responsable, et il ne faut pas parler de retard lorsque les prestations tardent à être payées pour l'une ou l'autre de ces raisons".

Messieurs les agents de la paix,

ARRÊTEZ-VOUS!

Et dire qu'on leur propose une **augmentation moyenne de 23%** soit 18% minimum et 26.61% maximum

**Et ça ferait $3 millions de plus** en août 1973 pour ces 2170 agents ..!

Ça leur fait tout de même **$1386. d'augmentation moyenne** par agent.

Tout ça **rétroactif** en août 1971

...et les **augmentations statutaires,** il ne faut pas les oublier; d'autant plus qu'ils ont déjà **la permanence d'emploi.**



voici les faits
pour les gardiens de prison

| Échelons | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Salaire actuel | 5,312 | 5,562 | 5,812 | 6,062 | 6,312 | 6,562 | 6,812 | – |
| + Augmentation proposée | 962 | 1,005 | 1,060 | 1,129 | 1,214 | 1,314 | 1,429 | 1,813 |
| = Salaire en août 1973 | 6,274 | 6,567 | 6,872 | 7,191 | 7,526 | 7,876 | 8,241 | 8,625 |
| soit % d'augmentation | 18.11 | 18.07 | 18.24 | 18.62 | 19.23 | 20.02 | 20.98 | 26.61 |

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

4142/72

# spectacles

*Récital Ashkerazy-Perlman*

## Du coeur et du caractère

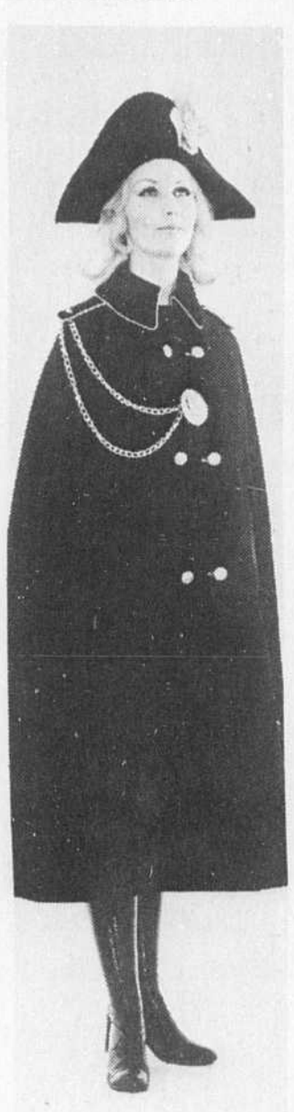
par Jacques Thériault

Le pianiste Vladimir Ashkenazy et le violoniste Itzhak Perlman sont relativement bien connus chez nous. Chaque fois, ils déplacent des foules considérables, comme ce fut le cas lundi soir, alors qu'il se produisaient à la salle Wilfrid-Pelletier dans un programme comprenant des oeuvres de Mozart, Prokofieff et Beethoven. Il y avait de quoi ravir les romantiques et tous ceux qui, ce soir-là, fêtaient la St-Valentin!

A ce chapitre, avouons tout de suite que le coeur y était pour quelque chose. Du moins, en ce qui concerne les interprètes. Sans faillir un seul instant au niveau de la technique, sans non plus se laisser emporter par des effluves faussement romantiques, le tandem Ashkensky-Perlman a prouvé qu'il était de taille à se jouer de toutes les difficultés pouvant survenir au cours d'une exécution.

On pourrait tout au plus leur reprocher d'avoir traduit l'allegrissimo de la "Sonate no. 1 en fa mineur op. 80" de Prokofieff avec un peu de lenteur, puis d'avoir abordé la "Sonate en si bémol majeur K. 378" de Mozart en dévitalisant quelque peu le mouvement lent. Mais, c'était autant de gagné au niveau de la clarté et de la délicatesse. On aurait dit des orfèvres travaillant dans une immense cathédrale, avec cette différence que la salle Wilfrid-Pelletier n'est pas pourvue du caractère d'intimité de ces splendides architectures gothiques. Et c'est dommage, parce qu'une salle plus petite aurait certainement contribué à nous rapprocher à la fois de la musique et des musiciens.

### *L'Opéra du Québec se militarise...*



Hier soir, l'Opéra du Québec recevait les journalistes au mess des officiers des Fusiliers Mont-Royal, en guise de prélude aux représentations de "La fille du Régiment" de Doniwatti qui auront lieu les 21, 23, 26, 28 février, 2 et 4 mars à la salle Wilfrid-Pelletier.

Dans le rôle de Marie, on retrouvera le soprano canadien Louise Lebrun (notre photo) dont "les gros canons de la critique tonnent la parfaite aisance vocale".

### *Sartre proteste contre Renault*

L'écrivain français Jean-Paul Sartre, qui défend les idées de la gauche révolutionnaire, s'est rendu clandestinement à l'usine d'automobiles Renault de Boulogne-Billancourt, près de Paris, afin de "discuter avec les ouvriers" et de protester contre l'expulsion de l'entreprise de militants maoïstes.

Caché avec 16 autres personnes à l'intérieur d'une camionnette d'usage courant dans l'usine, Jean-Paul Sartre a pu franchir les portes de l'usine et a commencé à distribuer des tracts. Le groupe a été rapidement – sans ménagements – expulsé par les gardiens.

"Les gardiens sont devenus violents quand ils ont vu qu'il n'y avait plus d'ouvriers pour nous défendre" a notamment déclaré aux journalistes, Jean-Paul Sartre, qui a ajouté: "Puisque Renault est nationalisée, on devrait pouvoir s'y promener. Nous n'avons pas pu parler aux ouvriers, ce qui prouve que Renault, c'est le fascisme."

## échos

**INGRID BERGMAN**, qui avait fait l'objet de commentaires élogieux l'an dernier, dans la pièce de Bernard Shaw "Captain Brassbound's Conversion" au Cambridge Theatre de Londres, reprendra son rôle de Lady Cicely Wayneflete aux Etats-Unis et au Canada.

La pièce, dans une mise en scène de Stephen Porter, prendra l'affiche aux Etats-Unis à compter du deux mars, et sera ensuite présentée au Royal Alexandra Theatre de Toronto, durant deux semaines.

●

**LE CONCERT** pour le Bengla Desh reproduisant à l'écran l'enregistrement du concert donné par George Harrison au Madison Square Garden au mois d'août dernier, sera distribué conjointement par la firme "Apple" et la 20th Century-Fox, qui en feront la publicité sur une base mondiale.

Cette décision a été prise considérant la vente des exemplaires du disque, atteignant une somme de $6 millions.

On prévoit que les recettes provenant du prix d'entrée pour voir le film, enrichiront encore le Fonds de secours pour le Bangla Desh.

●

**RICHARD BURTON**, après avoir incarné à l'écran Rommel, Trotsky et Tito, a signé un nouveau contrat pour un film intitulé "Les derniers jours de Mussolini" dans lequel il jouera le rôle du dictateur italien.

Elizabeth Taylor, épouse de Burton, jouera le rôle de Clara Petacci, maîtresse de Mussolini, dans ce film que le metteur en scène italien Carlo Cotti commencera à tourner à Rome à l'automne.

Ce sera le onzième film, depuis "Cléopatre", qui fut l'occasion de leur rencontre, dont les époux Burton se partageront la tête d'affiche.

●

**MUSIQUE:**
Pierre Boulez, principal chef d'orchestre invité du Cleveland Orchestra, donnera une représentation à la Salle Wilfrid Pelletier, le jeudi 23 mars prochain, pour venir en aide à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein, Succursale du Québec.


COMMENÇANT VENDREDI, 18 FÉVRIER
L'EXIL
Albert Millaire
Anne Pauzé
UN FILM DE
Thomas Vamos
Les Cinémas du Vieux Montréal

AUJOURD'HUI
2 REPRÉSENTATIONS
À 2:00 P.M. ET 8:00 P.M.
BILLETS RÉSERVÉS
EN VENTE TOUS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES Mer. 2.00 P.M. - Sam. 1.30 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES Ven. 5.30 P.M. - Sam. 5.00 P.M. $4.00
SOIRÉES Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
Commande postale - Service prompt
1010 LAGAUCHETIÈRE OUEST VIA CHATEAU CHAMPLAIN
PLACE DU CANADA 861-1431
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
On The Screen
United Artists

PLANÉTARIUM DOW
tremplin de l'espace
du 19 janvier au 27 février
RENSEIGNEMENTS: 872-4210
VILLE DE MONTRÉAL

DERNIÈRE SEMAINE
14 ANS
Studio A: Couleur
après LA VIEILLE DAME INDIGNE et PIERRE & PAUL VOICI ... LA VIE DE GÉDÉON LAPORTE
ou Les CAMISARDS
de RENÉ ALLIO
2e sem GABRIEL GASCON
DOMINIQUE LABOURIER
Fédérico Fellini
THE CLOWNS
Studio B TOUS en italien avec s.-t. anglais
SUR SEMAINE : 7.30 - 9.40
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

8ième GRANDE SEMAINE
18 ANS Adultes
WR: MYSTERIES OF THE ORGANISM
Directed by Dusan Makavejev IN COLOUR
dialogue in Serbo-Croat English sub-titles
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

REUNIS AU MÊME PROGRAMME
14 ANS
A l'affiche DONALD SUTHERLAND ELLIOTT GOULD
M*A*S*H
Une comédie couleur EN FRANÇAIS 6.15 - 10 h.
PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD KATHARINE ROSS
BUTCH CASSIDY ET LE KID 8.15h.
MONTROSE 3180 BELANGER E. 722-0302

"Un chef-d'oeuvre" - le Figaro
18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
22e Sem.
ÉTUDIANTS 99¢
Arrabal
SALLE HERMES 489-5559 5550 Sherbrooke, w

Salle Renoir
POUR TOUS
3e SEMAINE
"UN FILM TOUCHANT QU'IL FAUT VOIR!" - DIMANCHE MATIN
"UN FILM SAISISSANT! LE MEILLEUR FILM DE C. DENEUVE!" - PETIT JOURNAL
CLAUDE LELOUCH
présente
CATHERINE DENEUVE
MARCELLO MASTROIANNI
LES FILMS MUTUELS
UN FILM DE NADINE TRINTIGNANT
AUSSI REX ST-JÉROME
ça n'arrive qu'aux autres
EN COULEURS 7: 30 - 9:30

tous les soirs 7:30 et 9:30
NE LES MANQUEZ PAS! POUR TOUS
RAYMOND ROHAUER présente
Buster Keaton
4 THE NAVIGATOR DERNIER SOIR
5 GO WEST Jeudi 17 Février
6 Seven Chances Vendredi 18 Février
7 Battling Butler Samedi 19 Février
8 THE GENERAL Dimanche 20 Février
9 COLLEGE Lundi 21 Février
10 STEAMBOAT BILL JR. Mardi 22 Février
avec chaque film, deux courts métrages de KEATON
5380 St-Laurent verdi 277-3233

dès DEMAIN!
TOUS
"CE SOIR-LÀ... Gilles Vigneault" 6:00
4 the BEATLES "Let it be" 7:15
robert charlebois "A SOIR ON FAIT PEUR AU MONDE" 8:45
JANIS JOPLIN JIMI HENDRIX "Monterey POP" 10:10 au même programme
$1.50
Comédie Canadienne 84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476
DERNIER SOIR : "L'ACADIE, L'ACADIE" 7:15 et 9:30

le nouveau couple du cinéma
7e Sem.
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA V 5550, OUEST RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 696 STE-CATHERINE, OUEST

LES CINÉMAS DE FRANCE FILM
Centre de cinéma ST-DENIS
SAINT-DENIS MÉTRO ST-DENIS - DE MONTIGNY 1594, ST-DENIS, 849-4211
IXE13
POUR TOUS
3e SEM.
Un film de Godbout et Dompierre
Pour rire en musique!
Prix pour les moins de 14 ans : $1.00
Louise Forestier Les Cyniques
12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40

Également à l'affiche aux cinémas LE PARIS, St-Hyacinthe, VICTORIA, Victoriaville, IMPÉRIAL, St-Jean, SOREL, Sorel, BELOEIL, Beloeil, LAURENTIEN, Grenville.

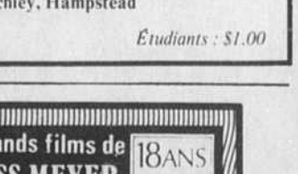
Cinéma CHEVALIER
4e SEM.
POUR TOUS
MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER
MAX ET LES FERRAILLEURS
un film de CLAUDE SAUTET
EN COULEURS
FRANÇOIS PERIER
GEORGES WILSON
Cinéma PIERROT
ERIKA BLANC
ADOLFO CELI
18 ANS Adultes
moi emmanuelle
EN COULEURS
1590, rue ST-DENIS 845-3222

Cinémas ODEON
"UN FILM TERRIBLE PAR LA VIOLENCE DES IMAGES" - L'EXPRESS
18 ANS
"JOE" couleurs
C'EST AUSSI L'AMÉRIQUE
UN FILM DE JOHN G. AVILDSEN
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
7:30 9:30
couleurs
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VERSION INTÉGRALE
14 ANS
5e SEMAINE
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SEMAINE 6:00 - 9:00
CHACUN DANS SA VIE A CONNU... un été 42
EN COULEURS
FILM DE ROBERT MULLIGAN
18 ANS
— EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME — "LA FEMME DU PRÊTRE"
BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
APRÈS "LE DOCTEUR JIVAGO", LE NOUVEAU CHEF-D'OEUVRE DE DAVID LEAN
La Fille de Ryan
6e SEM.
EN COULEURS 12:50 - 4:30 - 8:10
CHAMPLAIN STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
REX

BIJOU
13e SEMAINE
POUR TOUS
LE QUÉBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE
Jacques Gagnon Jean Duceppe
Olivette Thibault Monique Mercure Lionel Villeneuve
Hélène Loiselle
Réalisateur CLAUDE JUTRA
Office national du film du Canada
AUSSI AUX CINÉMAS
GALERIES D'ANJOU 353-5960
PARC VERDUN 720 CHURCH - 768-2509
HORAIRES : - Saint-Denis : IXE-13 - 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40 - CHEVALIER : MAX ET LES FERRAILLEURS : 12:10 - 2.29 - 4.48 - 7.09 - 9.28 - PIERROT : "MOI EMMANUELLE : 5.49 - 7.50 - 9.51. BIJOU : MON ONCLE ANTOINE : 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40

SALLE RÉSNAIS
14 ANS EASTMANCOLOR
élysée 35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
9e SEMAINE
film de CLAUDE LELOUCH
LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
le "nouveau" FRANÇOIS TRUFFAUT
son film d'amour, le plus violent et le plus lyrique.
JEAN-PIERRE LÉAUD KIKA MARKHAM STACEY TENDETER
SMIC SMAC SMOC
EASTMANCOLOR

JEUNE VIRTUOSE EXTRAORDINAIRE - Montreal Star
martha BRICKMAN clavecin
BACH, COUPERIN, SCARLATTI
LUNDI, 21 FÉVRIER À 8 h. 30 P.M.
Queen Mary Road United Church
13 chemin Finchley, Hampstead
Adultes : $2.00 Étudiants : $1.00


Première canadienne! "Fantaisie sur glace"
Du 24 janvier au 4 mars.
Nick Martin et son orchestre.
Danse continuelle.
Réservations: 861-3511.
Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR MERCREDI 16 FÉVRIER
de Gian Franco Parolini alias Frank Kramer
7:00 SABATA
Lee Van Cleef et William Berger
de Gian Franco Parolini alias Frank Kramer
9:30 ADIOS SABATA
Yul Brynner et Dean Reed
DEMAIN SOIR JEUDI 17 FÉVRIER
7:00 CRAN D'ARRÊT (d'Y. Boisset)
9:30 THE CHASE (d'Arthur Penn)
OUTREMONT 1248 Bernard 277-3233

le cinéma français a de quoi tenir tête, et fièrement, à Bullit et à Butch Cassidy - PARISIEN LIBÉRÉ
COULEUR 14 ANS
DERNIER DOMICILE CONNU
VERSION ORIGINALE Sous-titres Anglais
Marlène Jobert Lino Ventura
12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:30
VENDOME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

4e sem
2 grands films de RUSS MEYER
18 ANS Adultes
CETTE SOIF D'AMOUR
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!
Midi-Minuit Pigalle 952 STE-CATHERINE à MANSFIELD

3e sem
DE FUNÈS TUEUR A GAGS!
POUR TOUS
EASTMANCOLOR
JO
CINEMA LE PARISIEN 480, ouest Ste-Catherine Tel. 861-2697
MC GILL
JO: 9.50, 11.50, 1.50, 3.50, 5.50, 7.50, 10.00
Dernière Rep. Complète 9.25

LE DIABLE S'EN VIENT!
5e sem
18 ANS Adultes
...de beaux démons, des Satans adolescents...
...MAIS NE NOUS DELIVREZ PAS DU MAL...
100 310 520 740 950
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102
PLACE DES ARTS

# Au Pavillon de l'enfance: finie l'époque du bénévolat

par Renée Rowan

Une cérémonie marquait récemment une étape importante dans l'évolution du Pavillon de l'enfance, à Longueuil, centre d'accueil temporaire pour les enfants de la Rive-Sud en attendant leur placement soit dans un foyer nourricier ou une institution spécialisée, soit leur retour au foyer naturel.

"Cette étape, nous dit M. Yves Rouette, président du conseil d'administration, est le passage d'une époque de grand bénévolat, sans lequel cette institution n'aurait pu tenir le coup, à la reconnaissance par le gouvernement du Pavillon comme institution d'aide sociale."

Cela veut dire trois choses, souligne M. Rouette: le Pavillon est maintenant assuré de son avenir grâce à un apport financier beaucoup plus considérable venant du ministère des affaires sociales: il est assuré de progresser sur le plan pédagogique puisqu'on peut maintenant s'assurer un personnel nombreux et spécialisé.

Le Pavillon souhaite intensifier sa collaboration avec tous les organismes intéressés au domaine de l'enfance exceptionnelle dans le but de donner aux enfants accueillis par le Pavillon les meilleurs services possibles.

Le Pavillon continue toutefois à fonctionner avec deux corporations: sous la loi des évêques parce que les biens fonds appartiennent encore à l'évêché de Saint-Jean tant et aussi longtemps qu'un reglement n'aura pas lieu entre le gouvernement et l'évêché, et sous la troisième partie de la loi des compagnies parce que le budget d'opération est assumé par le gouvernement.

Le Pavillon de l'enfance, fondé en 1957 pour répondre aux besoins de la Rive-Sud, accueille une moyenne de 35 enfants, garçons et filles entre 1½ et 12 ans qui, pour des raisons diverses (séparation des parents, drames familieux, abandon, incendies, comportement difficile de l'enfant, etc) doivent être accueillis temporairement. Le placement se fait par l'entremise de l'Agence sociale de la Rive-Sud, les agences sociales de Montréal, la Cour du bien-être et le bien-être social à Montréal.

La durée de séjour au Pavillon ne doit pas dépasser trois mois en principe: certains enfants n'y séjournent que quelques jours; d'autres, pour des raisons exceptionnelles (manque d'espace dans une institution spécialisée par exemple) y restent six ou sept mois, parfois même davantage. Ce sont là toutefois des situations d'exception, nous dit le directeur général du pavillon, M. Michel Roy.

On essaie autant que possible de ne pas séparer les enfants d'une même famille afin de leur éviter un traumatisme plus grand. On acceptera donc exceptionnellement un enfant en bas d'un an et demi ou de plus de 12 ans.

Avant la reconnaissance du Pavillon comme institution d'aide sociale, l'appui financier venait de plusieurs sources, en particulier du clergé et de l'évêché de Saint-Jean, ainsi que du club Richelieu-Longueuil.

Le soin des enfants et l'entretien de la maison étaient à ce moment-là assurés par huit religieuses italiennes, Les Filles de Sainte-Marie de Leuca. Plusieurs bénévoles, hommes et femmes de la Rive-Sud donnaient de nombreuses heures de travail.

Les choses ont beaucoup évolué depuis. On continue de n'accueillir que 35 enfants afin de conserver au Pavillon son caractère de grande famille et non d'une institution, mais le personnel est passé de 8 à 25 employés permanents dont 12 éducateurs spécialisés. Les enfants en bas de 5 ans sont gardés sur les lieux et on a organisé à leur intention des activités du type de la maternelle et de la pré-maternelle. Les enfants d'âge scolaire fréquentent les écoles du voisinage. Il existe une excellente collaboration avec la direction de ces écoles et la commission scolaire, signale M. Roy.

Autant que possible, le Pavillon essaie de s'intégrer à la vie du quartier, souligne Me Damase Brissette, un des administrateurs. Ainsi, c'est à dessein que l'on n'a pas fait de patinoire cet hiver sur le terrain adjacent au Pavillon; on a préféré amener les enfants, par groupes d'âge, à la patinoire publique. Ils fréquentent également le gymnase d'une école du secteur.

Si l'époque du grand bénévolat est terminée, le club Richelieu-Longueuil continue toutefois à s'intéresser au Pavillon de l'enfance, mais d'une autre façon. Il faisait don récemment à la maison d'un autobus scolaire (le ministère des affaires sociales assume les frais d'entretien du véhicule mais ne pouvait en payer l'achat). Cet autobus servira à faire les achats de la maison, mais il permettra surtout aux enfants de pouvoir sortir en groupes: visites dans les musées, au zoo, dans le Vieux Montréal, à Terre des hommes, etc.

On songe déjà à organiser, l'été prochain, une ou deux semaines de vacances sous la tente pour les plus grands, nous dit M. Roy.

# Charlebois triomphe à l'Olympia

PARIS (AFP) – Il s'était produit à Paris il y a trois ans et le succès escompté avait été loin de se trouver au rendez-vous. Lundi soir à l'Olympia, au cours d'un unique récital, Robert Charlebois a pris sa revanche. Devant une salle comble – 800 personnes n'avaient pu y prendre place – le chanteur a interprété douze chansons, dont six nouvelles.

Pour Charlebois, qui se définit comme un "chanteur interplanétaire", le succès cette fois était au rendez-vous et 25 minutes de rappel saluèrent sa sortie. Dans la salle, Gilbert Bécaud n'était pas le moins enthousiaste.

Robert Charlebois, qui à l'invitation de la radio d'"Europe numéro un" était venu en France pour remporter cette seconde manche, et effacer son échec d'il y a trois ans, va très prochainement repartir pour le Canada. Il se produit en effet dimanche à Montréal.





## *Marie-Paule: élégance et confort*

Le couturier Marie-Paule présentait hier soir, dans les salons de sa maison de couture, rue Bonsecours, dans le Vieux-Montréal, sa collection printemps-été 72, une collection qui se distingue par l'originalité de ses créations, leur parfait ajustement et le souci du moindre détail. La note dominante: une élégance confortable. Marie-Paule présentera pour la première fois cette année sa collection d'un bout à l'autre du pays. On la verra aujourd'hui à Québec; le 18 février, à Ottawa; le 22, à Toronto; le 23, à Vancouver et le 29, à Halifax. Sur notre photo, une vaporeuse robe de dîner, en organza imprimé, aux couleurs brillantes, et "pourquoi pas?" un costume sport, en flanelle grise, égayé d'une blouse en crêpe de Chine blanche. À noter, le noeud de velours à l'encolure, le détail mode 72.

# Un comité étudie la possibilité de créer un Office de la femme

Un nouveau pas vient d'être fait vers la création d'un Office de la femme. A la suite d'une seconde rencontre avec des représentantes de la Fédération des femmes du Québec, le premier ministre, M. Robert Bourassa, annonce la création d'un comité de travail dont le rôle sera d'étudier la possibilité de créer un tel organisme.

Les noms des personnes qui formeront le comité de travail qui devra soumettre ses recommandations au conseil des ministres devraient être connus d'ici la fin de la semaine. Il est déjà acquis toutefois que des représentantes de la Fédération des femmes du Québec, qui présentait en décembre dernier un mémoire au premier ministre réclamant la création d'un Office de la femme en feront partie.

C'est là pour nous un point très important et nous en sommes très contentes, nous dit Mme Berthe Bellemare, qui assistait, lundi, à la rencontre qui avait lieu à Montréal avec le premier ministre. L'originalité de ce comité est justement que l'on nous ait demandé d'en faire partie et de prendre une part active aux discussions, d'expliquer les buts visés, les pouvoirs dont le futur organisme pourrait disposer, etc. Trop souvent des comités de ce genre sont formés sans que les personnes directement concernées soient invitées à participer aux délibérations."

Mmes Caroline Pestieau et Claire Lalonde sont les porte-parole de la Fédération des femmes du Québec au sein de ce comité. Signalons que la Fédération regroupe 16 associations qui représentent 100,000 Québécoises. Outre ces deux personnes, il y aura des hauts fonctionnaires d'un certain nombre de ministères (affaires sociales, justice, main d'oeuvre, travail, etc) et des représentants du secrétariat général du conseil exécutif.

Rappelons que la Fédération des femmes du Québec tient à ce que l'Office soit un organisme public qui fasse rapport directement au premier ministre par l'intermédiaire d'un ministre d'Etat délégué. Cet office ne devra être rattaché à aucun ministère en particulier. Il devra être un organisme permanent travaillant avec tous les organismes gouvernementaux.

"Ce que nous demandons, c'est un office semblable à l'Office de planification du Québec, par exemple, c'est-à-dire avec des droits et des pouvoirs", nous dit Mme Bellemare.

Dans son mémoire, la Fédération fait état du droit de requérir de l'information à propos de l'emploi du personnel féminin dans les entreprises privées; du pouvoir de référer des cas de contraventions des lois du travail aux tribunaux respectifs, du droit de recevoir un compte rendu du jugement audit tribunal et du droit d'appel de ce jugement à une instance supérieure; de l'accès aux informations pertinentes recueillies par les inspecteurs du ministère du travail et de la possibilité de se prévaloir des services de ces inspecteurs etc.

"Nous ne demandons pas un bureau de la main-d'oeuvre féminine, nous dit Mme Bellemare, parce que nous ne voulons pas accentuer le dichotomie qui existe déjà entre la femme au foyer et la femme au travail. Notre but est d'aider toutes les femmes de la province.

# Menace d'attentat contre la Royal Bank à San Juan

SAN JUAN (Porto Rico) (AFP) – La succursale de la Royal Bank du Canada à San Juan a fait l'objet d'une menace d'attentat à la bombe.

La police croit savoir que les responsables de cette alerte à la bombe sont des membres du mouvement séparatiste dirigé par Humberto Pagan, et qui entendent protester ainsi contre l'arrestation à Ottawa de leur leader, détenu alors qu'il était entré clandestinement au Canada.

Pagan est également accusé par les autorités de San Juan d'avoir participé à l'assassinat d'un haut fonctionnaire de la police au cours de graves incidents survenus l'année dernière à l'université de Porto Rico.

D'autre part, le consul du Canada a été l'objet de menaces analogues et a demandé la protection permanente du gouvernement pour lui et sa famille.

Au cours du week-end enfin, un groupe d'amis du dirigeant séparatiste Pagan ont occupé l'immeuble où se trouve le consulat du Canada, mais aucun incident n'a été enregistré.


## Une innovation pour les dentiers

**Une crème plastique facile à utiliser et révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.**

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers – adaptés à la gencive supérieure ou inférieure – *mieux que jamais!* Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place *plus fermement pendant des heures!*

C'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™ à employer tous les jours.

La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement – mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mâcher mieux les aliments et manger de façon plus naturelle . . . et même vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT dès maintenant dans toutes les pharmacies – une innovation révolutionnaire!

## PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

**844-3361 poste 68**



Oh non! Elle appelle 336-6110...

Pestroy

336-6110

C'est Pestroy — signe que cette dame en a assez. Pestroy sait comment découvrir et détruire ces intrus qui se sont installés chez vous. Appelez Pestroy — ils vous expliqueront comment leur service discret dispose des rongeurs et persuade les fourmis, lépismes, puces, blattes et compagnie à vider les lieux, sans vous déranger. Un appel de jour ou de nuit ne vous engage à rien.

1655 Bd. Edouard Laurin, St-Laurent, Montréal 379
**Exterminateurs pour Foyers, Commerces ou Industries**
Membre de:
L'Association canadienne des Exterminateurs et de l'Association nationale des Exterminateurs des E.-U. 11F


# télévision

### CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens c
9.30 L'école chez vous
10.00 Les 100 tours de Centour c
10.15 Clak
10.30 Monsieur Pipo
11.00 Belphigor ou le fantôme du Louvre
11.30 Linus c
12.00 Les Chevaliers du ciel c
12.30 Bou Bou dans l'métro c
1.30 Cinéma:
"Londres appelle Pôle Nord" (Guerre - Italien - 1957)
3.00 Femme d'aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Nic et Pic
5.00 Walt Disney présente:
"L'Enfant qui vola l'éléphant" c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Ma sorcière bien-aimée c
8.00 La soirée du hockey: "Oakland à Montréal" c
10.30 Téléjournal c

### CFTM 10

8.30 Bienvenue CFTM c
8.31 Les p'tits bonhommes
9.00 Le 10 vous informe c
9.15 Les tanants de chez-nous c
10.00 Pour vous mesdames c
11.30 Super-Héros
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Y'a du soleil c
1.15 Ciné-Mercredi:
"La maison du silence" (Drame - Franco - Italien - 1952)
3.00 Banco... Banco c
3.30 Zorro c
4.00 Le cirque du capitaine c
5.00 Patrouille du cosmos c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
6.55 Billet populaire:
"La terre de tous" (Guerre - Espagnol).
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Ce soir, Jean-Pierre c
11.30 Rencontres
12.00 Cinéma:
"Une partie de Champagne" (Chronique - Français - 1936)
1.30 Téléjournal

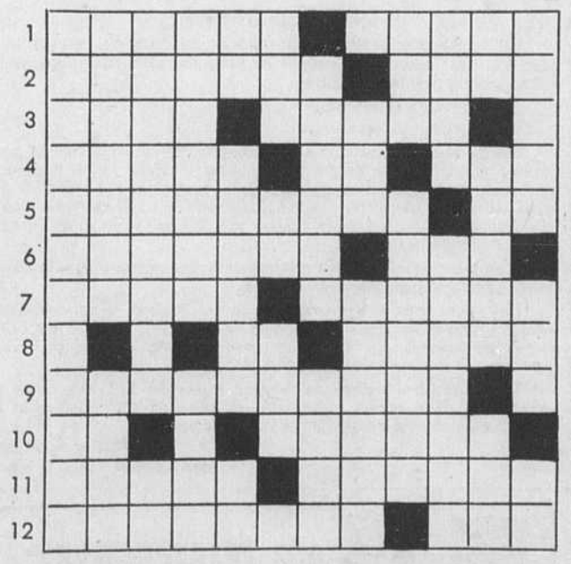
### CBMT 6

8.23 Standby six c
8.25 Mr. Dress-up
9.00 Quebec school Telecast c
10.30 Friendly Giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street c
12.00 I dream of Jeannie c
12.30 Elwood Glover's Luncheon date c
1.00 One o'clock report
1.15 Standby noon
1.30 The Galloping gourmet c
2.00 Paul Bernard, psychiatrist c
2.30 Sea Hunt
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night c
4.00 Family court c
4.30 One Northern Summer c
5.00 Video-one
5.30 Get Smart c
6.00 John Ferguson Show c
6.30 Hourglass
7.30 Singalong jubilee c
8.00 This Land c
8.30 Man at the top c
9.30 Secret of Suzanne c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand c
7.30 Le ranch à Willie c
8.00 Les grandes productions:
"La terre de tous" (Guerre - Espagnol).
10.00 Enquêtes spéciales c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles:
"Le dimanche de la vie" (Comédie - Franco - Germano - Italien - 1965)
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

### CFCF 12

7.00 Montreal Bulletin Board
7.30 University of the air c
8.00 The Lucille Rivers Show c
8.15 Rupert Bear c
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom c
9.30 Yoga c
10.00 Weight Watchers c
10.15 The A.M. Show c
10.30 Green Acres c
11.00 All about Faces c
11.30 McGowan and Co c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van:
"Requiem for a Gunfighter" (Western - 1965). c
2.30 What's the Good Word c
3.00 Another world c
3.30 Anything you can do c
4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Lassie
5.00 Truth or consequences c
5.30 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 As it is c
8.00 Hockey night in Canada:
"Californie à Montreal" c
10.30 Sports beat "72 c
11.00 The CTV National News c
12.00 Wednesday night feature movie:
"Billy the Kid Versus Dracula" (Horreur - 1966). c
2.00 Sign-off
10.30 The Tommy Banks Show c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night Report c
11.45 Ciné-Six
"Love is a Many" Splendored thing" c
1.30 Final report and weather

## les MOTS CROISÉS du Devoir



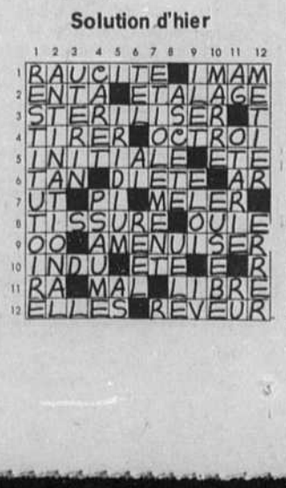
**Horizontalement**

1 – Substance osseuse dure qui forme la plus grande partie des dents. – Homme de robe.
2 – Elévation de la mer par suite de la marée. – Sorte de lit de repos à coussins et à trois dossiers.
3 – Pneumatique. – Vaste étendue d'un seul tenant que forme l'eau marine recouvrant le globe.
4 – Inflammation de l'oreille. – Métal précieux. – Conifères.
5 – Coudre les ralingues d'une voile. – Chemin de halage.
6 – Arbre. – Pas ailleurs.
7 – Plante d'Afrique. – Se saisit d'une chose par force (s').
8 – Cobalt. – Artère principale.
9 – Partisan des Russes.
10 – Préfixe privatif. – Matière colorante rouge.
11 – Transmit un message par câble. – Relative à la tonalité.
12 – De l'Europe. – Indubitable.

**Verticalement**

1 – Qui fait le commerce d'importation (fém.).
2 – Partie mobile d'une porte. – Mammifère à mouvements lents.
3 – Maladie contagieuse. – Brome.
4 – Qui ne sert à rien – Fossé où l'on dépose les grains.
5 – Coups de baguette. – Violoniste et compositeur roumain (1881-1955). – Atlantique Pacifique.
6 – Moi (latin). – Grande-Union. – Trou dans le mur.
7 – Vend. – Personne qui reçoit ou qui donne l'hospitalité.
8 – Epoque. – Habitation de l'homme.
9 – Tenta avec audace. – Peinture émail très brillante.
10 – Tout bénéfice. – Nettoyas la carène d'un navire.
11 – Conifère. – Personne avec qui l'on flirte. – Qui jouit de la béatitude éternelle.
12 – Filet pour prendre des petits oiseaux. – Afrique Equatoriale Française. – Erbium.

**Solution d'hier**



# cinéma

**ALOUETTE:** "Les aveux les plus doux" 12.45-2.25-4.10-5.50-7.35-9.20
**ARLEQUIN:** "Love machine" 2.15, 5.55, 9.30 et "L'ouest en feu" 12.30,4.05, 7.45
**ATWATER:** (Cinéma 1) "The French connection" 1.00, 3.15, 5.20, 9.35.
**ATWATER:** (Cinéma 11) "Love story" 7.20, 9.20
**BERRI:** "Un été 42" 2.30, 6.10, 9.55, et "La femme du prêtre" 12.40, 4.20, 8.00
**BIJOU:** "Mon oncle Antoine" 12.30, 2.55, 5.15, 7.35, 9.40.
**CANADIEN:** "Je suis un voyeur" 2.00, 4.45 7.50, 10.15, et "Je couche avec mon assassin" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
**CAPITOL:** "Rip off" 12.25-3.05-5.10-7.20-9.35.
**CHAMPLAIN:** "La fille de Ryan" 12.50, 4.30, 8.10.
**CHEVALIER:** "Max et les ferrailleurs" 12.10, 2.29, 4.48, 7.09, 9.256.
**CHATEAU:** "Le gang d'Anderson" 2.35 5.55-9.20. et "Poursuites des tuniques bleues" 1.00-4.20-7.40
**CINEMA COTE-DES-NEIGES:** Cinéma 1 "Dollars" 12.45, 2.55, 5.10, 7.25, 9.35.
**CINEMA COTE-DES-NEIGES:** Cinéma 11 "Ciscopike" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
**CINEMA DE PARIS:** "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
**CINEMA V:** Voir cinéma de Paris
**COMEDIE CANADIENNE:** "L'Acadie, l'Acadie" 7.15-9.30.
**CREMAZIE:** "Love Story" 12.50, 3.00, 5.15 7.30, 9.40.
**DAUPHIN:** Renoir. "Ça n'arrive qu'aux autres" 7.30, 9.30 McLaren: "Le voyou" 7.30-9.35.
**ELECTRA:** "Voir Château"
**ELYSEE:** Salle Resnais: "Les deux Anglaises du continent" 7.30, 9.30, Salle Eisenstein: "Smic, Smac, Smoc" 7.30, 9.30.
**FLEUR DE LYS:** Voir Cinéma de Paris
**FESTIVAL:** "Wr. The Mysteries of the Organism" 7.30, 9.30.
**SALLE HERMES:** Viva la muerte" 7.30 9.30.
**IMPERIAL:** "Mais ne nous délivrez pas du mal" 1.00, 3.10, 5.20, 7.40, 9.50.
**JEAN-TALON:** Voir cinéma de Paris
**KENT:** "Docteur Zhivago" 1.10, 4.35, 8.00.
**LUCERNE:** "Lion in the winter" et "The Statue" dès 6.15
**MERCIER:** "Il était une fois dans l'Ouest" 6.00, 9.00.
**MAISONNEUVE:** Voir Cinéma de Paris.
**MONKLAND:** "Five easy pieces" 1.20-4.40-8.10 et "I never sang for my father" 3.05-6.25-9.55
**MIDI-MINUIT:** "Cette soif de l'amour" 12.00 2.25, 4.55, 7.20, 9.50 et "Qui s'y frotte s'y pique" 1.10, 3.40, 6.05, 8.35.
**OUTREMONT:** "Sabata" 7.00 et "Adios Sabata" 9.30
**PALACE:** "200 Motels" 1.05-3.10-5.10 7.15-9.25
**PAPINEAU:** Les temps modernes" 1.05-2.45-4.25-6.10-7.55-9.35
**PIGALLE:** Voir Midi-Minuit.
**PARISIEN:** "Jo" 11.20, 1.20, 3.20, 5.20 7.20, 9.25
**PLACE DU CANADA:** "Fiddler on the roof" 2.00, 8.00.
**PLACE VILLE-MARIE:** (Petit cinéma) "Trojan Women" 12.15, 4.15, 6.25, 8.25.
**PLACE VILLE-MARIE:** (Grand cinéma) "The Garden of the Finzi-continis" 12.35, 2.15, 4.00, 5.40, 7.35, 9.30.
**PLAZA:** Voir Canadien
**PUSSYCAT:** "Let's play Doctor" 12.00-2.35-5.05-7.35-10.00 et "Mister Mari's Girls" 1.20, 3.55, 6.25, 8.55.
**PIERROT:** "Moi... Emmanuelle" 5.47, 7.48, 9.49.
**RIVOLI:** "Voir Arlequin"
**SAINT-DENIS:** "IXE-13" 12.29, 2.38, 4.57, 7.16, 9.35.
**SEVILLE:** "Telephone book" 1.30-3.30-5.30-7.30-9.40.
**SNOWDON:** "Modern times" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.35, 9.15
**VAN HORNE:** "Straw Dogs" 12.50-2.55-5.05-7.10-9.15
**VENDOME:** "Dernier domicile connu" 12.45 2.55-5.05-7.15-9.30
**VERSAILLE:** Salle rouge "Voir Château"
**VERSAILLE** Salle bleue: "Toklat" en français 7.00, 9.00
**VIDEOGRAPHE:** "O Canadians, Ralionsnous" et "Continuons le combat" 8.00
**VIEUX MONTREAL**
**STUDIO A:** "Les camisards" 7.30, 9.40
**STUDIO B:** "Les clowns" 7.30, 9.40.
**VERDUN:** "Love Story" 6.20, 9.45, et "Les Dinamitéros" 8.00.
**VERDI:** "La croisière du navigator" 7.30 9.30.
**VILLERAY:** "Joe, c'est aussi l'Amérique" 7.30, 9.30.
**WESTMOUNT SQUARE:** "Mon oncle Antoine" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.10.
**WESTMOUNT:** "Bednobs and Broomstick" 10.00, 12.30, 2.50, 5.05, 7.20, 9.25.
**YORK:** "Nicholas and Alexandra" dès 2.00

# théâtre

**LA BUTTE EN VILLE:** "Céline Lomez et Georges Langford" 9 h.
**CASANOUS:** "Los Quinchamali" Folklore des Andes. 22h30.
**THEATRE D'AUJOURD'HUI:** "Les jeunes c'est toute des Fous" de Marc F. Gélinas 8.30 h. Tél.: 523-1211.
**NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE:** "Le timide au Palais" de Tirso de Molina 8.30
**THEATRE DE QUATSOUS:** "Le pays du Dragon" de Tennessee Williams prolongé au 19 février.
**LE PATRIOTE:** "Les Karick et Claude Landré".
**LE PATRIOTE A CLEMENCE:** "Le lendemain de la veille" de Odette Gagnon.
**RIDEAU VERT:** "Libres sont les Papillons" de Léonard Gershe, 20h.

**PLACE DES ARTS**

**SALLE WILFRID PELLETIER:** "Orchestre Symphonique de Montréal" au pupitre: Franz-Paul Decker, 20h30.
**SALLE MAISONNEUVE:** "Yvon Deschamps" 20h30.
**SALLE PORT-ROYAL:** "Relâche".

# échos

**OPERA:**

A compter du 21 février, le 21e régiment français envahira la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier, alors que l'Opéra du Québec présentera "La Fille du régiment" de Donizetti. L'occupation se poursuivra les 23, 26, 28 février, 2 et 4 mars. Les joyeux soldats quitteront ensuite la métropole pour participer aux représentations de cet opéra-comique en deux actes qui auront lieu à la Salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec, les 9, 11 et 13 mars.

# Les sports à la pige

**La LIGUE NATIONALE** ira devant les tribunaux, au besoin, afin de défendre les contrats qu'elle fait signer à ses joueurs, a dit hier, à Toronto le président Clarence Campbell. "Si quelqu'un prétend que nos contrats ne sont pas valables, nous sommes prêts à nous défendre". Campbell s'attend à ce que les clubs de la nouvelle association Mondiale de hockey cherchent à embaucher des joueurs de la LNH dont le contrat n'est pas encore terminé. "Nous n'aurons alors d'autre solution qu'une injonction ainsi qu'une poursuite en dommage", a dit Campbell, précisant qu'une clause dans le présent contrat de la LNH stipule qu'un employeur possède des droits exclusifs sur un joueur au moment des négociations ultérieures.

* * *

**BALOR MOORE**, 21 ans, l'élégant lanceur gaucher qui avait été le premier choix des Expos au repêchage de juin 1969, ainsi que l'arrêt-court Jesus "Pepe" Frias, qui a fait sensation dans l'uniforme des Carnavals de Québec la saison dernière, ont signé hier leur contrat pour la saison 1972. Il ne reste donc plus que huit joueurs de la formation régulière qui n'en sont pas encore venus à une entente avec la direction des Expos. Ceux-ci reprendront d'ici quelques jours leur entraînement printanier à West Palm Beach, en Floride.

* * *

**BOB MURDOCH**, le jeune défenseur que le Canadien avait rappelé de son club affilié, les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, en fin de semaine dernière à cause de la blessure au dos subie par Marc Tardif, a repris le chemin de Halifax hier, Tardif étant prêt à reprendre son poste, ce soir au Forum contre les Golden Seals de la Californie.

**GORDIE HOWE** n'était pas offusqué le moindrement du monde, hier à l'aéroport de Détroit, lorsque les "chasseurs d'autographes" l'ont complètement ignoré en faveur d'un autre athlète. C'est que la nouvelle coqueluche des amateurs de Détroit est son propre fils Mark, 16 ans, qui revenait de Sapporo en compagnie de ses coéquipiers, affichant tous fièrement leur médaille d'argent pour une 2ème position au tournoi de hockey olympique. Le jeune Mark, un colosse de 5'11" et de 185 livres, a révélé que les Russes s'étaient avérés de "bons copains" et que l'un des joueurs de l'URSS lui avait même avoué avoir des photos de Bobby Hull et de son père sur un mur de son salon. Mark a aussi découvert que certains joueurs de l'équipe de Finlande gagnaient jusqu'à $68,000 par année pour jouer au hockey.

* * *

**La DISPUTE** entre la Fédération de tennis des Etats-Unis et le groupe de joueuses professionnelles de la tournée Virginia Slims aura été de courte durée. Un porte-parole de la FTEU révèle qu'un accord était intervenu et que toutes ces joueuses pourront participer aux tournois organisés par la fédération, y compris l'Omnium américain. De leur côté, les joueuses ont accepté de verser une cotisation forfaitaire de $480 à la fédération pour chaque tournoi.

* * *

**MOSCOU** aurait d'excellente chances d'obtenir les Jeux Olympiques d'été de 1980, selon un membre du Comité international olympique, le prince Tsuneyoski Takeda, du Japon. Ce dernier a dit que l'offre de Moscou était bien étoffée et valable.




EN AGRÉABLE COMPAGNIE ! Pendant qu'ils dégustent leur repas au restaurant Le Centaure, les amateurs de courses à la piste Blue Bonnets sont maintenant servis par ces jolies commissionnaires qui portent, depuis quelque temps, un nouvel ensemble. Jimmy de Sylvio (à g.) est le préposé aux commissionnaires, tandis que Gilles David (à dr.) est directeur de la promotion à BB.

### Il ne se rendra pas à Banff...

## Karl Schranz abandonne

VIENNE (AFP) – Le champion de ski autrichien Karl Schranz a décidé de se retirer des compétitions.

Dans une lettre adressée au président de la Fédération autrichienne de ski, Karl Heinz Klee, Schranz indique que ses raisons essentielles sont "la décision de la FIS de ne pas organiser, contre la parole donnée, les championnats du monde, et les intrigues qui se sont déroulées autour de sa personne".

Le champion de St-Anton dénonce dans sa lettre "les intrigues nouées au sein de la fédération qui, dit-il, soumettent un sportif actif à une tension insurmontable".

Schranz, qui ne passera pas cette année parmi les professionnels, se refuse à révéler ses intentions pour la fin de la saison. Il déclare rester "à la disposition du ski autrichien mais qu'il a besoin de prendre quelque distance vis-à-vis des événements". "Je souhaite finir ma carrière de façon honorable, écrit-il, et non comme un gibier à la merci de la politique internationale des sports".

Le célèbre descendeur, qui avait encore des chances de remporter la Coupe du Monde 1972, y renonce donc. Il ne sera évidemment pas à Banff demain, afin de prendre part aux épreuves internationales qui y seront présentées et qui ont attiré à peu près tous les meilleurs skieurs du monde.

## Schenk: les Hawks sont sérieux

CHICAGO (AFP) – Le Hollandais Ard Schenk, triple champion olympique en patinage de vitesse à Sapporo, va être incessamment contacté par l'équipe des Black Hawks de Chicago, qui espère pouvoir compter le champion hollandais dans ses rangs pour la saison 1972-1973.

"Nous n'avons pas encore contacté Schenk directement mais nous travaillons actuellement sur une offre qui devrait lui donner satisfaction", a confié lundi à l'AFP Don Murphy, directeur général des Black Hawks. Il a ajouté que ses représentants n'avaient pas entamé les pourparlers avec Schenk à Sapporo pour ne pas mettre en danger son statut d'amateur.

# Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 janvier, 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MONTREAL GAS BAR LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31 jour de janvier 1972, sous le numéro 2326301 Ce 9ième jour de février, 1972. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 janvier, 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ZINCO INVESTMENTS LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ième jour de février 1972, sous le numéro 2327411 Ce 9ième jour de février, 1972. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 janvier, 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SEYGLASS INVESTMENTS LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ième jour de février 1972, sous le numéro 2327412 Ce 9ième jour de février, 1972. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 janvier, 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à EARL POVITZ TRADING ALONE UNDER THE NAME OF "EMERALD MANUFACTURING" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ième jour de février 1972, sous le numéro 2327413. Ce 9ième jour de février, 1972. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CHIC PARISIEN LTD.

Avis est par la présente donné que la compagnie Chic Parisien Ltd. demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 11ième jour de février 1972.

Martin Schwartz, Prés.

VILLE DE MONTREAL EST

Avis est par les présentes donné que la Ville de Montréal-Est s'adressera à la législature de la province de Québec, au cours de la prochaine session, pour l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

Pour annexer une partie du fleuve St-Laurent au territoire de la Ville de Montréal-Est et pour toutes autres fins.

VILLENEUVE, PIGEON, CLEMENT & GUILBEAULT
PROCUREURS DE LA VILLE
DE MONTREAL-EST

BOLERO HOLDINGS INC.
AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION D'ABANDONNER SA CHARTE

AVIS est par les présentes donné que BOLERO HOLDINGS INC. une compagnie incorporée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

DATE à Montréal, Qué., ce 31ème jour du mois de janvier, 1972.

LIONELLA ULLMAN, Secrétaire

AVIS LEGAL
METRO ENGINEERING COMPANY LTD

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 28 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R., 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement cession et transport exécuté devant Me Max Garmaise, notaire, par Metro Engineering Company Ltd., en faveur de Canada Permanent Trust Company, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 12 septembre 1968 sous le numéro 2089690 (laquelle garantie s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur de Metro Engineering Company Ltd, en plus des autres biens et actifs de ladite compagnie), est devenue exécutoire.

CANADA PERMANENT TRUST COMPANY

Fidéicommissaire en vertu dudi acte de fidéicommis.

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
## DISTRICT DE MONTREAL

## APPEL D'OFFRES

W-72-254P

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P. Q. et portant

"SOUMISSION POUR MONTREAL, P. Q. – BUREAU DE POSTE – 740 BELAIR – TOITURE

seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure de Montréal), le 22 février 1972. On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions, (283-6553), 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B.Norwood,
Directeur, Services Administratifs.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-08495-72

BERLET FRUIT INC., corporation dûment incorporée selon la loi ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires au 775 ouest boul. Crémazie dans les cité et district de Montréal,

demanderesse

-contre-

SOUTHERN PACIFIC TRANSPORTATION CO., corporation dûment incorporée selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 1 rue Market dans la cité de San Francisco, Etat de la Californie, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

défenderesse

IL EST ENJOINT a SOUTHERN PACIFIC TRANSPORTATION CO. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 février 1972

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Mendelson, Selick & ass.
630 ouest boul. Dorchester
suite 2800
Montréal

Avocats de la demanderesse

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-08524-72

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE LES ECORES DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

Demandeurs

-contre-

LES IMMEUBLES NORDEST INC., corporation légalement constituée, autrefois ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à LES IMMEUBLES NORDEST INC., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Guérin & Brunet,
500 Place d'Armes
Suite 1885
Montréal 126
Avocats des demandeurs

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-0777-72

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE ST-VINCENT DE PAUL DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal

Demandeurs

-contre-

HENRI LAVIGNE, autrefois domicilié à St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à HENRI LAVIGNE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Guérin & Brunet,
500, Place d'Armes
Suite 1885,
Montréal 126
Avocats des demandeurs

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-00446-72

L'OEUVRE DES SAINTS APOTRES, corporation et corps politique légalement constitués, ayant son siège social en la cité de Montréal-Nord district de Montréal,

demanderesse

-VS-

J.M.E. FORTIN INC., corporation constituée par lettres patentes ayant son siège social en la cité de Dorval district de Montréal,

défenderesse

LES ENTREPRISES NOTRE-DAME LTEE, corporation légalement constituée ayant autrefois son siège social en la ville de Chateauguay, district de Beauharnois présentement de lieux inconnus & al., MIS-EN-CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR: LA MISE-EN-CAUSE LES ENTREPRISES NOTRE-DAME LTEE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 14ième jour de février 1972

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes Lamarre & Quesnel,
510 Boul. St-Laurent
Montréal, Que.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-08105-72

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE LES ECORES DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal,

Demandeurs

-contre-

GIUSEPPE LODDO, autrefois domicilié à Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à GIUSEPPE LODDO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Guérin & Brunet,
500, Place d'Armes,
Suite 1885,
Montréal 126
Avocats des demandeurs

---

(DIVISION DES DIVORCES)
COUR SUPERIEURE

QUEBEC
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12 – 019293 – 72
GINETTE TURPIN,

requérante

-vs-

JEAN-GUY GIRARD,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JEAN-GUY GIRARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces de Montréal, à son intention;

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous;

MONTREAL, le 10 février 1971

(S) JACQUES PERRON
registraire des divorces

Me Claude Pothier,
774 est, boul. St-Joseph,
Montréal 176, Québec.

Procureur de la requérante

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-403325-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE CHAMBLY DANS LE COMTE DE VERCHERES, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1425 rue Bourgogne à Chambly dans le comté de Verchères district de Montréal,

demandeurs

-contre-

ERNEST PITT & SON (QUE) INC., corporation légalement constituée autrefois ayant une place d'affaires au no. 440 est rue Sherbrooke dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT a ERNEST PITT & SON (QUE) INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Beliveau & Beliveau
50 Place Crémazie
suite 1008
Montréal 351

Avocats des demandeurs

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-04690-72

HOME INSURANCE COMPANY, corps politique dûment incorporé ayant son siège social en la cité de New Yor, Etat de News York, Etats-Unis d'Amérique.

demanderesse

-contre-

PIERRE HAMEL, autrefois résidant en la cité de Montréal-Ouest district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

-et-

TILDEN RENT A CAR COMPANY, corps politique dûment incorporé ayant son siège social dans les ville et district de Montréal,

défendeurs

IL EST ENJOINT a PIERRE HAMEL à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 28 janvier 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Blain, Piché, Godbout & ass.
1405 rue Peel
suite 300
Montréal 110

Avocats de la demanderesse

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Division des divorces
Montreal

NO 12-018752-72

GERARD MAHER, de la Cité et du District de Montréal,

Requérant

VS

DAME MARGUERITE GAUTHIER, de lieux inconnus

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, le 8 février 1972

Jacques Perron,
Régistraire

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

ASSISTANCE JUDICIAIRE
COUR SUPERIEURE

No: 05-132o-72

DAME PANAGIOTA MAROUSI, domiciliée et résidant au 5037 rue Esplanade, dans la cité et le district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

IVANGELOS ALEXAKIS, d'adresse inconnue,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur IVANGELOS ALEXAKIS est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, le 11 février 1972

Protonotaire, C.S.M.
(S) Marius d'Amours

QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
No.: 12-019110-72

GINETTE BOUCHER, résidant en les cité et district de Montréal,

requérante

-VS-

GUY PAQUETTE, présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR: L'Intimé GUY PAQUETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance acceuillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 14ième jour de février 1972

JACQUES PERRON
Registraire.

Mes Côté Paquin & Ass.,
215 des Laurentides
Laval, Que.

---

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE
DES TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Ancienne-Lorette, Québec. INSTALLATION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES A L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE-LORETTE, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 1er mars 1972.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau de Soumissions déposées, 4970 Place de la Savane, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 10 février 1972.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-01088-72

MICHEL CHOQUETTE, mécanicien industriel domicilié et résidant dans la ville et district de Montréal,

demandeur

-contre-

FRANÇOIS BILODEAU, autrefois domicilié et résidant dans la ville et le district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT a FRANÇOIS BILODEAU à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 8 février 1972

MARIUS D'AMOURS
PROTONOTAIRE

Mes ROY & CHARBONNEAU
484 rue McGill
suite 53
Montréal

Avocats du demandeur

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No. 02-04656-72

JOSEPH KAUFMAN, propriétaire de taxi, résidant et domicilié au 3771 rue McKenzie en la cité et district de Montréal,

demandeur

-contre-

ELIAS REIZKIS, autrefois résidant et domicilié au 7984 rue Bloomfield en la cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à ELIAS REIZAKIS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Joseph P. Miller
168 est rue Notre-Dame
suite 205
Montréal
Avocats du demandeur

---

(DIVISION DES DIVORCES)
COUR SUPERIEURE

GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-019291-72
JEANNE GOULET,

requérante

-vs-

RAYMOND DAOUST,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, RAYMOND DAOUST, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance acceuillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous;

MONTREAL, le 10 février 1972

JACQUES PERRON
Registraire des divorces

Me Robert Burns,
774, est, boul. St-Joseph,
Montréal 176. Québec.

Robert Burns,
Procureur de la requérante

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
No: 12-019280-72

LUIGI CIVARDI, ingénieur, domicilié et résidant au 2 Place Paul Verlaine, Ville de Laval, district de Montréal,

Requérant,

-vs-

MARIA LIVIA MONTAGNA, épouse séparée de biens dudit Luigi Civardi, de profession, de lieux et de résidence inconnus,

Intimée

AVIS A L'INTIMEE

PRENEZ AVIS qu'une Requête en divorce a été enregistrée au Greffe des divorces à Montréal et vous êtes par les présentes sommée de comparaître et contester ladite Requête en divorce dans les soixante (60) jours de la présente publication, à défaut de quoi le Requérant procèdera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accessoire. Prenez également avis qu'une copie de la Requête en divorce a été déposée pour vous au Greffe des divorces à Montréal

MONTREAL, le 10 février 1972

Jacques Perron
Registraire C. S.

BEAUPRE TRUDEAU SYSVESTRE
ET TAILLEFER
360 St-Jacques, s. 605,
Montréal 126
Procureurs du Requérant

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

JOCELIN BOULET

AVIS est donné que Jocelin Boulet, étudiant, domicilié au 87 rue Delage à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska et résidant au no. 5548A, 3e avenue dans les cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Jocelyn Boulay.

MONTREAL, le 3 février 1972.

Bernier Boucher & Farley,
Procureurs du requérant.

Mes. Bernier, Boucher & Farley
2600 est, boul. St-Joseph, Suite 201,
Montréal 406, P.Q.
Procureurs du requérant.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-07793-72

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE LES ECORES DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

Demandeurs

-contre-

GIUSEPPE DIGIOLA, autrefois domicilié à Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à GIUSEPPE DIGIOLA à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Guérin & Brunet
500 Place d'Armes,
Suite 1885,
Montréal 126
Avocats des demandeurs

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-01461-72

JOAN MARGARET BULMER, ménagère séparée de biens de William Raich, résidant en la cité de Ville Mont-Royal, district de Montréal,

demanderesse,

-VS-

WILLIAM RAICH, présentement de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur WILLIAM RAICH est par les présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 14ième jour de février 1972

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes Geoffrion & Prudhomme
500 Place d'Armes S 1200
Montréal, Que.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
"IN FORMA PAUPERIS"

GREFFE DES DIVORCES
No: 12-019 212-72

LUCETTE VEILLEUX-CHEVRIER, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens de Jacques Chevrier, ayant domicil et résidence au 10068, 25ième avenue, Rivière-des-Prairies, district de Montréal,

Requérante,

-vs-

JACQUES CHEVRIER, journalier, ayant présentement domicile et résidence aux Etats-Unis, dans l'Etat de Californie,

Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimé JACQUES CHEVRIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 14 février 1972

JACQUES PERRON, Régistraire

Mes Deschênes, De Grandpré, Colas,
Godin & La pointe
Avocats
200, Place Victoria
Suite 2501
Montréal 115, P.Q.

---

COUR PROVINCIALE

No. 02-414283-71

PIERRE PROVOST, demeurant et domicilié au no. 173 de la rue Marie Victorin dans la municipalité de Verchères district de Richelieu,

demandeur

-contre-

ANDRE CAZES, autrefois demeurant et domicilié au 1313 de la rue LaSalle dans la ville de Longueuil, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à ANDRE CAZES à l'intention duquel une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Brissette, St-Jacques & Dureault
3 ouest rue St-Charles
Longueuil

Avocats du demandeur

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-06066-72

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE ST-VINCENT DE PAUL DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal

demandeurs

-contre-

MICHELE CANTELMI, autrefois domicilié à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à MICHELE CANTELMI à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Guérin & Brunet,
500 Place d'Armes,
Suite 1885,
Montréal 126
Avocats des demandeurs

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 02-08711-72

MARGARET HUMPHRIES, Commis, épouse de ROGER HUMPHRIES, de Beaconsfield, District de Montréal,

demanderesse

contre

JEAN MARC JUBINVILLE, des cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue,

défendeur

IL EST ENJOINT à JEAN MARC JUBINVILLE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 14 février 1972.

Claude Dufour
Greffier-adjoint.

MTRES. TINKOFF, SEAL, SHAPOSNICK & MOSCOWITZ
2015 Drummond, Suite 1010,
Montreal 107, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-08109-72

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE LES ECORES DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

Demandeurs

-contre-

GREENE BROS SIGNS LTD., corporation légalement constituée autrefois ayant sa principale place d'affaires à Ville de Laval, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à GREENE BROS SIGNS LTD., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes GUERIN & BRUNET,
500, Place d'Armes,
suite 1885,
Montréal 126
Avocats des demandeurs

---

## APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 2 h. p.m., heure en vigueur le 1er mars 1972, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture:

A) Histoire, projet no: 413.

B) Géographie, projet no: 414.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter de mercredi, le 16 février 1972, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, M. Fernand D. Lavergne, 390 – 3e Avenue, Shawinigan-Sud, P.Q.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jacques Bergeron,
Assistant-Secrétaire-Trésorier.

---

## AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1090" concernant

LA RÉFECTION DES MURS EN BÉTON, PARTIE I, ÉCLUSE 5 OUEST, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 9, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'a 15 heures, heure normale de l'Est, le mardi 14 mars 1972.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9 ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des

# Paduano gagne son plus beau combat

par MARC THIBEAULT

Devant 11,028 amateurs ayant déboursé une recette brute de 91,331.50, la quatrième meilleure dans l'histoire de la boxe montréalaise, le courageux Donato Paduano a, hier soir au Forum, remporté ce qui fut probablement le plus beau triomphe de sa carrière professionnelle de 32 combats. Devant un Fernand Marcotte fils, de Québec, aussi tenace que fort frappeur et contre lequel il avait fait un match nul sensationnel en novembre dernier au centre Paul-Sauvé, le très populaire pugiliste italo-québécois a eu recours non seulement à sa détermination reconnue pour vaincre, mais encore plus à une technique qui, dès la 2eme ronde, devait lui permettre d'amasser les points lui donnant éventuellement une 28eme victoire chez les pros contre 1 match nul et 3 défaites.

Pour Marcotte, qui envoya un Paduano surpris au plancher pour 8 secondes à la toute première ronde, de fait à peine 10 secondes après le début du match, c'était en 19 combats professionnels, son tout premier échec. Il n'a pas, ce matin, à en rougir même si Paduano le fit saigner assez abondamment de l'oeil droit en cours de route.

Le match fut enlevant du commencement à la fin et on aura rarement vu dans la métropole rencontre aussi excitante, aussi emporte-gants. Ce fut un feu roulant qui tint les spectateurs sur le bout de leur siège (sinon debout) durant les 30 minutes d'action certes mouvementée, si l'on veut nous permettre la redondance.

Paduano a toujours été batailleur, on le sait. Il a toujours commencé ses combats lentement pour les finir en tourbillon, on le sait.

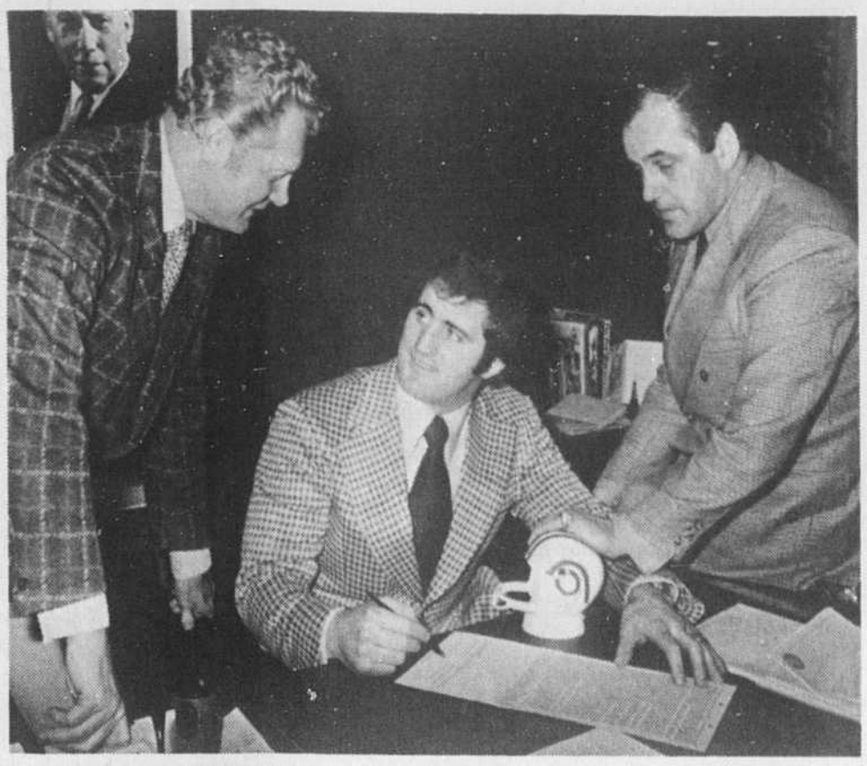
Possiblement parce que Marcotte l'ébranla si tôt (même si Paduano se releva à 2 secondes pour ensuite accepter les 6 autres réglementaires de l'arbitre Rosaire Baillargeon debout), Paduano, cette fois, se mit à la belle oeuvre dès la 2ème ronde. Et jusqu'à la fin, sans dominer outre-mesure durant les 3ème 4ème et 5ème reprises, il s'ingénia admirablement à faire compter les coups qu'il portait Il dut, en cours de route, en accepter plusieurs d'un Marcotte donnant tout ce qu'il avait. Mais il en arrêta encore plus avec ses gants et coudes tout en réussissant à en faire manquer plusieurs à son rival.

Cela nous valut, particulièrement dans les 4 dernières rondes, de voir un Paduano plus technique et plus brillant que jamais.

Et même si Marcotte fit preuve d'un courage exceptionnel et d'un talent très prometteur, Paduano méritait bien son triomphe.

Les juges rendirent d'ailleurs une décision bien unanime. Jean-Claude Théroux donna 49 points à Paduano contre 45 pour Marcotte pendant que Bruno Beaudry et Armand Brissette votaient respectivement 49-44 et 48-46 pour l'énergique Donato. Personnellement, notre carte affichait 47 points pour Paduano contre 42 pour son adversaire québécois.

Un match que 11,028 amateurs, (sans compter ceux de la TV en circuit fermé au Colisée de Québec ) n'oublieront pas de sitôt.



IL A LU LES PETITES LIGNES ! L'ailier Peter Dalla Riva, après avoir lu les petites lignes, signe un intéressant contrat qui en fera un joueur montréalais jusqu'à la fin de la saison 1974. À g., le directeur général Red O'Quinn et à d., le député George Springate, gérant d'affaires de quelques Alouettes dont Dalla Riva.
(Photo Le Devoir par Donati)

# Un Montréalais à la tête des Islanders de New York dans la LNH

WESTBURY, N. Y. (d'après AP) – La toute nouvelle formation newyorkaise dans la ligue Nationale de hockey sera surnommée "Islanders", et son directeur général sera un ancien Montréalais du nom de Bill Torrey. C'est ce qu'a révélé hier le président Roy Boe, au cours d'une conférence de presse où il a aussi dévoilé l'emblème de l'équipe, ainsi que les couleurs qui seront le bleu et l'orange.

Torrey, qui fut vice-président à l'administration des Golden Seals de la Californie lorsque cette équipe fut admise dans la LNH en 1967, est originaire de Montréal et demeurait même tout près du Forum. Agé de 37 ans, il a signé un contrat à long terme avec les Islanders, renonçant ainsi à l'entreprise de publicité qu'il dirigeait depuis deux ans à Pittsburgh, après son départ d'Oakland.

"Mes bureaux étaient situés dans l'amphithéâtre où évoluent les Pingouins", a commenté Torrey, "et j'en ai profité pour assister à plusieurs matches de la LNH. Même que je crois en avoir vu plus que du temps où j'étais avec les Seals".

Les Islanders se joindront aux Rangers dans la section Est de la LNH, faisant ainsi de New York la seule équipe du circuit à posséder deux équipes. Ils disputeront leurs parties dans le nouveau Colisée de Nassau, à Uniondale, N.Y., soit à environ 20 milles du Madison Square Garden où évoluent les Rangers.

**Très optimiste...**

Lorsque quelqu'un lui indiqua que les Rangers n'avaient pas gagné la coupe Stanley depuis plus de 30 ans, Torrey a répliqué que ses prévisions personnelles ne tenaient pas compte d'une attente aussi longue.

A sept semaines avant la fin du calendrier régulier de la LNH, Torrey a dit que la plus grande partie de son temps serait consacrée à du dépistage, autant de joueurs que de dépisteurs pour sa future équipe.

**Beaucoup de jeunes**

"Le facteur temps est très important pour nous", a-t-il dit. "Nous devrons repêcher les meilleurs joueurs disponibles afin de former une équipe aussi représentative que possible pour l'automne prochain".

Torrey a indiqué que les Islanders seraient à la recherche surtout de jeunes joueurs, susceptibles d'aider l'équipe durant plusieurs années.

"Il ne faut pas se faire d'illusions, personne ne s'attend à ce que nous soyons au plus fort de la lutte dès le départ. Aussi, devons-nous songer à bâtir pour l'avenir avec des jeunes".

Torrey a également révélé que le choix d'un instructeur ne se fera probablement pas avant la fin du calendrier. "Quelqu'un nous représentera lors du repêchage, mais nous voulons prendre tout le temps voulu afin de choisir un bon instructeur.

# Cantin, Durelle et Butler triomphent

par RÉJEAN BRODEUR

Dans un combat mouvementé du début à la fin, le champion mi-moyen junior du Canada, Reynald Cantin, a nettement dominé un Pierre Deschênes quelque peu moins expérimenté et beaucoup moins fort que lui. C'est le Cantin des beaux jours que l'on a retrouvé et qui a mérité une décision unanime des juges. Décision très juste à n'en pas douter. Le combat fut d'une durée de six rondes seulement parce que Cantin n'a pu faire le poids de 140 livres comme convenu. Il pesait 141½ livres. Mais sa supériorité fut nette et évidente tout au long de la rencontre qui n'a cependant pas vu une seule chute au plancher.

Cantin a donc porté sa fiche à 19-3 alors que Deschênes, très courageux dans la défaite, à maintenant une fiche de 12-3.

Les deux boxeurs ont donné la meilleure performance de la soirée en ce qui a trait aux trois préliminaires. Les deux se sont montrés rapides et très combatifs. Deschênes dominait très vite au début des rondes mais Cantin revenait en force immédiatement après pour mériter des points.

Les amateurs ont aimé la rencontre et leurs applaudissements l'ont clairement démontré à la toute fin quand l'annonceur Jean-Paul Chartrand a donné la décision.

C'est principalement à la 5ème ronde que Deschênes a commencé à reculer et à défaillir à la suite de la pluie de coups de Cantin depuis le début. Cantin a complètement dominé le Québécois à la sixième et dernière reprise. Deschênes ne se tenait plus debout que par instinct.

Cantin a donc repris du poil de la bête et son avenir est maintenant plus rose.

**Durelle-Ramos**

Dans le 2ème combat de la soirée, Joey Durelle a remporté une décision unanime en huit rondes contre un Juan Ramos qui a subi un premier revers en six combats. Il avait défait Durelle au Centre Sauvé le 16 décembre dernier.

Un combat qui a fourni quelques bons moments. Durelle ayant repris un peu de sa forme après quelques mois d'inactivité. Ses bonnes droites tout au long de la rencontre lui ont valu les points nécessaires à sa victoire.

Le combat fut assez terne au début mais les deux pugilistes ont fourni quelques efforts supplémentaires par la suite. Ramos n'étant pas un boxeur avec tellement d'éclat, c'est la raison pour laquelle ce fut le moins intéressant des trois premiers combats de la soirée.

Comme c'est son habitude, Durelle a joué de la tête à quelques reprises avant d'être réprimandé par l'arbitre Marcel Racine. La ronde la plus excitante fut la 5ème où Durelle a pris l'avantage pour de bon. Grâce à son expérience, il a ensuite su éviter les attaques de Ramos. Ce dernier a tenté le tout pour le tout à la 8ème et dernière reprise, mais encore là, Durelle conservait suffisamment d'énergie pour se rendre à la limite et mériter la décision unanime.

**Butler-Durango**

Dans le premier match de la soirée, le Montréalais Marshall Butler a remporté une décision unanime en six rondes face à un populaire Newyorkais du nom d'Antonio Durango. Les deux boxeurs au physique identique, aux culottes blanches et aux gants rouges ont fourni de vaillants efforts tout au long des 18 minutes.

A l'annonce de la décision unanime des juges à l'endroit de Butler (maintenant 5-0), les huées ont plu durant de longs moments. Le boxeur de la capitale américaine méritait un meilleur sort et les milliers d'amateurs l'ont chaleureusement applaudi à sa sortie de l'arène.

Un verdict nul aurait été un peu plus juste à l'endroit de Durango, maintenant 5-3. Les deux boxeurs ont tout donné et Butler a sans doute ainsi rencontré son plus coriace adversaire depuis ses débuts professionnels. Somme toute, ce fut un bon combat d'ouverture de soirée

## Hockey

**LIGUE NATIONALE**

**Est**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 57 | 40 | 8 | 9 | 234 | 126 | 89 |
| New York | 55 | 35 | 11 | 9 | 238 | 128 | 79 |
| **Montréal** | **55** | **31** | **13** | **11** | **211** | **147** | **73** |
| Détroit | 56 | 24 | 23 | 9 | 181 | 176 | 57 |
| Toronto | 58 | 23 | 24 | 11 | 157 | 159 | 57 |
| Buffalo | 57 | 11 | 32 | 14 | 151 | 214 | 36 |
| Vancouver | 34 | 15 | 34 | 5 | 135 | 191 | 35 |
| **Ouest** | | | | | | | |
| Chicago | 57 | 38 | 13 | 6 | 190 | 115 | 82 |
| Minnesota | 57 | 30 | 18 | 15 | 153 | 128 | 69 |
| Californie | 58 | 18 | 29 | 11 | 158 | 216 | 47 |
| St-Louis | 58 | 19 | 31 | 8 | 158 | 191 | 46 |
| Philadelphie | 56 | 17 | 28 | 10 | 135 | 172 | 44 |
| Pittsburgh | 56 | 16 | 31 | 9 | 139 | 185 | 41 |
| Los Angeles | 59 | 15 | 37 | 7 | 145 | 228 | 37 |

**Hier soir**
New York à Vancouver
Boston 6, Californie 3
Chicago 3, St-Louis 2
**Ce soir**
Californie vs Canadien
Toronto à Pittsburgh
Détroit à Minnesota
Philadelphie à Chicago
St-Louis à Los Angeles
**Demain**
New York à Los Angeles
Boston à Philadelphie
Pittsburgh à Buffalo

**LIGUE JR DU QUEBEC**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cornwall | 47 | 34 | 12 | 1 | 271 | 142 | 69 |
| Québec | 48 | 33 | 14 | 1 | 288 | 185 | 67 |
| Drummondville | 46 | 30 | 15 | 1 | 209 | 187 | 61 |
| Shawinigan | 48 | 26 | 19 | 3 | 223 | 161 | 55 |
| Sorel | 45 | 26 | 19 | 0 | 184 | 154 | 52 |
| Sherbrooke | 47 | 24 | 21 | 2 | 244 | 222 | 50 |
| T.Rivières | 49 | 20 | 26 | 3 | 188 | 199 | 43 |
| Verdun | 44 | 14 | 29 | 1 | 172 | 256 | 29 |
| St.-Jérôme | 46 | 14 | 32 | 0 | 204 | 319 | 28 |
| Laval | 48 | 7 | 41 | 0 | 166 | 324 | 14 |

**Lundi**
Trois-Rivières 3 Laval 2
**Demain**
St-Jérôme à Cornwall
Verdun à Sorel

**LIGUE JR DE L'ONTARIO**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Toronto | 46 | 32 | 12 | 2 | 241 | 185 | 66 |
| Oshawa | 45 | 27 | 10 | 8 | 220 | 172 | 62 |
| Peterborough | 48 | 24 | 16 | 8 | 209 | 178 | 56 |
| Kitchener | 46 | 24 | 15 | 7 | 233 | 182 | 55 |
| Ottawa | 49 | 26 | 20 | 3 | 202 | 165 | 55 |
| Niagara Falls | 48 | 21 | 20 | 7 | 210 | 218 | 49 |
| London | 48 | 18 | 23 | 7 | 208 | 208 | 43 |
| Ste-Catharine | 48 | 17 | 24 | 7 | 191 | 231 | 41 |
| Montréal | 47 | 8 | 30 | 9 | 168 | 230 | 25 |
| Hamilton | 48 | 8 | 34 | 6 | 150 | 238 | 22 |

**Hier soir**
Montréal 2, Hamilton 2
Ottawa 7, Toronto 1
Kitchener 4, London 2

**LIGUE AMERICAINE**

**Est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 57 | 32 | 17 | 8 | 194 | 142 | 72 |
| Halifax | 56 | 30 | 15 | 11 | 210 | 152 | 71 |
| Springfield | 55 | 22 | 20 | 13 | 196 | 181 | 57 |
| Providence | 56 | 20 | 26 | 9 | 158 | 203 | 49 |
| Rochester | 57 | 19 | 31 | 7 | 170 | 246 | 45 |
| **Ouest** | | | | | | | |
| Baltimore | 53 | 25 | 20 | 8 | 170 | 166 | 58 |
| Cleveland | 53 | 25 | 20 | 8 | 200 | 181 | 58 |
| Cincinnati | 57 | 23 | 24 | 10 | 198 | 205 | 56 |
| Hershey | 50 | 22 | 19 | 9 | 187 | 158 | 53 |
| Richmond | 56 | 21 | 25 | 10 | 170 | 164 | 52 |
| Tidewater | 55 | 13 | 35 | 7 | 146 | 222 | 33 |

**Hier soir**
Richmond 6, Hershey 1
Cincinnati 6, Springfield 2
**Ce soir**
Halifax à Baltimore
Springfield à Cleveland

**LES MENEURS**

| | PJ | B | A | Pts | Pun. |
|---|---|---|---|---|---|
| Esposito, Boston | 56 | 46 | 48 | 94 | 46 |
| Ratelle, New York | 55 | 36 | 55 | 91 | 4 |
| Orr, Boston | 56 | 25 | 58 | 83 | 69 |
| Gilbert, New York | 55 | 36 | 43 | 79 | 58 |
| Hadfield, New York | 55 | 34 | 44 | 78 | 106 |
| B. Hull, Chicago | 56 | 39 | 33 | 72 | 18 |
| F. Mahovlich, Mont. | 53 | 28 | 36 | 64 | 30 |
| Martin, Buffalo | 57 | 38 | 23 | 61 | 20 |
| Redmond, Détroit | 56 | 34 | 25 | 59 | 28 |
| Perreault, Buffalo | 57 | 22 | 37 | 59 | 18 |
| Stanfield, Boston | 56 | 16 | 41 | 57 | 6 |
| Martin, Chicago | 56 | 19 | 36 | 56 | 34 |
| Park, New York | 55 | 16 | 40 | 56 | 99 |
| Bucyk, Boston | 56 | 23 | 32 | 55 | 4 |
| Mikita, Chicago | 54 | 21 | 33 | 54 | 32 |
| Cournover, Montréal | 50 | 29 | 24 | 53 | 13 |
| Lemaire, Montréal | 54 | 20 | 30 | 50 | 26 |
| Berenson, Détroit | 56 | 20 | 30 | 50 | 8 |
| Unger, S-Louis | 57 | 27 | 22 | 49 | 69 |
| D. Hull, Chicago | 56 | 18 | 31 | 49 | 8 |
| Tkaczuk, New York | 55 | 17 | 32 | 49 | 55 |
| Clarke, Philadelphie | 55 | 18 | 30 | 48 | 59 |
| Ullman, Toronto | 58 | 17 | 31 | 48 | 14 |
| McKenzie, Boston | 56 | 14 | 34 | 48 | 82 |
| Drouin, Minnesota | 51 | 10 | 38 | 48 | 23 |

(Parties d'hier non comprises)

# "Oui, Dalla Riva a eu un meilleur contrat que le mien!" — Springate

Peter Dalla Riva, l'élégant ailier rapproché des Alouettes de Montréal qui depuis son arrivée dans la métropole en 1968 a eu quelques difficultés à se faire valoir puis à obtenir le salaire saisonnier qu'il désirait d'une année à l'autre, à un tel point que, l'été dernier, il décida d'accepter une diminution réglementaire de 10% afin d'être libre de vendre ses talents ailleurs à partir du 1er juin prochain, s'est finalement entendu, hier, avec le directeur général Red O'Quinn.

Dalla Riva, 6 pieds 3 pouces, 225 livres 26 ans, a signé un nouveau contrat par lequel il jouera pour les Alouettes jusqu'à la fin de la saison 1974. Cette entende de 3 ans, en vérité, en est une de 4 années puisqu'O'Quinn a révélé que le salaire de Dalla Riva de la saison dernière avait été ajusté. On peut croire que le joueur a retrouvé les 10% perdu et peut-être un peu plus.

Comme c'est la coutume, le directeur général O'Quin n'a pas voulu révéler de chiffres... même pas un pourcentage d'augmentation... à propos du nouveau cachet de Dalla Riva.

On s'est donc et alors tourné vers le député George Springate, l'ex-botteur de placement des Alouettes et de McGill qui est maintenant le gérant d'affaires de Dalla Riva.

"Tout ce que je peux vous dire", répondit-il avec un petit sourire narquoi, "est que Dalla Riva a obtenu un meilleur contrat que celui que j'avais avec les Alouettes"!

Me Springate, en plus d'être député, fait maintenant partie d'un bureau d'administrateurs pour athlètes qui a pour nom RDS Sports Ltée, agence qui, jusqu'ici, représente quelque 15 personnalités sportives dont le quart-arrière Don Jonas du club Winnipeg; le lanceur Steve Renko des Expos; le skieur-commentateur Peter Duncan; et les joueurs de football Moses Denson, Bruce Van Ness, Billy Poole et Mike Wedger, des Alouettes et Wayne Harris du Calgary. Les noms de quelques autres demeurent, pour le moment, secrets.

Après sa mauvaise saison dernière alors qu'à cause de blessures (au genou, à l'épaule, à un pouce, etc...) il ne commença que 4 parties et ne reçut que 18 passes pour un total de gains de 212 verges (et 0 touché), Dalla Riva peut espérer faire aussi bien qu'en 1970 alors que les Alouettes remportèrent une coupe-Grey-surprise. Il avait alors reçu 43 passes bonnes pour 609 verges et 1 touché.

La signature d'un nouveau contrat par Dalla Riva porte à 10 le nombre de joueurs qui ont déjà signé le leur pour la saison 1972 avec les Alouettes. Le demi Moses Denson, l'ailier Terry Evanshen, le secondeur Steve Smear, le bloqueur Ed George, le garde Pierre Desjardins ont à terminer des ententes déjà conclues. D'autre part, les recrues King Corcoran, Junior A You, Billy Poole et Wally Bueno ont accepté des contrats d'essai.

Marc Thibeault

# Une semaine fructueuse pour plusieurs joueurs

La semaine qui vient de s'écouler dans la ligue Nationale de hockey a été marquée de plusieurs événements, qu'ils convient de signaler.

Guy Lafleur, la recrue des Canadiens de Montréal, a établi un record des temps modernes en obtenant son troisième tour du chapeau de la saison jeudi soir dernier contre Chicago. Depuis le début de ce qu'on a convenu d'appeler l'ère moderne, la saison 1946-47, aucune recrue n'avait réussi plus de deux tours du chapeau dans une même saison. Guy Lafleur est pourtant encore loin du record de sept parties de trois buts qui a été établi par Phil Esposito, des Bruins de Boston, l'an dernier.

Par ailleurs, Brad Park, des Rangers de New York, est devenu le premier défenseur de la ligue au cours des 30 dernières années à réussir deux parties de trois buts au cours de la même saison. De plus, sa fiche de 16 buts et 40 passes pour 56 points, constitue un record d'équipe pour un joueur de défense.

Les marqueurs les plus prolifiques de la semaine ont été Frank Mahovlich, des Canadiens, Walt Tkaczuk, des Rangers et Bobby Clarke, des Flyers qui ont récolté chacun sept points.

Richard Martin, la recrue des Sabres de Buffalo, s'est aussi mis en vedette en réussissant son 38ème but de la saison, égalant le record établi l'an dernier par son coéquipier Gilbert Perreault.

Nick Libbett, des Red Wings de Détroit, est devenu le premier joueur de la ligue à réussir deux buts alors que son équipe jouait avec un désavantage numérique.

Dans la course au trophée Vézina, les gardiens de buts des Black Hawks de Chicago, Tony Esposito, Gary Smith et Gerry Desjardins, ont la plus basse moyenne, deux buts zéro un par match alors que ceux de Boston suivent avec 2.19 et ceux des North Stars du Minnesota, 2.24.

Individuellement, Lorne Worsley, des North Stars du Minnesota, a la plus faible moyenne, 1.74.

Tony Esposito, des Black Hawks, a le plus grand nombre de blanchissages, sept et Ken Dryden des Canadiens, le suit de près avec cinq.

**LES GARDIENS**

(buts dans filets déserts, entre parenthèses)

| | MJ | BA | Bl. | Moy. |
|---|---|---|---|---|
| Esposito | 2.400 | 60 | 7 | 1.76 |
| G. Smith | 1.260 | 49 | 4 | 2.33 |
| Desjardins | 60 | 4 | 0 | 4.00 |
| **Chicago** | 3.360 | 113 | 11 | 2.01 |
| Cheevers | 1.640 | 55 | 2 | 2.01 |
| Johnston | 1.720 | 67 | 2 | 2.33 |
| **Boston** (1) | 3.360 | 123 | 4 | 2.19 |
| Worsley | 1.512 | 44 | 1 | 1.74 |
| Maniago | 1.908 | 84 | 2 | 2.64 |
| **Minnesota** | 3.420 | 128 | 3 | 2.24 |
| Villemure | 1.660 | 51 | 3 | 1.84 |
| Giacomin | 1.640 | 74 | 0 | 2.70 |
| **New York** (2) | 3.300 | 127 | 3 | 2.30 |
| Dryden | 2.560 | 93 | 5 | 2.17 |
| Myre | 468 | 30 | 0 | 3.84 |
| DeJordy | 252 | 18 | 0 | 4.28 |
| Vachon | 20 | 4 | 0 | 12.00 |
| **Montréal** (2) | 3.300 | 147 | 5 | 2.67 |
| Parent | 2.035 | 90 | 1 | 2.65 |
| Plante | 1.445 | 66 | 2 | 2.74 |
| **Toronto** (3) | 3.480 | 159 | 3 | 2.74 |
| Gamble | 1.186 | 58 | 2 | 2.93 |
| Favell | 2.033 | 103 | 3 | 3.03 |
| D. McLeod | 81 | 6 | 0 | 4.44 |
| **Philadelphie** (5) | 3.300 | 174 | 5 | 3.12 |
| Daley | 1.560 | 77 | 0 | 2.96 |
| A. Smith | 1.800 | 96 | 3 | 3.20 |
| **Détroit** (3) | 3.360 | 176 | 3 | 3.14 |
| Caron | 720 | 32 | 0 | 2.66 |
| J. McLeod | 880 | 44 | 0 | 3.00 |
| Wakely | 1.253 | 71 | 1 | 3.39 |
| McDuffe | 467 | 29 | 0 | 3.72 |
| Stephanson | 100 | 9 | 0 | 5.40 |
| **St-Louis** (3) | 3.420 | 188 | 1 | 3.29 |
| R. Edwards | 847 | 36 | 0 | 2.55 |
| Binkley | 1.298 | 71 | 0 | 3.28 |
| Rutherford | 1.215 | 71 | 0 | 3.50 |
| **Pittsburgh** (7) | 3.360 | 185 | 0 | 3.30 |
| Wilson | 1.993 | 108 | 1 | 3.25 |
| Gardner | 1.151 | 75 | 0 | 3.90 |
| Dyck | 96 | 7 | 0 | 4.37 |
| **Vancouver** (2) | 3.240 | 192 | 1 | 3.55 |
| Meloche | 2.201 | 116 | 4 | 3.16 |
| Carter | 721 | 50 | 0 | 4.16 |
| Kurt | 498 | 41 | 0 | 4.93 |
| **Californie** | 3.420 | 210 | 4 | 3.68 |
| Crozier | 2.860 | 170 | 2 | 3.56 |
| Dryden | 560 | 39 | 0 | 4.17 |
| **Buffalo** (5) | 3.420 | 214 | 2 | 3.75 |
| G. Edwards | 1.603 | 91 | 1 | 3.40 |
| Vachon | 1.586 | 107 | 0 | 4.04 |
| DeJordy | 291 | 23 | 0 | 4.74 |
| B. Smith | 60 | 6 | 0 | 6.00 |
| **Los Angeles** (1) | 3.540 | 228 | 0 | 3.96 |

# Orr prépare 4 des 5 premiers buts

BOSTON (PA) – Bobby Orr a mis en branle quatre des cinq premiers buts du Boston alors que les Bruins ont infligé un revers de 6-3 aux Golden Seals de la Californie, hier soir à Boston.

Cette victoire a permis aux Bostonnais de disputer un 23ème match de suite à domicile sans subir la défaite.

Quatre compteurs différents ont permis aux Bruins de prendre une avance de 5-0 après vingt minutes de jeu alors qu'Orr a porté à 62 le nombre de ses passes.

**1ère période**
1 – Boston: Bucyk (24) Orr, Stanfield ..... 1:33
2 – Boston: Sanderson (16) Orr, Marcotte ..... 4:29
3 – Boston: Bailey (6) Stanfield ..... 13:13
4 – Boston: Walton (20) Orr, Esposito ..... 15:03
5 – Boston: Walton (21) R. Smith, Orr ..... 16:12
Pun.: Aucune.
**2ème période**
6 – Californie: Croteau (4) Vadnais, Patrick ..... 4:55
7 – Californie: Carleton (13) ..... 11:15
8 – Boston: Sanderson (17) Marcotte ..... 11:40
Pun.: Patrick C 5:27, D. Smith B 12:42.
**3ème période**
9 – Californie: Boldirev (11) Marshall J. Johnston ..... 12.31
Pun.: Bailey B majeure 7:15, Orr B mineure, majeure, Carleton C mineure, majeure 12:21, Marshall C 13:35, Ferguson C 19:22.
**Lancers par**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Californie | 10 | 11 | 8 – 29 |
| Boston | 16 | 12 | 9 – 37 |

Gardiens: Kurt (C), Johnston (B).
A-14,995.

Johnny Bucyk a donné les devants à Boston à 1:33 en prenant le retour d'un lancer d'Orr. Derek Sanderson a marqué son 16ème but de l'année sur une passe de l'excellent numéro 4 avant qu'Ace Bailey n'enregistre le 3ème filet des siens.

Mike Walton a suivi avec ses 20ème et 21ème buts de la saison comptés en l'espace de 68 secondes.

Les Seals ont diminué l'écart à la suite de buts de Gary Croteau et de Wayne Carleton, en 2ème, avant que Sanderson ne compte son 2ème but de la soirée à 11:40 de la même période.

Yvan Boldirev, un ex-Bruin, a marqué l'unique but du dernier tiers.

## Blues 2, Hawks 3

**1ère période**
1 – Chicago: Mikita (22) Stapleton, Coroll ..... 6.57
Pun: Barclay Plager St-L 4:59. Forab C 8:43, O'Shea St-L 9.55.
Stapleton 17.07
**2ème période**
2 – Chicago: Maggs (6) R. Hull, Martin ..... 15.08
Pun: Korab C 1:37, Jarrett C 3:33 Korab C 10.32, Unger St-L 10.32
**3ème période**
3 – St-Louis: Sabourin (20) St-Marseille, Bill Plager ..... 3.21
4 – St-Louis Lavender (3) Barclay Plager, Roberto ..... 4.28
5 – Chicago: Nikuta (23) D. Hull ..... 8.00
Pun: Bill Plager St-L 5.20 Korab C mineure, majeure servie par Campbell Lavender St-L majeure 14.36
**Lancer par**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chicago | 8 | 7 | 10 – 25 |
| St-Louis | 11 | 17 | 14 – 42 |

Gardiens: Esposito (C) Wakely (St-L).
A-18,443.

## Canadien Jr 2, Hamilton 2

**1ère période**
Aucun but.
Pun.: Beridge 5:47, Hickey 6:37, Sénécal 10:10, Cossette, Gateman 17:44.
**2ème période**
1 – Montréal: Germain (Cossette, Pike) ..... 17:35
2 – Hamilton: Ryan (Wing, Hickey) ..... 19:14
Pun.: Aucune.
**3ème période**
3 – Hamilton: Plumb (Mann, Murphy) ..... 5:15
4 – Montréal: Logan (Steeves, Kane) ..... 14:17
Pun.: Aucune.
**Lancers par:**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Montréal | 18 | 9 | 10 | – 37 |
| Hamilton | 8 | 14 | 13 | – 35 |

A – 1,800.

# Ashe battu

TORONTO (CP) – Graham Stilwell, de Grande-Bretagne, qui se considère comme un spécialiste de la défensive, a causé une grande surprise, hier à Toronto, lorsqu'il a pris la mesure de l'Américain Arthur Ashe, 6ème favori, en première ronde du tournoi de $50,000 qu'y présente la World Championship Tennis. Stilwell, 26 ans, qui demeure à Wimbledon, l'a emporté 6-4 et 6-4.

Ashe s'est plaint, par après pour une raison qu'il ne s'explique pas lui-même qu'il n'a jamais été chanceux au Canada.

**Autres résultats**

Bob Lutz, E.-U., bat Terry Addison, Australie, 6-2 et 7-6.

Rod Laver, Australie, bat Brian Fairlie, N.-Zélande, 6-3 et 6-4. Ken Rosewall, Australie, bat Phil Dent, Australie, 6-4 et 6-2.

# Autre triomphe du duo Pérusse-Bartholomew

C'est sur des routes glacées et dangereuses que s'est déroulé en fin de semaine le Rallye international d'hiver canadien, sanctionné par la Fédération internationale de l'automobile.

Encore une fois, c'est la fameuse équipe composée de Jean-Paul Pérusse et Lee Bartholomew, au volant d'une Fiat 128, qui a remporté les honneurs de cette épreuve disputée sur une distance de 1,100 milles (Toronto-Ottawa aller-retour). Les Lavalois en ont été quittes pour une pénalité de 27m. 15 sec. tout au long du parcours d'une durée totale de 30 heures.

La 2ème place est allée au tandem Guy Vanier-Louis Bélanger sur Datsun, avec seulement 4m. 30 sec. de pénalité de plus que les vainqueurs. La Toyota Corona de Walter Boyce et Doug Wood a pris la 3ème position pour 33m. 57 sec. de punition. Ce duo avait remporté le championnat du Canada en 1970-71 et dernièrement, il était couronné champion du Rallye des neiges.

# Au championnat de curling

QUEBEC (CP) – Au cours de la 3è ne ronde du championnat provincial de curling qui se déroule présentement à Québec, Gérard Tremblay, de Kénogami, a eu raison d'André Leroux, de Rimouski, par 9-3 hier, tandis que Jean-Claude Turcotte, du Cap-de-la-Madeleine, disposait de Carl Rodger, de Lachute, par 12-10. Dans les autres matches, Gary Appleby, de Sept-Iles, a fait subir une 1ère défaite à Dave Moon, du club Caledonia de Montréal, 8-6 tandis que Bill Kent, du club Heather de Montréal, triomphait 8-6 de Bill Fuller, de Lennoxville. Enfin, Joe Saad, d'Outremont, est demeuré au sommet du classement avec Kent en battant Guy Germain, du club Cambrai de Québec, 9-5.

**Résultats d'hier**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Leroux, Rimouski | 001 | 000 | 101 | 000 | 3 |
| Tremblay, Kénogami | 020 | 101 | 010 | 310 | 9 |
| Fuller, Lennoxville | 101 | 010 | 110 | 010 | 6 |
| Kent, Heather | 020 | 101 | 002 | 002 | 8 |
| Moon, Mtl-Caledonia | 000 | 200 | 020 | 200 | 6 |
| Appleby, Sept-Iles | 200 | 002 | 101 | 020 | 8 |
| Rodger, Lachute | 100 | 012 | 020 | 031 | 0-10 |
| Turcotte, Cap-Mad. | 012 | 000 | 202 | 300 | 2- |
| Saad, Outremont | 010 | 302 | 010 | 110 | 9 |
| Germain, Cam-Qué. | 102 | 000 | 200 | 000 | 5 |

Repos: Belle, Val d'Or.

**Classement**

| | | |
|---|---|---|
| Saad, Montréal-Outremont | 3 | 0 |
| Kent, Montréal-Heather | 3 | 0 |
| Tremblay, Kenogami | 2 | 0 |
| Moon, Montréal-Caledonia | 2 | 1 |
| Fuller, Lennoxville | 2 | 1 |
| Germain, Québec-Cambrai | 1 | 2 |
| Appleby, Sept-Iles | 1 | 2 |
| Turcotte, Cap-de-la-Madeleine | 1 | 1 |
| Belle, Val d'Or | 0 | 2 |
| Rodger, Lachute | 0 | 3 |
| Leroux, Rimouski | 1 | 3 |

## Au hasard des nouvelles

**WOODY WOODWARD**, âgé de 29 ans et arrêt-court régulier des Reds de Cincinnati, a annoncé sa retraite du jeu hier afin de se consacrer à une entreprise de développement domiciliaire. Woodward a joué dans les ligues de calibre majeur durant neuf saisons, au début avec les Braves de Milwaukee puis d'Atlanta et finalement à Cincinnati. Sa moyenne à vie fut de .236. Deux joueurs tenteront de se mériter le poste d'arrêt-court régulier des Reds: Dave Concepcion et Darryl Chaney.

* * *

**UNE EQUIPE** de 20 membres a été nommée hier pour représenter notre pays au prochain tournoi de hockey universitaire qui aura lieu à Lake Placid du 26 février au 5 mars. L'équipe comprendra, entre autres, Larry Carrière et Steve Sly de même que Kirk Gavin, du collège Loyola.

* * *

**L'UNIVERSITE de Boston,** au hockey, a battu Harvard 4-1 pour mériter une troisième année d'affilée le tournoi "Beanpot". L'instructeur des vainqueurs, Snooks Kelley en était à sa 497ème victoire. Les Aigles ont encore sept parties à jouer cette saison pour atteindre le chiffre de 500 victoires. Cette équipe sera au Forum de Montréal lundi contre les étoiles de la ligue junior du Québec.

* * *

**LIM "MUDCAT" GRANT** a accepté les conditions des Indiens de Cleveland en vue de la prochaine saison. Agé de 36 ans, Grant a joué pour Pittsburgh et les Athlétiques d'Oakland l'an dernier. Il était agent libre.

* * *

**Ron SANTO** et le lanceur Joe Decker ont accepté les conditions des Cubs de Chicago en vue de la saison 1972. Seul Billy Williams n'a pas encore signé son contrat avec cette équipe pour la prochaine saison. Pour leur part, les Yankees de New York ont annoncé l'engagement du voltigeur Roy White, de l'intérieur Bernie Allen et du lanceur Rich Hinton. Bob Johnson, lanceur droitier des Pirates de Pittsburgh, a aussi signé son contrat pour 1972. Il a compilé une fiche de 9-10 en 1971.

* * *

**LES PROCHAINES** excursions de ski pour la fin de semaine: le club des Nomades se rendra au mont Blanc dimanche; le club Li-Ver ira au mont Orford dimanche également; le club Immaculée-Conception ira à Shefford Valley samedi et au mont Garceau, à Saint-Donat le lendemain.

* * *

**LES FINALES** de badminton, dans le cadre des Jeux du Québec seront disputées au mont St-Antoine, rue Sherbrooke, à Anjou lors de la fin de semaine du 25 au 27 juillet... Le karaté lui sera disputé aux mêmes dates au Centre Civique de Montréal-Est. Les finales de moto-neige auront lieu le dimanche 27, à l'Ile Bizard.

* * *

**Le POLO** aquatique a fait son apparition au Centre athlétique Roussin. Il s'agit d'une équipe junior sous la direction de Guy Coallier. L'équipe a cependant perdu son premier match contre l'équipe du collège Marie-Victorin.

* * *

**L'EQUIPE LAURIER-MCDONALD** a été couronnée championne de la saison régulière de la ligue de hockey Le Royer, à la suite d'une victoire de 4-0 sur la polyvalente Roussin la semaine dernière. Aujourd'hui à l'amphithéâtre Roussin, à 5h, les nouveaux champions affronteront l'équipe Napoléon-Courtemanche et à 6h, Daniel-Johnson affrontera l'école Aimé-Renaud.

# Seaver veut $125,000

NEW YORK (PC) – La migration annuelle des joueurs de baseball vers la Floride, l'Arizona et la Californie, où vont s'ouvrir sous peu les camps d'entraînement des équipes du baseball majeur, va commencer cette semaine.

Ce sont les Mets de New York qui ouvriront leur camp les premiers, en effet les lanceurs et les receveurs sont attendus aujourd'hui à St-Petersbrugh, en

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## PHARMACIEN

A plein temps. Travail à 120 milles de Montréal.

Références.

*Écrire à:*

**Case 1733, Le Devoir**

## INSPECTEUR RÉSIDANT ABITIBI

**Assurances générales**

L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales au Québec recherche les services d'un jeune homme ambitieux.

**FONCTIONS**

- Faire l'inspection des risques d'assurance
- Fournir des renseignements sur les contrats d'assurance auprès des courtiers
- Rencontrer les courtiers dans les diverses localités du territoire.

**EXIGENCES :**

- Le candidat devra posséder une douzième année ou l'équivalent acquis par expérience ou autrement
- Être âgé de 25 à 30 ans
- Préférence peut être accordée à un candidat de la région.

**CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- L'entraînement nécessaire sera donné au préalable
- Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience
- Les avantages sociaux sont généreux

Toute demande sera traitée confidentiellement

*Faire parvenir votre curriculum vitae à*

**Case 1733, Le Devoir**

## DIRECTEUR DIVISION FABRICATION

**Un fabricant de composants en tôlerie recherche un cadre possédant une expérience suffisante pour diriger une nouvelle usine au Québec. Poste d'un intérêt exceptionnel pour l'homme de la situation. Salaire de départ: entre $17,500 et $20,000.**

Le titulaire de ce poste participera à la mise sur pied de la nouvelle entreprise, au recrutement de son personnel et assurera par la suite la direction générale de la production, du marketing et du service financier; il relèvera directement du siège social de la compagnie.

Les candidats devront de préférence être diplômés, en génie si possible. Cependant, une expérience solide dans le secteur des fabrications métalliques, des références sérieuses dans le domaine de la production et marketing, ainsi qu'une grande maturité et de l'entregent seront considérés avant toute autre chose.

Les candidats devront pouvoir travailler indifféremment en français ou en anglais.

Toutes les candidatures seront traitées avec toute la discretion voulue. Les envoyer avec la mention "Dossier no 215".

**5, place ville marie, montréal 113**

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

## VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Notre client, une entreprise de taille moyenne de Montréal, spécialisée dans la production de documents audio-visuels, désire s'adjoindre un gestionnaire senior capable de prendre la direction de l'exploitation et de seconder le président et directeur général dans l'orientation de l'entreprise.

Les diplômés en gestion des entreprises possédant plusieurs années d'expérience, dont une partie au niveau des cadres supérieurs, sauront intéresser notre client.

La rémunération excède $25,000.

*Faire parvenir résumé de carrière à :*

**DUCHARME, DÉOM & ASSOCIÉS INC.**
**CONSEILLERS EN ADMINISTRATION**

CITÉ DU HAVRE, AILE NUMÉRO 3,
MONTRÉAL 104, QUÉBEC, 866-1751

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**(CONFÉDÉRATION DES LOISIRS DU QUÉBEC)**

La C.L.Q. recherche une personne dynamique et disponible immédiatement pour coordonner les activités de son secrétariat. **Salaire de base: $12,000.** ou plus selon la compétence et l'expérience.

**FONCTION:**

Voir à la mise en application des politiques et programmes adoptés par la structure de direction, assurer la liaison entre cette structure et les services et animer l'équipe du secrétariat.

**QUALIFICATIONS:**

1- Expérience administrative
2- Aptitude à la gestion du personnel
3- Qualités d'animateur
4- Aptitude aux relations publiques
5-Connaissance socio-culturelle du Québec

*En mentionnant leur formation académique, leur expérience et leur salaire actuel, les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 février 1972 à:*

**M. Grégoire Marcil**
**Président**
**Confédération des Loisirs du Québec**
**1135 Chemin St-Louis**
**Québec 6, Qué.**

## PROFESSEURS DEMANDÉS

Institutrices pour enseigner à l'Académie Notre-Dame, Labrador City, au niveau élémentaire.

Préférence accordée à celles qui possèdent de l'expérience dans l'enseignement du français selon la Méthode Sablier ou selon le Français Individualisé de H. Longpré.

Institutrice avec expérience à l'enfance inadaptée au niveau élémentaire.

Nos salaires sont des plus attrayants et nos conditions de travail très avantageuses.

*Prière de faire parvenir votre demande et curriculum vitae à:*

**ROMAN CATHOLIC SCHOOL BOARD**
**P.O. Box 333**
**WABUSH**
**NEWFOUNDLAND**

## SURVEILLANT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

**Le candidat doit:**

— Posséder son B.A., option relations industrielles;
— Avoir un minimum de 2 années d'expérience dans l'industrie manufacturière;
— être bilingue.

Le surveillant des relations industrielles sera responsable de l'application des conventions collectives. Une des fonctions importantes sera de concevoir et présenter à ses supérieurs des méthodes nouvelles et efficaces concernant les modes de travail.

*Veillez soumettre curriculum vitae ou contacter*

**M. Henderson**
**Golden, Henderson, O'Mara Ass. Ltée**
**892 ouest, rue Sherbrooke**
**Tél. : 842-3993**

université du québec

## ANALYSTE EN INFORMATIQUE

**Fonctions :**
Entretenir des systèmes d'exploitation.
Fournir un support technique aux usagers des langages **FORTRAN** et **COBOL**.

**Exigences :**
Un diplôme universitaire en sciences appliquées de préfé-
Expérience minimum d'une année.
Aptitude à apprendre les langages de programmation de bas niveau.
Aptitude au travail d'équipe.

## ANALYSTE SENIOR EN INFORMATIQUE

**Fonctions :**
Développer, implanter et entretenir des systèmes d'exploitation dans un contexte de fonctionnement en télécommunications.

**Exigences :**
Un diplôme universitaire en sciences appliquées de préférence spécialisé en télécommunications.
Expérience minimum de trois ans en programmation de systèmes.
Aptitude au travail d'équipe.
Connaissance du langage de l'assemblage.

**Traitement :**
Selon l'expérience et les qualifications.

**Lieu de travail :** Québec.

*Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant le 21 février 1972 à :*

**Monsieur Roland Guérin,**
**Responsable du Personnel,**
**Université du Québec,**
**2050 ouest, boul. St-Cyrille,**
**Québec 6, Qué.**

## C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**ATTRIBUTIONS:**

Le secrétaire général agit comme conseiller du directeur général sur toutes les matières que peuvent lui confier le directeur général et le conseil d'administration.

On pourra lui confier plus particulièrement la coordination des travaux des principaux comités internes du collège, l'organisation des secrétariats, les affaires non contentieuses, les publications et rapports, les relations externes avec le ministère de l'Education, les universités, les autres collèges, les commissions scolaires et le public.

De plus, il se voit confier la direction des services au personnel, c'est-à-dire: planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation et voir à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service pour toute question de gestion du personnel.

**QUALIFICATIONS REQUISES:-**

- Diplôme universitaire de préférence en droit, administration ou relations de travail
- Huit ans d'expérience pertinente.

**CONDITIONS SALARIALES:**

En conformité avec la politique administrative et salariale relative au personnel de cadre des C.E.G.E.P.

*FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE avant le 25 février 1972 à:*

**Monsieur le Président**
**C.E.G.E.P. de St-Laurent**
**625, boul. Ste-Croix**
**Montréal 379, P.Q.**

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

**Offre d'emploi**

**POSTE : PRINCIPAL**

**ENDROIT :**
École Polyvalente Secteur d'Aylmer

**DATE D'OUVERTURE :**
Septembre 1973

**TACHES :**
Diriger une école secondaire dispensant un enseignement polyvalent à une clientèle francophone de 1500 élèves

**ATTRIBUTIONS :**
Celles décrites au document No. I de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

**EXIGENCES :**

1.- Avoir une formation universitaire exigeant au gner décernée par le Ministère
2.- Avoir une formation universitaire exigeant c moins seize (16) années de scolarité
3.- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordres administratifs et techniques complexes
4.- Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, au secondaire ou à l'élémentaire directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent
5.- Le candidat choisi devra être disponible pour consultation immédiatement pour la planification de l'école. Les travaux de construction débuteront en septembre 1972

**TRAITEMENT :**
Selon l'entente en vigueur

**N.B.** Cette nomination pourra être retardée pour cause.

*Toute demande et curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 29 février 1972 au :*

CONCOURS : P/102

**DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL**
**103, rue Montcalm,**
**HULL, P.Q.**

## CONSEILLER EN ORGANISATION

**Fonctions :**

- Identifier les problèmes d'organisation de la région et recommander aux autorités concernées, des programmes d'étude visant à la simplification du travail et à l'amélioration de la productivité.
- Réaliser et/ou coordonner la réalisation de projets relatifs aux structures et aux systèmes administratifs, à l'étude des méthodes de travail, à l'aménagement des espaces de plancher, à la manutention et l'entreposage du matériel de la région.
- Conseiller des cadres dans la réalisation de leurs objectifs selon les principes de gestion et de communications optimales.
- Conseiller la hiérarchie dans l'application des principes de répartition des fonctions et de délégation de pouvoirs au niveau de la région.

**Exigences :**

- Posséder un diplôme universitaire ou une formation équivalente.
- Avoir préférablement suivi des cours de perfectionnement en relations humaines et dans d'autres domaines reliés à l'organisation.
- Posséder de l'expérience pertinente.
- Faire preuve d'un esprit de créativité et être en mesure d'assumer des responsabilités.
- Être apte à communiquer ses idées et à assimiler des notions nouvelles.
- Faire preuve de leadership dans l'exercice de son rôle.

**Lieu de travail :**

- Hauterive

**Salaire :**

- Selon la compétence et l'expérience.

**N.B.** Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, **le plus complet possible, avant le 1er mars 1972**, en mentionnant le numéro C/N-1-056-J-1 sur l'enveloppe à l'adresse suivante :

**HYDRO-QUÉBEC**
**Direction Embauchage**
**75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué.**

*Une société de gestion et de placement, solidement établie à travers le Canada, recherche, par notre entremise, un*

## RESPONSABLE D'INVESTISSEMENTS

**(grade supérieur)**

dont le jugement, le sens des affaires, l'esprit analytique et la facilité d'expression lui permettront de jouer un rôle important dans la croissance soutenue et rapide de la compagnie.

Ses responsabilités couvriront entre autres l'étude, l'évaluation et la recommandation de nouveaux investissements, principalement dans de jeunes sociétés bien gérées qui sont à quelques années près d'émettre des actions sur le marché. Le candidat choisi prêtera aussi son concours aux diverses sociétés affiliées du groupe en les assistant dans la recherche et la réalisation d'investissements offrant des possibilités intéressantes d'ajouter à la croissance de leurs affaires. À l'occasion, il sera appelé à identifier certains problèmes propres au fonctionnement d'une société affiliée et à proposer les corrections opportunes.

Nous assurons la plus stricte discrétion aux demandes de renseignements qui nous parviendront de diplômés universitaires (M.B.A.) ou scolarité équivalente), bilingues et ayant au moins trois années d'expérience pertinente, de préférence orientée vers des problèmes opérationnels dans un domaine bien délimité et touchant des situations pratiques de recherche, de préparation et de mise en marché de projets nouveaux.

Lieu de travail : **MONTRÉAL.** Le salaire initial intéressera ceux dont le **TRAITEMENT ACTUEL** peut atteindre **$17,500.**

**GORDON BRYSON & COMPANY LTD.,**
**Conseils en personnel de gestion**
**1110 ouest, rue Sherbrooke., Montréal 110**
**845-1256**

## LA FACULTÉ DE COMMERCE COLLÈGE ALGONQUIN

recherche

## UN PROFESSEUR D'ÉCONOMIQUE

**année scolaire 1972-73**

**Matières à enseigner :**
Cours d'introduction à la science économique et un cours dans l'un des domaines suivants : économie de gestion, commerce international, finances publiques, économétrie, statistiques, le financement des entreprises, la méthodologie de la recherche, etc.

**Langue d'enseignement :**
Le français

**Qualifications requises :**
Détenir un diplôme de maîtrise en science économique ou dans une discipline connexe :
gestion ou marketing, et, dans la mesure du possible, avoir déjà fait de l'enseignement et posséder une certaine connaissance du monde des affaires.

**Salaire :**
Entre $8,500 et $15,000 par année, selon les qualifications.

**Entrevue préliminaire des candidats :**
Les candidats intéressés sont invités à venir rencontrer des représentants du Collège à l'adresse suivante :

Représentants du Collège Algonquin
Hôtel Mont-Royal
Téléphone : 842-7777

le vendredi 18 février 1972 de 10 heures à 17 heures.

*Pour tous renseignements additionnels ou pour acheminer immédiatement votre candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante :*

**Directeur du personnel**
**(Attention : Département d'économique)**
**Collège Algonquin**
**1385, avenue Woodroffe**
**OTTAWA K2G 1V8**

**P.S.** Le Collège Algonquin est une institution bilingue de niveau post-secondaire.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

**Offre d'emploi**

**POSTE : PRINCIPAL**

**ENDROIT :**
École Polyvalente Secteur Champlain

**DATE D'OUVERTURE :**
Septembre 1973

**TACHES :**
Diriger une école secondaire dispensant un enseignement polyvalent à une clientèle fancophone de 2000 élèves

**ATTRIBUTIONS :**
Celles décrites au document No. I de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation

**EXIGENCES :**

1.- Avoir l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère
2.- Avoir une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité
3.- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordres administratifs et techniques complexes
4.- Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, au secondaire ou à l'élémentaire directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent
5.- Le candidat choisi devra être disponible pour consultation immédiatement pour la planification de l'école. Les travaux de construction débuteront en septembre 1972.

**TRAITEMENT :**
Selon l'entente en vigueur

*Toute demande et curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 29 février 1972 au :*

CONCOURS : P/104

**DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL**
**103, rue Montcalm,**
**HULL, P.Q.**

## COLLÈGE AHUNTSIC

**Offre d'emploi**

**Poste à pourvoir:**

## DIRECTEUR - SERVICE DU PERSONNEL

**Le poste:**

— Assumer la direction du Service du Personnel dans une institution d'enseignement public de niveau collégial.
— Participer à la formulation et à l'administration des politiques de personnel: recrutement, sélection, administration des salaires, formation du personnel, mutations, promotions, etc.
— Participer à l'interprétation et à l'administration de conventions collectives de travail.

**Le candidat:**

Le candidat choisi aura acquis à l'université ou par la pratique, une solide formation technique. Il possèdera un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine des relations du travail ou de la gestion du personnel de même que les aptitudes et les qualités requises pour transiger avec un personnel enseignant, professionnel, technique et administratif.

**Les conditions de travail:**

Salaire à déterminer selon la compétence.

*Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er mars 1972 au:*

**Secrétaire général**
**Collège Ahuntsic**
**9155, rue St-Hubert**
**Montréal 353, Qué.**

*(Le personnel du Collège Ahuntsic est au courant de cette offre de services.)*

# l'actualité économique

## Holland, Andrews obtient une injonction contre les bourses montréalaises et intente une poursuite de $6.7 millions

par Denis Giroux

Pour au moins dix jours, les gouverneurs des bourses de Montréal et Canadienne devront s'abstenir de juger la conduite de la maison de courtage montréalaise Holland, Andrews, Perrier & Co.

Ainsi en a décidé hier le juge André Nadeau de la Cour supérieure du Québec en accordant une injonction interlocutoire à la maison Holland, Andrews et à huit de ses actionnaires. Selon les termes de l'injonction, la bourse de Montréal, la bourse Canadienne et 23 individus constituant la haute direction de ces deux bourses seront passibles d'une amende de $50,000 ou d'un an de prison s'ils enfreignent l'injonction, c'est-à-dire s'ils se réunissent d'ici au moins dix jours pour statuer sur les accusations portées par les deux bourses montréalaises contre la maison Holland, Andrews.

L'injonction entrant en force dès qu'elle a été accordée, une audience à huis clos qui devait avoir lieu hier matin à dix heures a été interrompue par les avocats de Holland Andrews qui en ont obtenu l'ajournement et ce, en dépit de l'opposition de David Torrey, président du Comité des gouverneurs de la bourse de Montréal qui présidait l'audience.

Tous ces faits ont été rendus publics hier midi lors d'une conférence de presse donnée par maître Claude-Armand Sheppard de l'étude Robinson, Sheppard & Shappiro qui agit depuis jeudi dernier comme défenseur de Holland, Andrews dans cette affaire.

Me Sheppard a de plus annoncé qu'une requête d'injonction permanente et une poursuite en dommages et intérêts de $6,700,000 avaient également été présentées en cour supérieure contre les deux bourses de Montréal et vingt-trois membres importants de leurs directions.

En substance, la requête qui a permis l'obtention d'une injonction interlocutoire par Holland, Andrews fait valoir que les autorités des bourses montréalaises ne sont qualifiées pour jouer simultanément le rôle "d'accusateur, de procureur, de juge et de jury".

La requête souligne les entorses à leurs propres réglements dont se sont rendus coupables les bourses lorsqu'elles ont porté leurs accusations contre Holland, Andrews.

Concernant ces trente-deux accusations, maître Sheppard a déclaré qu'elles étaient trop vagues pour être réfutées et qu'elles étaient d'une tout autre nature que ce qu'on avait laissé entendre à M. Harry Andrews lorsqu'on avait voulu le forcer à se démettre de ses fonctions de président du comité de régie de la Bourse Canadienne. M. Andrews avait alors refusé sous prétexte qu'il ignorait de quoi on l'accusait. Il aurait même fait deux propositions qui auraient permis d'éviter le scandale inhérent à "l'affaire Holland, Andrews", mais aucune n'a été retenue.

"On a volu faire de Holland, Andrews un bouc émissaire pour ce que de nombreux membres des deux bourses font mais ne peuvent ou ne veulent avouer. Il en résulte que ceux qui doivent se prononcer sur la cause sont impliqués dans ce dont on accuse Holland, Andrews et sont donc biaisés et très partiaux dans leur approche; cela constitue un défi d'un droit naturel des accusés d'obtenir un jugement d'un tribunal neutre" a dit Me Sheppard.

Selon ce dernier, Holland, Andrews serait prêt à se soumettre au jugement de n'importe quel organisme neutre, dont l'impartialité serait assurée. Il n'a pas voulu préciser quel pourrait être cet organisme ou s'il pourrait s'agir d'une cour civile normale.

On se souviendra que la maison Lafferty, Harwood & Partners a obtenu un jugement de ce type à la fin de la semaine dernière. Toutefois, selon Me Sheppard, il ne faut voir aucun lien entre les deux cas.

A la Bourse de Montréal, un porte-parole a confirmé qu'une réunion avait été interrompue hier matin par les avocats de Holland, Andrews et qu'une action en dommages et intérêts avait bel et bien été intentée. On s'est refusé à en dire plus même de dévoiler la nature exacte des accusations portées contre Holland, Andrews. On s'est contenté de dire qu'elles sont plus précises que ce que disent les avocats de Holland, Andrews.

En pratique, le 25 février prochain (fin de la durée de l'injonction interlocutoire), les avocats de Holland Andrews devront faire la preuve de leurs allégations: i.e. qu'ils sont soumis à un tribunal partial et victimes dans les faits de ce qui semble une machination pour détruire la maison de courtage et la réputation de MM. Holland, Andrews, Perrier, Birchwood etc...

De l'aveu même de maître Sheppard, la preuve des allégations contenues dans la requête d'injonction interlocutoire risque d'être longue et ardue. Plus précisément, elle pourrait s'étendre sur des semaines ou des mois. Pendant tout ce temps, le tribunal pourrait accorder de nouvelles injonctions interlocutoires qui empêcheraient donc tout jugement des bourses locales dans l'affaire Holland Andrews.

Dans l'argumentation présentée par les avocats de Holland, Andrews le plaignant joue essentiellement sur trois points:

– la bourse est un club qui a ses règles propres, règles auxquelles elle déroge cependant occasionnellement pour régler le compte d'un "mauvais membre". Donc, l'attitude de la bourse est arbitraire et il n'est pas possible pour sa direction de jouer tous les rôles de juge, jury, accusateur et procureur.

– Holland, Andews n'est pas plus coupable qu'une autre firme. Beaucoup font comme cette maison et d'ailleurs une partie de ses activités dites "litigieuses" (Pan American Mines entre autres) avait reçu l'approbation des autorités des bourses locales et même de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

– Holland, Andrews est victime de certains membres auxquels elle faisait concurrence et, surtout elle est victime des pressions exercées par des firmes torontoises qui lui reprochent son opposition au Rapport Moore et son appui aux propositions du Comité Bouchard. Selon les avocats de Holland, Andrews on ne saurait surestimer cette dimension du conflit. Les intérêts torontois n'auraient jamais pardonné à M. Andrews son attitude favorable à la venue de firmes étrangères.

Quoiqu'il en soit, le vendredi 26 février prochain, on devrait savoir davantage à quoi s'en tenir dans "l'affaire Holland, Andrews" puisque l'audience en Cour Supérieure du Québec sera publique.

### Premier rapport d'enquête

## Vers un contrôle plus strict de la profession de courtier

Les commissaires enquêteurs chargés de faire la lumière sur la possibilité d'irrégularités dans le commerce des valeurs mobilières à Montréal ont demandé un contrôle plus rigoureux sur les examens servant à qualifier les candidats à la profession de courtier.

Dans un rapport préliminaire publié mardi à Québec, le comptable Georges A. Prénovost et Me Jean-Paul Roger, mandatés par le ministère des Institutions financières et le ministère de la Justice, résument les travaux accomplis depuis leur nomination, le 30 novembre.

Notant que les compagnies et les personnes en cause représentent seulement une "infime minorité" des personnes engagées dans le commerce des valeurs mobilières, ils n'en affirment pas moins que "l'enquête sera longue, difficile et nécessitera l'utilisation d'un personnel nombreux et compétent, en plus de l'assistance de plusieurs corps policiers".

Les commissaires annoncent également qu'un enquêteur se rendra à Washington pour y rencontrer les autorités de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis.

Le mandat confié aux commissaires est vaste et implique la saisie et l'examen d'une multitude de documents, l'interrogatoire sous serment d'un grand nombre de personnes, de nombreux voyages à l'étranger pour recueillir des éléments de preuve, l'examen des livres de plusieurs compagnies et maisons de courtage, précise le communiqué.

Les enquêteurs résument ainsi les résultats obtenus jusqu'à ce jour:

– annulation par M. Maurice Rozon, directeur général de la Commission des valeurs mobilières du permis détenus par Steven I. Schwartz;

– dénonciation contre Patrick Brawley, Andre R.L. McNaughton et Steven I. Schwartz pour fraude, faux et complot;

– procédures d'extradition entreprises à l'endroit de Patrick Brawley;

– accusations portées par la Bourse de Montréal contre E.W. Holland et par la Bourse Canadienne contre Harry Andrews pour infractions aux règlements des bourses, on lira ci-haut le compte rendu des procédures intentées par la maison Holland, Andrews en réplique à ces accusations.

– radiation des actions de Pan American Mines Ltd. à la Bourse de Montréal.

### GM Canada

La société General Motors du Canada est passée du stade d'entreprise d'envergure nationale à celui de compagnie d'importance internationale desservant l'ensemble de l'Amérique du nord et 52 pays d'outre-mer.

Le président de GM Canada, M. John Baker, formule cette constatation dans le rapport annuel de l'entreprise pour l'exercice 1971. C'est le premier rapport publié par la compagnie et il sera distribué sous peu.

En 1971, la compagnie a atteint de nouveaux sommets avec des ventes de camions et de voitures se chiffrant par 688,489 unités, soit "plus du double de celles réalisées il y a sept ans seulement". Le chiffre d'affaires s'est élevé à $2,5 millions soit un accroissement de 79 pour cent .

### Des compagnies... en bref

## IAC acquiert d'importants intérêts dans International Capital Corp.

La plus importante société canadienne de financement industriel et des consommateurs, IAC Limited, a acquis une part importante de l'actif d'International Capital Corporation Ltd., une société montréalaise d'investissement et de conseils financiers. Cette nouvelle a été annoncée conjointement hier par le président d'ICC, M. James H. McDougall et le président d'IAC, M. Keith H. MacDonald.

Outre IAC, les actionnaires d'ICC sont la Banque Royale du Canada et United Corporations Limited. On n'a pas dévoilé l'importance de la participation d'IAC ni les modalités de l'entente.

Selon M. MacDonald, "IAC pourra, grâce à sa participation aux activités d'International Capital Corporation Ltd., étendre ses propres activités en aidant à la fusion d'entreprises en plein essor et étendra effectivement ses activités de financement commercial et industriel afin d'englober le secteur de l'investissement direct.

Entreprise privée fondée à l'automne de 1968, ICC dispense des conseils financiers aux sociétés canadiennes et internationales, y investit et les aide à trouver le financement dont elles peuvent avoir besoin. Elle est spécialisée dans l'approvisionnement en capitaux pour les entreprises présentant d'intéressantes possibilités d'expansion mais qui ne peuvent obtenir les fonds dont elles ont besoin par les voies normales.

### Ingersoll-Rand

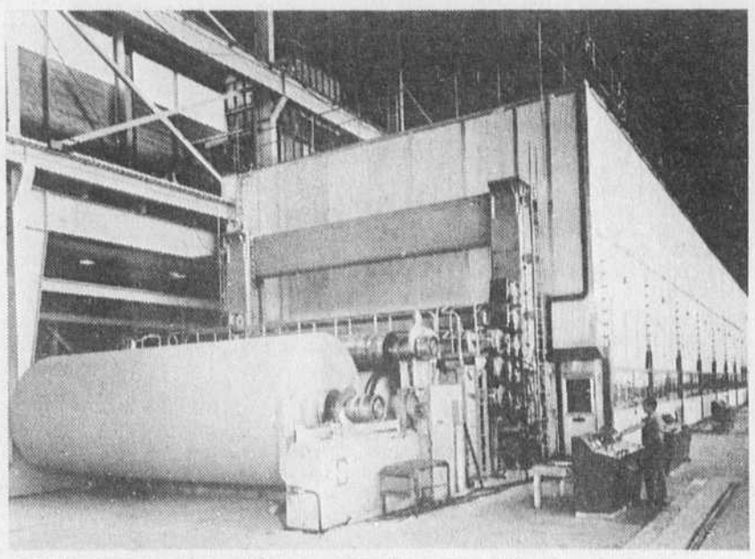
La Cie Rayonier (Québec) Inc., a placé une commande estimée à plus de $2 millions de dollars avec Canadian Ingersoll-Rand. Cette commande est pour l'équipement d'un nouveau moulin de pâte et papier. Le moulin, situé à Port-Cartier, Québec, devrait commencer ses opérations en mai 1974 avec une production initiale quotidienne de 850 tonnes de pâte à papier dissolvante

Tout l'équipement requis pour la nouvelle usine sera manufacturé dans les ateliers d'Ingersoll-Rand à Sherbrooke, P.Q. Une grande partie de l'équipement sera fabriquée d'acier inoxydable spécial et de titane et nécessitera une compétence spéciale pour la soudure et des techniques telles que celles développées durant les dernières années à Sherbrooke.

### La banque de Commerce

La Banque de Commerce Canadienne Impériale annonce que le solde de ses revenus pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 1972 s'élève à $38,026,000 comparé à $27,034,000 il y a un an. Le solde des revenus représente le montant des bénéfices avant constitution des provisions pour pertes et pour impôts.

Un porte-parole de la Banque a déclaré que ce progrès est dû principalement à un important accroissement des dépôts, ainsi qu'à une plus forte demande de prêts de toutes catégories et à une augmentation des revenus provenant des services de la Banque et des opérations en devises.



La plus importante machine à carton d'Europe a été mise en route récemment à Facture, France. Cet appareil a été conçu par la Dominion Engineering Works Limited de Lachine, Québec, et construit sous licence par la firme Over Meccanica de Vérone, Italie, pour le compte de la société Cellulose du Pin, France. La production quotidienne de cette machine sera 750 tonnes de papier fort de 26 à 61 livres par 1,000 pieds carrés. Elle peut produire une feuille de papier d'une largeur de 275 pouces à une vitesse de 2,500 pieds à la minute.

### Depuis le réalignement des monnaies

## Washington ne paraît pas pressé de réformer le système monétaire

par Georges Deschodt de l'AFP

NEW YORK. – Près de deux mois après l'acord de Washington sur le réalignement des monnaies, les Etats-Unis ne semblent nullement pressés de faire avancer les travaux sur les autres éléments nécessaires à la solution de la crise monétaire ouverte par le président Nixon le 15 août dernier.

Que ce soit à propos d'un éventuel retour à la convertibilité du dollar ou au sujet de la réforme à long terme du système monétaire, l'administration américaine n'a jusqu'à présent donné aucune indication précise sur ses intentions. En ce qui concerne la convertibilité du dollar, qui est indispensable au bon fonctionnement non seulement du système monétaire mais aussi d'institutions comme le Fonds Monétaire International, les responsables économiques du gouvernement se contentent d'affirmer qu'il n'est pas question de revenir à l'ancienne convertibilité-or. Le dernier rapport annuel des conseillers économiques de la Maison Blanche ne contenait que des généralités sur la question de la réforme monétaire. rien dans l'attitude actuelle de l'administration ne permet de penser qu'elle souhaite une discussion internationale de ces questions dans le proche avenir.

Ce silence et cet immobilisme peuvent être expliqués dans une certaine mesure par la nécessité pour Washington de tenir compte d'objectifs à court terme dans les domaines intérieur et extérieur, estiment les observateurs. Au moment où le congrès va aborder l'examen du projet de loi sur la dévaluation du dollar, projet que la Maison Blanche souhaite voir adopter le plus rapidement possible, il est possible que l'Administration veuille éviter toute publicité sur ses intentions monétaires à long terme afin d'éviter que les parlementaires se lancent dans un débat de longue durée sur tous les aspects de la crise monétaire. Elle pouvait également trouver préférable de maintenir le silence sur ses vues d'avenir pendant qu'elle négociait avec l'Europe et le Japon les avantages commerciaux à court terme qui ont fait l'objet des accords annoncés la semaine dernière.

Mais, ajoutent les mêmes observateurs, il est bien évident aussi que Washington a beaucoup moins intérêt que les autres pays à sortir rapidement de la situation actuelle. Les Etats-Unis ont obtenu ce qu'ils voulaient dans le domaine des taux de change et, à un moindre degré, dans le secteur commercial.

Il faudra néanmoins attendre un an ou deux pour que la dévaluation du dollar et les concessions commerciales rétablissent un certain équilibre dans les paiements extérieurs américains. Dans cette situation, un retour à une convertibilité même partielle du dollar pourrait avoir des effets néfastes sur les réserves monétaires qui sont actuellement parfaitement protégées par l'inconvertibilité. Certains experts monétaires, comme M. Edward Bernstein, ont affirmé que cette absence de convertibilité est la principale cause de la faiblesse du dollar sur les marchés des changes car c'est elle qui a empêché le reflux de capitaux vers les Etats-Unis, prévu après le 18 décembre, de se produire. Mais, tout compte fait, la faiblesse du dollar ne gène pas Washington. Elle favorise les exportations américaines et si elle oblige les banques centrales à intervenir sur les marchés pour freiner la baisse de la devise américaine, ce ne sont pas les Etats-Unis que cela gêne.

La remise en ordre du système monétaire paraît donc beaucoup moins urgente pour les Etats-Unis que pour leurs partenaires. Pour Washington, ce qui compte avant tout ce sont les problèmes commerciaux. Dans ce domaine leurs objectifs sont déjà clairs. Ils seront précisés lorsque le président Nixon, dans quelques semaines, demandera au congrès de nouveaux pouvoirs de négociation pour lancer l'an prochain ce que l'on commence déjà à appeler le "Nixon Round".

### Le point

## Le marché de renouvellement, planche de salut de l'industrie de la motoneige

par Gilles Gratton, collaboration spéciale

Dépassant la période d'expansion foudroyante des dernières années, l'industrie de la motoneige atteint présentement une période de maturité. A la suite de l'augmentation croissante de la production des dernières années, 1972 apparaît comme une phase de stabilisation pour l'industrie de la motoneige.

Cependant, les prévisions d'une augmentation des ventes de l'ordre de 15% pour 1973, jumelée à une croissance de la production pour 1974, assurera à l'industrie de la motoneige un potentiel substantiel à moyen et long termes. Tels sont les traits dominants qui se dégagent des discussions au sujet de la situation économique de l'industrie de la motoneige, tenues récemment dans le cadre du Quatrième congrès international de la motoneige.

Depuis son origine, il y a une dizaine d'années, le sport de la motoneige connaît un succès phénoménal. Durant les cinq dernières années, le nombre total des ventes est passé de 120,000 unités à environ 570,000. Cependant, durant la même période, le taux de croissance de l'industrie diminuait: en 1970-71, des ventes de l'ordre de 570,000 unités assurèrent à l'industrie de la motoneige une augmentation des ventes de l'ordre de 20% comparativement à une augmentation de 30% en 1969-70 avec des ventes de l'ordre de 475,000. De plus, l'objectif de 10% que s'étaient fixés les manufacturiers pour 1971-72 semble difficilement accessible. Il semble donc que le marché atteindra d'ici un an ou deux son point de saturation.

Cependant, la croissance d'un marché de renouvellement permettra à l'industrie de la motoneige de trouver un nouveau débouché à ses produits. Dans une étude publiée en décembre dernier, la firme Seidlitz & Co. de New York affirmait qu'une proportion de plus en plus importante de la clientèle n'était pas à sa première expérience dans l'achat d'une motoneige. Environ 50% des ventes de cette année s'adressent à des motoneigistes qui achètent des véhicules additionnels ou qui remplacent le leur.

"Les innovations technologiques dans les prochaines années, de souligner l'étude, permettront une croissance du marché de renouvellement. Nos projections nous portent à croire que les ventes de renouvellement représentent le tiers de la demande courante et pourront atteindre les deux tiers d'ici cinq ans."

Cette évaluation du marché, les manufacturiers l'ont bien comprise; alors qu'en 1970-71, Bombardier Ltée accaparait environ 70% du marché original, ce dernier se tourne graduellement vers la production du véhicule plus dispendieux. L'achat de Moto-Ski en mars dernier et l'emphase mis à la production des lignes les plus sophistiquées (Nordic et TNT) réflètent cette prise de conscience.

Alors que Bombardier Ltée se spécialisait dans le marché original, des firmes telles Artic Cat Entr., Rupp et Giffen découvraient le marché de renouvellement et y trouvaient du succès. Avec l'introduction de son medèle "Panther" en 1966, les ventes d'Artic Cat Entr., grimpaient de $2.3 millions qu'elles étaient en 1967, à $80.2 millions en 1971.

Par conséquent, la production de véhicules plus dispendieux et plus sophistiqués laisse présager une augmentation des ventes.

Cependant, une stratégie d'occupation géographique en milieu urbain favoriserait grandement la courbe de demande. Lors d'une entrevue qu'il accordait au représentant du DEVOIR, M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Ltée, déclarait que si la concentration des ventes était uniforme à l'intérieur de la ceinture de neige nord-américaine, environ quatre millions de motoneigistes sillonneraient les espaces enneigés.

Mais cette pénétration en milieu urbain ne serait possible qu'à la condition qu'il existe des aires d'utilisation pratiquables dans la périphénie immédiate des grands centres.

Au Québec seulement, environ 49% des motoneigistes réside dans les milieux ruraux alors qu'ils représentent que 29% de la population totale, les régions administratives de Québec et Montréal représentent 71% de la population québécoise.

Malgré les possibilités qu'offrent le marché de renouvellement et la pénétration en milieu urbain, différents analystes financiers demeurent perplexes quant à l'avenir de cette jeune industrie: la hantise d'une législation qui régirait et la fabrication et l'exploitation de la motoneige fait que certaines firmes de courtage proposent à leurs clients de se départir des intérêts qu'ils possèdent dans l'industrie de la motoneige.

C'est ainsi que certaines firmes émettent l'hypothèse que la croissance des ventes et des profits de l'industrie souffrirait d'une législation visant la fabrication de l'autoneige. Les législations proposées attaquent le problème sur deux fronts distincts: les manufacturiers seraient tenus par les nouvelles lois d'améliorer l'éclairage, les silencieux, la protection des parties mobiles et les feux d'arrêt. Sur un deuxième plan, la législation verrait à interdire la circulation des motoneiges sur les chemins publics et à fixer des limites d'âge aux usagers de la motoneige.

Les effets d'une telle législation se traduiraient par une augmentation des coûts pour le manufacturier et par une restriction des aires d'utilisation et de ce fait, des usagers de la motoneige.

Interrogés à ce sujet, différents manufacturiers se montrent favorables à toute législation et réglementation. Dans un discours qu'il prononçait récemment devant les délégués au quatrième congrès de la motoneige, M. Lowell T. Swenson déclarait que de telles législations étaient nécessaires en vue d'assurer la survie de l'industrie: un produit plus sécuritaire et des aires d'utilisation bien entretenues favoriseraient la pratique de ce sport.

Quant aux perspectives d'investissement, manufacturiers et différents analystes s'accordent à déclarer qu'elles sont intéressantes dans la mesure où l'industrie apprendra à côtoyer les écologistes et à présenter un produit sécuritaire et fidèle aux aspirations du public.

Cependant, à l'intérieur de la structure de l'industrie les résultats de certaines compagnies peuvent varier considérablement. De fortes pressions compétitives ébranleraient plusieurs firmes et conduiraient à une forte concentration à l'intérieur de cette industrie.

L'industrie de la motoneige comporte présentement six catégories distinctes de firmes. Dans la première catégorie nous rencontrons les entreprises dont la production de motoneige représente une participation aux ventes et aux profits supérieure à 75%. Dans cette catégorie, nous retrouvons Bombardier Ltée et Artic Cat Enr. le plus grand manufacturier américain. Ces deux compagnies occupent à elles seules 55% de la production mondiale. Selon une firme new-yorkaise, Artic Cat, de par son leadership en matière technique, est en mesure d'augmenter sa pénétration à l'intérieur du marché de l'autoneige. Quant à Bombardier, cette dernière offre de bonnes perspectives dans la mesure ou ses produits s'intègreront au marché de renouvellement.

Une seconde catégorie d'entreprises est caractérisée par la diversité de leur production. Cependant, la production d'autoneiges ne représente que de 25 à 75% de leurs activités. Giffen Reca. (Boa-Ski, Sno-Prince), Coleman (Skiroule), Conroy (Sno-Jet) et Rupp (Rogue) représentent cette catégorie, se partageant respectivement environ 12, 6, 8, et 6% de la production mondiale.

A l'intérieur d'une troisième catégorie, nous retrouvons deux entreprises qui, par leur taille minime, ne représentent aucun intérêt particulier, aux dires de M. Lee Dearr, analyste financier à la maison Anderson Co., il s'agit des firmes Viking et Auto-Ski.

Une quatrième catégorie comprend Outboard marine corp. (Johnson, Evinrude) avec 7% de la production mondiale, ainsi que Textron et Yamaha. Il s'agit de grandes firmes où la production de motoneiges constitue moins de 25% de leurs activités.

Une autre catégorie est caractérisée par la faible participation à la production mondiale (moins de 5%): c'est le cas de Bangor Punta, d'AEF, de Brunswick, de MIC, de John Deere, de Massey Ferguson et de Suzuki.

Enfin, outre ces firmes, 35 entreprises privées se disputent une proportion marginale de la production mondiale.

*Les marchés boursiers*

# Les titres pétroliers reprennent le terrain perdu à Toronto

Les prix ont connu des gains modérés dans la plupart des secteurs, hier à la Bourse de Montréal.

Les fluctuations de prix seraient attribuables au climat de Wall Street où l'imminent voyage du président Nixon en Chine crée un sentiment d'optimisme chez les investisseurs.

A l'indice, les industrielles ont avancé de 1.36 à 197.47, les services publics de .88 à 164.41, l'indice général de .90 à 198.43 et les papiers de .48 à 88.43. Les banques ont perdu 2.44 à 265.66.

Comportement des valeurs:

| | Mar | Lun |
|---|---|---|
| Gains | 111 | 98 |
| Pertes | 162 | 148 |
| Inchangées | 71 | 75 |
| Total | 344 | 321 |

Canron a perdu 3–4 à $21 1–4 malgré des ventes records. La Vérendrye Management Corp., groupe québecois, a monté de 1–2 à $9 malgré une baisse des revenus.

Dans les pétroles, Imperial Oil a avancé de 7–8 à $30 5–8 et Shell Canada de 3–4 à $35 3–4. Dome Petroleum a perdu 1-4 à $30 3–4 et Hudson's Bay Oil 1–4 à $42 3–4.

Parmi les banques, Commerce a régressé de 1–2 à $29, Toronto-Dominion de 5–8 à $34, Royale de 1–8 à $32 3–8 et Nouvelle-Ecosse de 1–8 à $36 3–4.

Parmi les gains enregistrés à la Bourse de Montréal, Maritime Electric a avancé de $2 1–2 à $35, B.C. Telephone de $1 à $64 1–2, Bell Canada de 7–8 à $46 3–8, Velcro Industries de 3–4 à $18, Zeller's de 3–4 à $16 3–4, Placer Development de 5–8 à $26 5–8 et Brascan de 1–2 à $21 1–8.

Falconbridge Nickel a reculé de 1–2 à $81 3–4, Du Pont de 1–4 à $25 3–4 et Calgary Power de 1–4 à $27 1–4.

A la Bourse canadienne, Fallinger Mines a monté de 12 cents à $1.55. Cadillac Exploration a perdu 24 cents à $1.90 et Superpack 50 cents à $3.50.

### Toronto

Les pétroles de l'Ouest ont battu la marche à la hausse à la Bourse de Toronto, tandis que dans la plupart des autres compartiments la tendance était soit modérée ou légèrement en hausse.

L'indice des pétroles de l'Ouest s'est hissé de 3.05 à 215.20, des industriels de .54 à 197.72 et des métaux non ferreux de .05 à 85.62. Celui des valeurs or a fléchi de .25 à 176.03.

Au total 2.48 millions d'actions ont changé de mains par rapport à 2.15 millions lundi.

Comportement des valeurs

| | Mar. | Lun. |
|---|---|---|
| Gains | 258 | 207 |
| Pertes | 262 | 317 |
| Inchangées | 269 | 258 |
| Total | 789 | 782 |

Les breuvages, les produits chimiques, la mise en marché, les pétroles raffinés, les pipelines et les services publics ont affiché une légère hausse.

Les banques, les communications, l'immeuble et les manufactures se sont effrités modérément.

Bow Valley s'est hissé de 1 5-8 à $28 7-8, Fraser Companies de 1 1-2 à $14 1-2, Ranger de 1 à $18, Crown Life de 1 à $41 et Bell Canada de 1 1-8 à $46 1-2.

Dome Pete a gagné 1 1-4 à $32, Maclean-Hunter Cable 1 1-8 à $14, Asamera 5-8 à $19 5-8, Imperial Oil 7-8 à $30 3-4, International Utilities 1-2 à $49 et Rank 1-2 à $24 1-8.

Rothman's a fléchi de 1 à $18 1-4, Canron de 7-8 à $21 1-4, Noranda de 1-8 à $36 3-8, Patino de 3-4 à $19 1-2, Placer de 1-8 à $26 3-8 et Hudson Bay Mining de 1-4 à $21.

Acres Ltd., a perdu 1-8 à $15, Asbestos 1-4 à $27, Banque de Montréal 1-8 à $21 3-4, Cominco 1-8 à $26, Ford du Canada 2 à $93 et Federal Grain 1-4 à $9 1-2.

### New York

La tendance a été modérément soutenue à Wall Street. La cote a enregistré une nette reprise en début de séance, une bonne demande sélective se manifestant après la baisse de la veille.

L'intérêt des acheteurs a cependant décru au fil de la séance et les cours n'ont pu maintenir leurs meilleurs niveaux de la journée. Les affaires ont été assez actives.

Les ordinateurs ont été fermes et l'on a noté les bonnes avances de Walt Disney Productions, Motorola, Zenith et Merck parmi les cinémas, les télévisions et les pharmaceutiques qui ont été soutenues. Les automobiles et les sidérurgiques ont progressé sur un large front tandis que les transports aériens, les pétroles et les matériaux de construction se sont améliorés par endroits.

En revanche, les alimentaires se sont effritées à l'exception de Swift qui a gagné plus de $2. Dupont de Nemours a cédé $1 aux chimiques, hésitantes, et les papiers, les mécaniques et les chemins de fer ont cédé un peu de terrain.

Les cuprifères, les grands magasins et les électroniques ont clôturé irrégulièrement, de même que les pneumatiques et les aérospatiales parmi lesquelles McDonnell Douglas a perdu $1.

Comportements des valeurs:

| | | |
|---|---|---|
| Gains | 822 | 552 |
| Pertes | 606 | 875 |
| Inchangées | 316 | 323 |
| Total | 1,744 | 1,750 |

L'indice Dow Jones a monté de 3.61 à 914.51. L'indice de la Bourse de New York a avancé de .25 à 58.34. Le Standard and Poor a gagné .44 à 105.03.

Au total, 17.7 millions d'actions ont été échangées, au regard de 16.8 millions lundi.

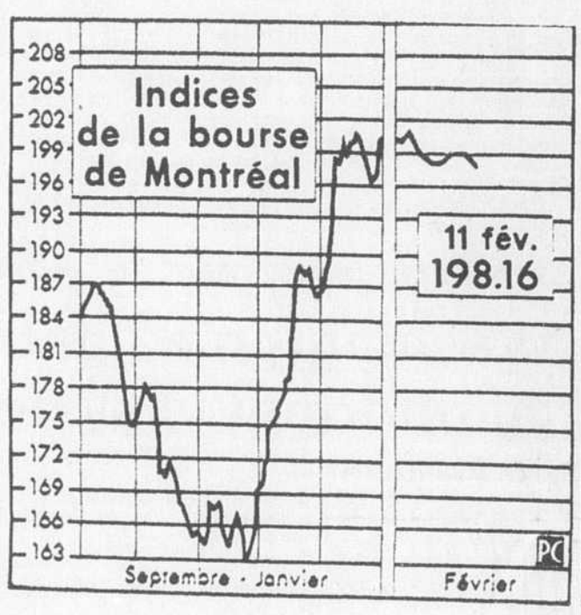
A la Bourse américaine, où l'indice a gagné .08 à 27.52, 5.81 millions d'actions ont changé de mains, au regard de 5.04 millions lundi.

Parmi les valeurs canadiennes McIntyre Porcupine a reculé de $2 à $76 et Genstar Ltd. de 1-4 à $14 1-2. Walker Gooderham a avancé de 5-8 à $46 3-8 et Alcan de 1-4 à $19 7-8.

A la Bourse américaine, Brascan a monté de 1-2 à $20 7-8 et Preston a perdu 1-4 à $8 1-4.

## L'or

LONDRES – L'once d'or fin cotait, hier, sur le marché européen de l'or, $47.90 au regard de $48.20, à la fermeture du marché, lundi.




## Le dollar canadien

MONTREAL – Le dollar américain, par rapport à la devise canadienne, a clôturé hier en baisse de 1-32 à $1.00 1-2.

La livre sterling a cédé 3-16 à $2.60 3-4.

NEW YORK – Le dollar canadien était à la hausse de 1-64 hier et valait 99 1-2 en valeurs américaines.

La livre sterling était à la baisse de 7-64 et valait $2.59 3-8.

## les indices

**MONTREAL**

| | 65 Industr. | 13 Serv publ. | 7 Banq. | 8 Papiers | 85 Comb. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement | +1.36 | +0.88 | −2.44 | +0.48 | −0.90 |
| Clôture | 197.47 | 164.41 | 265.66 | 88.43 | 198.43 |
| Sem. Dern. | 198.48 | 162.70 | 266.09 | 86.24 | 198.82 |
| Mois Dern. | 200.14 | 163.20 | 245.89 | 84.45 | 198.12 |
| 1971 Haut | 189.45 | 161.53 | 236.06 | 95.75 | 188.51 |
| 1971 Bas | 161.96 | 140.84 | 172.04 | 65.92 | 163.22 |

**TORONTO**

| | Industr. | Aurifères | Métaux | Pétroles |
|---|---|---|---|---|
| Changement | +0.54 | −0.25 | +0.05 | +3.05 |
| Clôture | 197.72 | 176.03 | 85.65 | 215.20 |
| Sem. dern. | 196.64 | 176.12 | 85.87 | 218.05 |
| Mois dern. | 195.64 | 164.14 | 87.97 | 224.04 |
| 1971 haut | 188.94 | 202.66 | 103.01 | 242.60 |
| 1971 bas | 158.33 | 132.40 | 67.86 | 180.30 |

**DOW JONES**

| | Ouv. | Haut | Bas | Clôt. | Chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| Industr. | 912.03 | 920.98 | 906.46 | 914.51 | −3.61 |
| Trans. | 252.81 | 254.48 | 250.85 | 252.49 | −1.42 |
| Serv. publics | 112.25 | 112.86 | 111.13 | 111.17 | −0.51 |
| Ensemble | 315.32 | 317.89 | 313.05 | 315.42 | −0.11 |

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

## montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE A 2½ hres hier

### Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 9715 | $8¾ | 8⅜ | 8½ | + ⅛ |
| Alcan | $145 | $20 | 19¾ | 19⅞ | + ⅛ |
| Algoma St | 300 | $14 | 14 | 14 | — ¼ |
| Anglo—Cn | 200 | $5 | 5 | 5 | — ¼ |
| Aquitaine | 4400 | $25 | 24½ | 24½ | — ¼ |
| Argus C pr | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | — ⅛ |
| Asbestos | 1175 | $27 | 26¾ | 27 | — ⅜ |
| Atl Sugar | 900 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| Bank Mtl | 3480 | $21⅞ | 21¾ | 21¾ | — ⅛ |
| Bank NS | 2425 | $37⅛ | 36¾ | 36¾ | — ⅛ |
| Banq CN | 2970 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Bq Deprg | 727 | $17⅜ | 17¼ | 17¼ | |
| Bq Pv Can | 2205 | $16⅜ | 16¼ | 16⅜ | |
| Bell Canad | 7974 | $46 | 45½ | 46 | + ½ |
| Bell A pr | 100 | $52¼ | 52¼ | 52¼ | — ¼ |
| Bell B pr | 150 | $53⅜ | 53½ | 53⅜ | — ⅛ |
| Bombrder | 620 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Border C | 200 | $9¾ | 9½ | 9½ | — ½ |
| BP Oil Gas | 800 | 575 | 570 | 570 | —10 |
| BP Can | 500 | $13⅞ | 13¾ | 13¾ | — ⅛ |
| Brascan | 2497 | $21⅛ | 20⅝ | 21⅛ | + ½ |
| BC Phone | 113 | $64¼ | 64¼ | 64¼ | + ¾ |
| Brinco | 600 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| CAE Ind | 100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | — ½ |
| Calgary P | 810 | $27¼ | 27⅛ | 27⅜ | — ¼ |
| Calgary 5.40p | 75 | $98 | 98 | 98 | +6 |
| Can Cem L | 224 | $49½ | 49½ | 49½ | |
| C Arena | 15790 | $15¼ | 14⅝ | 15⅛ | + ⅜ |
| Cdn Brew | 3475 | $8⅝ | 8⅜ | 8½ | + ⅛ |
| C Im | 4249 | $29⅝ | 28¾ | 28¾ | — ¾ |
| CIL | 200 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| C Int Pw | 935 | $27 | 27 | 27 | — ⅛ |
| C Intrurb p | 100 | $9 | 9 | 9 | +1 |
| C Marconi | 1200 | 310 | 310 | 310 | +5 |
| CPI pr | 450 | $25½ | 24⅞ | 24⅞ | — ⅝ |
| CP Inve w | 100 | 350 | 350 | 350 | |
| Canron | 700 | $22 | 21¾ | 21¾ | — ½ |
| CPLtd | 4505 | $15 | 14¼ | 14¾ | — ¼ |
| Celanese | 2025 | $5⅝ | 5⅜ | 5½ | |
| Cent Dyn | 400 | 95 | 95 | 95 | +9 |
| Charter Ind | 100 | 165 | 165 | 165 | |
| CHUM B | 1000 | $9¾ | 9¼ | 9¾ | — ⅛ |
| Cominco | 3050 | $26¼ | 26 | 26 | — ⅛ |
| C Holiday I | 900 | $13⅛ | 13¼ | 13⅜ | + ⅛ |
| Con Bldg | 8400 | 225 | 225 | 225 | —15 |
| Con Bath | 1200 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ | — ⅛ |
| C Text | 300 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Cons Gas | 156 | $19½ | 19½ | 19½ | — ⅛ |
| Copind | 100 | 465 | 465 | 465 | +15 |
| Cr Fonc | 200 | $69 | 69 | 69 | — ¼ |
| Crush Int | 2000 | $20 | 20 | 20 | — ¼ |
| Distl Seag | 4561 | $33½ | 33 | 33¼ | + ⅜ |
| Dome Pete | 300 | $30¾ | 30⅝ | 30¾ | — ¼ |
| D Brido | 1159 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | + ¼ |
| D Coal pr | 400 | $27 | 27 | 27 | |
| D Corset | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ¼ |
| Dofasco | 100 | $25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | — ¼ |
| Dom Glass | 158 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| om Store | 630 | $15 | 15 | 15 | |
| D Textile | 110 | $23 | 23 | 23 | + ¼ |
| Domtar | 940 | $13⅜ | 13¼ | 13½ | — ⅛ |
| Domtar pr | 250 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + ¼ |
| Du Pont | 125 | $25¾ | 25½ | 25¾ | — ¼ |
| Dupuis A | 625 | $7 | 7 | 7 | |
| Elec Knt | 1300 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| Enamel A | 300 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | — ¼ |
| Fal Nck | 200 | $83 | 83 | 83 | + ¾ |
| Fin Coll | 3471 | $20⅛ | 20 | 20 | |
| Fraser | 125 | $14 | 14 | 14 | +1½ |
| Fulcrum | 3000 | $5 | 5 | 5 | |
| Genstar L | 1320 | $14⅜ | 14½ | 14½ | — ¼ |
| Grev Cmp | 200 | 230 | 230 | 230 | —5 |
| Grissol F | 600 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | |
| Gulf Can | 1675 | $26⅛ | 26¼ | 26½ | + ⅜ |
| Home A | 700 | $33⅜ | 33½ | 33½ | + ⅛ |
| Huds Bay | 760 | $21¼ | 21 | 21 | — ⅜ |
| H Bay Co | 1400 | $19½ | 19⅜ | 19½ | — ⅛ |
| HB Oil Gas | 250 | $42¾ | 42¾ | 42¾ | — ¼ |
| Husky Oil | 1252 | $16 | 15⅞ | 16 | + ¼ |
| IAC | 2485 | $21¾ | 21⅜ | 21¾ | |
| Imp Oil | 6121 | $30⅜ | 29⅞ | 30⅝ | + ⅜ |
| Imasco Ltd | 125 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | + ⅛ |
| Int Nickel | 4935 | $33⅛ | 32⅜ | 32¾ | + ⅛ |
| Int Util | 6546 | $49⅛ | 48⅛ | 49⅛ | |
| Intpr Pipe | 75 | $31¾ | 31¾ | 31¾ | |
| Inv Grp A | 2650 | $10¾ | 10½ | 10¾ | + ¼ |
| Inv G p | 1200 | $23¼ | 22½ | 23¼ | +1 |
| Ivaco | 500 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | — ¼ |
| Koffler | 4700 | $18 | 18 | 18 | + ¼ |
| Labatt pr | 450 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Lau Fin | 300 | $13 | 13 | 13 | + ⅛ |
| La Veren | 590 | $9 | 8¾ | 9 | + ½ |
| Lob Co A | 500 | $6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Lob Co B | 4500 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅛ |
| Loeb M | 500 | 365 | 365 | 365 | +5 |
| Maclarn A | 125 | $17 | 17 | 17 | |
| MB Ltd | 450 | $27⅜ | 27 | 27 | — ¼ |
| Martim E | 100 | $35 | 35 | 35 | +2½ |
| Maritime | 1489 | $25 | 24⅝ | 25 | + ⅜ |
| Mass Fer | 1120 | $13⅓ | 13⅜ | 13⅓ | + ¼ |
| Micrsyst | 2 | 35 | $7¼ | 7 | — |
| Miron A | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | — ¼ |
| Mitch A | 400 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | — ⅛ |
| Mitch B | 500 | $7½ | 7⅜ | 7½ | + ½ |
| Molson A | 2000 | $22¾ | 22⅝ | 22⅝ | — ⅛ |
| Mnt Trst | 1100 | $20½ | 20 | 20½ | |
| Moore | 600 | $43 | 43 | 43 | |
| Morse B | 50 | $34½ | 34½ | 34½ | — ½ |
| NB Tel | 200 | $15½ | 15⅜ | 15½ | |
| Nfld LP | 200 | $13 | 13 | 13 | |
| Noranda | 1540 | $36¾ | 36⅜ | 36½ | — ⅛ |
| Nor Ctl G | 2655 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | — ⅛ |
| Oshawa A | 150 | $13½ | 13½ | 13½ | + ⅛ |
| Pac Pete | 250 | $30⅞ | 30⅝ | 30⅝ | — ⅛ |
| Pancan | 400 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | + ⅛ |
| Placer | 500 | $26⅝ | 26½ | 26⅝ | + ⅛ |
| Pow Corp | 26875 | $7⅛ | 6⅞ | 7 | |
| Pow C S pr | 9575 | $10¼ | 10 | 10¼ | + ⅛ |
| Prem Cb | 2600 | $15½ | 15¼ | 15½ | + ⅛ |
| Price Com | 1550 | $7⅞ | 7¾ | 7¾ | — ¼ |
| Provigo | 150 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | — ⅛ |
| Que Tel | 465 | $16 | 16 | 16 | + ¼ |
| QueT 620 | 300 | $16 | 16 | 16 | +1 |
| Rapid D | 7850 | $10½ | 10¼ | 10⅜ | — ⅛ |
| R Dat Pr | 500 | $10½ | 10¼ | 10¼ | — ¼ |
| Readers D | 500 | $12⅜ | 12¼ | 12⅜ | + ⅛ |
| Rothman | 100 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Rothm B n | 100 | $23 | 23 | 23 | + ½ |
| Royal Bank | 1545 | $32⅝ | 32⅜ | 32⅝ | — ⅛ |
| Royal Trst | 420 | $40 | 39¾ | 40 | + ¾ |
| St L Cem A | 400 | $38 | 38 | 38 | |
| Scot Lasal | 1145 | $10 | 9¾ | 10 | + ⅛ |
| Scotts | 200 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | — ⅛ |
| Shell Can | 1800 | $35¾ | 35 | 35¾ | + ¾ |
| Sh I w | 700 | $16 | 15½ | 16 | — ⅛ |
| Sher Wm | 125 | $16 | 16 | 16 | |
| Simpsons | 400 | $24¾ | 24⅝ | 24⅝ | |
| Simpsons S | 125 | $32 | 32 | 32 | |
| Southam | 400 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | + ⅜ |
| Steel Can | 2225 | $29½ | 29¼ | 29½ | + ¼ |
| Steinbg A | 1430 | $25 | 24¾ | 25 | + ⅛ |
| Sup Elec | 1000 | 345 | 335 | 340 | —5 |
| Texaco | 675 | $42½ | 42½ | 42½ | + ½ |
| Tor Dm Bk | 500 | $34 | 34 | 34 | — ⅝ |
| Tr Can PL | 1925 | $40¾ | 40⅜ | 40½ | — ⅛ |
| Trimac | 800 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | +⅝ |
| Trizec Crp | 2280 | $21 | 21 | 21 | |
| Tr G C | 148 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | |
| Ultrmar | 3646 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ¼ |
| Velcro | 1675 | $18 | 17½ | 18 | + ¾ |
| Walk GW | 3510 | $44½ | 44¼ | 44¼ | + ⅛ |
| Webb Knp | 2000 | 40 | 40 | 40 | +2 |
| Weldwod | 100 | $12⅝ | 12⅝ | 12⅝ | — ⅜ |
| Wcoat wt | 200 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Westcst | 1985 | $29¾ | 29½ | 29¾ | + ¼ |
| Weston | 200 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | + ⅜ |
| Zellers | 1675 | $16¼ | 15⅜ | 16¼ | + ¾ |

### Bourse canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| Ahed Music | 300 | 455 | 450 | 455 | +5 |
| Amb Db | 2000 | 65 | 62 | 62 | |
| Am Met | 800 | 180 | 170 | 180 | +10 |
| Aquabl | 300 | 315 | 315 | 315 | +5 |
| Belg Stand | 740 | $15⅜ | 15¼ | 15⅜ | |
| Berncam | 850 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Com Hold | 1130 | 170 | 155 | 170 | +5 |
| Comodor | 100 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅛ |
| Crawfd Al | 8200 | 365 | 325 | 350 | +25 |
| Davis Ds | 200 | 150 | 150 | 150 | +10 |
| Deltan | 3200 | $7⅝ | 7½ | 7⅝ | |
| Delt Pan | 2220 | 175 | 175 | 175 | —15 |
| Domco | 109 | $6½ | 6½ | 6½ | + ¼ |
| Hubb Dyr | 650 | $13 | 12½ | 12½ | +12 |
| Int Atlas | 880 | 20 | 20 | 20 | —5 |
| Proflex | 500 | 210 | 200 | 200 | —5 |
| Reprox | 1000 | 75 | 75 | 75 | —20 |
| RRD | 600 | 400 | 400 | 400 | |
| RRD wts | 250 | 30 | 30 | 30 | +10 |
| S Law D | 800 | 80 | 80 | 80 | —10 |
| St Mauric | 3000 | 105 | 105 | 105 | +40 |
| SXL Div | 850 | 93¾ | 91½ | 93¾ | |
| SMA Inc | 400 | 110 | 105 | 110 | +5 |
| Spart Air | 1000 | 52 | 50 | 50 | —3 |
| Supack | 200 | 350 | 350 | 350 | —50 |
| Unican Sec | 1200 | 405 | 400 | 405 | +10 |
| Whiterk | 300 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| **Mines et pétroles** | | | | | |
| Abcourt | 1000 | 35 | 35 | 35 | +5 |
| Acroll Ltd | 500 | 55 | 55 | 55 | +1 |
| AIS | 1350 | 620 | 600 | 620 | |
| Alax Min | 2095 | 19 | 19 | 19 | +2 |
| Ameran | 2000 | 7 | 7 | 7 | +1½ |
| Amos | 4500 | 17 | 16 | 17 | |
| Arno | 675 | 5 | 5 | 5 | |
| Atl Tung | 9500 | 17 | 14½ | 14½ | —3½ |
| Avilla | 24250 | 46 | 42 | 46 | +4 |
| Baker Tlc | 2100 | 42 | 42 | 42 | —2 |
| Bellechs | 500 | 6 | 6 | 6 | |
| Bruneau | 500 | 10 | 10 | 10 | |
| Burnt Hill | 3020 | 19 | 19 | 19 | —1 |
| Cadillac Ex | 4000 | 207 | 205 | 205 | —9 |
| Candex | 16000 | 26 | 23 | 23 | —2½ |
| Can Keeley | 1200 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| Cdn Mag | 500 | 18 | 18 | 18 | —2 |
| Cannon | 1000 | 7 | 7 | 7 | |
| Canuc M | 1700 | 27½ | 26 | 27½ | — ½ |
| Capri | 7000 | 38½ | 36 | 36 | —2 |
| Caprive In | 3000 | 10 | 9½ | 10 | +1 |
| Chib Cop | 4500 | 29½ | 28½ | 29 | |
| Clero | 3000 | 6 | 6 | 6 | +6 |
| Con Dev | 500 | 89 | 89 | 89 | +2 |
| C Mogadr | 6000 | 7½ | 7 | 7 | |
| CoNor Ex | 500 | 29 | 29 | 29 | —1 |
| Con Prop | 17020 | 8 | 7½ | 8 | +1 |
| Coo Man | 1000 | 6½ | 6½ | 6½ | —1 |
| Credo Min | 2000 | 12 | 10 | 10 | —3 |
| Cresus | 1000 | 7 | 7 | 7 | |
| Dasson | 1000 | 18 | 18 | 18 | +1 |
| Dauphin | 3000 | 11½ | 10½ | 10½ | —1 |
| D Lease | 4000 | 6 | 6 | 6 | |
| Dumont | 3000 | 48 | 46 | 46 | |
| Duvan | 1500 | 5 | 5 | 5 | +2 |
| Dynco | 500 | 36 | 36 | 36 | —4 |
| Eagle Min | 500 | 405 | 405 | 405 | +5 |
| Emp Min | 622 | 5 | 5 | 5 | —1 |
| Expo Iron | 13000 | 55 | 40 | 55 | +15 |
| Fall Min | 52600 | 152 | 139 | 152 | +9 |
| Fannex | 2000 | 44½ | 44½ | 44½ | + ½ |
| Flint Pk | 2600 | 175 | 170 | 175 | +1 |
| Gasne Q | 47400 | 81 | 80 | 80 | —2 |
| Goldex | 12000 | 209 | 203 | 205 | —5 |
| Gold Hk | 4500 | 17 | 17 | 17 | —1 |
| G E Res | 3000 | 26 | 25 | 25 | —1 |
| GL Nickl | 2000 | 139 | 135 | 135 | +5 |
| Gr Coast | 1920 | 575 | 570 | 570 | —15 |
| James B | 37000 | 18½ | 14½ | 18½ | +2 |
| Jamex | 4500 | 37 | 37 | 37 | |
| Kallio | 500 | 325 | 290 | 325 | —25 |
| Ladubor | 1025 | 84 | 84 | 84 | +2 |
| Lederic | 52300 | 33 | 31 | 31½ | +1½ |
| Louanna | 3000 | 4 | 4 | 4 | |
| Lvnx CEx | 500 | 110 | 110 | 110 | |
| MacLan | 1600 | 85 | 82 | 82 | —5 |
| Mal Hygd | 1150 | 210 | 200 | 200 | |
| Menorah | 1000 | 9½ | 9½ | 9½ | — ½ |
| Mistanoo | 2000 | 13 | 13 | 13 | |
| Mt eagle | 3100 | 43 | 43 | 43 | —2 |
| Mt Laur U | 1250 | 95 | 91 | 95 | +2 |
| Mt Jamie | 1000 | 13 | 13 | 13 | —1 |
| M Pleas | 1000 | 29½ | 29½ | 29½ | —2½ |
| Muscoch | 1000 | 22 | 22 | 22 | |
| Native M | 500 | 2 | 2 | 2 | |
| Nw Form | 11571 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| N Glacier | 5500 | 5½ | 5 | 5 | |
| Nw Hosco | 1200 | 60 | 60 | 60 | —1 |
| N Insco | 1000 | 31 | 31 | 31 | —1 |
| NW Unisp | 1016 | 38 | 38 | 38 | —1 |
| Newrich | 500 | 8 | 8 | 8 | |
| Nocana | 1000 | 5 | 5 | 5 | —1 |
| Norco | 500 | 205 | 205 | 205 | —5 |
| NA Rare | 5000 | 20 | 20 | 20 | |
| Norse | 1500 | 97 | 95 | 95 | —5 |
| Panaca | 4500 | 42½ | 40 | 40 | —1½ |
| Pat Silv | 500 | 8 | 8 | 8 | —1 |
| Phoenix | 150 | 790 | 790 | 790 | —10 |
| Pr Potash | 1500 | 3½ | 3½ | 3½ | |
| Probe Mn | 7836 | 29 | 27 | 27 | —2 |
| Prov Ex | 500 | 33 | 33 | 33 | —2 |
| Puma P | 500 | 95 | 95 | 95 | +3 |
| Que Exnl | 500 | 20 | 20 | 20 | —3 |
| Que Uran | 500 | 30 | 30 | 30 | |
| Roy Agas | 3466 | 36 | 35 | 35 | |
| StL Col | 200 | 150 | 150 | 150 | —10 |
| Safarl | 500 | 33 | 33 | 33 | —5 |
| Scimnx | 1000 | 52 | 52 | 52 | —1 |
| Sil Shield | 200 | 295 | 295 | 295 | |
| Sil S w A | 900 | 200 | 200 | 200 | —5 |
| Tache | 5000 | 3 | 3 | 3 | |
| Terrex | 1000 | 11 | 10 | 10 | —2 |
| Transtere | 3000 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| Twent C | 100 | 105 | 105 | 105 | +5 |
| Wilm Crk | 54000 | 58 | 54 | 58 | +2 |
| Wiscon | 6000 | 10 | 10 | 10 | |

## cours des changes

| PAYS | MONNAIE | COURS | |
|---|---|---|---|
| Aiken Russ Mns | 500 | .09 | .09 |
| A G F Special | 500 | 3.28 | 3.28 |
| Bantam Mng | 1500 | 40 | .31 |
| Beauport | 5200 | 45 | .41 |
| Belair Mng | 1500 | 96 | .96 |
| Belcher Mns | 1500 | .19 | .19 |
| Bordun Mng | 500 | 20 | 20 |
| Carling Copper | 7000 | 68 | 49 |
| Chibex Mng | 500 | 40 | 40 |
| Cumex | 4000 | 58 | .57 |
| East Util 51/2 | 100 | 4.50 | 4.50 |
| Ft Norman | 3000 | .64 | .62 |
| Goldcrest Prod | 100 | 5.125 | 5.125 |
| Hartland | 600 | .55 | .55 |
| Kupfer | 2000 | .65 | .64 |
| London Life | 100 | 76.00 | 76.00 |
| Mandarin | 1000 | .32 | .32 |
| Maple Leaf Mns | 1000 | .10 | .10 |
| Medipak | 700 | 1.50 | 1.45 |
| Multico | 1200 | 2.00 | 1.50 |
| Naganta | 6000 | .24 | .20 |
| Nordex | 2000 | .75 | .75 |
| Pamike Mns | 17000 | .42 | .38 |
| Paulpic Gold | 2000 | .32 | .32 |
| Polcon | 500 | 3.50 | 3.50 |
| Revenue Prop | 7700 | .97 | .92 |
| Russell | 500 | 1.05 | 1.05 |
| Senoca Inc | 3500 | .68 | .68 |
| Somex Ltee | 1500 | .90 | .80 |
| Spar Aero | 200 | 2.35 | 2.35 |
| Tartan Expl | 2000 | .14 | .14 |
| Xoma | 900 | 3.875 | 3.00 |
| Zodiac A | 1600 | 3.125 | 3.00 |


**MATTAGAMI LAKE MINES LIMITED**

*(No Personal Liability)*

**Dividende no. 21**

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende par interim de trente cents (30c) par action a été déclaré par les Administrateurs de Mattagami Lake Mines Limited sur les actions en circulation de la Compagnie, payable le 20ième jour de mars 1972, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 25ième jour de février 1972.

Par ordre du Conseil
R.C. ASHENHURST
Secrétaire & Trésorier

Toronto, Ontario
9 février 1972.

**LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES DU CANADA**
**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA PAIX compagnie d'assurances générales du Canada sera tenue à la Salle Canadienne de l'édifice La Laurentienne, 500, Grande-Allée est, Québec, le vendredi 25 février 1972, à midi, aux fins de:**

**considérer et approuver les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1971 ainsi que le rapport des vérificateurs;**

**procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs;**

**et discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.**

**RENE LAFLAMME,**
**avocat**
**Secrétaire**

**LA LAURENTIENNE**
**Compagnie Mutuelle d'Assurance**
**ASSEMBLE GENERALE ANNUELLE DES MEMBRES**

**Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de LA LAURENTIENNE, Compagnie Mutuelle d'Assurance, sera tenue au siège social de la compagnie, 500 est, Grande Allée, en la cité de Québec, le samedi 26 février 1972, à 10:30 heures A.M., aux fins de:**

**recevoir et approuver le rapport des administrateurs, l'état financier ainsi que le rapport des vérificateurs;**

**procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs;**

**discuter toutes autres questions qui pourraient être soumises à cette assemblée.**

**RENE LAFLAMME**
**Secrétaire**

**COMPTABLES AGRÉÉS**

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

T. ROBICHAUD - GAGNON
Comptable agréée
465 Le Royer
Saint-Lambert
Tél: 671-9628

*Duval, Buteau & Cie*
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

| | |
|---|---|
| Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 | 861-5741 |
| 71, rue Saint-Pierre, Québec | 692-1201 |
| 184, avenue de la Cathédrale, Rimouski | 724-4136 |
| 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke | 567-5259 |
| 324, rue Des Forges, Trois-Rivières | 378-4541 |

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
CRÉDIT - QUÉBEC INC.
*Courtiers en valeurs*
200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361
Succursale Québec - 71, rue St-Pierre - Tél 692-0745

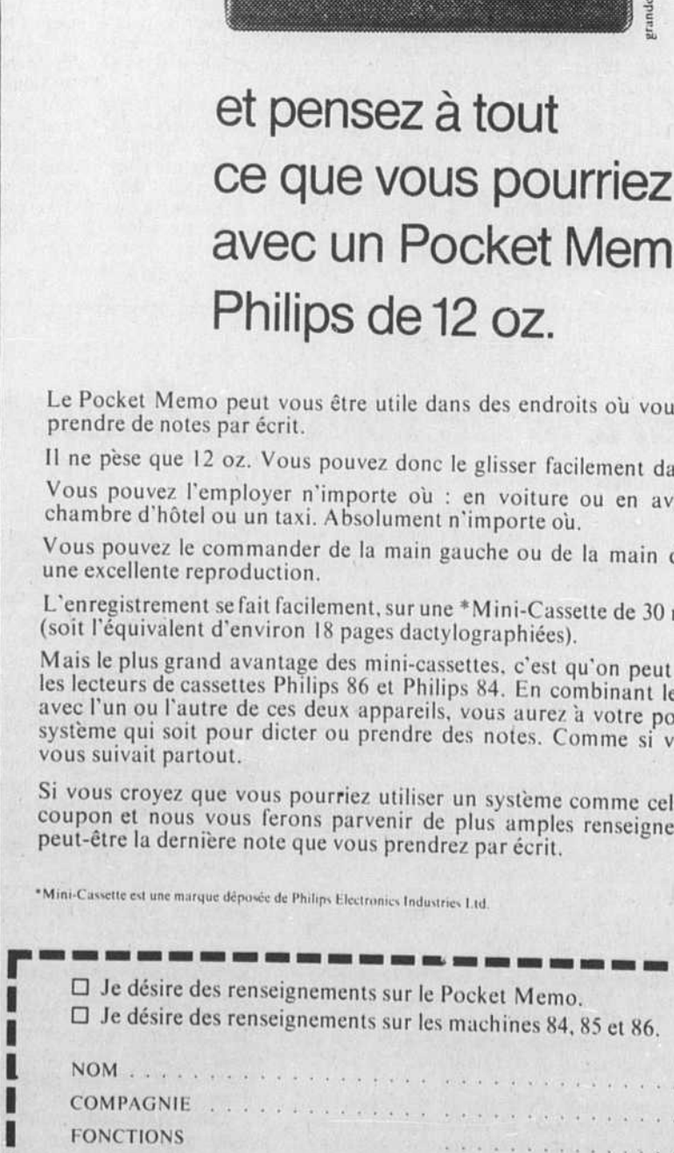
**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Placez vos doigts dans les trous, comme ceci:




et pensez à tout ce que vous pourriez faire avec un Pocket Memo Philips de 12 oz.

Le Pocket Memo peut vous être utile dans des endroits où vous ne pouvez pas prendre de notes par écrit.

Il ne pèse que 12 oz. Vous pouvez donc le glisser facilement dans votre poche.

Vous pouvez l'employer n'importe où : en voiture ou en avion, dans une chambre d'hôtel ou un taxi. Absolument n'importe où.

Vous pouvez le commander de la main gauche ou de la main droite. Il assure

# toronto

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE** A 2½ hres hier

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| Abitibi | 25915 | $8¾ | 8½ | 8½ | + ⅛ |
| Acklands | 500 | $8⅞ | 8¼ | 8⅝ | + ¼ |
| Acres Ltd | 824 | $15⅛ | 15 | 15⅛ | |
| Acres A pr | 325 | $44 | 43½ | 44 | + ½ |
| Acres wt | 1537 | 395 | 395 | 395 | |
| Agra Ind | 400 | $10½ | 10⅜ | 10⅜ | |
| Alta Gas A | 1784 | $54 | 53. | 54 | |
| Alta G D p | 70 | $150½ | 150 | 150 | — ½ |
| Alcan | 8014 | $20 | 19¾ | 19⅞ | + ⅛ |
| Alcan pr | 5990 | $26 | 25⅝ | 26 | + ⅛ |
| Algo Cent | 700 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | + ⅛ |
| Algoma St | 1957 | $14⅛ | 14 | 14 | — ¼ |
| Algon | 100 | 450 | 450 | 450 | +25 |
| Allarco Dv | 1100 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Alliance B | 600 | 460 | 450 | 460 | +10 |
| Almin 2p | 25 | $36¾ | 36¾ | 36¾ | |
| Anglo-cn | 400 | 495 | 495 | 495 | — 5 |
| Ang CT 315 | 200 | $41¾ | 41¾ | 41¾ | — ¼ |
| Aquitaine | 2130 | $25 | 24½ | 24⅝ | — ⅛ |
| Argus B pr | 75 | $34⅜ | 34½ | 34½ | — ⅛ |
| Argus C pr | 1450 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | |
| Asbestos | 861 | $27¼ | 26¾ | 26¾ | — ½ |
| Atco Ind | 700 | $10¾ | 10½ | 10⅝ | — ⅛ |
| Atl Rich | 300 | $66⅞ | 66⅞ | 66⅞ | +2¾ |
| Atl Sugar | 1300 | $7⅛ | 7 | 7 | |
| Atl Sug A | z134 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| Atl Sug w | 800 | 160 | 160 | 160 | |
| Auto Fl | 400 | $7⅜ | 7½ | 7⅜ | |
| Bk Mtl | 10764 | $21⅞ | 21¾ | 21⅞ | |
| Bank N S | 5505 | $37 | 36⅜ | 36⅜ | — ¼ |
| B Cdn Sat | 325 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Baton B | 850 | $19 | 18⅞ | 19 | |
| Beavr Eng | 550 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | + ⅛ |
| Becker B p | 300 | $11 | 11 | 11 | |
| Belding L | 100 | $12 | 12 | 12 | + ⅛ |
| Belding w | 200 | 395 | 395 | 395 | +10 |
| Bell Can | 14429 | $46⅝ | 45½ | 46 | + ⅜ |
| Bell A pr | 2213 | $52⅛ | 52 | 52 | — ⅜ |
| Bell B pr | 1026 | $53¾ | 53½ | 53⅜ | + ⅛ |
| Bell Knit | 300 | 195 | 195 | 195 | — 5 |
| Black P | 2800 | $7 | 6¾ | 6⅞ | — ⅛ |
| Block Bros | 4165 | 370 | 355 | 355 | —10 |
| Bombrdier | 135 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Bovis Cor | 3500 | 190 | 185 | 190 | |
| Bow Valy | 6760 | $29 | 27¼ | 28⅞ | +1⅛ |
| BP Can | 4335 | $13⅞ | 13⅜ | 13¾ | — ¼ |
| Bramalea | 5650 | 440 | 405 | 440 | +20 |
| Bramal w | 1300 | 285 | 275 | 285 | |
| Brascan | 7635 | $21¼ | 20½ | 21⅛ | + ½ |
| Bright | 200 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | — ⅛ |
| Brinco | 1420 | $5⅞ | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| BC Forest | 25 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| BC Frest p | 25 | $41 | 41 | 41 | — 1 |
| BC Sugar | 405 | $20⅜ | 20¼ | 20⅜ | + ⅜ |
| BC Phone | 253 | $64¼ | 64¼ | 64¼ | + ¾ |
| BCCPh 6.80 | 40 | $26 | 26 | 26 | |
| Budd Auto | 8585 | $9⅜ | 9⅛ | 9¼ | — ⅛ |
| Budd A w | 1855 | 450 | 430 | 440 | —20 |
| Burns Fds | 400 | $14¾ | 14⅝ | 14¾ | — ⅛ |
| Cad Dev | 7375 | $10¼ | 10 | 10 | — ¼ |
| Cad Dev b p | 200 | $21 | 21 | 21 | |
| CAE Ind | 413 | $6½ | 6¼ | 6½ | |
| Calgary P | 700 | $27¼ | 27⅛ | 27¼ | + ⅛ |
| Calgy 540 p | 25 | $98 | 98 | 98 | |
| Campeau | 1395 | 495 | 485 | 485 | — 5 |
| Can Cem L | 640 | $49½ | 49¼ | 49½ | |
| Can Malt | 50 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | — ¼ |
| C Packrs | 250 | $18 | 18 | 18 | — ⅛ |
| Can Perm | 969 | $18⅝ | 18½ | 18½ | — ⅜ |
| CSL or | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Cdn Brew | 9695 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| C Brew Ap | 115 | $30⅞ | 30½ | 30⅞ | + ⅜ |
| C Cablesy | 1050 | $17⅞ | 17½ | 17⅞ | + ⅜ |
| C Cable w | 2305 | 450 | 440 | 450 | + 5 |
| C Curtis | 1000 | 85 | 85 | 85 | |
| Cdn Equty | 2758 | $14¼ | 14⅛ | 14⅛ | — ⅛ |
| Cn Food Ip | 85 | $32 | 32 | 32 | |
| C Hydro | 800 | $12⅜ | 12⅛ | 12⅜ | + ¼ |
| C Imp Bank | 5811 | $29⅜ | 29 | 29 | — ½ |
| CGOL | 29925 | $9⅝ | 8⅞ | 9⅜ | + ⅜ |
| CIL | 630 | $15⅝ | 15½ | 15½ | |
| C Intrurb p | 600 | $9¼ | 9 | 9¼ | + ½ |
| C Manoir | 2660 | 415 | 395 | 415 | +25 |
| C Marconi | 2700 | 310 | 305 | 310 | +10 |
| C Occidntal | 850 | $10 | 10 | 10 | |
| CP Inve pr | 2525 | $25½ | 25 | 25 | |
| CP Inve w | 6165 | 350 | 335 | 345 | —10 |
| CP Ltd | 9825 | $15 | 14¾ | 14⅞ | |
| Cdn Salt | 1025 | $15⅝ | 15¼ | 15⅝ | + ¾ |
| Cdn Tire A | 912 | $38½ | 38¼ | 38½ | + ⅜ |
| C Utilties | 310 | $45¼ | 44¾ | 45¼ | + ¼ |
| C Util w | 750 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| C Vickers | 200 | $12 | 12 | 12 | |
| CWN Gas | 100 | $25 | 25 | 25 | |
| CWN G 4 pr | z25 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Canron | 1070 | $22 | 21½ | 21½ | — ⅝ |
| Capit Div | 2000 | 74 | 74 | 74 | + 3 |
| Cara | 525 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Carrier JD | 2450 | $7¾ | 7½ | 7⅝ | — ⅛ |
| Cassidy L | 200 | 485 | 485 | 485 | —10 |
| CC Yachts | 400 | 390 | 385 | 385 | |
| CDP Com | 100 | 95 | 95 | 95 | — 5 |
| CDRH Lt | 1500 | $9⅞ | 9½ | 9½ | — ½ |
| Celanese | 620 | $53⅛ | 51¼ | 53⅛ | |
| Celan 175 p | 200 | $22 | 22 | 22 | — ⅜ |
| Chat-Gai | z20 | $21 | 21 | 21 | |
| Chrysler | 903 | $33 | 32⅜ | 33 | + ⅛ |
| CHUM | 900 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| CHUM B | 100 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Codville A | 200 | $5 | 5 | 5 | |
| Columbia | z50 | 280 | 280 | 280 | |
| Columbi p | 750 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| Cominco | 4412 | $26¼ | 26 | 26⅛ | |
| C Holiday I | 2565 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ | + ⅛ |
| Comtech | 1500 | 250 | 250 | 250 | |
| Con Bath | 1985 | $8⅝ | 8½ | 8½ | |
| Con Bath p | 250 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | + ⅛ |
| Con Bath w | 1010 | 43 | 43 | 43 | + 3 |
| C Bath 68 w | 100 | 365 | 365 | 365 | +10 |
| Con Bldg | 5075 | 235 | 225 | 235 | +10 |
| Con Textle | 2575 | $5½ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| Con Distrb | 100 | $25¾ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Cons Gas | 3712 | $19⅝ | 19⅜ | 19½ | |
| Con Gas B | 30 | $87⅞ | 87⅞ | 87⅞ | — ⅜ |
| Control F | 1100 | 225 | 225 | 225 | — 5 |
| Cooper C | 215 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Corby vt | 170 | $25¼ | 25 | 25¼ | |
| Cornat Ind | 2000 | 220 | 210 | 215 | — 5 |
| Costain R | 2800 | $9⅞ | 9¾ | 9⅞ | + ½ |
| Crain D L | 400 | $14 | 14 | 14 | |
| Crestbrk | 1800 | 465 | 465 | 465 | |
| Crwn Life | 250 | $40 | 40 | 40 | |
| Crush Intl | z10 | $19⅝ | 19⅜ | 19⅜ | |
| Cygnus A | 560 | $6⅜ | 6½ | 6⅜ | |
| Cygnus B | 400 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| Dale-R | 700 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Debhld B p | 25 | $81 | 81 | 81 | — 1 |
| Distl Seag | 4913 | $33⅜ | 33 | 33 | + ½ |
| Doman I | 200 | $12¾ | 12¼ | 12¾ | — ⅛ |
| Dome Pete | 2140 | $32½ | 30½ | 32 | +1¼ |
| D Bridge | 170 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | |
| D Citrus | 375 | $9⅜ | 9⅛ | 9⅜ | + ⅜ |
| D Coal pr | 475 | $27 | 27 | 27 | |
| Dofasco | 3501 | $26⅜ | 25⅞ | 26⅛ | + ⅜ |
| Dofasco p | 50 | $75¼ | 75¼ | 75¼ | — ¾ |
| Dom Glass | 100 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ | + ⅛ |
| Dom Lime | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ½ |
| Dom Store | 3050 | $15 | 14¾ | 14¾ | — ¼ |
| Domtar | 2270 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ | |
| Domtar pr | 100 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + ¼ |
| D Textile | 1420 | $23 | 22¾ | 23 | |
| Douglas L | 300 | 265 | 265 | 265 | + 5 |
| Du Pont | 985 | $25¾ | 25½ | 25⅝ | |
| Dustbane | 200 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Dylex Div | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + ¼ |
| Dylex D A | 836 | $11⅞ | 11¾ | 11¾ | |
| Elec Can S | 661 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| E-L Fin | 6100 | $9¼ | 9 | 9 | — ¼ |
| E-L Fin w | 625 | 370 | 365 | 365 | — 5 |
| Electro K | 1000 | $5½ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| Electro Itd | 1305 | $48½ | 48 | 48½ | + ⅜ |
| Emco | 225 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | + ¼ |
| Erie D | 300 | $8⅜ | 8 | 8⅜ | |
| Erie D A | 175 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | + ⅛ |
| Esquisite | 25 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Falcon | 1422 | $83½ | 82 | 82 | |
| Fed Grain | 6250 | $9⅜ | 9 | 9 | — ⅜ |
| Fields S | 1800 | $14⅜ | 14⅛ | 14⅜ | + ⅛ |
| Ford Cnda | 220 | $93¼ | 93 | 93 | — 2 |
| F Seasons | 550 | $19½ | 19⅛ | 19½ | + ⅛ |
| Fraser | 660 | $14½ | 13½ | 14½ | +1½ |
| Fruehauf | 300 | $24 | 24 | 24 | |
| Gaz Metr | 650 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | |
| Gdn Mang | 1000 | $7½ | 7½ | 7½ | + ½ |
| Gen Baker | 100 | 390 | 390 | 390 | + 5 |
| Gen Distrb | z175 | $22⅜ | 22½ | 22⅝ | |
| GMC | 482 | $80½ | 80¼ | 80½ | — ¼ |
| Genstar L | 2650 | $14¾ | 14½ | 14¾ | |
| Genstar L w | 525 | $5⅝ | 550 | 550 | |
| Gesco Dis | 525 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Glendale | 350 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + ⅜ |
| Glengair | 2755 | 180 | 175 | 175 | |
| Glenq B p | 1050 | 350 | 345 | 350 | + 5 |
| Glenq U | 625 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Goodyer | 25 | $215 | 215 | 215 | — 5 |
| G Mckay B | 1025 | $24½ | 24¼ | 24¼ | |
| Graft G | 590 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | + ¼ |
| Greb Ind | 200 | $6 | 6 | 6 | |
| GL Paper | 200 | $18 | 18 | 18 | |
| GL Pap w | z150 | 310 | 300 | 310 | |
| GL Power | 250 | $20¼ | 20⅛ | 20¼ | |
| GN Capital | 500 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | |
| GNGas A p | 775 | $20 | 20 | 20 | + ½ |
| Gt W Life | 150 | $55 | 55 | 55 | |
| Gt West S | 925 | $7½ | 7¼ | 7¼ | |
| Greyhnd C | 1000 | 230 | 230 | 230 | — 5 |
| Greyhnd | 250 | $17¾ | 17⅝ | 17¾ | + ½ |
| Grissol F | 100 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅝ | — ¼ |
| GSW Cl A | 350 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ¼ |
| GSW Cl B | 100 | $11 | 11 | 11 | — ¼ |
| Guar Trst | 2128 | $14⅜ | 14¼ | 14¼ | |
| Gulf C | 10696 | $26¾ | 26¼ | 26⅜ | + ⅜ |
| Halifax D | 1600 | 200 | 200 | 200 | — 5 |
| Halifax D r | 6000 | 6 | 5 | 5 | |
| H Group | 1050 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| Ham Tr | 375 | $12⅛ | 12 | 12 | — ⅜ |
| Ham Tr pr | 400 | $22 | 22 | 22 | — ½ |
| Hardee | 200 | 130 | 130 | 130 | |
| Hard Crp A | 1200 | $17¼ | 17⅛ | 17⅛ | — ⅛ |
| Harlequin | 1000 | $6½ | 6¼ | 6½ | |
| Harris J S | 1475 | 325 | 315 | 325 | + 5 |
| Harveys F | 1900 | 105 | 100 | 105 | |
| HWood A | 2000 | 180 | 180 | 180 | + 5 |
| Hawker S | 100 | 270 | 270 | 270 | |
| Hays Dna | 5778 | $14¾ | 14⅜ | 14¾ | |
| Hedway C | 400 | 390 | 390 | 390 | +10 |
| Home A | 4335 | $33⅜ | 33½ | 33½ | — ¼ |
| Home B | 775 | $33¾ | 33½ | 33½ | |
| Horne Pit | 1000 | 305 | 295 | 300 | |
| H Bramor | 400 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | |
| Hoden DH | 1500 | 295 | 295 | 295 | — 5 |
| H Bay Co | 2496 | $19½ | 19¼ | 19½ | + ⅛ |
| HB Oil Gas | 500 | $43 | 42¾ | 43 | |
| HB Oil G pr | 50 | $53½ | 53½ | 53½ | |
| Huron Eri | 2900 | $30 | 29½ | 30 | — ¼ |
| Husky | 30039 | $16¼ | 15½ | 16⅛ | + ⅜ |
| Husky D w | 369 | 600 | 575 | 600 | +15 |
| Husky E,w | 3010 | 610 | 575 | 610 | +25 |
| IAC | 1283 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | |
| IAC w | 200 | 945 | 940 | 945 | + 5 |
| Imasco | 1027 | $21½ | 20¾ | 20¾ | — ⅛ |
| Imp Gen | 2200 | $5½ | 5¼ | 5¼ | — ¼ |
| Imp Gen w | 100 | 160 | 160 | 160 | |
| Imp O | 22270 | $30⅛ | 29¾ | 30½ | + ⅜ |
| Inc Dis w | 1000 | 100 | 100 | 100 | |
| Indal Can | 600 | $12 | 12 | 12 | + ⅛ |
| Indusmin | z10 | $10 | 10 | 10 | |
| Ind Adhes | 115 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | + ⅛ |
| Inland Gas | 3465 | $15½ | 15⅜ | 15½ | + ⅛ |
| Inter-City | 130 | [illegible] | 8⅜ | 8 | — ⅛ |
| Inter C A w | 1400 | 440 | 425 | 440 | +15 |
| Inter C B w | 100 | 415 | 415 | 415 | |
| Int City M | z30 | $6 | 6 | 6 | |
| Intrmetco | 500 | 240 | 240 | 240 | +10 |
| IBM | 107 | $370 | 370 | 370 | + 1 |
| I Nickel | 14981 | $33¼ | 32¾ | 32¾ | — ⅛ |
| Int Util | 6940 | $49 | 48⅛ | 49 | + ½ |
| Intercool | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Int Div | 600 | 365 | 365 | 365 | + 5 |
| Intpr Pipe | 3055 | $32⅛ | 31¾ | 31⅞ | |
| Int Pipe w | 575 | $15⅜ | 15 | 15¼ | + ⅜ |
| Intpr Steel | 3378 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | + ⅛ |
| Intpr Stl pr | 100 | $27 | 27 | 27 | — ¼ |
| Inv Group | 1600 | $10½ | 10¼ | 10¾ | + ¼ |
| Inv G A | 24385 | $10¾ | 10½ | 10½ | |
| Inv Grp 5 p | 4675 | $23¼ | 22½ | 23 | + ¼ |
| Irwin Toy | 125 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| ITL Ind | 400 | 380 | 380 | 380 | — 5 |
| Ivaco Ind | 200 | $16 | 15⅞ | 15⅞ | |
| IWC Ind | 700 | 240 | 240 | 240 | + 5 |
| Kaiser Re | 4840 | 395 | 390 | 390 | —10 |
| Kaps Tran | 2300 | $8½ | 8¼ | 8½ | + ¼ |
| Keeprite P | 1400 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Kelsey H | 400 | $8 | 8 | 8 | — ⅛ |
| Kenting | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Koffler | 1900 | $18 | 17½ | 17½ | — ½ |
| Koffler A p | 1100 | $9½ | 9⅜ | 9½ | + ⅛ |
| Koffler w | 2575 | 825 | 805 | 805 | —20 |
| Koffler w | 2021 | $24 | 23¾ | 24 | + ¼ |
| Labatt pr | 370 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅛ |
| Laidlaw M | 1225 | $17⅝ | 17½ | 17½ | |
| Lallaw A p | 350 | $17⅞ | 17⅝ | 17⅞ | — ⅛ |
| LOnt Cem | 2400 | 360 | 355 | 355 | — 5 |
| Laura Sec | 607 | $10 | 9⅞ | 10 | + ⅛ |
| Lau Fin | 876 | $13 | 12⅞ | 13 | + ⅛ |
| Leigh Inst | 850 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Leons Frn | 1100 | $7⅞ | 7⅜ | 7⅞ | + ⅜ |
| Life Inves | 100 | $8½ | 8½ | 8½ | — ¼ |
| Lincoln Tr | 650 | $14¾ | 14⅜ | 14¾ | |
| Livingsto | 1000 | $9½ | 9½ | 9½ | — ⅛ |
| Lob Co A | 1300 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | ⅛ |
| Lob Co B | 400 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Lob Co pr | 25 | $32½ | 32½ | 32½ | — ⅜ |
| Lob G A pr | 100 | $20 | 20 | 20 | — ½ |
| Loeb M | 800 | 365 | 360 | 365 | + 5 |
| Maclarn A | 225 | $17 | 17 | 17 | + ⅛ |
| Maclarn B | 300 | $17 | 17 | 17 | — ½ |
| Mclan H A | 2400 | $11 | 10¾ | 11 | — ⅜ |
| Mclan H B | 100 | $11 | 11 | 11 | +⅛ |
| MH Cable | 775 | $13⅛ | 12¾ | 13⅛ | + ⅜ |
| MB Ltd | 3340 | $27¼ | 27 | 27 | |
| Magnetcs | 100 | 125 | 125 | 125 | + 5 |
| Malor H D | 100 | 215 | 215 | 215 | — 5 |
| M Lf Mills | 165 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + ¼ |
| Maritime | 531 | $25 | 24⅝ | 24⅞ | + ⅜ |
| Markboro | 4431 | $7⅝ | 7¼ | 7½ | + ⅜ |
| Markboro w | 2800 | 180 | 180 | 180 | |
| Mass-Fer | 3304 | $13⅞ | 13⅜ | 13¾ | + ⅛ |
| McLaghln | 200 | $16 | 16 | 16 | — ⅛ |
| McLagn w | 500 | 900 | 890 | 870 | —10 |
| MEPC | 1100 | $8⅜ | 8⅛ | 8⅛ | + ⅛ |
| MEPC w | 4500 | 340 | 330 | 330 | —15 |
| Melchers | 400 | $10 | 10 | 10 | |
| Met Stores | 500 | $18½ | 18¼ | 18¼ | + ¼ |
| Met Stors p | z50 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | |
| Met Str 67 p | z50 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Met Trust | 225 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| MGFM | 500 | 270 | 260 | 270 | +10 |
| Microsyst | 2119 | $7⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅜ |
| Micrsys w | 1100 | 250 | 245 | 245 | —15 |
| MLW Wor | 200 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | — ⅛ |
| Molson A | 2758 | $22⅞ | 22⅜ | 22¾ | — ⅛ |
| Molson B | 100 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | + ⅛ |
| Monenco | 300 | $8 | 8 | 8 | — ½ |
| Mnt Trst | 2300 | $20½ | 19¾ | 20 | |
| Moore | 2438 | $43¼ | 43 | 43¼ | + ¼ |
| Morse A | 100 | $15. | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| MTS Inter | 1620 | 260 | 250 | 250 | |
| Murphy | 3125 | $13⅞ | 13⅜ | 13¾ | |
| Mrphy pr | 890 | $34¼ | 33½ | 34⅛ | + ⅛ |
| Murrit P w | 1100 | 26 | 26 | 26 | — 3 |
| Nabrs Dlg | 500 | $12½ | 12½ | 12½ | — ¼ |
| NaChrs I | 3710 | $9¾ | 9¼ | 9¾ | — ½ |
| Nat Drug | 290 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅞ | + ⅛ |
| N Nuring H | 700 | 265 | 260 | 260 | |
| Nat Sea | 200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ¼ |
| Nat Trust | 100 | $34½ | 34½ | 34½ | |
| Neonex | 4281 | $5¼ | 5⅛ | 5¼ | |
| NB Tel | z126 | $15½ | 15⅛ | 15⅜ | |
| Noranda | 8716 | $36⅞ | 36½ | 36½ | |
| Nor Ctl G | 8709 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | — ⅛ |
| Nor Ctl 65p | 50 | $41 | 41 | 41 | + 1 |
| Nor Ctl B p | z10 | $29 | 29 | 29 | |
| Nor Ctl w | 825 | 660 | 640 | 650 | —10 |
| NS Savngs | 800 | $17 | 17 | 17 | — ⅛ |
| SSI Mark | 1400 | $6 | 5⅝ | 6 | |
| NuWest D | 400 | $9 | 9 | 9 | — ⅜ |
| Occdntl Pt | 1600 | $13⅛ | 12⅞ | 12⅞ | — ¼ |
| Oil Patch | 600 | 275 | 265 | 265 | —10 |
| Okanagan | 1425 | $8⅜ | 7⅞ | 8⅛ | — ⅜ |
| Ontario Tr | 590 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | + ⅛ |
| Orlando R | 1300 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| OSF Ind | 510 | $6⅜ | 6½ | 6½ | — ¼ |
| Oshawa A | 1267 | $13½ | 13⅜ | 13⅜ | — ⅛ |
| Oshawa w | 1400 | 180 | 175 | 180 | |
| Pac Pete | 3810 | $31 | 30½ | 30⅝ | |
| Paragon | 100 | $5 | 5 | 5 | |
| Peel Elder | 700 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | — ⅛ |
| Pemb A | 14650 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | — ⅜ |
| Penningtn | 400 | $13⅜ | 13¾ | 13⅞ | + ⅛ |
| PC Jwl A | 350 | $13 | 13 | 13 | |
| P Dept S | 2100 | $17 | 17 | 17 | |
| Petrofina | 300 | $23⅞ | 23¼ | 23¼ | — ¾ |
| Phillips Cb | 1400 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | + ⅛ |
| Phillips P | 200 | $30⅜ | 30⅜ | 30⅜ | — ¼ |
| Photo Eng | z10 | $22 | 22 | 22 | |
| Pitts Eng | 240 | $16 | 16 | 16 | |
| Pow Corp | 2860 | $7⅛ | 6⅞ | 7 | + ⅛ |
| Pow C S pr | 500 | $10¼ | 10 | 10¼ | + ⅛ |
| Pre Cable | 6050 | $15½ | 15¼ | 15½ | + ¼ |
| Price Com | 953 | $7¾ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅜ |
| Prov B Can | 250 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | + ⅛ |
| Q Brdcast | 2750 | $8 | 8 | 8 | + ⅛ |
| Que Tel | 300 | $16 | 16 | 16 | + ⅛ |
| Quinte A | 100 | 210 | 210 | 210 | |
| Rnk O A | 22370 | $24¼ | 23½ | 24¼ | + ⅜ |
| Rapid Grp | 300 | $8½ | 8½ | 8½ | + ¼ |
| Rapid Gr A | 100 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | + ⅛ |
| Readers D | 1150 | $12½ | 12¼ | 12½ | + ½ |
| Realty C | 1850 | 480 | 470 | 480 | + 5 |
| Realty C w | 300 | 235 | 215 | 230 | + 5 |
| Reed Oslr | 350 | $9⅞ | 9¾ | 9¾ | — ⅛ |
| Reichhold | 2300 | $11 | 11 | 11 | |
| Reid Litho | 25 | $41 | 41 | 41 | |
| Reitman | z50 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Reitman A | z50 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | |
| Revelstk | 200 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | — ⅜ |
| Rileys D | 650 | 260 | 255 | 260 | — 5 |
| Ripley Int | 200 | 370 | 365 | 370 | +10 |
| R Little | 125 | $66 | 65½ | 65½ | — ½ |
| R Little A | 100 | $66 | 65½ | 66 | + ½ |
| Rothman | 2325 | $19¼ | 18¼ | 18¼ | — 1 |
| Rothmn w | 3250 | 570 | 535 | 535 | —45 |
| Rothm A p | z20 | $88½ | 88 | 88½ | |
| Rothm 2p | z20 | $22¾ | 22⅜ | 22¾ | — ¼ |
| Royal Bnk | 2114 | $32½ | 32⅜ | 32⅜ | |
| Royal Trst | 640 | $40 | 39¾ | 40 | + ½ |
| Russel A | 4450 | $12 | 11⅜ | 11¾ | + ⅜ |
| Russi H p | 1225 | $24¼ | 24 | 24¼ | |
| StL Cem A | 75 | $39 | 39 | 39 | + 1 |
| StL Corp | z4 | $19 | 19 | 19 | |
| St Maur | 91450 | 130 | 100 | 115 | —15 |
| Sandwell | 800 | 490 | 475 | 485 | —15 |
| Schneid | 200 | $13 | 13 | 13 | — 1 |
| Schneid b p | z15 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | |
| Scintrex | 2755 | 320 | 295 | 320 | +25 |
| Scot York | 2050 | $11⅞ | 11¼ | 11¾ | + ¾ |
| Scot Lasal | 2000 | $10⅛ | 9⅞ | 10⅛ | + ⅜ |
| Scot Paper | 125 | $22 | 22 | 22 | |
| Scotts | 400 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Seaway M | 720 | $7⅛ | 7 | 7 | |
| Seaway pr | 500 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | + ⅛ |
| Seco Cem | 600 | $10⅝ | 10½ | 10½ | |
| Secur Cap | 400 | 400 | 400 | 400 | |
| Selkirk A | 700 | $19½ | 19¼ | 19½ | + ½ |
| Shaw LE A | 100 | $7 | 7 | 7 | + ½ |
| Shaw Pipe | 1925 | $10½ | 10⅜ | 10½ | — ⅛ |
| Shell Inv p | 1150 | $35½ | 35¼ | 35½ | |
| Shell Inv w | 8142 | $16⅛ | 15 | 15¾ | + ½ |
| Shell C | 154ru | $36 | 34¼ | 35¾ | + ¾ |
| Shepherd | 300 | $6 | 6 | 6 | + ¼ |
| Sifton Pro | 1100 | $5⅜ | 5⅛ | 5⅜ | |
| Silverwd A | 300 | $16 | 16 | 16 | |
| Simpsons | 4554 | $24¾ | 24⅝ | 24⅝ | |
| Simpson S | 350 | $32¼ | 32 | 32 | |
| Sklar M | 350 | 400 | 390 | 390 | —10 |
| Sklar W | 880 | 290 | 290 | 290 | — 5 |
| Skyline H | 615 | $12⅛ | 12 | 12 | |
| Slater St | 1025 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | + ⅛ |
| Slat W Can | 1300 | $16 | 15¾ | 16 | |
| Slate Walk | 200 | $8⅜ | 8½ | 8⅝ | |
| Southam | z200 | $22 | 22 | 22 | |
| St Pavino | 125 | $13 | 13 | 13 | |
| St Can | 15332 | $29½ | 29 | 29⅜ | + ⅛ |
| Steetley I | 200 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Steinbg A | 200 | $25 | 25 | 25 | + ¼ |
| Steintron | 700 | 450 | 435 | 450 | |
| Ster Trst r | 4560 | 42 | 39 | 40 | — 1 |
| Surpass C | 400 | 205 | 205 | 205 | |
| Tamblyn | z50 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Teledyne | 2100 | $5⅛ | 495 | 5 | — ⅛ |
| Texaco | 361 | $42¾ | 42½ | 42½ | — ¼ |
| Texas Gu S | 1690 | $18⅝ | 18¼ | 18⅜ | + ⅛ |
| Thom Nes | 650 | $34 | 33½ | 33½ | — ¼ |
| Toromont | 400 | 200 | 200 | 200 | — 5 |
| Tor Dm Bk | 1942 | $34⅝ | 34 | 34 | — ⅜ |
| Tor Star B | 2585 | $46½ | 46½ | 46½ | + ¼ |
| Towmart | 1500 | 50 | 50 | 50 | |
| Traders A | 465 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | |
| Traders 5 p | 25 | $25½ | 25½ | 25½ | —1½ |
| Trader B p | 150 | $27½ | 27½ | 27½ | — ½ |
| Trader 65 w | 500 | 360 | 350 | 360 | +20 |
| Trader 66 w | 220 | 640 | 640 | 640 | + 5 |
| Trader 69 w | 700 | 675 | 660 | 660 | —25 |
| Transair | 1400 | 345 | 345 | 345 | |
| Trnsair w | 1700 | 125 | 125 | 125 | — 5 |
| Tr Can PL | 5172 | $40¾ | 40⅜ | 40½ | |
| Tr Can A pr | 201 | $75¼ | 74¾ | 74¾ | — ½ |
| Tr Can P w | 1710 | $14¼ | 14⅛ | 14⅛ | — ⅛ |
| Trans Mt | 2367 | $24⅜ | 24¼ | 24⅜ | + ⅛ |
| Trimac | 2150 | $8¾ | 8⅝ | 8¾ | |
| Trizec Crp | 300 | $21 | 21 | 21 | |
| Trizec w | 5100 | 72 | 71 | 72 | — 3 |
| Tru-Wall | 1100 | 380 | 365 | 365 | —15 |
| UNAS Inv | 100 | $19¾ | 19⅜ | 19⅜ | + ⅛ |
| Un Carbid | 129 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | — ⅛ |
| Un Gas | 8650 | $14¼ | 14 | 14¼ | — ⅛ |
| Un Fn Mgt | 600 | $8⅜ | 8⅛ | 8⅜ | + ⅜ |
| UWbn 6¼p | 75 | $39 | 39 | 39 | + ½ |
| U Sections | 625 | $8¼ | 8⅛ | 8¼ | |
| Van Der | 450 | $7 | 6¾ | 7 | |
| Van Ness | 7200 | 80 | 67 | 75 | + 4 |
| Versafd | 525 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Venpower | 500 | 140 | 140 | 140 | |
| Versatile | 900 | $5⅛ | 5¼ | 5⅛ | |
| Versati A | 1100 | 455 | 445 | 445 | — 5 |
| Vic G Tr | 870 | $21¾ | 21½ | 21¾ | + ½ |
| Vilicentre | 300 | $11 | 11 | 11 | |
| Walax | 420 | $17¼ | 17⅛ | 17¼ | — ⅛ |
| Wainoco O | 670 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | |
| Walk GW | 2298 | $46½ | 46 | 46 | — ⅛ |
| Weldwod | 1150 | $12⅞ | 12⅝ | 12¾ | — ¼ |
| Wstburne | 458 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| Wbur A p | 350 | $37½ | 37½ | 37½ | |
| Wburn wt | z75 | 700 | 700 | 700 | |
| Wcoast Pt | 1100 | $10 | 9⅞ | 10 | |
| W Pet A p | 270 | $32⅞ | 32½ | 32½ | — ½ |
| Westc'st | 6387 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | + ½ |
| Wcast w | 14085 | $10⅜ | 10¼ | 10¾ | + ½ |
| Westeel | 1360 | $19½ | 19¼ | 19½ | + ¼ |
| W Brdcast | 600 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | |
| W Cdn Seed | 575 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | |
| W Realty | 3400 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ¼ |
| Westnhse | 5750 | $18¾ | 18⅜ | 18⅜ | — ⅛ |
| Weston | 6775 | $17½ | 17 | 17½ |

# Le déficit de la balance américaine des paiements atteint $29.6 milliards

WASHINGTON (AFP) – La balance des paiements des Etats-Unis a enregistré son plus important déficit en 1971, malgré une nette amélioration au cours du quatrième trimestre de l'année.

Selon les statistiques provisoires publiées par le département du commerce, le déficit a atteint 29.6 milliards de dollars sur la base des transactions officielles qui reflète les opérations entre banques centrales, soit 19.8 milliards de plus qu'en 1970, alors que le déficit s'élève à 22.2 milliards sur la base des liquidités nettes (au lieu de 3.8 milliards en 1970), déficit qui traduit la différence entre ce que les Etats-Unis dépensent et gagnent.

Le quatrième trimestre a été marqué par une réduction du déficit s'élevant à 6.1 milliards sur la base des transactions officielles, il a été deux fois moindre qu'au troisième trimestre tout en restant supérieur à ceux des deux premiers trimestres. Le déficit des trois derniers mois aurait pu être encore réduit si un certain nombre de facteurs accidentels n'étaient venus freiner les rentrées de capitaux aux Etats-Unis.

Parmi ces facteurs, le département du commerce mentionne la prolongation de deux mois au-delà de la fin de l'année du délai de rapatriement des capitaux des filiales étrangères des sociétés américaines, ainsi que le non retour aux Etats-Unis des euro-dollars, qui étaient attendus après l'accord monétaire du 18 décembre.

Deux éléments ont joué en sens contraire, mais dans une moindre proportion. D'une part, les achats nets de valeurs américaines par les étrangers ont augmenté de 257 millions de dollars au cours du troisième trimestre. D'autre part, le portefeuille de valeurs étrangères détenues par les américains a diminué de 319 millions au cours de la même période, ce qui a représenté une rentrée nette de capitaux aux Etats-Unis.

Le département du Commerce estime que le déficit sur la totalité de l'année 1971 a également été majoré par des facteurs accidentels. Au nombre de ceux-ci, les responsables américains citent: les grèves des ports américains qui ont aggravé le déficit commercial; le décalage cyclique entre l'activité économique aux Etats-Unis et chez leurs partenaires commerciaux; et l'accroissement continu des investissements américains à l'étranger alors que les investissements directs des étrangers aux Etats-Unis n'ont cessé de diminuer. Enfin, la crise monétaire a considérablement accru les sorties de capitaux des Etats-Unis. Celles-ci ont pratiquement cessé depuis l'accord monétaire du 18 décembre, précise le département du commerce.

# *M. J. Rhind, nouveau président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie*

M. John A. Rhind, président de La Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-vie, a été élu aujourd'hui président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, organisme représentant 113 compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada. Il succède à M. Anthony R. Hicks qui a quitté son poste de président de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie en décembre dernier et s'est également retiré de l'Association.

M. Rhind qui est âgé de 51 ans, en est à sa 7ième année à la présidence de la Nationale du Canada. Il y était entré en 1945 après avoir obtenu son titre de bachelier en sciences commerciales de l'Université de Toronto et après avoir fait du service militaire outremer dans l'artillerie royale du Canada. A son retour, il retourna à l'université de Toronto pour y suivre des cours du soir et y obtenir une licence en sciences commerciales.

Face aux blocs économiques

# *Le Canada serait destiné à jouer les seconds violons*

PETERBOROUGH, Ont. (PC) – Selon M. Eric Kierans, le Canada pourrait bien être limité à remplir, dans les années à venir, un rôle économique de fournisseur d'énergie et de matières premières à un, deux ou trois super-blocs économiques.

D'ici 1980, a déclaré lundi l'ancien ministre des communications, le Japon, les Etats-Unis et les pays du Marché commun européen seront en mesure de fournir au monde entier tous les produits commerciaux possibles.

Or il est évident que ces trois blocs n'essaieront pas de se détruire l'un l'autre, mais plutôt d'en venir à une sorte d'entente.

M. Kierans s'adressait à un auditoire de l'université Trent.

Le Canada, selon lui, ne figuera nulle part dans ce système en voie de formation et inévitable. "Nous n'exercerons aucune influence, que nous soyions unis à un bloc ou à l'autre."

Il a souligné que, si le Canada pouvait être considéré comme un pays industriel, il avait acquis ce statut grâce à d'autres pays. "Il est probablement plus juste de dire que nous sommes une nation industrielle honoraire."

Quand un pays se trouve dans ce genre de situation, où plus de la moitié de son économie est contrôlée par des intérêts étrangers, a-t-il maintenu, l'orientation et l'expansion future de ce pays sont également dirigées par d'autres.

Parmi les mesures qu'a suggérées M. Kierans pour affronter ce danger imminent, il y a la nécessité de procéder à une nouvelle classification des priorités techniques au Canada.

"A ce sujet, il nous faut considérer sérieusement la technologie qu'on nous impose. Nous devons commencer à vérifier ce qui importe le plus pour nous et affirmer quelle sera notre politique en ce qui regarde l'exploitation de nos ressources. Tout le monde croit que nous sommes riches, parce que nous tirons tout du sol et le donnons à gauche et à droite."

# IBM: bénéfices accrus de 40%

IBM Canada Ltée a annoncé hier que les revenus bruts pour les 12 mois se terminant le 31 décembre 1971 se sont élevés à $428,945,890 comparativement à $358,822,481 pour le même exercice en 1970.

Les revenus bruts pour l'année 1971 comprennent les exportations dans 83 pays de produits manufacturés d'une valeur de $129,459,832. Les exportations en 1970 étaient de $88,057,076. Les exportations ont donc connu une augmentation de 47 pour cent.

Quant aux bénéfices nets, ils ont atteint $30,711,351 comparativement à $21,905,104 pour la même période en 1970.

L'essort considérable des exportations et l'augmentation des revenus provenant des ventes forfaitaires et de la location d'équipement de traitement des données ont contribué à la hausse enregistrée dans les bénéfices nets en 1971, a déclaré le président, M.J.E. Brent.

Au cours de 1971, la compagnie a continué de faire des investissements considérables et a terminé la construction d'une nouvelle usine de 200,000 pieds carrés à Bromont au Québec pour la production de composants électroniques.

La compagnie a également achevé la construction d'un agrandissement de 250,000 pieds carrés à son usine de la division traitement des données et d'un agrandissement de 125,000 pieds carrés à son siège social et à son laboratoire à Don Mills, en Ontario.

IBM Canada Ltée emploie 9,156 personnes résidant au Canada, dont 2,858 dans la fabrication et le développement.

# *Petrofina acquiert le contrôle d'Arctic Island Ressources*

Petrofina Canada Ltée a annoncé hier qu'elle a acquis toutes les actions de Arctif Islands Resources Ltd., une compagnie privée de l'Alberta. Le prix de la transaction n'a pas été divulgué. Le seul actif d'Arctif Islands est une participation forfaitaire (carried interest) de 2% dans les bénéfices de production, après déduction des dépenses avant production, de Panartic Oils Ltd., dérivés des propriétés situées sur le plateau continental et les îles au nord de la terre ferme canadienne.

La décision de Petrofina Canada Ltée de participer dans les zones d'exploration du grand nord par voie de participation forfaitaire lui donne une large ouverture sur le potentiel des îles tout en fixant ses engagements financiers. Cette acquisition s'ajoute aux participations importantes détenues dans deux autres régions frontières, soit la Baie d'Hudson et le bassin des provinces maritimes où les droits de la Compagnie sont concentrés sur l'île du Prince-Edouard et les eaux environnantes.

## . Northern Electric

En raison de "l'instabilité de la situation économique", la société Northern Electric Co ne pourra pas, comme elle l'avait prévu, porter à 500 les effectifs de la main-d'oeuvre dans l'usine construite il y a un an au prix de $20 millions.

L'usine qui employait, à fin 1971, 160 personnes, en emploie maintenant 200.

"Elle peut toujours en employer jusqu'à 800, a déclaré M. Horace Wilmott, directeur des travaux. Mais, cela dépend de la situation économique."

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Hertz®

De par le monde, 6 Hertz loue millions de voitures par an. Une à la fois.

Chaque fois, nous ne louons qu'une voiture et n'avons qu'un seul client: vous.

Et c'est le soin que nous apportons à bien vous servir qui fait que Hertz a plus de clients que quiconque.

Et parce que nous avons plus de clients, nous avons plus de moyens de les bien servir.

Par exemple, nous offrons le plus grand choix de voitures Ford et autres marques prestigieuses ou de solides camions. Un choix qui s'étale de la petite Pinto à la spacieuse familiale en passant par la Galaxie, de la populaire Torino à la puissante Mustang sans mentionner les LTD ou les Marquis, par exemple.

Nous offrons aussi le service de location le mieux organisé, avec des comptoirs partout dans le monde – tous reliés par un service gratuit de réservations garanties.

Appelez Hertz, puisque vous ne pouvez conduire qu'une voiture à la fois.

